



HAL
open science

Dialogisme et nomination

Armelle Cassanas, Aude Demange, Bénédicte Laurent, Aude Lecler

► **To cite this version:**

Armelle Cassanas, Aude Demange, Bénédicte Laurent, Aude Lecler (Dir.). Dialogisme et nomination. Presses universitaires de la Méditerranée, 340 p., 2007, 2-84269-657-3. hal-03286658

HAL Id: hal-03286658

<https://hal.science/hal-03286658>

Submitted on 15 Jul 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dialogisme et nomination

Actes du III^e colloque jeunes chercheurs

7 mars et 8 mars 2003

Recueil coordonné par

Armelle CASSANAS, Aude DEMANGE,
Bénédicte LAURENT, Aude LECLER

Préface de

Sophie MOIRAND

Postface de

Paul SIBLOT

PRAXILING — FRE 2425 C.N.R.S.
Université Paul-Valéry — Montpellier III

· 2003 ·

Le Réseau de Recherche sur la Nomination a été créé en septembre 2001 par les doctorantes-allocataires de recherche de Praxiling, FRE 2425 C.N.R.S., anciennement U.M.R. 5475 C.N.R.S. Il se construit dans la continuité des réflexions praxématiques et analyse le nom en discours dans la dynamique contextualisée de sa production de sens. Le premier concept qui a été retenu pour travailler la notion de nomination a été le concept bakhtinien de dialogisme. La praxématique a investi la problématique du dialogisme en considérant que, dans sa construction, tout discours est traversé des points de vue de l'*Autre* (antérieurs, futurs, co-produits, représentationnels, etc.). Des textes socio-politiques ont d'abord constitué le corpus d'analyse du Réseau et plusieurs marques cotextuelles du dialogisme de la nomination ont été relevées. Après l'organisation du troisième Colloque Jeunes Chercheurs, le réseau est intervenu à Toulouse en présentant « Sens dessus dessous : dialogisme et nomination dans les discours médiatico-politiques » et prépare des journées d'étude pour janvier 2004, dont le thème est : « La nomination : quelles problématiques, quelles orientations, quelles applications ? »

Dialogisme et nomination

*Coordonné par Armelle Cassanas, Aude Demange,
Bénédicte Laurent, Aude Lecler.*

Sommaire

Remerciements	9
Présentation	11
Dialogisme et nomination	13
Résumés	17

Conférence inaugurale

Sophie MOIRAND

*De la nomination au dialogisme : quelques
questionnements autour de l'objet de discours et de
la mémoire des mots*

27

Production de sens dialogique des noms à des fins idéologiques

Armelle CASSANAS, Aude DEMANGE, Élise
DUTILLEUL-GUERROUDJ, Bénédicte LAURENT,
Aude LECLER

*Repérage en diachronie des effets des stratégies
idéologiques sur les objets du discours socio-politique*

65

Marie VENIARD

*Les désignations du conflit du Golfe dans la
presse : un miroir du conflit sur le terrain ?*

99

- Georgeta CISLARU
*Le nom de pays dialogique dans la construction de
l'événement médiatique* 113
- Sisko JAAKKOLA
*Gouvernance : du dialogisme et de la nomination
dans le débat sur la gouvernance européenne* 129

Dialogisme de la nomination et sémantique argumentative

- Laetitia MENUET
*La polyphonie sémantique dans un discours
juridique européen* 145
- Pauline MERLET
*Les rivalités intrinsèques à la signification
argumentative des entités lexicales femme et homme* 159
- Tomonori OKUBO
*Discours tristes et discours extrémistes —
polyphonie entre sujet et prédicat* 171

Nomination et contextualisation interculturelle

- Laarem GUIDOUM
*Le dialogisme de nomination en contact de
langues : « la casbah française »* 183
- Montserrat RANGEL VICENTE
*Nom propre et dialogisme : la construction de la
représentation de Napoléon Bonaparte en
Espagne et en France* 199
- Olivia GUÉRIN
*Prendre la parole de l'autre. Paradoxes
dialogiques de la nomination dans les récits de voyage* 215
- Paola FRUGONI
*Dialogisme et valeurs modales dans une
perspective contrastive* 229

Nathalie AUGER	
<i>Du dialogisme pour nommer l'autre en contexte scolaire interculturel</i>	241

Dimension dialogique de la nomination figurale et du nom de marque

Michelle LECOLLE	
<i>Métonymie et plurivocité</i>	255
Christine FÈVRE-PERNET	
<i>Procédés dialogiques dans la (dé)nomination d'objets manufacturés : les noms de jouets</i>	269
Bénédicte LAURENT	
<i>Kangoo ou comment voyager embarqué sur un mot</i>	283

Les structures discursives de la doxa

Mariane EGGERT DE FIGUEIREDO	
<i>L'hétérogénéité énonciative dans l'actualisation des proverbes : le cas des variantes par réduction de la forme</i>	303
Aude LECLER	
<i>La parodie du discours phraséologique : comment le dialogisme opère dans les noms composés</i>	313

Postface

Paul SIBLOT	
<i>Du dialogisme de la nomination</i>	331

Remerciements

Nous remercions les instances administratives et scientifiques qui nous ont apporté leur soutien institutionnel et financier pour la réalisation du III^e Colloque Jeunes Chercheurs de *Praxiling* ainsi que pour la présente publication des Actes ; l'École Doctorale *Langues, Littératures, Cultures* en la personne de la directrice Madame Jeanne-Marie Barbéris, la Formation Doctorale en la personne de Monsieur Teddy Arnavielle, le Département Sciences du Langage en la personne de Monsieur Gilles Siouffi et le laboratoire FRE 2425 C.N.R.S. *Praxiling* (ex-U.M.R. 5475 C.N.R.S.) en la personne de Monsieur Jacques Bres.

Nous tenons à remercier vivement les membres du comité scientifique qui ont participé activement à la réussite de ce colloque : Jeanne-Marie Barbéris, Jacques Bres, Catherine Détrie, Sarah Leroy, Sophie Moirand, Gilles Siouffi, Agnès Steuckardt et Bertrand Verine. Nous remercions Aleksandra Nowakowska qui a accepté de participer à cette relecture et qui, tout comme Sarah Leroy, est restée disponible pour nous faire profiter de son expérience d'organisatrice.

Nous remercions particulièrement Sophie Moirand d'avoir accepté, outre sa participation au comité scientifique, de tenir une conférence inaugurale qui a sans nul doute attiré les auditeurs en grand nombre tout au long de ces deux journées.

Nos remerciements vont également vers Paul Siblot qui nous a encouragées, conseillées et guidées pour la création du Réseau de Recherche sur la Nomination, lequel a axé ses réflexions sur l'articulation dialogisme/nomination.

Nous tenons à exprimer notre gratitude à l'ensemble des enseignants chercheurs de l'équipe *Praxiling* qui ont tous, de près ou de loin, apporté leur aide et leur soutien, ainsi qu'à Marion Poudévigne pour la gestion financière.

Nous remercions enfin tous les participants à ce colloque pour la qualité de leurs interventions, leur implication dans les discussions, mais également pour la convivialité et la sympathie de nos échanges.

A. CASSANAS, A. DEMANGE,
B. LAURENT, A. LECLER

Présentation

Tous les ans en Languedoc les vendanges annoncent le vin nouveau. Et tous les deux ans les doctorants, ou plus justement les doctorantes de *Praxiling* leurs nouvelles recherches. Le rythme est pris, bientôt l'habitude mais non la routine. Les linguistes pourront, comme les œnologues, constater que la qualité se confirme et que les colloques, comme les millésimes, se suivent sans se ressembler. Une première rencontre de jeunes chercheurs à l'Université Paul-Valéry avait ouvert la voie en 1999 ; elle réunissait les forces montantes des deux équipes de l'unité en sciences du langage et en domaine occitan afin de dresser des *États de la jeune recherche* autour d'une thématique large : *Discours, textualité et production de sens*. La seconde en 2001 a fait le choix inverse d'une thématique spécifiquement linguistique, resserrée sur *La prédication* dont les aspects dynamiques furent confrontés aux plans syntaxique, sémantique et discursif à la bipartition traditionnelle de la phrase en sujet et prédicat. Elle avait également pris l'option d'une participation plus ouverte, reconduite en 2003. La dernière cuvée présente la particularité d'avoir été vendangée sur des terroirs d'appellation contrôlée, la lexicologie et l'analyse du discours, qui comprend de grands crus dont la tradition ne mélange pas les cépages théoriques. Aussi le coupage entre *dialogisme et nomination* n'est-il pas exactement conforme à la réglementation linguistique en vigueur. C'est là son intérêt, et le résultat

s'avère excellent. Nous invitons les tastelanges à s'en assurer par eux-mêmes, et nous ne pouvons leur dire mieux que le bachelier Rabelais, qui à Montpellier trouva « *fort bons vins de Mirevaux* ». Vins que Pantagruel retrouva en magnifique et royal rang dans le temple de la dive bouteille ; cela au terme d'un long cheminement et du *Cinquième livre* ainsi conclu : « *Les philosophes, prescheurs et docteurs de vostre monde vous paissent de belles paroles par les aureilles ; icy, nous realement incorporons nos preceptions par la bouche. Pourtant je ne vous dy : Lisez ce chapitre, voyez ceste glose ; je vous dy : Tastes ce chapitre, avalez ceste belle glose* ».

Merci aux organisatrices de ce beau banquet, à leurs convives et à ceux qui dans l'ombre de la cave coopérative ont apporté leur concours à ces agapes linguistiques.

Jacques BRES, directeur de la FRE C.N.R.S. 2425
Paul SIBLOT, directeur de l'ex-U.M.R. C.N.R.S. 5475

Dialogisme et nomination
III^e colloque jeunes chercheurs de Praxiling,
U.M.R. 5475 C.N.R.S.

Chaque mot, nous le savons, se présente comme une arène en réduction où s'entrecroisent et luttent les accents sociaux à orientation contradictoire. Le mot s'avère, dans la bouche des individus, le produit de l'interaction vivante des forces sociales.

M. Bakhtine ¹.

Issu des travaux de Bakhtine, le concept de *dialogisme* repose sur le constat que l'énoncé laisse entendre d'autres voix que celle de l'énonciateur principal. Toute énonciation est vue comme une réponse consciente ou non à d'autres énonciations, actuelles ou virtuelles, antérieures ou à venir. Aussi l'énoncé n'est-il pas le produit d'une seule instance mais de plusieurs. Cette pluralité des instances énonciatives a été problématisée par différentes approches. Certaines s'inspirent du concept bakhtinien, ainsi l'*hétérogénéité énonciative* (Authier-Revuz) ou la *polyphonie énonciative* (Ducrot) ;

1. Bakhtine M. (Volochinov, V.-N.), 1929-1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris : Minit, coll. Le sens commun : 67.

d'autres par contre n'y font pas référence comme les notions de *formations discursives* et d'*interdiscours* (Foucault, Fuchs et Pêcheux). Ces études sont au carrefour des théories de l'énonciation, de l'analyse du discours, de la sociolinguistique et de la pragmatique ; quand des formes sont repérées et étudiées en tant que faits dialogiques, elles le sont le plus souvent dans la perspective syntaxique et sont traitées dans un cadre phrastique et/ou textuel.

Les récents travaux de Moirand, Sérriot et Siblot déplacent le cadre d'observation des faits dialogiques en le recentrant sur les unités nominales. En cela ils font écho à la réflexion bakhtinienne qui voyait dans les mots le lieu premier du conflit entre les voix énonciatives, mais ils concentrent leurs observations sur un seul des constituants du lexique : le nom.

La problématique choisie par le troisième colloque jeunes chercheurs de la FRE 2425 C.N.R.S. (anciennement U.M.R. 5475 C.N.R.S.) Université Paul-Valéry Montpellier III se situe dans le même cadre d'observation, puisqu'au croisement des deux notions de *dialogisme* et de *nomination*. Ce cadre ne ferme pas bien sûr l'analyse du nom au contexte de sa production de sens — paramètres énonciatifs, pragmatiques et socioculturels — ni aux marqueurs syntaxiques du co-texte, mais il demande de s'interroger sur le rôle échu au nom dans le phénomène dialogique, en analysant la production de sens dialogique de certains (ou *des*) actes de nomination.

Trente propositions de communication nous sont parvenues en réponse à la diffusion de ce thème, nous montrant que, malgré quelques inquiétudes initiales, cette descente dans l'« arène » nominale n'était pas si (théoriquement) effrayante et incertaine, mais qu'au contraire elle permettait de soulever des questions intéressantes, en se trouvant confrontée aux sujets de recherche des jeunes chercheurs.

Nous déplorons de n'avoir pu retenir toutes les propositions : nous souhaitions garder une réflexion d'ensemble pour la totalité des communications, et ne voulions donc pas former d'ateliers parallèles. Le comité scientifique a dû alors faire un choix difficile et a retenu dix-huit propositions, celles qui réussissaient au mieux à croiser les deux notions-cadres, en annonçant une démarche et des outils linguistiques explicites, ainsi qu'un corpus précis.

Chaque communication a participé à l'avancée des réflexions sur différentes questions. Nous avons dégagé plusieurs perspectives lors du colloque, et en nous avons gardé l'organisation pour les actes :

1. Nous nous interrogeons sur l'utilisation de la production de sens dialogique des noms à des fins idéologiques :
 - Le Réseau de Recherche sur la Nomination : « Repérage en diachronie des effets des stratégies idéologiques sur les objets du discours socio-politique »
 - Marie VENIARD : « Les désignations du conflit du Golfe dans la presse : un miroir du conflit sur le terrain ? »
 - Georgeta CISLARU : « Le nom de pays dialogique »
 - Sisko JAAKKOLA : « *Gouvernance* : du dialogisme et de la nomination dans le jargon des politologues spécialistes de l'Union Européenne »
2. Nous abordons aussi le dialogisme de la nomination par le biais de la sémantique argumentative :
 - Laetitia MENUET : « La polyphonie sémantique dans un discours juridique européen »
 - Pauline MERLET : « Les rivalités intrinsèques à la signification des entités lexicales *femme* et *homme* »
 - Tomonori OKUBO : « Énoncés extrémistes et énoncés tristes — polyphonie entre le sujet et le prédicat »
3. Nous envisageons les nominations dans un processus de contextualisation interculturelle avec :
 - Dalila Laarem GUIDOUM : « Le dialogisme de nomination en contact de langues : la casbah française »
 - Montserrat RANGEL VICENTE : « Nom propre et dialogisme : la construction de la représentation de Napoléon Bonaparte en Espagne et en France »
 - Olivia GUERIN : « *Prendre la parole de l'autre...* Paradoxes dialogiques de la nomination dans les récits de voyage »
 - Paola FRUGONI : « Dialogisme et valeurs modales dans une perspective contrastive »
 - Nathalie AUGER : « Du dialogisme pour nommer l'autre en contexte scolaire interculturel »

4. Nous abordons la dimension dialogique de la nomination figurale et du nom de marque :
 - Michelle LECOLLE : « Métonymie et pluralité de sens »
 - Christine PERNET : « La construction du sens dans les catalogues de jouets : la fonction d'interpellation du nom de jouet »
 - Bénédicte LAURENT : « *Kangoo* ou comment voyager embarqué sur un mot »
5. Nous nous intéressons enfin aux structures discursives de la *doxa* :
 - Mariane EGGERT DE FIGUEIREDO : « L'hétérogénéité énonciative dans l'actualisation des proverbes : le cas des variantes par réduction de la forme »
 - Aude LECLER : « La parodie du discours phraséologique : comment le dialogisme opère dans les noms composés »

Ce colloque, comme nous l'espérions, nous a ainsi permis de cerner de plus près la notion de *dialogisme*, telle que l'a présentée Bakhtine et telle qu'elle est appliquée aujourd'hui. Nous avons pu mesurer davantage la place du mot (dans les rapports qu'il entretient, par le *slovo* bakhtinien, avec l'énoncé et le lexique), procéder de façon plus précise et rigoureuse à la limitation mot > nom que demande notre problématique, travailler sur la notion de *nomination* en croisant nos perspectives, enfin faire fructifier théoriquement l'intersection entre dialogisme et nomination.

Comme nous l'espérions, ces réflexions ont perduré après le colloque et ont permis d'engager des projets de recherches à un niveau interuniversitaire. De nombreux participants au colloque ont rejoint les réflexions du Réseau et interviendront dans les futures journées d'étude en janvier 2004 : « La nomination : quelles problématiques, quelles orientations, quelles applications ? ».

Les coordinatrices,
 Armelle CASSANAS, Aude DEMANGE,
 Bénédicte LAURENT, Aude LECLER

Résumés

Armelle CASSANAS, Aude DEMANGE, Élise DUTILLEUL-GUERROUDJ, Bénédicte LAURENT, Aude LECLER

Réseau de recherche sur la nomination
Repérage en diachronie des effets des stratégies idéologiques sur les objets du discours socio-politique

« Les mots dont nous faisons usage nous arrivent lestés des sens dont les emplois antérieurs les ont chargés » (Siblot 1998). L'objectif de cette contribution est d'analyser les processus dialogiques de la nomination : à la fois la constitution de ce « lest » et son actualisation en discours. Nous procédons pour ce faire à une étude diachronique d'un ensemble d'« objets de discours » (Foucault 1969) de la formation discursive de la politique. Notre analyse révèle le caractère double de la constitution de la *mémoire interdiscursive nominale* : les praxis « stabilisées » qui ont jalonné l'histoire de l'objet se complètent des programmes de sens enregistrés lors des « moments discursifs » (Moirand 1999) récents. Ces programmes peuvent être régulés (neutralisés ou développés) en discours par le cotexte immédiat du nom.

Marie VENIARD

Les désignations du conflit du Golfe dans la presse : un miroir du conflit sur le terrain ?

Dans une perspective d'analyse de discours, nous étudions les désignations du conflit dans un corpus de presse récolté au début des hostilités

entre l'Irak et le Koweït (août 1990). Le dialogisme intertextuel organise la confrontation des désignations employées par différents énonciateurs, à travers le discours représenté, les îlots textuels en particulier. La mise en scène de ces désignations permet d'observer une transposition du conflit armé à un niveau linguistique, avec la nomination comme enjeu.

Georgeta CISLARU

Le nom de pays dialogique dans la construction de l'événement médiatique

Pivot de la dynamique des événements socio-politiques et réceptacle linguistico-cognitif de stéréotypes et de sens, le noms de pays traverse, capitalise et (ré)actualise les dits *d'avant et d'ailleurs* qui accompagnent la construction de l'événement médiatique. Des points de vue et des prises de position deviennent ainsi des représentations constitutives de la nomination identitaire. L'étude du dialogisme interdiscursif inscrit dans le nom de pays permet de retravailler le concept de mot-discours de Bakhtine et de placer la question du dialogisme au cœur de la nomination.

Sisko JAAKKOLA

Gouvernance : du dialogisme et de la nomination dans le débat sur la gouvernance européenne

L'introduction d'un praxème reflète un changement politique. L'Union Européenne est une structure politique très bakhtinienne : les pouvoirs se mettent en de multiples relations d'équilibres. Primo, il y a une dialectique culturelle intéressante. Le sens du praxème *gouvernance* est le fruit d'interactions entre une Europe laïque et la dimension Outre-Manche, la gouvernance européenne et la gouvernance mondiale. Secundo, il y a une dialectique qui fuit la dichotomie synchronie/diachronie. La gouvernance se trouve dans le français médiéval, renvoyant à une structure proche de l'U.E.

Laëtitia MENUET

La polyphonie sémantique dans un discours juridique européen

Qu'en est-il du concept de *polyphonie* dans un discours de type normatif, appartenant au domaine du droit? Y aurait-il une profusion de voix

derrière cette instance énonciative qui pose les paradigmes juridiques ? La polyphonie, selon l'approche de Ducrot, réside dans l'éclatement du sujet parlant dans l'acte d'énonciation. L'acte discursif serait alors le lieu où l'instance énonciative convoque d'autres instances pour s'y confronter et ou y faire référence.

Nous proposons d'illustrer par l'étude, en analyse linguistique du discours, d'un plan d'action commune¹, le fait que l'instance énonciative se pose comme le réceptacle et le référent à toutes autres énonciations passées, actuelles ou contrefactuelles. De ce fait, par référence implicite à d'autres instances, le plan d'action commune définit et surtout instaure la mise en place effective d'une construction européenne reposant sur des normes, issues de valeurs exprimant le concept de « liberté », celui de « justice » et celui de « sécurité ». La perspective d'analyse s'orientera sur la question de savoir comment la polyphonie discursive intervient dans l'actualisation d'un ou de mots par construction argumentative. Nous référerons pour cela, aux théories de l'argumentation dans la langue (Ducrot & Anscombe), de la sémantique argumentative intégrée (Ducrot) ainsi que la théorie de la modalisation (Galatano). Notre hypothèse de travail est que la polyphonie résiderait dans la signification du mot sur deux niveaux de sa représentation qui sont celui des stéréotypes et celui des possibles argumentatifs.

Pauline MERLET

Les Rivalités intrinsèques à la signification argumentative des entités lexicales *femme* et *homme*

Notre travail interroge les notions de *dialogisme* et *nomination* en regard de la Sémantique Argumentative, développée en Pragmatique Intégrée. Nous appréhendons la multiplicité de voix dont un mot peut être porteur dans la perspective des sens potentiels inscrits dans la signification d'une entité linguistique. Cette rivalité entre voix possibles peut relever de la catégorisation du monde dont le mot porte la trace et concerne alors les différents domaines d'emplois relatifs à son actualisation ; elle peut également être envisagée en regard des sens possibles du mot, marquant des orientations argumentatives parfois opposées.

1. Plan d'action du Conseil et de la Commission concernant les modalités optimales de mise en œuvre des dispositions du traité d'Amsterdam relatives à l'établissement d'un espace de liberté, de sécurité et de justice, doc. n. 13844/98

Tomonori OKUBO

Discours truistes et discours extrémistes – polyphonie entre sujet et prédicat

En nous situant dans le cadre de la théorie des blocs sémantiques de Carel et Ducrot, nous analyserons deux types de discours particuliers que nous appellerons « discours extrémiste » et « discours truiste ». En présentant notre analyse, nous espérons mettre en relief le fait qu'à ces deux types de discours peuvent s'associer deux voix polyphoniques, l'une au sujet et l'autre au prédicat. Les deux voix sont polémiques dans le cas des discours truistes, et paraphrastiques dans le cas des discours extrémistes. Ces deux types de discours sont contrastifs au niveau de la structure argumentative.

Laarem GUIDOUM

Le dialogisme de nomination en contact de langues : « la casbah française »

La présente étude est à rattacher à une recherche plus générale, à travers laquelle nous analysons les mécanismes de la nomination en contact de langues dont le dialogisme de la nomination. Nous proposons ici, à la suite de Siblot, d'examiner le praxème *casbah*. Aussi, le corpus sur lequel nous travaillons s'inscrit-il dans le même contexte d'interculturalité et a pour point d'ancrage la période coloniale. Toutefois nous nous sommes particulièrement intéressée aux écrits relatifs à Constantine. Après un rappel des résultats de l'analyse appliquée à Alger, nous tenterons de mettre en avant, à notre tour, le sémantisme du mot *casbah* appliquée à Constantine. Nous verrons comment la spécificité géographique de Constantine, et les conditions de la prise des deux villes sont à la base de la différence de perception de *casbah*, faisant entendre plusieurs voix.

Montserrat RANGEL VICENTE

Nom propre et dialogisme : la construction de la représentation de Napoléon Bonaparte en Espagne et en France

Mon étude s'appuie sur deux corpus (un espagnol et un français) dont les occurrences impliquent des gloses des variantes propres de Napoléon Bonaparte. Je m'intéresse aux variations de fonctionnement et de production de sens du nom propre sur l'axe synchronique (période délimitée dans le temps) et diachronique (vie du mot).

Mon travail vise à démontrer que le nom propre est assujéti à une multiplicité de relations dialectiques, observables à partir de l'étude et du choix paradigmatique que le locuteur exerce parmi les multiples noms propres susceptibles de désigner Napoléon et des programmes de sens actualisés par les gloses.

Olivia GUÉRIN

Prendre la parole de l'autre. Paradoxes dialogiques de la nomination dans les récits de voyage

La nomination des objets culturels étrangers dans les récits de voyage se joue dans une nécessaire prise en compte dialogique de la manière dont l'autre conceptualise ses propres pratiques culturelles. Mais les catégories indigènes y font l'objet d'une déterritorialisation, qui tend à un effacement paradoxal du point de vue de l'autre. Pour éclairer de tels déplacements de sens, on étudiera la manière dont les diverses instances d'énonciation sont hiérarchisées dans ces discours interculturels.

Paola FRUGONI

Dialogisme et valeurs modales dans une perspective contrastive

La communication que je propose concerne le rapport entre *dialogisme* et *nomination* en regard du concept de *valeur modale* développé par Galatani (2000).

Une entité lexicale de par sa signification, convoque certaines prises de position du sujet parlant : des valeurs modales. Celles-ci participent à la représentation du monde portée par le mot, et sont la marque des croyances véhiculées par une communauté linguistique. Un mot pouvant mobiliser plusieurs valeurs modales, nous considérons les associations établies entre elles. Nous proposons d'étudier les associations actualisées, et ce dans une perspective comparative, en prenant pour objet le discours lexicographique français et italien. Nous souhaitons montrer ainsi quels types d'associations peuvent être établis, au sein d'entités lexicales relevant d'une même zone conceptuelle, dans deux communautés linguistiques différentes.

Nathalie AUGER

Du dialogisme pour nommer *l'autre* en contexte scolaire interculturel

L'étude de ce corpus recueilli dans un collège ZEP de Perpignan a pour objectif de recherche, au travers d'un choix réduit d'occurrences parmi les interactions en classe et les entretiens, l'observation du croisement entre dialogisme et nomination, puisqu'en effet, nommer et re-nommer *l'autre* au fil du discours (l'enseignant, l'élève) s'effectue au travers de marques dialogiques explicites ou non. Le cadre d'analyse sera donc celui de l'AD et de l'AC pour comprendre comment l'on nomme *l'autre*, dans quelle langue et selon quels procédés discursifs.

Michelle LECOLLE

Métonymie et plurivocité

À partir d'une analyse en corpus journalistique, nous nous intéressons dans cet article à la pluralité des sens présente dans les noms eux-mêmes, lorsqu'ils sont en emploi métonymique. En dehors du cas limite de la substitution, cette pluralité peut se jouer en termes d'ambiguïté ou d'ambivalence, ou encore d'indétermination.

Selon les textes, les occurrences métonymiques plurivoques sont stéréotypées et leur usage factuel, mais elles peuvent aussi être ludiques et se faire instruments de connivence. Dans ces cas, le dialogisme interne à la nomination sert de base à un dialogisme interlocutif, par la nomination.

Christine FÈVRE-PERNET

Procédés dialogiques dans la (dé)nomination d'objets manufacturés : les noms de jouets

Dans le contexte spécifique de la sphère commerciale, le nom de jouet fonctionne comme un « mini-énoncé », l'acte de nomination étant conditionné par la visée pragmatique du destinataire. L'étude morpho-sémantique et lexicale d'un corpus de noms de jouets révèle une dimension dialogique — à plusieurs niveaux — inhérente à ce genre dénommatif. Dans *MA CUISINE À MOI, MON TOUTOU*, la manipulation énonciative sur la voix de l'enfant relève d'une dimension dialogique forte. Il s'agit par ailleurs de faire adhérer le destinataire à son point de vue par la construction de micro-univers

(monde des filles, monde des garçons) tout en s'assurant de sa compréhension responsive active.

Bénédicte LAURENT

Kangoo ou comment voyager embarqué sur un mot

La nomination sélectionnée étant le résultat d'une intentionnalité signifiante, les professionnels de la publicité qui travaillent sur les noms de marque et de produit cherchent à imposer, par le biais des formes lexicales proposées, une/des représentation(s) spécifique(s).

En s'appuyant sur cinq publicités construites autour du nom de produit *Kangoo*, cet article tente de montrer comment le dialogisme de la nomination est à l'œuvre, aussi bien dans la création lexicale elle-même que dans la mise en co(n)texte du nom choisi. Il analyse dans un deuxième temps la façon dont le nom et son environnement publicitaire imposent au consommateur cible des représentations et des préconstruits.

Mariane EGGERT DE FIGUEREIDO

L'hétérogénéité énonciative dans l'actualisation des proverbes : le cas des variantes par réduction de la forme

Cet article se propose d'aborder le dialogisme et la nomination par le biais de la parémiologie. Plus précisément, par l'étude de l'actualisation des formes proverbiales variantes, (discours médiatique français et brésilien) et dont les frontières peuvent être réduites à des limites extrêmes, telles que le groupe nominal : *autre son de cloche* pour le proverbe (*Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son*). Le proverbe ainsi renommé porte la trace du locuteur qui peut traduire sur le plan énonciatif une incompatibilité entre sa propre voix et celle de la « Sagesse des nations ».

Aude LECLER

La parodie du discours phraséologique : comment le dialogisme opère dans les noms composés

Les noms composés, reconnus en tant qu'unités phraséologiques, sont sujets à détournement dans de nombreux domaines, dont la publicité, cadre

de notre corpus. Le défigement de la voix que le « on » indéfini marque, sans modifier les éléments du nom composé, se réalise dans un contexte précis. L'analyse des marqueurs syntaxiques et des réseaux sémantiques de nos exemples conduira à une production de sens déviante par rapport à un modèle de base. On postule qu'il ne s'agit pas là de polysémie, mais bien de dialogisme de la nomination où deux voix se superposent : d'une part, celle de la *doxa* et d'autre part, celle du locuteur qui subvertit la stéréotypie discursive.

Conférence inaugurale

Sophie Moirand
Cediscor-Syled
Université Paris III — Sorbonne nouvelle
smoirand@paris3.sorbonne.fr

De la nomination au dialogisme : quelques questionnements autour de l'objet de discours et de la mémoire des mots

C'est le deuxième élément du titre du présent colloque, *Dialogisme et nomination*, qui m'a d'abord interrogée, et dont je reparlerai ici. Peut-être parce que je me sens plus à l'aise avec la notion de dialogisme, et plus perplexe devant les différentes conceptions de « l'acte de nommer ». Sans doute parce qu'il m'a paru utile de revenir sur ces conceptions afin de mieux comprendre ce qu'on fait, lorsqu'on travaille sur des données empiriques, et donc comprendre ce qu'on en fait. Expliciter ici sa position nécessite un retour sur les travaux qui portent sur une nomination (ou une dénomination) qui ne serait pas dialogique... Mais intégrer la notion de dialogisme dans une analyse qui s'interroge sur l'acte de nomination, cela me paraît constituer une troisième voie, entre une sémantique strictement référentielle et une vision constructiviste, telle que l'élaborent les ethnométhodologues : deux conceptions qui ne font pas de place à *l'interdiscours*, même si la seconde s'appuie sur des données empiriques. Or cette troisième voie ne peut se penser que dans le cadre d'un travail en analyse du discours, à la fois méthodologique et théorique, qui, non seulement prend pour objet d'études des corpus attestés, mais qui, de plus, ne réduit pas la contextualisation des énoncés au seul co-texte ou à l'instance (l'espace/temps) de l'interaction. C'est en effet considérer que même les dénominations apparemment stabilisées, et largement partagées par les membres d'une même communauté, transportent avec elles une histoire, une histoire sociale ; et cela va bien au-delà du seul point de vue des locuteurs, tel qu'il peut apparaître dans l'activité de nomination.

Un rapide inventaire des titres de travaux sur la question souligne d'emblée la diversité, et donc la difficulté, à nommer cet acte ou cette activité qui justement consiste... à attribuer un nom à une chose, une personne ou une entité : on trouve ainsi, ne serait-ce qu'au fil de la bibliographie partielle rassemblée ici en fin d'article : *référence, stratégies de désignation, mots, dénomination, nommer, catégorisation, référenciation, paradigmes désignationnels, nomination, désignants...* Si on consulte ces différents travaux, il se dégage cependant une préoccupation commune : une interrogation sur le sens, qu'il s'agisse de ses liens avec l'existence, qu'il soit considéré comme inscrit dans les mots de la langue, ou qu'il soit négocié, en situation, par les interactants. Mais si l'on regarde de plus près ceux qui se revendiquent d'une approche discursive, on peut s'étonner que la plupart semble avoir oublié ce que Pêcheux avait théorisé sous le nom de discours, à savoir, selon Malidier (1990 : 89), que « le sens peut être traqué » mais qu'« il échappe toujours », que « le sujet n'est pas la source du sens », et que « le sens se forme dans l'histoire, à travers le travail de la mémoire, l'incessante reprise du déjà-dit ». Ce qui semble rejoindre, tout au moins en partie, « l'orientation dialogique » assignée par Bakhtine à tout énoncé, à savoir que « le discours rencontre le discours d'autrui sur tous les chemins qui mènent vers son objet », et qu'« il ne peut pas ne pas entrer avec lui en interaction vive et intense » : « Seul l'Adam mythique, ajoute Bakhtine, abordant avec le premier discours un monde vierge et encore non dit, le solitaire Adam, pouvait vraiment éviter absolument cette réorientation mutuelle par rapport au discours d'autrui, qui se produit sur le chemin de l'objet » (Bakhtine 1934-1978, traduction de Todorov 1981 : 98).

Mais le concept de dialogisme est d'autant plus pertinent qu'on l'emprunte dans sa totalité et qu'on ne le réduit pas « aux jeux d'une interaction communicationnelle », qu'on lui donne par conséquent « sa pleine dimension de théorisation, à la fois historique et subjective, du fait du sens » ; car « les mots, chez Bakhtine, ne sont pas des "galets" lisses, compacts, unités d'un système linguistique abstrait, mais des matériaux "poreux", intimement pénétrés par les environnements dont ils restituent quelque chose — "allusivement" — dans le dire où ils figurent » (Authier-Revuz 2000 : 229).

Je suis donc repartie des questionnements qui ont surgi à la lecture des *Cahiers de praxématique* 36 « Linguistique de la dénomination », afin de les confronter à des données empiriques diversifiées, un peu absentes à mon goût de ce numéro. Je me suis ensuite interrogée sur le glissement qui s'effectue, au fil du discours, de l'acte premier qui en « nommant » consiste à poser quelque chose dans l'énoncé vers des opérations d'un autre ordre mais qui lui sont liées : des reformulations, des caractérisations, des appréciations... Ce qui se manifeste par des reprises, des re-catégorisations, des fragmentations de l'objet posé, interprétables en termes de variabilité et d'altérité. J'aimerais enfin brièvement montrer comment les mots qui nomment circulent d'un locuteur à l'autre, d'un genre à un autre, d'une époque à une autre, et transportent alors avec eux un éventail de discours transverses, qui viennent s'inscrire dans la linéarité de la parole. Ce qui relève, pour moi, de l'histoire et d'un questionnement sur les différentes formes de mémoire. Ce qui rejoint sans doute *le dialogisme de la nomination*, tel que l'a développé Siblot (1998 et dans *Détrie et al.* éd. 2001 : 86).

I. L'acte de nommer, tel qu'il est décrit et tel qu'on l'observe

Plusieurs raisons expliquent la difficulté que l'on a à s'entendre sur un mot qui serait stable, et qui serait partagé, pour nommer... l'acte de nommer : d'abord, parce que les mots qu'on emploie, *désignation, nomination, catégorisation, référenciation*, renvoient par nature à la fois au processus ou au résultat ; ensuite, parce que l'acte de nommer effectué par un locuteur ordinaire en situation ne participe pas des mêmes enjeux que celui décrit par des linguistes, qui eux-mêmes, sémanticiens, terminologues et ethnométhodologues, poursuivent chacun des objectifs différents ; enfin, parce que décrire l'acte de référence (donner un nom à une entité) renvoie à des conceptions quasi-philosophiques du langage et du signe linguistique. De plus, peut-on mettre tous les actes de référenciation sur le même plan ? Est-ce la même chose que de référer à des objets « naturels », des objets « fabriqués », des personnes présentes, des personnages de roman, des entités abstraites, des actions, des rela-

tions ou des dire^s? Je rappellerai ci-après deux exemples de descriptions « construites ».

1.1. Du côté de la sémantique et de la lexicologie

Du côté de la sémantique référentielle, on se demande si les noms réfèrent à des choses réelles sur lesquelles les langues posent des étiquettes (dans le paradigme de l'objectivisme). Mais comme on peut référer à des choses qui n'existent pas (le Père Noël, le dahu, la licorne...), et que certaines choses n'existent donc qu'à travers les mots qui y renvoient, les choses dont on parle peuvent être conçues comme le résultat de catégorisations opérées grâce au langage verbal par le biais de la perception (dans le paradigme du constructivisme).

À partir de réflexions ayant pour origine ces deux conceptions, Kleiber (1997) conclut qu'on ne peut se ranger totalement du côté de la seconde, et qu'il y a forcément une partie du sens qui est « donné », et donc partagé, c'est-à-dire qu'il existe forcément des traits intersubjectivement stables. Ainsi, à l'exemple classique du « piano » (cité par Mondada et Dubois 1995, repris par Constantin de Chanay 2001 dans les *Cahiers de praxématique* 36), qui, pour un déménageur, serait « catégorisé » comme « objet lourd » ou « objet fragile », Kleiber rétorquerait, il me semble, qu'il n'en reste pas moins un instrument de musique pour le concertiste, comme pour le déménageur ou le gardien d'immeuble.

On comprend mieux alors la définition que Kleiber avait déjà faite de la dénomination (1984 : 79) : « Pour que l'on puisse dire d'une relation signe \longleftrightarrow chose qu'il s'agit d'une relation de dénomination, il faut au préalable qu'un lien référentiel particulier ait été instauré entre l'objet x, quel qu'il soit, et le signe X ». L'unité nominale, nom propre ou nom commun, est une unité apprise, mémorisée, codée. Elle fait l'objet d'un acte de baptême préalable, ou bien résulte d'une habitude associative, qui l'a « stabilisée¹ » :

1. — je voudrais des [plakmin]
 — c'est quoi ça ?
 — c'est ça là

1. Dans les exemples, c'est nous qui soulignons en gras.

- c'est des [kaki] ça
 — moi j'appelle ça des [plakmin], quand j'étais petite, on appelait ça des [plakmin i]
2. — c'est quoi ça ?
 — ben c'est **des courgettes**...
 — mais elles sont rondes...
 — ben oui c'est **des courgettes rondes**...
 [Au marché, notes de SM]
3. C'est un biochimiste, Stanley Prusiner, de la faculté de médecine de San Francisco, **qui a identifié en 1982 un agent jusque-là inconnu**. Ni bactérie, ni virus, ni champignon, **il le baptise « prion »**. L'hypothèse la plus généralement admise veut que **cette protéine (PrP)**, présente normalement dans le corps, se modifie pour devenir anormale et détruit ainsi les neurones.
 [Le journal du Dimanche, 31-03-1996]
4. **On conviendra d'appeler indice** « un fait immédiatement perceptible qui vous fait connaître quelque chose à propos d'un autre fait qui ne l'est pas » (L. J. Prieto) [...] En revanche, **on appellera signal** « un fait qui a été produit artificiellement pour servir d'indice » [...] Ce même panneau comporte un dessin qui évoque la réalité de la chute de pierres [...] : **on appellera cette espèce particulière de signal un symbole**, parce qu'il y a « un rapport analogique, constant, dans une culture donnée, avec l'élément qu'il signifie » (Baylon-Fabre).
 [Les chemins de l'information, matériel de lecture, préface, Hachette, 1979]

Ainsi, dans l'ex. 1, on assiste au choc de deux habitudes associatives différentes (ce qui est *kaki* pour l'un est *plaquemine* pour l'autre) alors que dans l'ex. 2 on se trouve face à un référent qui ne correspond pas à l'habitude perceptive qu'on a de la dénomination. Dans l'exemple 3, on se trouve face à un référent non encore

1. « 1. kaki : fruit charnu très riche en vitamines. De *Diospiros kaki*, le plaqueminier du Japon » [Dictionnaire de notre temps, Hachette, 1991].

identifié, un référent « nouveau » qui surgit et qu'il s'agit de baptiser, alors que dans l'ex. 4 on se contente de rappeler des actes de baptêmes antérieurs et d'imposer des dénominations à apprendre (la visée didactique surgit avec les modalités inscrites dans *on appeleralou conviendra*, qui accompagnent le rappel des appellations).

Quant à la désignation, elle n'est définie par Kleiber que par opposition à la dénomination, négativement en quelque sorte. Elle serait le résultat d'une « association occasionnelle », qui n'est pas « codée », et généralement non « mémorisée » :

5. Or **Mars, qu'est-elle** si ce n'est **une boule** bien dans notre genre? Surgie, comme **la Terre**, d'une drôle de **galette**, il y a 4,6 milliards d'année. **Une soupe primitive** d'hydrogène et d'hélium, agrémentée de grummeaux-poussières, grains gelés. **Un rata** en rotation violente où de bons morceaux se sont agglutinés
[Libération, 04-07-1997]

Ainsi, dans l'ex. 5, *Mars* et *la Terre* sont des dénominations, alors que *boule* relève de la désignation comme *galette*, *rata* également... Mais ce n'est pas évident pour *soupe primitive*, qui fait partie d'une dénomination métaphorique spécialisée pour les astrophysiciens, ce qui ne correspond pas au sentiment du locuteur novice... Cela pose la question des habitudes associatives, différentes selon les degrés de connaissances par les locuteurs des choses désignées, et donc la question des différences d'habitudes associatives selon les communautés discursives qui les désignent.

Cette partition entre dénomination et désignation s'est avérée par ailleurs productive, dans une perspective lexicologique, davantage méthodologique, celle développée par Mortureux et dans les thèses préparées sous sa direction (Petit, Reboul, Cusin-Berche, par exemple).

Il s'agit de travaux qui, à la différence de Kleiber, portent sur des corpus attestés et construits dans une perspective de recherche, plus précisément sur des recueils de textes scientifiques et techniques, dans lesquels l'exigence dénominative est constitutive du domaine de référence choisi par l'analyste, ou sur des recueils de textes de vulgarisation, dans lesquels se manifestent, au fil de l'énoncé, des reformulations d'un vocable initial, considéré par les spécialistes du domaine comme une dénomination stable. L'ensemble des

gloses reformulant ce vocable constitue, selon le terme de Mortureux, un *paradigme désignationnel*. Entre les éléments du paradigme, il est alors possible de mettre au jour des relations sémantiques de différentes natures (hyponymie, hyperonymie, métonymie, métaphore...); certaines relèvent de l'organisation du lexique en langue (le niveau sémiotique de Benveniste) et d'autres du fonctionnement en discours (le niveau sémantique de Benveniste) :

6. Le roman de **la liliacée bulbeuse** à grande et belle fleur solitaire **La tulipe** a été introduite en Europe il y a un peu plus de 400 ans. Pour séduire les amateurs toujours plus nombreux, les horticulteurs créent **de nouvelles espèces**. Mais la tulipe est **une vieille dame capricieuse**, qui se laisse difficilement amadouer.

Les 30 000 tulipes du Jardin des Plantes de Paris sont en fleur ! La floraison des trente **variétés** de **bulbes**, plantés à l'automne dernier pour célébrer le quatrième siècle de **cette fleur** exceptionnelle, se prolongera jusqu'à la première semaine du mois de mai. Les **variétés** proposées sont des **espèces** anciennes et un peu oubliées [...].

[*InfoMatin*, 15 et 16 avril 1994]

7. **Minitel** :

→ **terminal Télétel** raccordé au vidéotex et distribué en France par les PTT

→ **moyen de communication** par câble. Une **espèce d'ordinateur** qui permet de communiquer

→ **réseau d'informations** par voie téléphonique

→ si le Minitel 1 est à l'origine de toute la famille Minitel, **ce vénérable ancêtre** laisse progressivement sa place au Minitel 2, plus moderne et plus performant.

[Exemples empruntés à Reboul 1994]

Au-delà de la mise au jour des relations entre les différentes reformulations, telles qu'on peut l'entrevoir dans l'ex. 6 (texte de presse où se côtoient l'hyponyme *tulipe*, et sa dénomination savante, *liliacée bulbeuse*, leur hyperonyme *fleur*, et la métaphore *vieille dame capricieuse*...) et dans l'ex. 7 (définition spécialisée du minitel et reformulations destinées au grand public), cela permet de rapporter les reformulations du vocable initial aux communautés langagières

qui les emploient. Ainsi, Petit, qui étudie le paradigme de la dénomination *timbre-poste* (1995), met au jour différentes désignations : *émission, figurine, pièce, valeur, variété, vignette* ; mais *la pièce rare* reste à l'intérieur de la communauté des philatélistes, l'administration des Postes ne portant d'appréciation sur l'objet que négative : que s'il est abîmé de telle façon qu'il ne puisse remplir sa fonction.

Cela permet à Petiot (1995) de s'interroger sur l'émergence d'une dénomination pour un objet qui n'avait pas de nom en français lorsqu'il a surgi dans les discours médiatiques et politiques vers 1989 : comment nommer « la pièce de tissu que certaines jeunes filles de religion islamique portent sur la tête ». Ainsi sont apparues simultanément dans la presse les désignations : *voile, tchador, foulard, fichu, hidjeb, foulard islamique, foulard coranique*. Mais ce qui apparaît déjà dans l'étude de Petiot, outre les tâtonnements des locuteurs avant que le dictionnaire (et les habitudes associatives ?) n'entérine cette drôle de lexie dénomminative *foulard islamique*, c'est que les tentatives d'appellation de l'objet diffèrent selon les communautés langagières (laïcs, religieux, féministes, athées...), et selon les représentations les plus saillantes que les mots transportent pour tel ou tel locuteur : *voile*, par exemple, n'est pas porteur de la même histoire selon qu'on le rapporte au domaine religieux (prendre le voile) ou à la littérature (les femmes voilée de Pierre Loti) ou à la peinture...

Quant aux travaux de Cusin-Berche (1998, et dans 2003 à paraître), qui analysent les discours diffusés dans l'entreprise EDF à partir de 1988 au nom du « management stratégique intégré », ils montrent bien comment le remplacement des termes *directeur* par *manager, usager* par *client, agent* par *acteur*, ainsi que l'arrivée (puis l'abandon) de *décideur* contribuent à mettre en place une représentation différente des rôles assignés aux individus dans l'entreprise. Il ne s'agit pas d'un simple changement d'étiquettes...

Il reste que le point de vue lexicologique adopté dans ces travaux vise à privilégier les modifications de micro-systèmes relationnels et tend à s'attacher aux résultats plutôt qu'aux processus de l'acte de dénomination. Sortant les mots de leurs contextes pour mieux étudier les relations sémantiques qui les relie, il les détache de l'ordre du texte et de leurs conditions de production, « ratant ainsi l'hétérogénéité » (pour reprendre l'expression de Courtine et Marandin 1981) et même la désignation, au sens où la définissait déjà le

Dictionnaire de linguistique (Larousse 1973) : « on appelle désignation le fait qu'un signe renvoie à un objet, à un procès, à une qualité, etc. de la réalité extra-linguistique telle qu'elle est structurée par les formations idéologiques (culture, expérience...) d'un groupe humain donné ». Dans l'ex. 8 ci-après, le nom propre peut servir de « vocable initial » mais le paradigme constitué ici des différentes désignations ne devient pertinent que par les discours autres qu'il inscrit dans chacune des désignations : les discours produits à chacune des étapes antérieures (avec *coupable idéal*, *préssumé terroriste*, *innocenté*, *accusé à tort*, *faux terroriste*) et les discours transverses inscrits dans les désignations elles-mêmes (*le bagagiste de Roissy*, *terroriste*) :

8. ■ « **Abderazak Besseghir** »
- **Le faux terroriste** parle [titres à la une]
Une machination contre **Abderazak Besseghir**.
« Je n'ai aucune haine. Qu'ils m'oublient », lance **le bagagiste** à sa belle-famille.
Roissy : **le bagagiste innocenté** [titres, page suivante + photo]
Besseghir avait tout du coupable idéal.
[*le Journal du Dimanche*, 12 janvier 2003]
 - **Bagagiste de Roissy** Les coulisses du complot
Comment a été élaboré l'incroyable complot contre **le bagagiste de Roissy**, accusé à tort d'être **un terroriste** ?
[*Le Parisien*, 13 février 2003, la une]
 - Les infortunes D'**ABDERREZAK**
Abderrezak Besseghir à sa sortie de prison, à Fleury-Mérogis avec sa mère et son fils, vendredi 10 janvier [légende de photo]
Comment **un bagagiste de 26 ans** a été arrêté, dénoncé, soupçonné [...] **Présumé terroriste**
[*Le Monde*, 18 février 2002, Horizons, titres et légende, article pleine page]

Arrivée à ce stade de la réflexion, d'autres questions surgissent, en particulier celles des données sur lesquelles on travaille, données construites ou données recueillies, genres de discours et domaines de référence, objets familiers ou objets fabriqués et objets nouveaux : est-ce le choix des données qui induit les conceptions théoriques ? Ou bien les choix théoriques qui influent sur le choix des

données ? Problème majeur du « jeune chercheur », non résolu par les « vieux chercheurs » : quelles interactions « penser » entre le corpus de travail, l'objet de recherche et les choix théoriques ? Mais d'abord qu'en est-il pour le locuteur ordinaire en situation ?

1.2. Du côté des locuteurs ordinaires

Prendre la parole, pour un locuteur ordinaire « situé », c'est « représenter » quelque chose à/pour quelqu'un, c'est donc représenter et communiquer tout à la fois.

Représenter verbalement quelque chose ou quelqu'un suppose de mettre en œuvre une opération cognitivo-langagière, qui consiste à renvoyer par des mots à une entité, une chose ou une personne. Dans la linéarité de la parole, il s'agit d'abord de poser un objet, de dire en quelque sorte de quoi on va parler, de quoi on veut parler ; or, poser un objet dans la matérialité de l'énoncé, cela relève également de la mise en texte et de la mise en discours. Car cette opération est forcément articulée, simultanément et chronologiquement, à d'autres, à des opérations de prédication et d'énonciation, qui sont des prises de position, des points de vue sur l'objet ; ce qui fait glisser l'énoncé, au-delà de l'objet posé, vers des actes de description, de caractérisation et d'appréciation. Or, si on nomme *pour l'autre*, en nommant, on donne également une image de soi : ***on se montre***.

Et si, pour poser un objet dans son énoncé, le locuteur dispose d'un stock de mots qu'il a emmagasiné en mémoire, cela présuppose que l'interlocuteur dispose d'un stock de mots disponibles « comparable ». Mais les mots que les interlocuteurs ont stockés ne sont pas mémorisés sous la forme des entrées du dictionnaire, avec leurs définitions et la connaissance de leurs actes de baptême. Ils le sont au travers des situations et des contextes dans lesquels on les a déjà rencontrés. Ce qui nous renvoie à la conception du mot et de l'énoncé de Bakhtine, à savoir que les mots sont toujours « habités » de discours autres, et des lieux de rencontres de discours différents...

L'observation de données empiriques permet de suivre les différents cheminements des locuteurs, selon leur position dans l'interaction (les relations avec l'interlocuteur), au travers des traces formelles de leur activité de nomination, au travers des différentes inter-

rogations qu'ils se posent, des difficultés manifestes qu'ils ont à trouver le mot « juste », lorsque le mot « ne va pas de soi », preuve que le lien référentiel entre le signe et la chose n'est pas si transparent, si évident que certains le pensent... :

9. — Alors, vous voyez, ce qui manque à ce texte, c'est peut-être une mise en ordre des problèmes. Le problème d'inventaire des, des, **de c'qu'il [Butor] appelle les indices de spatialité évocatoire**, c'est une chose / Le problème du « comment c'est vu », du « comment c'est mis en scène », donc *les problèmes de // j'sais pas comment appeler ça*, de, de, d'optique. **Appelons ça** des problèmes d'optique. **Il n'emploie pas le mot**, hein, *des problèmes d'optique* que pose / l'arrangement / des objets dans l'espace, c'est un deuxième problème qu'il accroche un p'tit peu trop vite à la locomotive / ça peut faire des thèses de différent niveau [...]

[Séminaire de DEA, sémiotique littéraire, Paris 3, corpus de Roland Pollino]

10. — A : [...] donc ça me (.) pose problème / compte tenu aussi de : (.) **de la durée: de la lon- comment ça s'appelle oui de la (.) du délai d'incubation** de la maladie / (.) euh qui est de : enfin moi j'ai entendu parler de dix ans / donc euh

- 10'. — A : [aspiration] maintenant les:::: les les semences ne germent qu'une fois donc (.) **elles peuvent pas germer une seconde fois** donc elles peuvent pas (.) **être ré-utilisées** / elles peuvent pas être (2') **re:: replantées** ou re:: replantées **comment on appelle ça** re réensemencées (.) donc

[Corpus Claudel/Doury/Moirand, Colloque sur « L'explication », novembre 2001, Paris]

11. ■ — on n'a pas encore l'expérience de ce que ça peut donner / (.) entre les organes:: **comment: comment on dit déjà /** ben c'est vrai que c'est (.) **les: les: trucs euh modifiés** là euh génétiquement modifiés pour beaucoup de gens c'est pas : c'est pas évident hein c'est pas::

■ — qu'est-ce que tu en penses toi des OGM franchement (.) **cette nourriture américaine** qu'est-ce que tu en penses

[Corpus Claudel/Doury, cité dans Beacco et al., 2002]

12. ET : Vous savez qui vous me rappelez ?

DB : Peu m'importe, peu m'importe

ET : Lord Kelvin qui [...] disait « l'aviation n'existe pas, on ne pourra jamais voler parce que le métal est plus lourd que l'air » ; voilà ce que vous me rappelez

DB : Nous sommes au xx^e siècle, non non non non rien à voir, **c'est un amalgame. C'est un amalgame, vous faites des amalgames** extrêmement savants et **ces amalgames** je veux les dénoncer parce que ça c'est scandaleux

[Duel sur la Cinq sur l'astrologie, 6 juin 1988. Corpus de Marianne Doury, à paraître 2003]

Ainsi, dans l'ex. 9, si l'on trouve des traces formelles d'hésitation dans la recherche d'une dénomination, il s'agit là d'une sorte de jeu interactionnel de la part d'un locuteur qui est en position « haute » (professeur des universités) mais qui se montre en train de chercher le mot qui convient (il s'agit d'un cours de formation à la recherche) — *je ne sais pas comment appeler ça* — et qui invite de futurs chercheurs à participer au débat — *appelons ça* (il dira plus loin *j'prends l'exemple au hasard vous trouverez sans doute mieux*). Dans les ex. 10 et 11, il s'agit d'entretiens ou de discussions dans lesquelles des locuteurs ordinaires sont invités à dire ce qu'ils pensent des problèmes de l'alimentation actuelle : ils sont mis dans la position d'essayer de verbaliser leur point de vue à propos d'objets dont ils ont entendu parler (par les médias, en particulier) mais dont ils n'ont peut-être jamais encore parlé eux-mêmes, ce qui explique les tâtonnements pour trouver les mots, les reformulations, les hésitations prosodiques et lexicales, les traces formellement exprimées de la difficulté à nommer — *comment on appelle ça, comment ça s'appelle, comment on dit déjà*. Alors que dans l'ex. 12, le locuteur ne prend pas de gants pour désigner le dire de l'autre en l'accusant de faire des amalgames, sans aucune hésitation, *c'est un amalgame* constituant de fait une désignation métalinguistique fréquente pour disqualifier le dire de l'autre dans les débats médiatiques (voir Doury 2003, à paraître).

Face à ces exemples de l'activité de nomination des locuteurs, certains chercheurs pensent que « l'acte de nommer » doit être saisi, non pas au travers des désignations et de leurs relations sémantiques

(comme on l'a vu en 1.1), mais à partir de l'observation des activités discursives (et donc cognitives, métadiscursives) des acteurs en situation. Ce qui déplace quelque peu l'objet d'étude : ce ne sont plus les dénominations que l'on étudie en tant que telles, mais la façon dont les locuteurs construisent, nomment, transforment et reformulent *l'objet de discours*, notion empruntée à la logique naturelle (Grize 1996, par exemple) et revisitée par l'analyse du discours :

Dans le cadre de la logique naturelle, le terme désigne des entités à la fois logiques et sémiologiques actualisées dans les textes par des expressions nominales et qui, en fonction du caractère dynamique de la schématisation, sont susceptibles d'être reformulées, enrichies ou simplifiées, au fil du discours. [...] La logique naturelle propose de l'objet de discours une vision dynamique par opposition au caractère statique de l'objet de la logique formelle, et, pour rendre compte de la malléabilité et de la plasticité de cet objet, elle propose de le représenter sous la forme d'une classe-objet aux propriétés particulières, non pas sur le modèle des classes distributionnelles, mais sur celui des classes méréologiques développées par le mathématicien polonais Lesniewski, dans le cadre d'une théorie axiomatique du rapport des parties au tout. Ainsi la classe-objet est conçue de telle façon qu'elle accueille non seulement l'objet initialement inscrit dans le discours, mais également tout ingrédient de cet objet. Mais, comme le souligne F. Sitri, si la classe-objet « permet de rendre compte de la souplesse du travail des objets dans le discours » (1998 : 55) et « si la représentation qui en est donnée sous la forme d'une classe méréologique permet de penser l'hétérogénéité de cet objet, puisque les relations entre les éléments y sont plus souples que le fait de posséder une propriété commune, qui définit la classe distributionnelle » (*ibid.* : 64), le modèle proposé se heurte à un certain nombre de difficultés qui tournent autour du statut accordé à la langue et au peu de place assigné aux formes. C'est pourquoi elle retravaille la notion dans un projet théorique *qui s'inscrit dans l'analyse du discours française*, et propose de s'appuyer sur des marques formelles identifiables pour repérer les points de surgissement des objets de discours ainsi que leurs transformations au fil du discours. [Moirand dans Charaudeau et Maingueneau 2002 : 406-407]

2. De la construction de l'objet de discours à l'inscription de l'interdiscours

Prendre en compte l'activité nominative ou désignative des locuteurs, c'est assigner un rôle fondamental à la linéarité de la parole, donc à la co-référentialité et à l'intratextualité, voire à l'interdiscursivité, qu'il s'agisse de textes dialogaux ou monologiques.

La présentation des *Cahiers de praxématique* sur la « linguistique de la dénomination » (Bosredon, Tamba et Petit 2001 : 6) assimile un peu rapidement, à mon sens, (en les opposant aux travaux de « la borne 1 où l'on voit qu'elles [les dénominations] n'existent pas sans un acte de baptême préalable ») des conceptions discursives aussi différentes que celles de Constantin de Chanay et de Siblot (dans le même numéro) à « la borne 2 où l'on constate que les dénominations n'existent pas sans qu'il y ait en même temps quelqu'un qui énonce quelque chose ». Car le dialogisme (dans la dimension théorique de Bakhtine), très présent chez le second, est en effet quasiment absent des approches ethnométhodologiques auxquelles se réfère le premier. Celles-ci me semblent réduire l'hétérogénéité à l'altérité de la dénomination telle qu'elle surgit dans l'interaction, et cela n'est pas dû aux types de données recueillies, mais aux positionnements théoriques adoptés. Je prendrai ici deux exemples, empruntés à des thèses de doctorat : celle de Mondada (1994) et celle de Sitri (1998).

2.1. Nommer est une construction discursive qui s'élabore au fil du texte ou de l'interaction

Saisir les activités cognitivo-langagières des acteurs en situation, tel est le parti-pris des ethnométhodologues :

Les catégories et les objets de discours par lesquels les sujets saisissent le monde ne sont ni pré-existants ni donnés mais s'élaborent au fil de leurs activités en se transformant selon les contextes. Dans ce sens, catégories et objets de discours sont marqués par une instabilité constitutive, observable à travers des opérations cognitives ancrées dans des pratiques, des activités verbales et non verbales, des négociations dans l'interaction. (Mondada et Dubois 1995 : 273)

C'est ainsi que, prenant comme corpus de thèse des relations de récits de voyage en Italie, écrits en français au XVIII^e et au XIX^e siècle, Mondada (1994 : 412) s'intéresse « aux processus de *référenciation* plutôt qu'à la référence elle-même », et donc à la façon « dont l'acte de référence est construit et [...] pensé » dans un discours. Ce qu'elle étudie ici, c'est l'activité métadiscursive des locuteurs, qui manifestent, au fil des textes, toutes sortes de variations : sociolectales, normatives, intersubjectives, culturelles...

Si « l'acte de nommer est un acte social » par lequel le voyageur-scripteur « se trouve constamment confronté à l'autre, qu'il soit un compatriote aux vues différentes, un voyageur concurrent, un indigène » (*ibid.* : 413), tout cela se repère à des formes, qui sont autant de traces de cette activité de nomination, comme on peut l'entrevoir dans l'ex. 13 :

13. ■ De Castelloro, on arrive à *Sanguinetto*. C'est un endroit assez grand ; **on peut l'appeler un gros bourg**.
- Il se trouve sur ce sommet **une espèce de fort ou plutôt de vieux château** dont on a conservé le parapet à moitié hauteur ; il sert de citadelle (1)
- (1) Le Castello
- [La ville] possède *une crique* qui sert de refuge à des barques de pêcheurs ; c'est là **ce qu'on appelle son port**
- Sans *port* (car **on ne peut donner ce nom à une crique** fermée par un mauvais môle).
- *En Italie*, le superlatif est habituellement employé lorsqu'il s'agit de beaux-arts [...] Très souvent, **ils donnent le nom de palais à des maisons qui ne sont que** communes ou simplement jolies
- Belle végétation ; arbres superbes ; les appartements de *la maison ou du palais*, **puisque'on veut à toute force lui donner ce nom**, sont délabrés
- La ville est partagée par *un sale et méchant filet d'eau*, que **quelques relations libérales honorent du nom de superbe canal**.
- Au haut du Mont-Cenis, *qui est moins une montagne qu'un col entre des montagnes*, on trouve un *étang* **honoré du nom de lac**, quoiqu'il s'agit d'une étendue très médiocre
- [Exemples de Mondada, 1994, troisième partie « Nommer » : 409-469]

Privilégiant alors cette activité de catégorisation, telle qu'elle se déroule au fil du texte, on comprend le choix qui est fait ici de la catégorie de *l'objet de discours*, notion plus malléable et plus dynamique, et moins marquée par le structuralisme, que celle de *paradigme désignationnel* (ci-dessus en 1.1). Le terme initial ou le terme prototypique s'impose comme une « forme », une « gestalt », à l'esprit du locuteur ; et lorsque l'acte d'utilisation du nom pose problème, parce que par exemple la chose perçue ne correspond pas à la représentation que l'on en a, l'objet dont on parle est alors démonté, recomposé, repris dans des opérations de commentaire, d'évaluation et de réfutation... Il en est ainsi du mot *port*, dans l'ex. 13 (énoncés 3 et 4), élément de l'objet « ville du bord de mer », que le voyageur-scripteur remet en cause comme désignation de ce qu'il a vu, parce que ce n'est qu'une *crique qui sert de refuge à des barques de pêcheurs* ou *une crique fermée par un mauvais môle*. Il en est ainsi du mot *palais, palazzio* en Italie, dans l'ex. 13 (énoncés 5 et 6) que l'on donne, dit le scripteur, à ce qui, pour lui, ne sont que des maisons *qui ne sont que communes ou simplement jolies*.

Mais, au fil de ces récits de voyage, lorsque le locuteur ne ratifie pas la dénomination de l'autre (voir dans l'ex. 13 : *ils donnent le nom de, puisqu'on veut à toute force lui donner ce nom, quelques relations libérales honorent du nom de...*), c'est la dimension de *l'altérité* qui est ainsi mise au jour : le contact avec une autre langue, avec la langue et la culture de l'autre, avec d'autres points de vue. Et si Mondada parle à ce propos de « dimension dialogique » (*ibid.* : 445), ce n'est vraisemblablement pas au sens du dialogisme de Bakhtine (qui n'est d'ailleurs pas cité en bibliographie).

On comprend alors l'évolution de Mondada vers l'étude d'interactions verbales dans lesquelles les stratégies de désignation sont co-construites par les interlocuteurs et vers l'étude des représentations à partir des activités descriptives, que « les interactants accomplissent en collaboration » (Mondada 1998, 1999) :

14. E : c'est le centre-ville /
 G : **ouais c'est le centre-ville** alors \
 E : pour vous vous avez l'impression d'être au centre-ville /
 G : **ah oui tout à fait** alors tout à fait hein \
 E : mhm mhm
 G : et puis je crois qu'il y a pas un autre quartier plus / mieux que ça donc\
 E : [mhm mhm

résistant lui-même, et qui ne sont pas les mêmes pour des Russes, des Français de plus de soixante ans ou de jeunes adolescents, des représentations qui se sont construites à travers l'histoire et qui fonctionnent comme autant de points de vue et de prises de positions conscientes ou non. Si le social est posé comme un élément du contexte de l'interaction, dans « l'accomplissement collectif d'un énoncé collaboratif », dans « la construction de la relation à l'autre » (Mondada 1998 : 32), il reste cantonné, il me semble, à *l'instance de l'interaction*, ainsi qu'à ses manifestations *intradiscursives*.

2.2. Lorsque « nommer » devient un lieu d'émergence de l'interdiscours

Le corpus de thèse de Sitri est constitué de situations plurilogales orales, plus précisément des situations trilogales, qui mettent en présence devant un tiers, président de séance ou médiateur, deux discours différents. Il s'agit soit de réunions de « régulation » revenant à intervalles réguliers (comités d'entreprise, conseils d'administration) soit de réunions de « négociation » intervenant de manière occasionnelle (commission de conciliation entre locataires et propriétaires par exemple).

Mais d'emblée, Sitri se situe dans un cadre théorique différent de celui de Mondada : dans la perspective du *discours*, tel que l'a théorisé Pêcheux (Maldidier 1990, par exemple). Elle cherche dans le déroulement même de l'interaction les points d'émergence de l'interdiscours ou de la mémoire discursive. Et si elle s'appuie elle aussi sur la notion d'objet de discours, c'est avec l'ambition de construire *un modèle d'objet de discours dialogique* (dans le sens de Bakhtine). C'est donc dans la façon de nommer l'objet de discours à un moment X de l'interaction que vient se glisser du discours autre. Travaillé dans le déroulement des interactions, mis au jour au travers de marques formelles de thématization et de reprise (en particulier à l'oral), l'objet de discours est lui-même porteur de traces de *dialogisme interlocutif* ainsi que de *dialogisme interdiscursif* (Bres 1998) : discours construits ailleurs (les pré-construits) ou discours déjà tenus (la mémoire discursive), que l'on peut « saisir » à travers l'opération de nomination de l'objet de discours ou de ses ingrédients. L'instabilité de la nomination n'est pas « vue » ici comme la

trace de négociations pour « l'accomplissement d'un énoncé collectif » (Mondada) mais comme « le surgissement d'un hétérogène discursif, l'émergence d'une mémoire discursive ou l'imposition d'un pré-construit » (Sitri¹).

Lorsque la nomination « ne va pas de soi », le choix des interlocuteurs, leurs jugements et leurs points de vue signalent le poids d'autres discours qui se sont en quelque sorte « empilés » dans les mots qui surgissent au fil de l'énoncé :

15. ■ T : § - en fait e **c'est un dégrai^{ssage} quand même**
 Des -- (h) e : je sais ^{pas}
 T -- **si c'est un dégrai^{ssage} de l'effectif**
 ■ P -- quand quand vous regardez ce qu'on vient de ^{dire}/§ combien seront remplacés <.> on vous a donné les ^{chiffres} on vous a donné les chiffres/c'est c'est s =/ **c'est sûr qu'on dégrai^{ssage}** / puisqu'il y a une différence <.>
 P -- **c'est bien un dégrai^{ssage} <donc e> partielle^{ment}**
 ■ P § -- **c'est une a= c'est une ada= c'est une adapta^{tion}** (h) si il y a si on doit aller beaucoup plus ^{loin} / e compte tenu de de de de de / de coupes qui seraient qui seraient faites e dans nos / dans nos commandes e de l'état et beh je sais pas ce qu'on fe^{ra} mais pour l'instant c'est il y il y a ^{rien}
 ■ P -- et c'est pour ça que **bien que l'on DEgrai^{ssage} si vous voulez prendre ce ce terme-là si vous vou^{lez}** / e on on demande quand même du personnel à droite et à ^{gauche} et c'est comme ça que ça se ^{fait} / **c'est une adaptation une adaptation à droite et à gauche des be^{soins}**
 [Exemple emprunté à Sitri 1998 : 215]

Ainsi, dans l'ex. 15 ci-dessus (il s'agit d'une situation de négociation dans une réunion de comité d'entreprise), à la fin d'une séquence exposant la situation de l'emploi dans l'entreprise, le représentant de la CGT (T) « nomme » l'objet du débat :

T : en fait e c'est un dégrai^{ssage} quand même

et la nomination est dans un premier temps acceptée par P, le directeur de l'usine, avec cependant une restriction *partiellement* :

1. J'emprunte ici deux exemples au chapitre intitulé « Nomination de l'objet de discours et dialogisme interdiscursif », en conservant la transcription d'origine (Sitri 1998 : 204-228).

P : c'est bien un dégrai^{ssage} <donc e> partielle^{ment}

Mais elle est remplacée par une nomination plus neutre et plus technique, *adaptation*, dans l'énoncé du même locuteur, le directeur, qui prend rapidement ses distances avec la nomination proposée par T : *bien que l'on dégraisse si vous voulez prendre ce terme-là si vous voulez*.

Comme le dit Sitri, des enjeux se profilent bien évidemment derrière cette « bataille de mots » : *dégraissage*, proposé à l'origine par un cabinet d'experts pour désigner de nouvelles procédures de licenciement, a été repris et stigmatisé par les syndicats, et donc abandonné par le patronat. Mais le mot circule dans les médias, les discours politiques et économiques, à travers différentes communautés discursives¹ et dans différents domaines. Or désigner une mesure de réduction d'effectifs par le terme *dégraisser* ou *dégraissage* construit de fait une certaine représentation de la réalité ; cela fait appel à tout un arrière-fond discursif de discours syndicaux, politiques, médiatiques... qui se sont accumulés au fil du temps, et qui constitue, pour Sitri, le « double-fond » social et historique propre à toute dénomination : la vie d'un mot, « c'est son passage d'un locuteur à un autre, d'un contexte à un autre, d'une collectivité sociale, d'une génération à une autre. Et le mot n'oublie jamais son trajet » (Bakhtine 1963-1970 : 263).

Dans l'ex. 16 ci-dessous, la juxtaposition de plusieurs termes pour désigner le même objet laisse également apparaître le surgissement de l'interdiscours dans le processus de nomination. Il s'agit dans une association d'éducation populaire d'une réunion au cours de laquelle le débat tourne autour d'une lettre envoyée par le bureau départemental à une antenne locale, un objet concret donc, qui devient « l'objet de discours » qui se déploie au fil de l'interaction :

16. ■ - - moi je sais pas e / j'aurais envie de dire en tant que : vieux militant [...] / °vingt ans° / que: personnellement j'ai absolument pas compris la signification / **de cette lettre de sept^{embre}** // et [...]

1. Un ministre de l'éducation nationale parlera de la nécessité de « dégraisser le mammouth » à propos de son ministère (voir la suite ci-après, l'ex. 23).

- et que: **ce procédé** e **le procédé utilisé** nous a paru complètement e e archaïque anachronique à la limite de la: (h) e: à la limite de la: (ff) je dirais de la rai_{son} [...] :
 - mais il nous serait pas venu à l'idée d'envoyer **une** lettre / **de dénoncia_{tion}** / [...]
 - et que e finalement e <ce> la manière de fonctionn^{er} dans un mouvement comme le nôtre / est le combat le débat le débat la : la discussion l'échange le: (h) les interroga^{tions} (h) mais certainement pas **le centralisme démocratique** / qui : est en train de s'écrouler partout / et qui: e dans le cas précis est / en plus déri_{soire} [...]
 - qu'est-ce que ça veut DIRE que:: qu'un: qu'un qu'un **diktat** di^{sant} e vous êtes vous êtes gelés e vous e (h) vous n'avez plus le la^{bel} e qu'est-ce que ça veut dire enfin ça (h) c' = c' = c'est complètement e déconcert = sinon déconcert^{ant} mais inadmi^{ssible} (h) [...]
 - on a l'impression effectivement que vous avez décidé de : de nous igno^{rer} de nous mépri^{ser} même pas de répondre (h) à une lettre que nous vous demandions (h) par rapport à cette <re> à cette de = **à cette accusation** grave que vous nous faites sans preuve [...]
 - et que / dans tout ét = en toute hypothèse **l'argument d'autori_{té}** / qui consiste à dire nous sommes le département vous êtes local donc on (h) on a forcément raison par rapport à vous / est absolument Inaccep^{table}
 - tu la relis **cette** lettre / mais qu'est-ce que c'est ça si c'est qu'**argument d'autorité et juri_{dique} / de type stalinien je dirais** même
- [exemple emprunté à Sitri 1998 : 216-217]

Alors qu'une des parties des membres de la réunion se contente de la dénomination « lettre », celle-ci est reprise, tout au long de la séquence par un même locuteur, appartenant à l'autre partie, dans une suite de reformulations qui glissent peu à peu vers de l'appréciation :

cette lettre, ce procédé, une lettre de dénonciation,
diktat, accusation, argument d'autorité, de style stalinien

Les reprises référant à l'objet (*la lettre*) renvoient par métonymie à son contenu (*diktat, argument d'autorité*), au fait de l'avoir envoyée (procédé), au mode de fonctionnement de l'association (*centralisme démocratique*). Mais cette série est également construite

autour du trait sémantique de pratique autoritaire, présent dans *diktat* et dans *argument d'autorité*, qui sont autant de traces d'un discours anti-communiste (plus loin dans le débat surgit le mot « apparatchiks »). Ce que révèlent les mots, c'est davantage un conflit d'ordre politique qu'un problème de fonctionnement de l'association, conclut Sitri.

Ce que l'on retiendra ici, c'est que la position adoptée par Sitri vise à traquer la dimension interdiscursive des nominations, par delà leur dimension interactionnelle/interlocutive, et qu'il s'agit de rechercher ce qui est inscrit dans le mot lui-même plutôt que ce qui est stratégie des locuteurs, collaboration ou coopération. C'est que ce qui est inscrit dans les mots dépasse souvent la conscience que les énonciateurs en ont : les conflits sont transportés par les mots, à l'insu souvent des énonciateurs qui les emploient. On comprend mieux dès lors ce que peut être un « dialogisme de la nomination ».

La position adoptée par Sitri s'avère assez différente de celle de Mondada, dans l'objet même de la recherche, comme dans les options théoriques adoptées. Et, comme on peut l'entrevoir ici, analyser des interactions n'implique pas forcément des approches strictement conversationnalistes ou ethnométhodologistes de la nomination. Car, dans la linéarité du fil de l'énoncé, quels que soient les genres étudiés, y compris les genres oraux et dialogaux, l'observation de phénomènes liés à la nomination fait émerger une épaisseur dialogique faite de discours autres, qui se situe bien au-delà de ce qu'on appelle l'« histoire conversationnelle », à savoir dans l'inscription de domaines de mémoire à court et à long termes, comme j'ai tenté de le montrer ailleurs à propos des textes des médias, et que je résumerai brièvement ici.

3. Les noms comme lieu d'inscription de domaines de mémoire

Lorsqu'on analyse des documents médiatiques, on est confronté aux formes *montrées* du dialogisme : les guillemets de citation dans la presse écrite ou l'insertion de bouts d'interviews dans la presse orale participent de la fonction de crédibilité des médias. Mais le mode de négociation entre *hétérogénéité montrée* et *hétérogénéité constitutive* se manifeste également au travers de « mots », lorsque

ceux-ci surgissent, sans marque apparente de « dialogicité », dans les genres à énonciation subjectivée, qui fonctionnent à coups d'allusions plutôt que de citations (dans les titres, les dessins de presse, les éditoriaux, les commentaires, les chroniques...), ou lorsqu'on observe le passage de la monstration d'une expression nominale apparue entre guillemets à son appropriation par des énonciateurs présents ou cités, qui l'utilisent sans guillemets. D'où l'intérêt que l'on peut porter à la traçabilité des nominations au fil du temps (Moirand 2001, 2003a, b, c, d).

3.1. Le dialogisme des mots

S'interroger sur la circulation des mots et des expressions nominales d'un genre à un autre, d'un événement à un autre, d'un média à un autre, c'est forcément s'interroger sur la façon dont ils voyagent d'une communauté à une autre ; et c'est par conséquent s'inscrire, d'une certaine manière, dans la ligne de l'analyse du discours française. Ce qui invite à relire l'article fondateur de Haroche, Henry et Pêcheux 1971 (repris dans Maldidier 1990 : 148) :

Il ne s'agit pas seulement de la nature des mots employés mais aussi (et surtout) des constructions dans lesquelles ils se combinent [...] les mots changent de sens selon les positions tenues par ceux qui les emploient ; on peut préciser maintenant : les mots « changent de sens » en passant d'une formation discursive à une autre.

Cependant, partir des mots et des nominations avec la conception bakhtinienne du dialogisme me paraît opérer un « déplacement » de l'objet de recherche par rapport aux positions originelles de l'ADF. Si, comme le dit Bakhtine (1963-1970 : 263), « tout membre d'une collectivité parlante ne trouve pas des mots neutres libres des appréciations ou des orientations d'autrui, mais des mots habités par des voix autres. Il les reçoit par la voix d'autrui, emplit de la voix d'autrui » et que « tout mot de son propre texte provient d'un autre contexte, déjà marqué de l'interprétation d'autrui », on pose alors que c'est le mot lui-même qui est « habité » de discours autres et on se recentre sur les expressions nominales elles-mêmes plutôt que sur les énonciateurs ou les formations discursives. On pose que les mots ont une « mémoire ».

Si emprunt à l'ADF il y a pour moi, c'est plutôt à Courtine (1981 : 52), dans sa manière de retravailler l'interdiscours en terme de mémoire discursive. Mais à la différence de Courtine (et d'autres), je n'ai pas voulu poser *a priori* qu'il y a une formation discursive médiatique, comme il y a pour lui un discours communiste ou le discours des chrétiens (voir Moirand 2003c) : ce sont donc les mots tels qu'ils surgissent ou disparaissent, avec ce qu'ils charrient au fil de leurs voyages dans le temps et l'espace, envisagés dans leur diversité et leur complexité discursive, qui sont au centre des analyses que je vais ici évoquer à des fins de questionnement sur les relations entre nomination et dialogisme.

En prenant comme objet d'étude non pas des discours tenus par des formations discursives ou des communautés langagières mais des *moments discursifs* médiatiques, on voit en effet surgir des mots ou des expressions qui finissent par « nommer » ces événements et servent ainsi de rappel mémoriel : par exemple *le 11 septembre, après le 11 septembre, depuis le 11 septembre*, dont tout le monde sait qu'il ne s'agit pas seulement d'une date (même si l'on ne sait pas à quoi exactement l'expression renvoie pour chacun d'entre nous) ; mais on voit surgir également des mots qui nomment les acteurs des événements (voir « la vieille Europe », qui a surgi récemment pour désigner les gouvernements qui s'étaient prononcés contre la guerre en Irak) ou bien qui nomment et qualifient leurs actes ou leurs actions ainsi que leurs actes de parole ou leurs dire.

3.2. Ce que les mots-événements transportent

Ainsi certaines désignations finissent-elles par fonctionner comme des dénominations partagées, ce que confirme d'ailleurs la présence du déterminant défini :

- 17 ■ — Bruxelles n'a pas tiré les leçons de **la vache folle**
 — L'Europe réagit plus vite à l'uranium appauvri qu'à **la vache folle**
 ■ le sang, le sang contaminé, la vache folle britannique, Bhopal, Tchernobyl, le prion,
 le poulet à la dioxine, le poulet belge, la dioxine belge, la maladie du charbon

Dans l'ex. 17, *la vache folle*, ici sans guillemets, ne renvoie pas à « un animal qui aurait un comportement anormal », sens premier de *mad cow* traduit par *vache folle*, mais à l'événement, l'affaire, la crise, telle qu'on l'a désignée dans les médias français. Il en est ainsi de noms propres comme *Bhopal* ou *Tchernobyl*, qui ne renvoient pas aux villes du même nom mais aux catastrophes qui s'y sont produites et à leurs conséquences, et de la série des désignations des événements scientifico-politiques que l'on a suivis au fil des médias : *le sang contaminé*, *la vache folle*, *le poulet à la dioxine*, etc. : autant de « mot-événements » qui transportent avec eux les sens dont ils se colorent au fil du temps.

Ainsi les mots qui, par habitude associative, renvoient à un événement servent également de déclencheur mémoriel de ce qu'on sait, de ce qu'on a entendu, de ce qu'on a retenu de cet événement. C'est pourquoi ils permettent de tisser des liens entre certains de ces événements, lorsqu'ils surgissent dans des structures de comparaison ou d'analogie ou de chronologie, qui inscrivent de la temporalité, ou lorsque, par exemple, le sème de la folie (des vaches) est exporté vers d'autres objets de désignation (ex. 18) :

18. — De Tchernobyl au sida en passant par le sang contaminé...
 — Après la vache folle et le plomb dans l'eau sans parler dans un autre domaine, du sang contaminé...
 — Alerte au soja fou

Mais, à côté de ces nominations d'événements, certains mots inscrivent sémantiquement en eux-mêmes la présence de deux camps adverses. Il en est ainsi de la métaphore de la guerre, qui s'est développée dans les médias à propos des pro-OGM et des anti-OGM, de leurs actes et de leurs dires :

19. OGM : la résistance s'organise [Titre de la une, *le Monde*, 02-09-99]
 OGM, la guerre planétaire [Titre de la une, *Libération*, 21-09-1999]
 La bataille des OGM est relancée [Titre de la une, *le Monde*, 23-08-2001]
 Croisade anti-maïs transgénique dans la Drôme [Titre de la une, *le Monde*, 27-08-2001]
 Ce qu'il faut savoir pour comprendre la bataille des OGM [Titre, *le Monde*, 07-09-2001]

Si le mot *croisade*, qui apparaît fin août 2001 (ex. 19), n'a pas paru « habité » de la même façon que quinze jours plus tard dans la bouche de Georges Bush... après le 11 septembre (les sens qu'il a finalement « retrouvés » à cette occasion lui sont restés depuis), les désignations *guerre*, *résistance*, *bataille*, *croisade* contiennent toutes en elles-mêmes la présence de positions antagonistes. Et si les mots ne s'y prêtent pas eux-mêmes, il suffit parfois de relier deux noms par un 'ou' pour que l'alternative ainsi posée manifeste à travers les mots deux argumentations opposées : *L'OGM ou la faim ?* [*Libération*, 13-10-2001].

3.3. Les mots, l'histoire et la mémoire

Au-delà de la nomination des événements, nommer ou caractériser les acteurs de ces événements ou leurs actes consiste souvent à utiliser des mots chargés d'une mémoire qui renvoie non seulement à l'histoire récente mais également à l'histoire à long terme, que l'énonciateur en ait ou non conscience :

20. Croisade anti-maïs transgénique dans la Drôme La moisson sauvage [titre p. 1]
 [...] Dans un communiqué, hier, Monsanto parle d'actes de « *délinquance publique* ». Leurs organisations professionnelles (CFS, GNIS, UIPP) dénoncent des actes « *hors la loi* » commis par des « *acti-vistes* » qui risquent de provoquer une fuite de la « *recherche française à l'étranger* ». [...] [*Libération*, 27 août 2001, p. 2]

■ Les producteurs d'OGM défendent leur droit à la recherche [titre]

« *TERRORISTES* », « *obscurantisme* », « *démarche totalitaire* ». Les mots n'étaient pas assez durs, sous la plume du directeur général du groupe Limagrain, pour condamner les destructions de trois parcelles de maïs transgénique, la semaine dernière, dans le sud de la Drôme (*le Monde* du 16 août). [...] [*le Monde*, 25 août 2001, article central, p. 12]

- Ministre de la Recherche/Roger-Gérard Schwartzberg n'a pas hésité cet été à parler d'« *obscurantisme* » et d'« *irrationallisme* » pour commenter les arrachages de plants transgéniques [*Libération*, Sciences, 07-09-2001]

- « C'est un **comportement d'anarchistes**, affirme le chercheur lyonnais (C.N.R.S. et Inra) Christian Dumas [...] » [*Le Parisien*, 08-09-2001]

Ainsi la destruction des cultures transgéniques, effectuée fin août 2001 par José Bové et la confédération paysanne, a-t-elle déclenché une volée de désignations soit des actes soit des acteurs de cet événement (somme toute mineur si on le compare à la destruction des tours de New York quelques jours plus tard), chacune rappelant des époques, des faits, des événements anciens, de la part d'énonciateurs appartenant à des communautés langagières diverses (semenciers, scientifiques, politiques, représentants des multinationales, etc.) :

anarchistes, terroristes, activistes
actes hors la loi, actes de délinquance publique, obscurantisme, irrationnalisme, démarche totalitaire

Mais, au-delà de ce que chaque énonciateur y met, est-il inscrit la même chose dans *activiste* et *anarchiste*? dans *obscurantisme* et *démarche totalitaire*? Le retour au dictionnaire montre qu'il est permis d'en douter¹...

Si l'on continue à suivre cet événement, on voit par ailleurs que *vandale* prend la suite de ces désignations, dans un article du 4 septembre 2001, dans lequel les actes de la Confédération paysanne sont désignés cette fois comme *des actes de vandalisme* (au sens de *l'Abbé Grégoire*) :

21. Les OGM et les nouveaux vandales [extraits]

À l'instar d'Attila, José Bové a décidé qu'aucun OGM ne repousserait sous son pied. Ces actes, annoncés, semblent jusqu'à présent commis en toute impunité.

1. Activisme : doctrine qui prône le recours à l'action violente pour faire triompher une idée politique ; Anarchisme : doctrine qui prône la suppression de l'État ; Obscurantisme : hostilité systématique au progrès de la civilisation, des « lumières » ; Terrorisme :

- Nom donné, dans la période qui suivit sa chute, au système de gouvernement de la Terreur.
- Usage systématique de la violence (attentats, destructions, prises d'otages, etc.) auquel recourent certaines organisations politiques pour favoriser leurs desseins. [*Dictionnaire de notre temps*, Hachette, 1991]

Ils sont pourtant d'une exceptionnelle gravité. [...] Ils touchent au fondement même de notre République, dans le rapport à la science qui s'est construit au moment de la Révolution, pacte renouvelé sous la III^e République avec l'affirmation du principe de laïcité.

Ces actes de destruction d'OGM sont des actes de vandalisme, au sens même où l'Abbé Grégoire a pu inventer le mot pendant la période la plus glacée du terrorisme révolutionnaire.

José Bové s'attaque aux essais d'OGM avec la même volonté que les « *vandales* » **qui, sous la Terreur, détruisaient, brûlaient, saccageaient, profanaient** les « *monuments des arts et des sciences* » [...]

[François Ewald et Dominique Lecourt, *le Monde*, 04-09-2001, p. 1 et 15]

Mais le recours au dictionnaire nous donne une autre représentation du mot *vandale*, selon qu'il a ou non une majuscule — et on ne sait laquelle le lecteur inscrira finalement dans le mot (ou s'il en inscrira une autre...) :

vandale. Personne qui détruit, qui détériore par ignorance, bêtise ou maladresse

Vandales. Groupement de peuples germaniques qui se fixèrent entre la Vistule et l'Oder au III^e siècle apr. J.-C. et que des migrations entraînèrent au bord du Danube à la fin du IV^e siècle. Mêlés à d'autres peuples, ils participèrent au passage du Rhin (406) et à l'invasion de la Gaule, et, dès 409, pénétrèrent en Espagne [...]

[*Dictionnaire de notre temps*, Hachette, Paris]

Et, répondant à cet article quelques mois plus tard dans un autre quotidien, un scientifique reprend pour le stigmatiser le mot *vandale* dans sa dérivation en « isme » (qui rappelle *obscurantisme*, *anarchisme*, etc.) en le flanquant de l'adjectif *libéral*, qualifiant alors d'*amalgame* le rapprochement fait par les auteurs du *Monde* entre les actes d'Attac et de la Confédération paysanne avec ceux de la Terreur sous la Révolution :

22. Les OGM, un vandalisme libéral

La décision prise, et appliquée par plusieurs associations, de détruire systématiquement les plantations d'organismes génétiquement modifiés (OGM) a donné un nouveau tour au débat sur les OGM.[...]

Il s'agirait alors d'un crime de lèse-science, commis par **de « nouveaux vandales »** que dénoncent François Ewald et Dominique Lecourt (*le Monde*, 4 septembre). [...]

Ainsi, au mépris de l'opinion publique, les jeux sont faits, sous la pression de quelques puissants lobbies défendus par une poignée de chercheurs, eux-mêmes relayés par un quarteron d'intellectuels souvent abusés par les discours triomphalistes de la technoscience. Et ce sont ces derniers **qui amalgament les actes de la Confédération paysanne et d'Attac avec ceux de la Terreur révolutionnaire**, par une confusion qui, fait remarquable, ne se réclame pas de la démocratie mais de la science et de la « liberté de la recherche »

[Rebonds, *Libération* 07-12-2001, article de Jacques Testart]

Or, *vandale* n'a pas fini de circuler... Un an plus tard, la désignation réapparaît par exemple dans les paroles d'un scientifique, ancien ministre interrogé à la télévision¹, toujours à propos de José Bové, et qui amalgame alors les Vandales non pas à la Terreur mais au Far West, ce qui est ainsi rapporté par *le Canard enchaîné* :

23. La vision, à « Campus », chez Guillaume Durand, jeudi, de deux vedettes actuelles des shows médiatiques, les anciens ministres **Claude Allègre** et Bernard Kouchner, lancés aux trousses de José Bové condamné à 14 mois de prison ferme, ne manquait pas non plus d'éclat. « *On ne se fait pas justice soi-même ! tonne le dégraisseur de mammouth. On n'est pas au Far-West ! C'est le retour des Vandales !* ». [B. Th., *le Canard enchaîné*, 27-11-2002]

Ainsi peut-on s'interroger sur les différents sens que le mot transporte avec lui, ou sur les sens qu'il a « empilés » en lui au cours du temps et au gré de ses voyages dans les différentes communautés discursives qu'il a traversées. Un scientifique, un historien, un historien des sciences, le représentant d'une multinationale... ont l'impression de lui donner un sens, sans forcément avoir conscience des domaines de mémoire à court et à long termes auxquels il renvoie, et jusqu'à la ministre déléguée à la recherche qui l'emploie sans distance, comme une dénomination désormais partagée, quelques jours plus tard :

1. On remarquera au passage l'allusion à des direns antérieurs du ministre, et qu'on lui retourne tel un boomerang dans la manière de le désigner (voir note 1 p. 46).

24. Aujourd'hui Science, *le Monde*, 14-12-2002

— Les académies favorables aux organismes génétiquement modifiés [titre]

— [...] Aujourd'hui, en raison de ce moratoire et à **cause des actes de vandalisme** conduits sur certains champs plantés d'OGM, il existe une réelle autocensure [...]

[interview de Claudie Haigneré, ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies]

Tout cela m'amène à conclure sur le dialogisme constitutivement présent dans la nomination, la désignation, la caractérisation, et la construction des objets de discours, et sur les relations que l'on peut entrevoir entre les deux notions du titre du colloque avec « la mémoire », ou plutôt « les mémoires »...

Pour le locuteur en situation, « nommer », c'est souvent un pari risqué, même si cela participe de l'orientation pragmatique de son propos. Car il ne peut savoir ce que le mot signifie pour l'autre, parfois bien autre chose que ce qu'il y a mis lui-même, consciemment ou non. L'usage que l'on fait des noms participe au cours du temps de la construction des domaines de mémoire à court ou à long termes, et qui peuvent être partiellement partagés, mais seulement partiellement, par certaines communautés.

La question cependant que je me pose, c'est que je ne suis plus si sûre que cette mémoire des mots réfère exclusivement à des « discours » antérieurs. Lorsqu'il y a réellement « allusion » aux dires de l'autre, on est bien là dans l'ordre de la mémoire interdiscursive (par exemple : le *dégraissage* de l'ex. 15, le *dégraisseur de mammouth* de l'ex. 23, les *vandales* de l'ex. 21, le *vandalisme libéral* et les *nouveaux vandales* de l'ex. 22). Mais lorsque le mot évoque des faits, tels par exemple les mots-événements *Tchernobyl*, *la vache folle*, *le 11 septembre*, il me semble que la nomination renvoie plutôt à des représentations qui ne seraient pas discursives, des représentations liées à des savoirs ou associées à des perceptions et à des images qui ne sont pas forcément emmagasinées sous forme de dires. Ainsi si l'expression « l'axe du mal » renvoie bien au discours de Bush, « le 11 septembre » peut très bien référer non pas à des discours mais aux images des tours qui tombent.

Dire qu'il y a du dialogisme dans la nomination, ou qu'il y a des relations entre dialogisme et nomination est de fait un projet fort séduisant. Il reste cependant à démontrer ce qu'on entend exactement par nomination, d'une part, par dialogisme d'autre part, et surtout à s'interroger sur les méthodes nécessaires à la mise au jour de leurs inscriptions conjointes dans les matérialités textuelles des discours monologiques et dialogaux. En essayant ici de faire partager mes interrogations, je voulais également montrer à quel point il est important de cumuler les résultats de thèses et de travaux effectués sur des données empiriques, sur des objets d'études différents, des genres discursifs différents, des époques et des domaines différents. C'est pour moi une condition nécessaire pour produire des connaissances nouvelles sur les différents cheminements dialogiques de la nomination.

Références bibliographiques

- Apothéloz D., Reichler-Béguelin M.-J.,
1995, « Construction de la référence et stratégies de désignation », *TRANEL* 23, 227-271.
- Authier-Revuz J., 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi*, Paris : Larousse.
- Authier-Revuz J., 2000, « Aux risques de l'allusion », in Murat M. (éd.) *L'allusion dans la littérature*, Presses universitaires de Paris Sorbonne, coll. Colloques de la Sorbonne, 209-235.
- Bakhtine M., 1963-1970, *La poétique de Dostoïevski*, Paris : Seuil.
- Bakhtine M., 1929-1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris : les Éditions de Minuit.
- Bakhtine M., 1979-1984, *Esthétique de la création verbale*, Paris : Gallimard.
- Beacco J.-C. et al., 2002, « Science in media and social discourse : new channels of communication, new linguistic forms », *Discourse Studies* 4-3, 277-300.
- Bronca-Rosoff S. (éd.),
1998, « Le mot : analyse du discours et sciences sociales », *Langues et langage* 7.
- Bosredon B., Tamba I., Petit G. (éd.),
2001, « Linguistique de la dénomination », *Cahiers de Praxématique* 36.

- Bres J., 1998, « Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français », in Bres J. *et al.* (éd.), *L'autre en discours*, Université de Montpellier III, Praxiling et Université de Rouen, Dyalang, 191-212.
- Charaudeau P., Maingueneau D. (éd.), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil.
- Constantin de Chanay, H., 2001, « La dénomination : perspective discursive et interactive », *Cahiers de praxématique* 36, 169-188.
- Courtine J.-J., 1981, « Analyse du discours politique », *Langages* 62 (Préface de M. Pêcheux).
- Courtine J.-J., Marandin, J.-L., 1981, « Quel objet pour l'analyse du discours? », in Conein B. *et al.* (éd.) *Matérialités discursives*, Presses universitaires de Lille, 21-33.
- Cusin-Berche F., 1998, *Les mots du management*, Paris : L'Harmattan.
- Cusin-Berche F., 2003, *Les mots et leurs contextes*, Paris : Presses de la Sorbonne nouvelle, à paraître.
- Détrie C., Siblot P., Verine B. (éd.), 2001, *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris : Champion.
- Doury M., 2003, « L'évaluation des arguments dans les discours ordinaires : le cas de l'accusation d'amalgame », *Langages & Société*, à paraître.
- Grize J.-B., 1998, *Logique naturelle et communications*, Paris : PUF.
- Kleiber G., 1984, « Dénominations et relations dénominatives », *Langages* 76, 77-94.
- Kleiber G., 1997, « Sens, référence et existence : que faire de l'extralinguistique? », *Langages* 127, 9-37.
- Kleiber G., 2001, « Remarques sur la dénomination », *Cahiers de praxématique* 36, 21-41.
- Malidier D. (éd.), 1990, *L'inquiétude du discours*. Textes de Michel Pêcheux choisis et présentés, Paris : Éditions des Cendres.
- Moirand S., 1999, « Les indices dialogiques de contextualisation dans la presse écrite », *Cahiers de praxématique* 33, 145-184.

- Moirand S., 2001, « Le choc des sens inscrits dans la mémoire des mots », exposé au séminaire de DEA de Sciences du langage, mai 2001, Université de Montpellier III, document de travail électronique.
- Moirand, S., 2003a, « Les lieux d'inscription d'une mémoire interdiscursive », in *Le langage des médias : des discours éphémères ?*, Paris : L'Harmattan, 83-111.
- Moirand S., 2003b, « La circulation interdiscursive comme lieu de construction de domaines de mémoire par les médias », in *Les frontières du discours rapporté*, actes du colloque de Bruxelles, novembre 2001, Bruxelles : Duculot, sous presse.
- Moirand S., 2003c, « Discours sur la science et positionnements idéologiques », in *Les formations discursives*, actes du colloque de Montpellier, avril 2002, à paraître.
- Moirand S., 2003d, « Le texte et ses contextes », in *Catégories descriptives pour le texte*, actes du colloque de Dijon, juin 2002, à paraître.
- Moirand S., 2003e, « Le même et l'autre dans les guides de voyage au XXI^e siècle », in *Le discours du tourisme*, actes du colloque de Nicosie, Université de Chypre, octobre 2002, à paraître.
- Mondada L., 1994, *Verbalisation de l'espace et fabrication du savoir. Approche linguistique de la construction des objets de discours*, thèse de doctorat, Université de Lausanne.
- Mondada L., Dubois D., 1995, « Construction des objets de discours et catégorisation : une approche des processus de référénciation », *TRANEL* 23, 273-302.
- Mondada L., 1998, « De l'analyse des représentations à l'analyse des activités descriptives en contexte », *Cahiers de praxématique* 31, 127-148.
- Mondada L., 1999, « L'organisation séquentielle des ressources linguistiques dans l'élaboration collective des descriptions », *Langage & Société* 89, 9-36.
- Mortureux M.-F., 1993, « Paradigmes désignationnels », *Semen* 8, 123-141.
- Mortureux M.-F., 1995, « Les vocabulaires scientifiques et techniques », *les Carnets du CEDISCOR* 3, 13-36.

- Normand C. (éd.), 1998, « Positions de la référence », *Sémiotiques* 15.
- Petiot G., 1995, « Voile, tchador ou foulard ? Problèmes de dénomination dans les discours médiatiques », *les Carnets du CEDISCOR* 3, 43-62.
- Petiot G., 1993, *Étude lexicologique du discours sur le timbre-poste depuis 1849*, thèse de doctorat, Université Paris X — Nanterre.
- Petiot G., 1995, « La désignation de timbre-poste », *les Carnets du CEDISCOR* 3, 27-42.
- Peytard J., 1995, *Mikhaïl Bakhtine. Dialogisme et analyse du discours*, Paris : Bertrand Lacoste.
- Reboul S., 1994, *Le vocabulaire de la télématique*, thèse de doctorat, Université Paris X-Nanterre.
- Rubattel C., Grize J.-B. (éd.), 1985, « Dialogisme et polyphonie », *TRANEL*, numéro spécial.
- Rubattel C., Grize J.-B. (éd.), 1986, « Dialogisme et polyphonie », *Travaux du centre de recherches sémiologiques* 50.
- Siblot P., 1997, « Nomination et production de sens : le praxème », *Langages* 127, 38-55.
- Siblot P., 1998, « De l'un à l'autre. Dialectique et dialogisme de la nomination identitaire », in Bres *et al.* (éd.), *L'autre en discours*, Université de Montpellier III, Praxiling et Université de Rouen, Dyalang, 27-43.
- Siblot P., 2001, « De la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signifiante nominale et le propre du nom », *Cahiers de praxématique* 36, 189-214.
- Sitri F., 1998, *Un modèle d'objet de discours dialogique entre thématization et reprise*, thèse de doctorat, Université Paris 3.
- Sitri F., 2001, « “C’est pas ça le problème” ou ce dont on ne parle pas en contexte institutionnel », *les Carnets du CEDISCOR* 7, 157-172.
- Sitri F., 2003, *L'objet du débat. La construction des objets de discours dans des situations argumentatives orales*, Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.

- Steuckardt A., 1998, « Ennemis de la patrie : les désignants de l'autre dans le discours révolutionnaire », in Bres et *al.* (éd.), *L'autre en discours*, Université de Montpellier III, Praxiling et Université de Rouen, Dyalang, 105-125.
- Todorov T., 1981, *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique* suivi de *Écrits du Cercle de Bakhtine*, Paris : Seuil.

Production de sens dialogique des
noms à des fins idéologiques

Armelle Cassanas, Aude Demange, Élise Dutilleul-Guerroudj, Bénédicte Laurent,
Aude Lecler
Praxiling, FRE 2425 C.N.R.S.
Université Paul-Valéry — Montpellier III
jch.prax@voila.fr

Repérage en diachronie des effets des stratégies idéologiques sur les objets du discours socio-politique ¹

Le croisement problématique que nous effectuons des deux notions-cadres de ce colloque s'énonce ainsi : le dialogisme *de* la nomination. Pour l'étude de ce phénomène linguistique, nous prenons comme base théorique les concepts de la praxématique (Détrie, Siblot, Verine 2001) et comme cadre méthodologique celui de la *sémantique interdiscursive*² défini par Moirand (1999). Le praxème est le substitut théorique du lexème ; outil de la production lexicale de sens, il reflète dans son nom l'appréhension du langage par les praxématiciens : il est *constitué* par les praxis (les expériences tout à la fois pratiques, perceptuelles, sociales et subjectives que les sujets font de l'objet) tout en étant *lui-même* une praxis, en produisant du sens pour influencer sur le monde et ses sujets. Dans ce cadre, Siblot

1. Ce travail a été conduit dans le cadre du Réseau de Recherche sur la Nomination, *Praxiling*, FRE 2425 C.N.R.S., Montpellier III. Introduction et conclusion ont été rédigées par AC. Les différentes parties de cet article ont été écrites par AD (1.1), EDG (1.2, 1.3), BL (2), AL (3) et AC (4 sur une idée originale de Michel Pernet). Une partie du corpus nous a été donnée par Yves Challand.

2. À propos des événements scientifiques tels que la « vache folle » : « L'hypothèse que l'on pose, c'est qu'il se constitue au fur et à mesure du traitement médiatique de ces événements scientifiques ou technologiques à caractère politique, une *mémoire interdiscursive* spécifique, à ne pas confondre avec les formes de dialogisme montré, naturellement présentes dans les discours sur la science dans les médias, et qui fonctionnent en tant qu'indices de contextualisation évidents. » La mémoire interdiscursive repose alors sur le « tissage de fils discursifs » entre différents événements, par « la récurrence de sèmes, de mots ou de constructions syntaxiques » (Moirand 1999 : 146).

envisage le dialogisme comme étant constitutif de la nomination, qu'il distingue de la dénomination :

Les mots dont nous faisons usage nous arrivent lestés des sens dont les emplois antérieurs les ont chargés. Leur mémoire conserve l'empreinte de ceux qui, en les utilisant, y ont inscrit la posture qu'ils prenaient à l'égard de l'objet. Ils sont en cela porteurs de « voix » dont nous reprenons l'air et la chanson. Ils sont la manifestations première du dialogisme et en cela « l'arène des luttes sociales », selon la formule de Bakhtine. Alors que la dénomination fige et efface cette dynamique dans l'abstraction illusoire d'une « objectivité » uniforme, la problématique des nominations produites en discours, et dans lesquelles le locuteur, en exprimant son point de vue, prend simultanément position à l'égard de ce qu'il nomme et de ceux qui par ailleurs nomment aussi de façon similaire ou différente cet objet, conduit au contraire à rechercher les tenants et les aboutissants de la production de sens. (Siblot 1998 : 27-43)

Nous considérons donc la nomination comme un *acte* de production de sens par lequel le locuteur, en choisissant un terme à l'intérieur d'un paradigme, choisit un ensemble de points de vue dont est lestée la mémoire du mot. Nous retrouvons l'étude de ce « lest » à travers le concept de *mémoire interdiscursive*. Nous étudions ici comment le contenu de la mémoire interdiscursive peut être actualisé¹ complètement ou partiellement en discours. Nous remarquons qu'au cours de l'évolution sémantique d'un nom des « moments discursifs² » sont repérables. Nous avançons que pendant ces moments discursifs, le nom enregistre dans son contexte, puis répercute ensuite par l'actualisation, les dialogues idéologiques. Ces effets de l'histoire sociale sur les praxèmes de notre corpus sont étudiés grâce à une analyse de la production de sens nominal en

1. Le concept praxématique de l'actualisation caractérise l'opération linguistique qui permet de passer des potentialités de la langue à la réalité d'un discours. Par l'actualisation nominale, le locuteur règle en discours le contenu sémantico-référentiel du nom en fonction des paramètres co(n)textuels : a été étudié notamment le rôle des déterminants premiers et de la situation d'énonciation.

2. Les moments discursifs correspondent à des moments sociaux ou des faits de société qui sont l'objet de pratiques et d'enjeux discursifs importants (cf. Moirand 1999 : 148).

co(n)texte : quels *programmes de sens*¹ sont activés et comment ? En fonction de quelles associations lexicales ou de quels réseaux isotopiques ?

Nous avons volontairement choisi un corpus où les prises de positions idéologiques sur les objets de discours sont les plus évidentes : il s'agit des discours de la formation discursive de la politique. En référence à la définition de Foucault (1959 : 63), nous considérons comme appartenant à la formation discursive de la politique l'ensemble des textes présentant une régularité quant à leur appréhension thématique et énonciative des objets du discours politiques². Notre corpus était composé dans un premier temps des interviews télévisées de la campagne présidentielle de 2002 [1³]. Nous y avons étudié l'émergence de quelques objets du discours : jeunes, sécurité/insécurité, population/habitant, quartier/cité/banlieue. Nous souhaitions connaître les raisons de cette émergence et avons pour cela rassemblé un corpus en diachronie, dont une partie n'appartient pas à la formation discursive de la politique, afin de juger des évolutions et des dispersions sémantiques de part et d'autres des frontières de la formation. Nous avons ainsi couplé les analyses en traitement automatique de grands corpus (*Frantext* [6], *Europresse* ([7]), et *Le Monde* [8]) avec un ensemble de transcriptions d'interviews politiques télévisées et radiophoniques, de reportages, d'articles de presse, de propagande politique, ainsi que d'une enquête réalisée auprès d'un groupe d'étudiants de l'Université Montpellier III. Nous avons besoin d'une analyse quantitative pour faire ces évaluations et l'ampleur du corpus recueilli ne nous permet pas ici de faire état de l'analyse elle-même, mais uniquement de ses résultats. Nous espérons que ceux-ci rendront un compte assez clair du fonctionnement dialogique des nominations étudiées.

1. Le programme de sens est le correspondant dynamique, praxématique, de l'unité minimale de sens étudiée par l'analyse structurale. Ce concept renvoie à celui de l'actualisation, en ce qu'il postule que de l'ensemble des sens capitalisés en langue seule une partie peut être actualisée grâce à une régulation du sens en discours.

2. *i.e.* les objets traitant des affaires publiques et marqués par une volonté politique, selon les définitions lexicographiques.

3. Les numéros entre crochets renvoient à la présentation du corpus en fin d'article.

I. « Les jeunes » comme exemple de conflit identitaire dans la nomination

I.1. Parcours sémantique et socio-historique

Dans la problématique du dialogisme de la nomination, nous nous sommes penchées sur l'article de Maurer (1998) et sur son étude de l'emploi du praxème *jeune* dans le discours politique nationaliste. Notre intérêt s'est porté sur l'actualisation du praxème *jeune* avec déterminant défini et sans déterminant caractérisant : « les jeunes \emptyset ». Cette nomination, devenue polémique¹, nous a incitées à approfondir nos recherches sur le processus d'émergence et de capitalisation en langue de programmes de sens nouveaux. Comment un mot, *a priori* non idéologique, peut-il, comme c'est le cas pour *jeune*, susciter du conflit sur son sens ?

La forme *jeune* est attestée au XII^e siècle sous deux catégories grammaticales : comme adjectif et comme nom avec le sens de « peu avancé en âge ». Les personnes appelées « jeunes » avaient entre vingt et quarante ans, c'est-à-dire qu'elles se situaient entre l'*adulescens* et le *senior*. L'adjectif est entré dans les syntagmes lexicalisés *jeune homme* (XII^e siècle), *jeune fille* (XV^e siècle) et *jeunes gens*. Adjectif et nom ont assez rapidement des fonctionnements sémantiques différents. Le nom est surtout utilisé afin de comparer, de distinguer des personnes sur le seul critère de l'âge, ainsi que le montre cette occurrence (début XII^e siècle) donnée par le *Trésor de la Langue Française* en ligne², « *li vieil ot les juignurs* ». Ce critère perd de l'importance pour l'adjectif dont l'actualisation favorise d'autres traits qui caractérisent généralement une personne jeune, traits qui peuvent être positifs comme péjoratifs (« naïf, crédule », « sans maturité »).

1. Cf. ci-dessous, 1.2 « Jeune » dans les discours d'Extrême Droite et 1.3 *Les jeunes* dans les discours médiatico-politiques.

2. *TLF*, Le Trésor de la Langue Française est un dictionnaire du XIX^e et XX^e siècle présentant l'histoire de plus de 100 000 mots avec des données étymologiques exemplifiées à la fois sémantiques, stylistiques, grammaticales et phonétiques. Nous avons utilisé ici sa version informatisée (le *TLFi*) disponible sur internet à <http://atilf.inalfr.fr/tlfr3.htm>.

Le praxème *jeune* dans l'actualisation « les jeunes \emptyset » est-il un nom ou un adjectif nominalisé extrait du syntagme lexicalisé *jeunes gens*? Nous pensons qu'il s'agit du premier cas dans la mesure où nous n'avons trouvé aucune occurrence actualisant des programmes de sens péjoratifs englobants pour « les jeunes gens » [6].

Comment et pourquoi le nom *jeune* a vu son sens investi de programmes de sens qui appartenaient à l'adjectif? En effet, nous avons pu constater à travers notre corpus — des années 50 à nos jours — que les programmes de sens « naïf, crédule » et « sans maturité » ne sont plus réservés au seul adjectif comme c'était le cas au XIII^e siècle [6].

L'actualisation du praxème en « les jeunes \emptyset » est toujours faite dans le réseau sémantique de l'âge puisqu'il est toujours en opposition ou en comparaison — implicite ou explicite — avec des praxèmes comme *vieux, aîné, ancien* ou encore *adulte*. De plus, quelle que soit l'époque, on retrouve dans notre corpus l'expression « les jeunes d'aujourd'hui/de maintenant ». Cette catégorisation est *a priori* faite sur la seule base de l'âge et notre corpus montre que l'énoncé peut être proféré par n'importe quelle personne plus âgée que les gens dont elle parle [3, 6, 7, 8]. Le programme de sens « âge » semblerait donc primer dans chacune des actualisations, ce qui pourrait prouver que dans l'actualisation « les jeunes \emptyset », *jeune* est bien un substantif et non un adjectif substantivé; nous remarquons cependant la présence de traits caractéristiques qui appartenaient à l'adjectif seul. La mémoire des mots auraient donc permis un « crédit de sens » d'une classe grammaticale à une autre.

Mais le phénomène le plus marquant est l'émergence de programmes de sens nouveaux pour l'actualisation du praxème en « les jeunes \emptyset ».

L'étude du sens d'un mot ne peut se faire indépendamment du contexte socio-historique dans lequel évolue le praxème au moment où on l'étudie. Chaque événement social marquant donne lieu à un moment discursif, à une actualisation particulière du nom en rapport étroit avec le contexte donné. La mémoire interdiscursive s'inscrit alors dans le sémantisme du mot laissant entendre plusieurs voix pendant les actualisations, voix qui se sont manifestées auparavant, lors d'événements particuliers. Cette perspective permet de

comprendre comment et pourquoi de nouveaux programmes de sens sont apparus.

Dans les années 60, en France, les enfants du *baby boom* ont entre quinze et vingt-cinq ans et leur nombre important en fait une nouvelle population, « les jeunes ». Même si toutes les actualisations se font à travers le réseau sémantique de l'âge — totalement ou en partie — des programmes de sens en rapport direct avec les goûts et les conduites de ces jeunes, émergent alors en plus de ceux déjà présents dans l'adjectif depuis le XIII^e siècle. Ces programmes de sens ont un lien étroit avec le contexte puisque l'époque est celle des années yéyé qui véhiculent des images sur les jeunes telles que un style de musique choquant pour les aînés, l'époque des blousons noirs et, à la fin de la décennie, une opposition farouche à la guerre du Vietnam. À travers notre corpus¹, nous avons pu remarquer que les programmes de sens les plus souvent actualisés sont « insouciant », « optimiste », « enthousiaste », « impoli », « refus de l'autorité² ». La fin des années 60 et le début des années 70 sont fortement marqués par le mouvement pacifiste auquel les jeunes appartiennent. Le slogan « Faites l'amour, pas la guerre », le choix de style de vie en communauté, la consommation de drogues douces et autres goûts musicaux ou vestimentaires en marge, donnent des jeunes une représentation qui va être marquée sémantiquement par l'apparition de nouveaux programmes de sens comme « qui ont un style de vie particulier », « en marge³ ». Cette période, qui se poursuivra jusqu'aux années 80, marque également l'apparition des loubards avec des programmes de sens comme « malhonnête », « violent⁴ ».

1. Nous ne pouvons pas mettre toutes les occurrences de notre corpus qui témoignent de ce que nous avançons. Les exemples choisis en notes de bas de page tout au long de cet article sont ceux qui nous ont semblé bien illustrer nos propos.

2. « Le spectacle idéologique crée, pour les renouveler, la mode des antagonismes désamorçés : êtes-vous pour ou contre Brigitte Bardot, Johnny Hallyday, la 3 CV Citroën, les jeunes, la nationalisation, les spaghetti, les vieux, l'ONU, les jupes courtes, le Pop Art, la guerre thermonucléaire, l'auto-stop? » (Vaneigem R. 1967, *Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations*) [6].

3. « (...) la salle commune (oh combien !) [est] aussi transformée en auditorium de jerk. J'ai beau leur passer sur le corps (on ne s'assied pas on s'allonge et de préférence par terre chez les jeunes) en toussant discrètement, notamment aux heures des repas, ils m'ignorent superbement et ne bronchent pas plus qu'un derviche en transe, les yeux révulsés (...) » (Groult B. 1968, *Il était deux fois*) [6].

4. « La passion, de plus en plus répandue chez les jeunes [est] de voler livres, man-

Dans les années 80, deux pôles émergent, deux conceptions très différentes de ce que sont « les jeunes \emptyset ». D'un côté ils sont l'espoir économique d'un pays qui sort des Trente Glorieuses et qui connaît un taux de chômage très élevé, on se doit donc de les aider¹ ; de l'autre ils sont perçus comme de dangereux délinquants² [6]. Ainsi des programmes de sens quasi antinomiques vont pouvoir être actualisés comme « en difficulté », « que l'on se doit d'aider », « espoir de la nation », mais aussi « dangereux », « ingérable ».

Cette césure entre deux catégories de jeunes est toujours présente aujourd'hui. En effet, la conception de jeunes « que l'on se doit d'aider » a perduré et s'est même amplifiée. En témoigne le slogan pour l'emploi des jeunes au sein des entreprises dans une campagne publicitaire de 2002 : « Donnons un coup de pouce à nos jeunes ». Le possessif paternaliste est non-englobant : il ne prend pas en compte tous les jeunes, seulement ceux qu'on veut aider, ceux qui méritent de l'être et qu'on reconnaît comme nôtres. « Nos jeunes » ne sont pas « les jeunes \emptyset », mais « les jeunes \emptyset » ne sont pas tous les mêmes³... Un conflit est né sur la nomination « les jeunes \emptyset » à cause de l'émergence de programmes de sens extrêmement discriminants : en 1990, alors que des voitures sont incendiées, P. Joxe (ministre de l'intérieur) dit, afin de dédramatiser l'événement, que ce ne sont que « quelques jeunes qui font des bêtises ». Cette actualisation, reprise textuellement par les médias qui forgent la mémoire interdiscursive, va devenir un moment discursif, activant de nouveaux programmes de sens. En effet, suite à cette intervention télévisée de P. Joxe en 1990, la presse d'extrême droite reprit cette nomination *jeune* dans ses colonnes.

teaux, sacs de dames, armes et bijoux pour le seul plaisir de les offrir (...)» (Vaneigem R. 1967, *Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations*) [6].

1. « Ce sont les jeunes qui sont notre avenir ; ce sont eux qui doivent avoir la confiance du pays » (Dolto F. 1985, *La cause des enfants*) [6].

2. « Le rapporteur qui visite ce bain d'enfants déclare : "Les jeunes sont un des grands dangers qui menace notre civilisation... La seule politique qui convienne à la jeunesse, c'est celle de la terreur" » (*ibid.*) [6].

3. « J'écris ce petit mot... Je ne sais pas s'il va être lu mais si je peux au moins persuader une personne d'aller voir du bon théâtre vivant... ! Voilà vive les jeunes ! Qui ne sont pour la plupart pas des délinquants... lol bien au contraire ! » (Aurélien, 15 ans, sur un forum de discussion : theatreonline.com).

1.2. « *Jeune* » dans le discours d'extrême droite

Nous avons alors étudié l'actualisation de ce praxème dans un corpus de presse d'extrême droite de 1990 à nos jours. Elle y apparaît entre guillemets, pour faire référence à l'actualisation faite par P. Joxe. Outre la citation, l'usage des guillemets matérialise une mise à distance de l'énonciateur, marquant le désaccord du Front National avec un tel emploi de *jeune* par les politiques, emploi jugé euphémique et volontairement vague. Les occurrences alors présentes dans le journal du Front National ajoutent au praxème « *jeune* » des programmes de sens bien définis : le « *jeune* » apparaît alors comme étant systématiquement d'origine étrangère (principalement du Maghreb), vivant dans les banlieues et enclin à la délinquance. On est donc en présence d'un fonctionnement fortement dialogique du praxème *jeune*, au travers duquel on peut percevoir d'une part la voix politique consensuelle utilisant *jeune* de manière euphémique, et d'autre part la dénonciation de cette voix par les énonciateurs d'extrême droite actualisant ce même praxème (mis à distance par les guillemets) avec des programmes de sens sans équivoque.

Cet emploi de « *jeunes* » se perpétue encore actuellement dans les écrits des partis d'extrême droite, comme l'illustre l'exemple suivant :

Mercredi 26 avril 2000, deux « jeunes » ont violemment invectivé, menacé de mort et agressé Nicole Garcia, secrétaire du groupe FN au Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur¹.

Il est intéressant également de noter que cet emploi de « *jeunes* » dans ces discours extrémistes s'oppose à celui de *jeunesse*. En effet, le praxème *jeunesse* sert à catégoriser les victimes du système, celles qu'il faut protéger. Tel est le cas dans l'exemple suivant :

Pourquoi notre jeunesse est-elle ainsi abandonnée ? Notre jeunesse est abandonnée. Abandonnée au chômage tout d'abord².

On relèvera pour la construction du sens de *jeunesse* le rôle du déterminant possessif *notre* : si les « *jeunes* » sont les bourreaux,

1. In « 10 000 frontistes s'expriment » [13-1].

2. In « Le Pen la liberté » [13-1].

ceux qui sont « autres », la *jeunesse* quant à elle apparaît comme la victime, celle qui est « même » en quelque sorte. Ainsi, contrairement à « *jeunes* », *jeunesse* laisse entendre une voix paternaliste et bienveillante.

Ces programmes de sens liés à l'altérité (étranger ou d'origine étrangère, délinquant, non inséré socialement, vivant dans les banlieues...), attachés à *jeune*, sont réalisés au niveau du discours ; ils vont cependant revêtir peu à peu un caractère permanent et marquer le sémantisme même de *jeune*, en étant véhiculés dans le discours médiatique et politique en général.

1.3. *Les jeunes dans les discours médiatico-politiques*

L'utilisation répétée de *jeune* dans le discours médiatico-politique relatif au dossier de l'insécurité s'est accentuée vers la fin des années 1990. On peut citer par exemple l'extrait suivant :

La résurgence du débat sur la violence des *jeunes* et l'insécurité en banlieue a aussi contribué à en faire un sujet de préoccupation pour les pouvoirs publics¹.

L'actualisation du praxème *jeune*, surtout s'il est déterminé par l'article défini *les*, permet à l'énonciateur de rester dans le flou quant au groupe catégorisé, dans un emploi euphémique, généralisant. Cependant, les réseaux sémantiques mobilisés, l'isotopie construite en discours (avec ici *violence*, *insécurité*, *banlieue*), mobilisent des programmes de sens bien plus précis, qui entrent en écho avec la mémoire interdiscursive de *jeune*. La voix dialogique raciste qui confère à *jeunes* ce caractère d'altérité (étranger, délinquant...) se laisse alors entendre.

Les conflits autour du sens de *jeunes* ont alors conduit un certain nombre d'hommes politiques à être prudents quant à l'actualisation de ce praxème.

Ainsi, les discours électoraux de l'année 2002, puis ceux des politiques du gouvernement actuel, font le choix d'autres nominations pour éviter de catégoriser de manière trop large, et dans le but de

1. « Les viols collectifs révèlent la misère affective et sexuelle des cités » (24-04-2001) [2-1].

désamorcer des voix dangereuses véhiculées par *jeune*. C'est le cas dans cet extrait d'interview télévisée [9], où N. Sarkozy exprime explicitement, dans un métadiscours, sa volonté d'éviter cette nomination :

Moi j'appelle pas ça des *jeunes* qui font une tournante, j'appelle ça des *barbares* qui commettent un crime / il est venu le temps dans le débat politique d'employer les mots qui conviennent // le bon vocabulaire
d'abord il ne faut pas faire un amalgame de tous les *jeunes* / ils ont raison / je n'accepte pas cet amalgame ni sur les *jeunes* ni sur aucune autre catégorie.

On assiste à un refus du terme englobant, au profit du praxème *barbare* qui est retenu ici. Une telle mise au point terminologique cherche à neutraliser les programmes de sens néfastes d'altérité véhiculés par *jeune* ; on soulignera cependant que le terme « *barbare* » qualifie étymologiquement même ce qui est étranger..

Les énonciateurs s'orientent également vers un choix d'autres nominations plus spécifiques, telles que « trafiquants, gangs, bandes », qui sont bien distinctes des autres « habitants » des banlieues. On note également la montée en puissance de l'actualisation de *caïd*. En effet, l'emploi de ce praxème s'est répandu, comme pour circonscrire le trop vaste et donc trop accusateur *jeunes*. Les « *caïds* » apparaissent dans les discours médiatico-politiques comme les vrais coupables, la petite minorité perturbatrice des cités, persécuteurs des « habitants-victimes ». L'exemple ci-dessous issu d'un reportage télévisé illustre ce phénomène :

Et puis bien sûr les trafics de drogue / et de marchandises volées / souvent tenus par les *caïds* des cités. [11]

On relève là aussi, comme pour la nomination *barbare*, que le programme de sens d'altérité est inhérent à *caïd*, puisque ce praxème est emprunté à la langue arabe dans laquelle il signifie « chef ». Le trait sémantique « étranger », et même plus précisément « maghrébin », serait donc profondément ancré et sous-jacent dans la nomination de ce groupe de personnes, que l'on nomme ou non *les jeunes*.

On rappelle, pour conclure provisoirement ces résultats d'analyse, le lien qui se dessine entre les actualisations du praxème *jeune* et le

type d'énonciateur et de formation discursive dans laquelle il apparaîtrait. Ces marques dialogiques vont alors affecter le fonctionnement praxémique.

Se dessine également le lien entre les programmes de sens actualisés de *jeune* et les marques co-textuelles qui l'accompagnent : qualificants, déterminants, et réseaux sémantiques sont autant de marqueurs du dialogisme de la nomination.

On souligne enfin la tendance actuelle à l'évitement de l'actualisation trop dangereuse « les jeunes \emptyset », dans les discours politiques, car il s'agit de refuser des voix sous-jacentes qui se laissent entendre, à l'insu de l'énonciateur, dans ce praxème éminemment dialogique.

2. Sécurité/Insécurité : deux praxèmes font campagne

Les discours politiques produits lors des présidentielles 2002 relevés sur France 2 (*Question ouverte*) font poindre l'investissement de points de vue et de positionnements par rapport au monde, aux hommes et aux autres discours à travers les praxèmes *sécurité* et *insécurité*. L'alternance entre ces deux praxèmes qui réfèrent à des notions floues¹, le statut des énonciateurs et les reformulations nécessaires sont une illustration saillante du dialogisme bakhtinien repris ensuite et retravaillé par la praxématique. Chaque parti politique, voire chaque personnage politique, y investit des sens différents, illustrant ainsi les contacts et les conflits présents dans la nomination.

Une recherche lexicographique nous permet d'observer que dans de nombreux dictionnaires *sécurité* correspond à l'« absence de danger » et *insécurité* au « manque de sécurité ». L'absence de véritable sens prototypique expliquerait les reformulations opérées dans le cotexte ainsi que les divergences dans la définition d'un seul et même mot. Les discours étudiés lors des dernières présidentielles conduisent à s'intéresser aux réseaux sémantiques construits autour de ces deux praxèmes, devenus alors « arènes » des débats. Dans

1. Nous entendons par *notions floues* des notions nommées par des praxèmes dont le contenu sémantique n'est pas fixé et se règle en contexte, le plus souvent par des reformulations.

les discours de droite¹, les champs sémantiques saillants sont ceux de la répression (« police », « préfet », « procureur », « gendarmerie », « chef », « pouvoir », « autorité », « justice », etc.), du combat, de la guerre (« mobilisation nationale », « groupement d'intervention », « forces complémentaires », au sein de ce discours, les extrémistes parlent même d'« armée », de « menace forte », d'« insurrection », d'« état d'urgence », etc.), et enfin des personnes à combattre (« délinquance organisée », « économie souterraine », « système d'insécurité », « pratique mafieuse », « délinquance structurée », etc.). En revanche, les discours de gauche², sont davantage investis du champ sémantique de la prévention, de l'éducation (« école », « parents », « médias », « éducateurs », « élus », « dialogue », « revenu », « respect », etc.).

Ce premier constat atteste du lieu d'un investissement idéologique très fort dans les praxèmes *sécurité* et *insécurité*. Deux dialogismes bakhtiniens sont ainsi pointés dans cette première analyse de corpus : le dialogisme interdiscursif et le dialogisme interlocutif, lorsque le politicien anticipe la réception sur la compréhension-réponse de l'intervieweur et surtout celle des électeurs-télespectateurs. À chaque actualisation de *insécurité* et *sécurité*, de nouvelles significations sont produites et gorgent leur signifiante. Cette compréhension recoupe celle de Foucault³ selon qui, les objets discutés sont mouvants, transversaux, non stables et limités à une même stratégie discursive. Ce sont les discours sur l'insécurité et la sécurité qui forment les objets « sécurité » et « insécurité », qui finalement n'existent pas en soi⁴.

1. J.-P. Rafarin par exemple explique que le fait « que le dossier sécurité soit traité au sommet montre bien l'importance de la mobilisation nationale. (...) il s'agit de regrouper sous l'autorité judiciaire et l'autorité administrative des forces complémentaires de la gendarmerie, la police, qui peuvent intervenir (...) notamment là où il y a une délinquance organisée (...) pour lutter contre cette délinquance structurée, il fallait des pôles d'intervention qui sont à la fois sous l'autorité du procureur et sous l'autorité du préfet. (...) » [1].

2. L. Jospin explique qu'il faut traiter les problèmes évoqués par chaque personnage politique sur le thème de la sécurité et de l'insécurité « en mobilisant chacun (...) : l'école (...); les parents (...); les médias (...); les éducateurs, les élus, les maires, et l'État avec la justice et la police (...) » [1].

3. Cf. Foucault 1969.

4. Selon Foucault, la tâche de l'archéologue du savoir « consiste à ne pas — à ne plus — traiter les discours comme des ensembles de signes (d'éléments signifiants

Les dialogismes interdiscursif et interlocutif relevés à un moment précis d'actualisation, sont en fait engendrés par le dialogisme de la nomination. Pour pointer les traces dialogiques de *insécurité* et *sécurité*, nous avons recherché ces praxèmes dans *Frantext*. Le second praxème donnant lieu à plus de 6 000 occurrences, nous nous limitons ici au premier, qui rend compte d'environ 160 occurrences. Celles-ci commencent à partir de 1860 chez Baudelaire dans *Les Paradis artificiels* jusqu'à 1996 chez Schreiber dans *Un silence d'environ une demie-heure*. Cette recherche nous permet d'observer que plusieurs champs sémantiques construisent les programmes de sens d'*insécurité*. D'une part, le champ sémantique de la guerre règle les sens d'*insécurité* comme le risque de mourir. D'autre part, nous relevons le champ sémantique d'*insécurité* (1) des sentiments en général ou sentiments amoureux, artistique chez Baudelaire, Maupassant¹, Char, etc., (2) économique² dont certaines occurrences sont des stéréotypies discursives³ comme « insécurité de l'emploi », (3) sociologique⁴, et enfin (4) psychologique avec par exemple Dolto⁵. Cette deuxième voie sémantique s'attache en fait au changement de structure (de son « Moi », structure économique, sociale, familiale, etc.). L'*insécurité* c'est alors ce qui est incertain et qui risque de changer. Finalement, nous constatons que ces deux types de champ sémantique se recoupent au sens où il y a une remise en jeu, une incertitude du lendemain.

renvoyant à des contenus ou à des représentations) mais comme des pratiques qui forment systématiquement les objets dont on parle » (*ibid.* : 67).

1. « Ce qu'il sentait surtout s'accroître, à mesure qu'il s'éprenait davantage, c'était l'insécurité de cet amour et la certitude de la souffrance » (1890, *Notre cœur* : 337, première partie III) [6].

2. « L'insécurité et les déficiences de l'économie pourront être la rançon de ce libéralisme économique, condition lui-même du libéralisme politique (...) » (G. Vedel 1949, *Éléments de droit constitutionnel*) [6].

3. « Les relations privilégiées entretenues, au plan de la langue, par les traits qui construisent le prototype se manifestent, au plan du discours, sous la forme de récurrences produisant les stéréotypies discursives » (Siblot, *Termes et concepts pour l'analyse du discours, une approche praxématique* : 284).

4. « L'insécurité, l'incertitude, la crainte, la difficulté de joindre les deux bouts caractérisent alors la condition ouvrière » (B. Cacérés 1064, *Histoire de l'éducation populaire*) [6].

5. « Quand il avait des séances de pose dans la journée, il ne dormait plus la nuit ; il était comme mis en insécurité, comme si on lui avait arraché sa peau, surtout quand il était très petit » (*La cause des enfants*, 1985) [6].

Pourtant, nous observons que ces différents programmes de sens restent potentiels dans le praxème *insécurité* actualisé pendant et après les présidentielles 2002. Il reste des traces sémantiques ; par exemple, les textes proposés par *Frantext* montrent les réseaux sémantiques entre l'insécurité de l'emploi, l'insécurité économique, etc., et les ouvriers c'est-à-dire les dominés sociaux, « la France d'en bas ». De même, le sens actualisé dans le praxème *insécurité* lors des récits de guerre, dont beaucoup rapportent l'époque coloniale, correspond à la conséquence des rébellions des colonisés¹. Dans les discours politiques contemporains, l'insécurité est référée aux banlieues et serait générée par les jeunes issus de l'immigration. Il y a donc un croisement des programmes de sens anciens et actuels et un point de convergence : l'incertitude du lendemain. Il existe des programmes de sens identiques, actualisés par le RPR pendant les présidentielles, puis par l'UMP au gouvernement, qui reprennent des voix antérieures.

Nous pouvons également noter que seules trois occurrences d'*insécurité* sur les 160 relevées par *Frantext* produisent le sens réglé lors des présidentielles. Vaneigem juxtapose « la jeunesse, la délinquance, la violence, l'insécurité » dans *Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations*, (1972). Thérame écrit dans *Bastienne* en 1985 « Que les gens aient peur, que les filles se fassent violer, qu'on casse des bagnoles, bref qu'on installe un gentil climat d'insécurité et de racisme ! » et enfin Lipovetsky a écrit dans *L'Empire de l'éphémère : la mode et son destin dans les sociétés modernes*, 1987, « La mode répond aux goûts du changement, le nouvel ordre moral, à l'angoisse de l'insécurité physique, économique, culturelle (...) ».

Les sens des mots évoluent donc dans la réalité sociale mais restent gorgés et empreints des discours antérieurs et à venir. Notre mémoire interdiscursive les garde et nous permet de produire des sens émergés, en situation, dans un contexte politique, social et historique particulier. *Insécurité* et *sécurité* sont traversés et marqués par les prises de position, par l'expression des points de vue des producteurs de ces deux praxèmes, qui sont démonstratifs de la langue

1. « (...) les femmes applaudissent, les hommes s'organisent et prennent position dans les montagnes, la guérilla commence. Spontanément les paysans créent l'insécurité généralisée, le colonialisme prend peur, s'installe dans la guerre ou négocie » (F. Fanon, 1961, *Les Damnés de la terre* [6]).

comme objet malléable. Après une opposition de champs sémantiques très nette entre la droite et la gauche lors des présidentielles, les productions de sens de ces praxèmes ont déjà évolué. Le corpus recueilli pour ce colloque montre que l'arrivée de la droite au pouvoir a fait diminuer les occurrences d'*insécurité* dans les discours et qu'aujourd'hui les représentations liées à *sécurité* sont assimilées aux discours de politiques de N. Sarkozy. La sécurité n'est définitivement plus sociale ou d'emploi, même si elle devient routière. La sécurité correspond désormais principalement à l'éradication de la délinquance, comme le rappelle le titre du journal de 20 heures sur *France 2* le 13 janvier 2003 : « Sécurité, Feu sur la délinquance ». L'insécurité étant dorénavant indissociable de la délinquance, le projet de loi de N. Sarkozy crée « notamment une série de nouveaux délits ». Le présentateur du journal, D. Pujadas, détaille ces nouveaux délits : « délit d'occupation de terrain sans autorisation en ce qui concerne par exemple les gens du voyage, délits de mendicité agressive, de racolage, qu'il soit passif ou actif en ce qui concerne la prostitution, ou encore délit d'entrave à la circulation en ce qui concerne les regroupements dans les halls d'immeuble », les discours antérieurs nous permettant d'actualiser *jeunes*. La gauche, en tant qu'opposition au gouvernement, doit maintenant investir de sens les praxèmes *insécurité* et *sécurité* en fonction de la droite. Lieux de conflit, ces deux praxèmes sont investis par la gauche en fonction de la catégorisation produite par la droite. Ainsi, toujours au journal de *France 2*, le journaliste rapporte la définition par la gauche de la « sécurité » qui se construit en conflit avec la droite : « menace pour les libertés ». Michel Vaillant, ancien ministre de l'intérieur, expose quant à lui que la sécurité « c'est pas la loi de la sécurité intérieure, c'est pas un problème uniquement de police, c'est un problème de société ». On entend clairement les voix du gouvernement auxquelles s'oppose M. Vaillant et plus généralement le PS et peut-être même l'ensemble des partis de gauche.

Les différents programmes de sens investis dans les praxèmes *insécurité*/*sécurité* nous permettent d'avancer qu'il est certain que, dans quelque temps, ces deux praxèmes donneront lieu à de nouveaux réglages de sens tellement ils constituent une véritable tribune idéologique où se croisent, s'entrecroisent, se frictionnent et même s'affrontent les discours des uns et des autres.

3. La démographie idéologique : une prise en compte partielle des individus

Les praxèmes *population* et *habitant*, employés par les locuteurs français comme des synonymes selon des programmes de sens et des actualisations quasi identiques, sont également investis d'idéologies dans la formation discursive socio-politique. Un sens nouveau est en pleine émergence : il existe une lutte entre un sens ancien, encore employé dans de nombreuses autres formations discursives et celui que nous pouvons observer dans la sphère qui nous intéresse. Lors de la campagne présidentielle de 2002, l'enjeu des échanges politiques est de pouvoir désigner habilement les individus en situation d'insécurité qui peuplent les quartiers¹ considérés comme sensibles. Les hommes politiques et les médias se servent alors de praxèmes neutres tels que *population* et *habitant* pour placer leurs points de vue et idéologies et constamment réitérer le problème majeur qui préoccupe les français : l'insécurité. Pour observer cette nouvelle production de sens, regardons l'évolution des programmes de sens et des actualisations de ces praxèmes dans les discours.

À l'origine, le praxème *habitant* désigne « l'être vivant qui occupe un espace » ou « qui habite ordinairement dans un lieu déterminé ». Un habitant n'a d'existence que par rapport à ce lieu qui doit être indiqué dans la situation d'énonciation ou le cotexte. À côté, *population* désigne « l'ensemble des habitants d'un espace déterminé ». Ce praxème indique la notion ciblée comme hyperonyme de celle d'*habitant*. On retrouve donc naturellement dans cette corrélation, le rapport spatial. Par extension, le praxème *population* contient un programme de sens supplémentaire, puisqu'il peut désigner « l'ensemble des individus qui, dans un espace donné, forment une catégorie particulière », regroupant ainsi des unités de même espèce dans une population homogène. Cette particularité catégorisante doit faire partie de la mention en discours pour que l'identification du bon ensemble d'individus se réalise.

1. Les discours politiques et médiatiques emploient « les quartiers \emptyset », là où nous définissons un dialogisme de la nomination ; prenant de la distance par rapport à cette actualisation, nous dirons « quartiers considérés comme sensibles ». *Quartier* sera à envisager dans la dialogisation discursive qui sera mise en évidence dans le point suivant.

Habitant et *population* attendent donc, selon leurs programmes de sens inscrits en langue, une complémentation (du lieu ou du critère partagé). Dans les discours communs, on peut répertorier ces actualisations ¹.

Dans la formation discursive socio-politique, les sens investis dans ces deux praxèmes divergent de la capitalisation ² mentionnée par la lexicographie. Mais dans la même formation, ils diffèrent également d'une époque à l'autre. Dans les années 80, le thème majeur concerne la rénovation des quartiers (à cette époque nommés *défavorisés*, *insalubres*, *populaires*), l'insalubrité des lieux et les mauvaises conditions de vie. Les discours opposent alors *population défavorisée* à *population aisée*. En outre, lorsqu'ils veulent désigner la population du quartier sensible, c'est le praxème *habitant* qui est utilisé (avec ou sans complément) : on trouve *les/des habitants*, *les habitants de cette tour*, etc. [7]. Le terme *habitants* indique alors la masse d'individus peuplant la banlieue. En 1990, on note une première distinction entre *habitants* et *jeunes* (lors du moment discursif précédemment vu). L'enjeu politique va se modifier : d'un état d'insalubrité des quartiers on parvient à un état de quartier difficile (fin des années 90), où les praxèmes *population* et *habitant* se chargent de nouvelles acceptions ; de nouveaux programmes de sens vont être capitalisés, directement liés à des actualisations idéologiques.

On distingue nettement ³ un emploi prédestiné d'*habitant* ⁴, qui désigne alors les individus peuplant la zone sensible, (banlieue, cité, quartiers). Les discours antérieurs sont prolongés : la mémoire inter-

1. « D'autre part, on voudrait que les habitants des campagnes jouissent de la majeure partie des commodités qui, jusqu'à présent, sont restées le privilège des populations urbaines ; alors que le mal dont souffre la population des villes c'est l'entassement (...). » (Becquet Y. 1939, *L'Organisation des loisirs des travailleurs* : 72-73) [6].

2. La capitalisation est l'ensemble des programmes de sens investi dans un praxème et issu d'actualisations discursives (cf. Siblot, 2001).

3. Le travail effectué sur un nombre important d'occurrences relève des processus stables de la nomination d'*habitant* et *population*. Il existe et il existera toujours des contre-exemples, des contre-discours à cette majorité de prises de positions idéologiques, considérés alors comme une tentative de recatégorisation, donc participant au dialogisme par le refus de la vision majoritaire. On ne traite ici que de ces processus stables.

4. Très souvent déterminé par l'article défini pluriel *les*, le syntagme *les habitants* devient alors témoin d'une stéréotypie discursive.

discursive se met en place. Lorsque le praxème est complété, on trouve *habitants du quartier*, *habitants des cités*, ou des formes atténuées comme la mention du nom de la zone, par exemple *habitants de Lille-Sud*¹.

Mais, même lorsque *habitant* apparaît sans complément, il fait toujours référence aux individus qui vivent à l'intérieur de la zone de violence. En témoigne l'exemple : « pourtant cette commune de 13 000 âmes comporte une cité HLM, qui a elle seule rassemble 6 000 habitants² » qui oppose les « âmes de la communes » aux « habitants de la cité HLM³ ».

Combinant alors plusieurs programmes de sens anciens et actuels, le praxème *habitant* désigne un rapport entre des individus et un lieu, parfois le recensement des individus dans ce lieu, mais l'endroit se spécifie dans un lieu déterminé. Les *habitants* restent circonscrits dans l'espace « les quartiers ».

Second programme de sens qui se dégage fortement : « la victimisation ». Elle touche aussi bien *population* qu'*habitant*.

Quelque soit le lieu de référence, que la population soit interne ou externe à la zone de violence, ou qu'elle soit population du pays en général, cette population reste victime ou du moins en état d'insécurité. On assiste à une véritable construction de réseaux sémantiques et d'isotopies : la population est confrontée aux trafics de drogues, elle déclare les infractions, elle répond aux enquêtes de victimisation, elle doit être écoutée attentivement, elle ressent l'insécurité, et enfin la police doit travailler à son contact⁴. C'est comme si, dans la population perçue de manière globale, il n'y avait pas de

1. Lille-sud étant une vaste zone connue pour ces violences urbaines.

2. *La délinquance urbaine s'installe à la campagne* (05-04-2001) [2-1].

3. On pose l'hypothèse que cette utilisation n'est pas un moyen stylistique pour éviter la répétition du terme *habitant*. Il s'agit d'identifier des individus selon leur lieu de résidence. Le praxème *habitant*, qui se spécialise dans un rapport interne à la zone de violence lorsqu'il est complété, garde en lui les traces sémantiques de ces actualisations socio-politiques (dans cette formation discursive) lorsqu'il apparaît seul.

4. Une seule illustration comme preuve, les dimensions du corpus étant suffisamment explicites : O. Mazerolle : « mais l'armée dans les villes... c'est peu banal... ; J.-M. Le Pen : — mais si c'est nécessaire pour préserver la sécurité des populations, voire même la sécurité des populations des cités parce que c'est une erreur de penser qu'il y a une solidarité des cités et des banlieues à l'égard des voyous qui font régner la terreur. » [9].

délinquant ou de personne qui commette des infractions. Plus paradoxal, lorsqu'on parle de la population interne aux quartiers sensibles, les délinquants sont exclus, alors pourtant que les discours politiques antérieurs et la *doxa* estiment qu'ils proviennent de ces mêmes quartiers sensibles. Étonnant dialogisme qui mêle diverses voix, et où même une seule et unique voix peut apparaître comme contradictoire.

On retrouve dans *habitant* le même programme de sens et le même réseau sémantique victimisant. Ce sont des habitants qu'on consulte, qui font des pétitions contre l'insécurité, qui se mobilisent, qui participent et qui sont malheureux, puisqu'ils subissent des incivilités¹. Cependant, ce sens en émergence n'est pas le seul produit en discours puisque *habitant* peut actualiser une acception démographique. Le recensement interne à la zone de violence reprend alors la définition usuelle de l'habitant : l'ensemble des individus, délinquants et victimes². Il y a donc 2 actualisations d'*habitant* : l'une qui poursuit le dialogisme interdiscursif mis en place par *population* et qui victimise les individus désignés, l'autre qui dénombre la quantité d'individus peuplant la zone sensible.

On peut donc penser que l'ancien programme de sens enregistré aussi bien dans *population* que dans *habitant* est en train soit de se spécialiser à une zone clairement définie (pour *habitants*, les quartiers sensibles), soit de se systématiser dans la désignation d'un critère commun (pour *population* et *habitant*, la victimisation).

Le travail de recatégorisation des praxèmes effectué par le dialogisme montre qu'à l'origine, *population* et *habitant* actualisaient un sens désignatif (individus dans un lieu), ou quantitatif (nombre d'individus), or, dans la formation discursive socio-politique référée à une époque significative, quelque soit l'espace donné, la population ou les habitants réels ne sont pas tous pris en compte. Ces praxèmes désignent en effet uniquement les personnes qui se placent en position de victime. Contrairement au sens enregistré en langue et aux

1. « Voici que l'exclusion ou l'éloignement des "perturbateurs" paraît inévitable, fût-ce dans le non-dit des approches les plus humanistes... ou dans les soupirs des habitants des cités, las de voir rutiler des coupés Mercedes inviolables entre leurs modestes autos pillées ou calcinées (...) » (16-02-2002, *Des banlieues terrorisées*) [2-1].

2. « Le quartier est divisé en quatre secteurs, rassemblant au total 23 000 habitants » (14-01-2000, *Les quartiers sensibles de Lille expérimentent la police de proximité*) [2-1].

anciennes actualisations, *population* et *habitant* excluent tous ceux dénoncés comme des « barbares », des « voyous », des « jeunes », etc.

On pourrait penser à une opposition, dans un même espace, entre deux populations ou deux types d'habitants. Mais la réalité est autre : n'ont accès au statut de *population* et d'*habitant* que ceux qui ne commettent pas de crime, ceux à qui finalement les hommes politiques s'adressent, ceux qui vont voter et ceux qui expriment déjà un sentiment d'insécurité — sentiment qui se renforce par ces discours¹. Pour preuve, de nombreux discours opposent « habitants/trafiquants », « malheureux habitants/quelques tyranneaux », « les populations/un certain nombre de bandes », « la population/les voyous ». On trouve d'ailleurs des exemples comparables dans la complémentation d'*habitant* (spécialisé dans le rapport interne à la zone sensible) puisqu'on distingue les « habitants des cités » des « perturbateurs », des « jeunes des quartiers » et des « voyous ».

Il faut également remarquer qu'il n'y a pas de différenciation dans les diverses utilisations (de gauche, de droite ou journalistique). Tous ces discours font un emploi quasi identique des deux praxèmes. Ces sens en émergence semblent récents. Ils apparaissent simultanément au phénomène de violence urbaine, à la désignation de jeunes comme voyous, et à la stigmatisation du praxème *quartier* en « quartier difficile ». Le thème sécurité/insécurité de la campagne présidentielle de 2002 n'a fait que confirmer ces actualisations. Celles-ci varient donc en fonction du contexte politique et social, des événements et de l'idéologie qu'on se fait des quartiers. On peut encore imaginer d'autres acceptions créées par de nouveaux événements, puisque les praxèmes, à l'origine neutres, prennent en charge des significations nouvelles grâce au co(n)texte.

Pour l'instant et en conclusion, on relèvera le paradoxe flagrant, la lutte sémantique entre le sens ancien et celui en émergence mis en évidence par le dialogisme de la nomination : si la population et les habitants désignent les individus qui peuplent le pays, où vivent alors les délinquants ?

1. Utilisation flagrante de la dialectique du Même et de l'Autre : les individus considérés comme habitants du pays et victimes représentent le même, les autres, délinquants et non-habitants sont exclus.

4. Incriptions idéologiques dans la mémoire des nominations de territoires urbains

Lors de la dernière campagne présidentielle, un rapport étroit a été fait entre l'insécurité et la ville, qui est alors devenu un objet discursif très investi. Nous avons remarqué un jeu de passe-passe des nominations de territoires urbains [1]. Le fait le plus notable était que les hommes politiques refusaient l'actualisation des praxèmes *banlieue*, *quartier* et *citée* telle qu'elle était (et est toujours) de mise dans les discours journalistiques. Elle s'y est en effet figée sur un syntagme de forme généralisante : avec un déterminant défini (singulier ou pluriel pour *banlieue*, pluriel pour *citée*, et pluriel pour *quartier*) et sans déterminant caractérisant, soit « les quartiers \emptyset », « les cités \emptyset », « la/les banlieue(s) \emptyset ». Cette actualisation active en contexte des programmes de sens qui font des trois nominations des synonymes parfaitement interchangeables. Celles-ci fonctionnent régulièrement comme les anaphores infidèles synonymiques les unes des autres.

Les hommes politiques pendant les interviews de la campagne [1] complétaient systématiquement ces nominations proposées par les journalistes dans leur tour de parole par des déterminants caractérisants (« quartiers populaires », « quartiers difficiles »... ou les remplaçaient par d'autres nominations telles que « zones de non droit », « zone périurbaine ». Une autre façon de refuser l'actualisation journalistique était de remplacer simplement le déterminant défini par des déterminants indéfinis (« des quartiers », « quelques cités »...) ou numéraux (« 250, 300, peut-être davantage, quartiers dans lesquels aucune autorité de l'état ne peut entrer »). Nous avons vu dans ses efforts discursifs pour « casser » la forme du syntagme généralisant usuel les symptômes d'une volonté politique : il s'agissait d'être attentif à ne pas mettre tous les quartiers dans le même panier, un panier sans doute rempli de voix discriminantes. Mais quelles étaient ces voix que les hommes politiques voulaient neutraliser par le cotexte ?

L'étude diachronique des trois praxèmes montre qu'ils ont toujours été liés par un programme de sens commun, énonçable par « populaire », mais qu'un nouveau programme de sens double ce lien.

La banlieue est étymologiquement le territoire d'une lieue qui entoure les enceintes de la ville, sur lequel s'étend la juridiction (les bans). Elle devient la campagne proche où peut aller se détendre le « peuple ». C'est ainsi le domaine des guinguettes pour la première partie du siècle dernier [6, 14]. Le praxème, dans son actualisation en « les/la banlieue(s) », renvoie maintenant au domaine des voyous sans foi ni loi, des habitants terrorisés : ce programme est recensé par les encyclopédies¹ qui associent à « banlieue » les termes « ghetto », « violence », « délinquance », en montrant que le praxème a quitté la réalité géographique pour une représentation sociologique.

Le praxème *cité* renvoie au même objet qu'au début du siècle dernier : une zone d'habitation périphérique dans laquelle les maisons sont toutes semblables, parce que destinées au même type d'utilisation ou d'utilisateur. Les cités sont à l'époque réservées aux travailleurs (souvent immigrés) d'une usine ou d'une mine située à proximité. Cette praxis (« travail ») est désormais étouffée dans la nomination « les cités », faisant place à une praxis sociale plus conflictuelle renvoyant aux problèmes de l'insécurité et de l'immigration.

Le nouveau programme de sens de *quartier* s'est inscrit plus récemment dans le praxème mais est déjà recensé par *Le Petit Larousse 2003* en tant qu'emploi absolu : « quartier difficile, ex. : les jeunes des quartiers ». Ce programme de sens qui en fait maintenant le synonyme exact de *banlieue* et *cité* dans les discours de la formation politique est actualisé avec le défini pluriel seulement².

La mémoire interdiscursive des trois praxèmes est composée à la fois de l'histoire des objets « quartier », « cité » et « banlieue » et d'un moment discursif important correspondant à l'exposition médiatique de la communauté aux problèmes de l'insécurité. Ce double-fond historique et social associe le programme de sens « peuple » au programme de sens « difficile », de façon très étroite. Ce nouveau

1. www.webencyclo.com et encyclopédie Hachette Multimedia sur www.club-internet.fr.

2. Pour ces trois praxèmes, on remarque que les programmes de sens « difficiles » ou « à problèmes » sont neutralisables en cotexte par l'adjonction de déterminants caractérisants, de type adjectival ou nom propre : « les banlieues aisées », « la Cité radieuse » de Le Corbusier, « le quartier des Champs ». Les compléments renvoient alors à des représentations socio-culturelles qui inversent le processus sémantique.

programme semble inscrit dans le praxème plus en continuité qu'en rupture sémantique. Même s'il est activé lors d'un moment discursif, il semble être « déjà-là », en potentialité sémantique, issu du fond historique. Ainsi peut-on voir un écho étymologique entre les programmes de sens aujourd'hui actualisés dans « la banlieue » et ceux que l'on retrouve dans « bandit » ou « mise au ban de la société ». L'étude diachronique de « cité » fait état, en ricochets sémantiques, d'une praxis de regroupement des habitants dans un territoire clos, où ils se gouvernent par leurs propres lois (*TLF*). Les ricochets semblent mener jusqu'aux notions de zone de non-droit et d'enclavement associées à « cité » dans les pratiques discursives actuelles. Nous retrouvons le phénomène d'écho étymologique entre ces programmes de sens et « citadelle » dont l'histoire sémantique est dominée par « prison » ou « forteresse construite près d'une ville pour la défendre des révoltes intérieures et extérieures » (*TLF*). L'actualisation en « les quartiers ø » renvoie dès le XVI^e siècle aux quartiers populaires, par rapport à la cour et aux quartiers de la noblesse [6]. Pour préciser et compléter le programme de sens « populaire » lors de l'actualisation¹, les locuteurs utilisent des adjectifs délivrant un ensemble de représentations très proleptiques², dès le XVII^e-XVIII^e siècles. On retrouve de façon très récurrente dans les discours recensés par *Frantext* les termes : « pauvres », « populeux », « populaires », « peu fréquentables », « indigents », « déserts » (associé à la nuit et à la frayeur), « sombres » (même programme), « bizarres », « excentriques », « bas ». Au XIX^e, on trouve en plus « ouvrier », « dégradés », « insalubres ». Au XX^e, « misérables », « populeux » encore, « mal famés » (très récurrent), « grouillants », « noirs », « déserts » (pris dans les mêmes processus sémantiques) et « perdus ». Dès 1935, on trouve « quartiers extérieurs de Paris » (avec des « maisons tristes et grises »), « quartiers de perdition », l'opposition très récurrente « quartier nouveaux/quartiers du centre », « quartiers périphériques » et « ouvriers » et toujours l'actualisation « les quartiers ø » qui renvoient aux quartiers populaires. Ces sens venus de

1. Pour neutraliser ce sens, on retrouve les adjectifs « riches », « opulents », « aisés », « nobles ».

2. Nous faisons ici allusion au concept génétien de prolepse, utilisé pour décrire les effets narratologiques d'anticipation « les prolepses [...] consist(ent) à raconter ou évoquer d'avance un événement ultérieur », Genette G. 1972, « Discours du récit », in *Figures III*, Seuil : 82.

l'histoire mènent droit au programme de sens actuel. Mais ce sont des sens issus des points de vue socio-culturels sur ces objets, plus que des points de vue pratiques¹. Pour les habitants ([3], Branca-Rosoff 2001 et Barbéris à *paraître*), un quartier est un découpage subjectif de la ville en territoire de proximité. Ce territoire est défini par un ensemble de praxis de construction sociale de l'individu par les rencontres, les sorties, les pratiques commerciales. Une cité renvoie aux mêmes praxis d'échanges sociaux (les pratiques commerciales sont moins présentes) mais en y adjoignant une praxis visuelle importante : la cité est un ensemble de constructions imposantes, très hautes. Ainsi, on habite un quartier OU une cité DANS une banlieue². Les praxèmes ne sont alors pas interchangeables [3, 9, 10, 11]. C'est le sens social que leur donnent les pratiques discursives qui les rend interchangeables dans notre formation.

Ces pratiques ont figé sur les territoires urbains un ensemble de représentations. L'étude des discours journalistiques en diachronie montre dès la fin des années 80 [1, 2, 4, 5, 7, 9, 10] une mise en réseau systématique des praxèmes *banlieue*, *cité* et *quartier*³ avec trois grands ensembles de praxèmes. Un premier ensemble actualise les représentations de la violence (« trafiquants », « vols », « viols », « tournantes », « fusillades »). Le deuxième ensemble construit des métaphores filées sur le champ lexical de la guerre, très présentes dans les articles journalistiques (« guérilla », « bunker », « sur le terrain », « guerres tribales »...). Un troisième ensemble fait état de repérages identitaires, avec les nominations « beurs », « origines maghrébines », « voiles », « mosquées », « Maghreb », « couleur de peau », etc. Dans la récurrence de ces associations lexicales se crée un amalgame sémique, par contagion ou diffusion sémantique, qui donne de nouveaux sens aux praxèmes. Ceux-ci sont d'abord actua-

1. Pour cette raison, peut-on vraiment discerner un fond historique, délivré des points de vue socio-culturels et de leurs actualisations par les pratiques discursives, d'un fond social? Il semble que ce qui fasse évoluer l'objet ne soit rien d'autre que les représentations de l'objet, en ce qui concerne les territoires urbains en tout cas.

2. Ceci vaut pour le modèle de la banlieue parisienne. Le modèle marseillais par exemple différencie « les cités » (pour les zones d'habitation des Quartiers Nords — où « cité » serait alors le méronyme de « quartier ») de « les quartiers » pour les zones d'habitation populaire du centre-ville [7, 10].

3. L'apparition de « quartier » en synonyme exact de « banlieue » et « cité » dans l'actualisation « les quartiers » est plus récente : fin des années 90.

lisés (au début des années 80-90) avec un déterminant caractérisant : « les cités défavorisées », « les banlieues populaires », et surtout des compléments de noms de type noms propres « la cité des 4 000 », « le quartier des Ulis ». Puis peu à peu on remarque ce que nous avons appelé l'*apocope syntagmatique*¹ : l'actualisation se passe de caractérisant. Un homme politique de notre premier corpus [I] rendait compte en une phrase du cheminement discursif opéré par les médias, qui serait une règle de dispersion des objets de discours de notre formation : « J'étais hier dans les quartiers de Marseille, *le quartier des Flamands où l'on dit que les banlieues sont à feu et à sang* ». La marque de dialogisme interdiscursif (« où l'on dit ») met à distance l'actualisation « les banlieues » comme discours de l'Autre, mais montre le processus discursif de généralisation qui s'est peu à peu créé dans le discours médiatique (un quartier s'enflamme et c'est la banlieue qui prend feu, en quelque sorte). Ces généralisations drainent toutes les représentations extrêmement discriminantes, issues des pratiques discursives. Il s'agit alors pour l'homme politique de la campagne présidentielle de neutraliser ces représentations en désamorçant la généralisation.

En guise de conclusion

Dans la formation discursive de la politique, aucune des nominations que l'on étudie ne rend un compte objectif de la réalité. Toutes véhiculent les points de vue socio-politiques sur cette réalité. Ce sont les discours que tiennent les locuteurs sur les moments socialement importants de l'histoire de leur communauté qui fait évoluer les nominations de la formation. Celles-ci gardent en mémoire une somme de dialogues idéologiques « enregistrés » lors des « moments discursifs » : dialogue P. Joxe/FN pour *jeunes* par exemple, dialogue des partis politiques sur la sécurité lors de la campagne présidentielle de 2002, dialogue société/médias pour les nominations des territoires urbains et de leurs habitants. L'étude diachronique des

1. L'apocope est une figure de diction par laquelle est supprimée un phonème ou une syllabe à la fin d'un mot (« télé » pour « télévision » par exemple). Nous appliquons ici son fonctionnement au syntagme : on observe que, par la disparition de la seconde partie du syntagme, le nom *quartier* n'est plus régulé ou modifié en discours par un complément qui particularisait sa référence.

nominations éclaire une partie du fonctionnement de la *mémoire interdiscursive* : celle-ci possède un double-fond historique et social, composé à la fois des programmes de sens issus des praxis qui ont jalonné l'histoire de l'objet *et* des programmes de sens issus du moment discursif qui en fait un objet de discours prégnant de la formation.

Références bibliographiques

- Authier-Revuz J., 2000, « Deux mots pour une chose : trajets de non-coïncidence », in *Répétition, Altération, Reformulation*, Annales littéraires de l'Université de Besançon. 701. Presses Universitaires Franc-Comtoises, 37-61.
- Authier-Revuz J., 1982, « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours », *DRLAV-Revue de linguistique* 26, 91-151.
- Bakhtine M., 1929-1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris : Minuit.
- Barbérís J-M., à paraître, « Quartier des uns, quartier des autres : la construction de l'espace urbain dans la parole », in Actes du colloque *Les mots de l'espace pour dire la conflictualité sociale* (18-20 octobre 2001).
- Branca-Rosoff S., 2001, « La sémantique lexicale du mot *quartier* à l'épreuve du corpus Frantext (XII^e-XX^e siècles) », in *Langage et société* 96, Paris : MSH, 45-71.
- Bres J., 1999, « Vous les entendez ? Analyse du discours et dialogisme », *Modèles linguistiques*, tome XX, fascicule 2, 71-86.
- Bres J., 1998, « Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français », in Bres et al. *L'autre en discours*, Montpellier : Praxiling ; Dyalang, 191-212.
- Détrie C., Siblot P., Verine B. (éd.), 2001, *Termes et concepts pour l'analyse de discours : Une approche praxématique*, Paris : Champion.
- Foucault M., 1969, *L'archéologie du savoir*, Paris : Gallimard.
- Maurer B., 1998, « Qui sont les "jeunes" ? L'utilisation du dialogisme dans Présent. », in Bres et al. *L'autre en discours*, Montpellier : Praxiling ; Dyalang, 127-141.

- Moirand S., 1999, « Les indices dialogiques de contextualisation dans la presse ordinaire », *Cahiers de praxématique* 33, Montpellier : Praxiling-Université Paul-Valéry, 145-184.
- Rastier F., 1987, *Sémantique interprétative*, Paris : PUF.
- Rey A., 1992-1998, *Dictionnaire Historique de la Langue Française*, Paris : Dictionnaires le Robert.
- Sériot P., 1986, « Langue russe et discours politique soviétique : analyse des nominalisations », *Langages* 81, Paris : Larousse, 11-41.
- Siblot P. (dir.), 1997, « Langue, praxis et production de sens », *Langages* 127.
- Siblot P., 1998, « De l'un à l'autre. Dialectique et dialogisme de la nomination identitaire », in Bres et al., *L'autre en discours*, Montpellier : Praxiling ; Dyalang, 27-43.
- Siblot P., 1999, « Appeler les choses par leur nom : problématique du nom, de la nomination et des renominations ». in. *Noms et Re-noms*, Dyalang Université de Rouen, 33-60.

Corpus ¹

[1] *Question ouverte*, interviews politiques des participants de la campagne électorale présidentielle par la rédaction de France 2, après le journal télévisé de 20 h, durée : environ 8 minutes.

Interviews réalisées par O. Mazerolle et G. Leclerc de :

- F. Bayrou, le 28-02-2002
- O. Besancenot, le 08-04-2002
- J. Chirac, les 11-03-2002 et 24-04-2002
- R. Hue, le 24-01-2002
- L. Jospin, les 25-03-2002 et 10-04-2002

1. Nous avons travaillé tous les corpus audios sur des versions transcrites par nos soins. Nous avons transcrit les corpus audiovisuels et n'avons analysé que cette version transcrite. Nous n'omettons la dimension polysémotique de la production de sens que parce que notre problématique nous amène à privilégier une recherche quantitative en diachronie sur les contenus sémantiques des noms. Mais l'analyse verbo-gestuelle de ces corpus s'avérerait très riche et éclairante et nous pourrions nous y intéresser ultérieurement.

- A. Laguiller, le 14-02-02
- J. M. Le Pen, les 17-01-2002 et 16-05-2002
- A. Madelin, le 09-04-2002
- N. Mamère, le 21-03-2002
- J. P. Rafarin, 23-05-2002

[2] Articles de presse

[2-1] : *Le Monde*, quotidien, de septembre 1999 à février 2003 :

- 21-09-1999
 - « Les “contrats locaux de sécurité” relancent la police de proximité », P. Ceaux.
- 26-10-1999
 - « La police n’enregistre qu’un acte de délinquance sur cinq, selon l’enquête de l’Institut de la sécurité intérieure », M. P. Subtil.
- 14-01-2000
 - « Les quartiers sensibles de Lille expérimentent la police de proximité », P. Ceaux.
- 04-02-2000
 - « La stabilisation globale de la délinquance masque la hausse des violences », E. In.
- 20-04-2000
 - « Choqué, le quartier de Lille-Sud doute de la police et de la justice », P. Broussard.
- 20-04-2000
 - « Le problème numéro un, c’est le rapport police-jeunes », M.-P. S.
 - « Les “violences urbaines”, une spécificité française », M. P. Subtil.
 - « M. Chevènement regrette le “drame affreux”, les syndicats de policiers dénoncent “les casseurs” », P. Ceaux.
 - « Angelina Peralva, sociologue “Une dynamique de la peur s’est installée” », propos recueillis par P. Ceaux.
- 20-05-2000
 - « Au tribunal de Créteil, l’incompréhension entre jeunes de banlieue et magistrats », F. Chambon.
- 03-02-2001
 - « Les crimes et délits constatés en 2000 ont augmenté de 5,72% en un an ».

— 14-02-2001

« Le phénomène des bandes s'étend au-delà des mineurs délinquants », P. Ceaux.

« Au Val-Fourré, après les bagarres de la Défense : "C'est ceux de Chanteloup qui ont cherché, fallait se venger" », F. Chambon.

— 5-04-2001

« La délinquance urbaine s'installe à la campagne », M. Scotto.

— 24-04-2001

« Les viols collectifs révèlent la misère affective et sexuelle des cités ».

« Une fille qui se fait 'tourner' dans le quartier, c'est elle qui l'a cherché ».

— 29-01-2002

« À Méru, coin de la campagne gagné par la ville, des gendarmes confrontés à la violence urbaine ».

— 16-02-2002

« Des banlieues terrorisées », J. Gaillard.

« Des "sauvageons" au fascisme », C. Hadji.

— les 2 et 3-02-2003

« Des filles de banlieues lancent la première marche des femmes. », M. Mathieu et S. Zappi.

— 19-02-2003

« Toulouse vit les attaques du ministre comme une injustice », J.-P. Besset.

« Cette circulaire signée Sarkozy qui désavoue la police de proximité », P. Ceaux et Piotr Smolar.

[2-2] : Marie-Claire, mensuel féminin :

— Février 2003 : Spécial Journée de la femme :

« Il faut abolir la prostitution »

« Elle ouvre des classes d'élites dans les banlieues »

« Elle soutient les femmes des cités »

[2-3] : ELLE, hebdomadaire féminin :

— 17-02-2003

« Les filles des cités continuent de marcher »

— 17-03-2003

« Le triomphe des marcheuses »

[2-4] *L'Humanité*, 7 février 2003, « Marche des femmes des quartiers, du premier février au 8 mars, “pour l'égalité et contre les ghettos” » (Le web de *L'Humanité* : www.humanite.presse.fr).

[3] Questionnaire auprès d'environ 150 étudiants en première année de DEUG médiation culturelle et communication et de DEUG sciences du langage à l'Université Paul-Valéry — Montpellier III.

— Âge, M/F

— Avez-vous grandi dans une ville, en zone péri-urbaine ou à la campagne ? Et où habitez-vous actuellement ?

— Profession des parents ?

— Est-ce que vous avez déjà écouté des débats politiques à la télévision ?

— Et vous avez entendu certains hommes politiques pendant la dernière campagne présidentielle ? Si oui, qu'est-ce qui vous a intéressé ? Si non, pourquoi vous n'avez pas écouté ?

— D'après vous, comment les hommes politiques parlent de tout ce qui se passe en France, à l'école, dans la rue, etc. ?

— Est-ce que vous parlez comme les hommes politiques de vos conditions de vie ?

— Quelles sont les différences entre ce que eux pensent et disent et ce que vous vous pensez et ressentez ?

— Vous croyez qu'il y a des endroits dangereux en France ?

— Pourquoi sont-ils dangereux ?

— Comment trouve-t-on un travail ?

— Quel est le meilleur moyen de trouver un travail ?

— Qu'aimez-vous faire le week-end ? (sport, détente, loisirs, ciné...)

— Pouvez-vous facilement accéder à ces structures ? (proximité, finances, encadrement...)

— Quand on vous dit « la France et le français », à quoi pensez-vous ?

— Comment estimez vous votre quotidien ?

— Pensez-vous que l'école prépare bien à la vie active ? Pourquoi ?

— Participez-vous à des associations ? Si oui, lesquelles ?

— Quels sont les moyens qui pourraient être mis en place pour améliorer votre quotidien ?

- Si vous aviez un problème, quelle instance ou quelle autorité iriez-vous voir (si vous allez en voir une) ?
- Comment vous identifiez-vous, vous-même, au sein de la société ? Vous êtes quoi ?
- Qu'est-ce qu'un jeune pour vous ?
- Qu'est-ce qu'une banlieue, un quartier, une cité ?
- Quand cesse-t-on d'être « jeune » ?
- Quelle est la différence entre un habitant des banlieues et un habitant de la ville ?
- Que mettre comme nom en face de la banlieue : la ville, le centre-ville, le village ? Pourquoi ?
- Quelle différence entre une banlieue, un quartier, une cité ?
- Que mettre en face de « jeunes » : vieux ou quoi d'autre ?
- Qu'évoque pour vous la police et la justice ?
- Quand on dit « forces de l'ordre », à quoi pensez-vous ?
- Vous sentez-vous, en tant que jeune, intégré à la société, à la nation ?
- Pensez-vous que l'école est un moyen de canaliser l'énergie pour certains ?
- Les centres (fermés ou ouverts) ont-ils un avenir, selon vous ?
- Cela vous gênerait-il si je vous appelais des « jeunes » ?
- Lorsque vous entendez parlez de « jeunes », à quoi/qui pensez-vous ?
- Le contexte a-t-il son importance à vos yeux pour savoir de qui l'on parle lorsqu'il est question de « jeunes » ?
- Appeler quelqu'un « jeune » dépend-il de son âge ou de son rang social ?
- Y a-t-il une limite d'âge pour être appelé « jeune » ? Si oui, est-elle la même pour tout le monde ?
- Faites-vous une différence entre « jeune » employé dans les discours de tous les jours (copains, famille) et « jeune » dans le discours politique ?
- Au sein même de ce discours politique, faites-vous des différences entre « jeunes » selon le parti auquel appartient celui qui profère ce discours ?

[4] Journal télévisé de 20 heures sur France 2, le 13 janvier 2003, présenté par D. Pujadas.

[5] *Les matins de France Culture*, émission de la chaîne de radio France Culture, 7 h-9 h, 3 février 2003, interview de Malek Boutih, Président de SOS racisme, par Nicolas Demorand.

[6] Frantext, base de textes catégorisés :

Recherche des syntagmes « les quartiers » et « les jeunes », des praxèmes *insécurité, sécurité, habitants et population*.

[7] Europresse, site internet (<http://europresse.com>), banque de données d'archives de presse de 1991 à 2001 :

Recherche de « les quartiers », de « banlieue », de « cité », de « population », de « habitants » et de « violence urbaine » et d'« urbanisation ».

[8] Cd rom *Le Monde* : présentation.

Recherche des syntagmes « les jeunes » et « des jeunes ».

[9] *Cent minutes pour convaincre*, magazine d'information, France 2, 20 h 50, 9 décembre 2002, présenté par O. Mazerolle, invité : N. Sarkozy.

[10] *Ça me révolte*, n° 15 « Viols et violence entre jeunes », magazine de société de M6, 20 h 50, 19 novembre 2002, présenté par B. De La Villardière : reportages et interviews sur le thème « viols et violence entre jeunes ».

[11] Théma « *Quand les jeunes font la loi* », Arte, 20 h 45, 17 décembre 2002 :

— Documentaire « Laisse pas traîner ton fils »

— Documentaire « Le 'bizness' des cité »

[12] *Question d'actu*, « La maison », magazine d'actualité, LCI, 11 h 10, 10 septembre 2001, présenté par L. Bazin.

Intervenants :

— Christian Estrosi, député RPR des Alpes maritimes (présent sur le plateau par télécommunication visuelle)

— Dominique Achispon, du syndicat national des officiers de police

— Jean-Pierre Rosenczveig, Président du tribunal pour enfants de Bobigny

— Nadia Faure, Directrice du service d'hébergement et de la protection judiciaire de la jeunesse.

[13] Documentation politique

[13-1] Front National, de 1990 à 2002 :

— 1990 : « Le Front National, c'est vous ! »

Brochure supplément trimestriel à la *Lettre de Jean-Marie Le Pen*. 1-15 janvier 1990

— 1995 : « Les priorités de Jean-Marie Le Pen. Ce qu'avec vous je veux faire »

Supplément au n° 211 de la *Lettre de Jean-Marie Le Pen*. 1-15 février 1995

— 1996 : « Le Pen la liberté », Discours intégral de Jean-Marie Le Pen à la fête des Bleu-Blanc-Rouge, 29 septembre 1996, Éditions Nationales

— 2000 : « 10 000 frontistes s'expriment », *Français d'abord! Le magazine de J-M. Le Pen*, 1-15 mai 2000, n° 231

— 2002 : « Jean-Marie Le Pen au 2^e tour. Le sursaut national », *Français d'abord! Le magazine de J-M. Le Pen*, n° 363, 1-15 avril 2002

[14] site Internet de paroles de chanson : <http://www.paroles.net>

Marie Veniard
EA 2290 Syled-Cediscor
Université de Paris III — Sorbonne Nouvelle
marieveniard@korok.org

Les désignations du conflit du Golfe dans la presse : un miroir du conflit sur le terrain ?

Lors d'un conflit armé, il paraît légitime de faire l'hypothèse que les belligérants envisagent la réalité de manière opposée et, partant, la nomment différemment. Par ailleurs, la question de la nomination se pose pour les personnes amenées à rendre compte des faits, les journalistes par exemple. La presse écrite se caractérise, dans certains genres, par une forte hétérogénéité montrée, c'est-à-dire par la cohabitation de diverses sources énonciatives. En effet, les journaux mettent en scène différents énonciateurs participant à la nomination du conflit, qui est considérée comme un « acte de catégorisation nominale » d'après la définition donnée par Siblot (2001 : 211). Nous postulons que les désignations que ces énonciateurs vont utiliser, définies dans notre travail comme l'expression de l'acte de nomination, reflètent leur point de vue sur le conflit. Mais ce mouvement est doublé d'un autre. En effet, « nommer ce n'est pas seulement se situer à l'égard de l'objet, c'est aussi prendre position à l'égard d'autres dénominations du même objet, à travers lesquelles des locuteurs prennent également position » (Siblot 1997 : 55). Ainsi, par l'intermédiaire du discours rapporté ou, pour reprendre la terminologie d'Authier-Revuz, du *discours représenté*, les diverses désignations du conflit vont s'exprimer, se répondre et éventuellement se confronter dans la presse : le dialogue entre elles va s'organiser par l'intermédiaire de l'intertexte. Nous référons à ce phénomène de dialogue entre un énoncé et des discours produits ailleurs et/ou avant sur le même objet et qui se trouvent cités dans le journal sous le nom de *dialogisme intertextuel montré* (Moirand 1999 et 2000). Il s'agit donc d'analyser les rapports entre dialogisme intertextuel

et nomination en se posant les questions suivantes : quelle place le dialogisme intertextuel donne-t-il à la nomination ? Quelle mise en scène du conflit en découle ? En nous appuyant sur un corpus composé des articles publiés dans *le Monde* et dans *Libération* du 3-8-1990 au 10-8-1990 à l'occasion du début du conflit entre l'Irak et le Koweït¹, nous allons montrer que les désignations du conflit armé dans la presse reflètent à un niveau linguistique le conflit entre l'Irak et le Koweït, c'est-à-dire qu'en les rattachant à leurs énonciateurs, il est possible de constituer des groupes qui reproduisent les camps opposés sur le terrain. Dans une première partie, nous définirons l'objet d'étude et les catégories d'analyse, nous examinerons ensuite l'enjeu désignatif, c'est-à-dire l'accent porté sur les désignations par une forme de discours représenté, l'îlot textuel, avant de proposer une interprétation des résultats de l'analyse.

I. Quelques précisions théoriques

Traversé de multiples discours autres, le discours de presse véhicule les différentes désignations des belligérants et, en les insérant sous la forme de discours représenté qu'est l'îlot textuel, les intègre au dialogisme intertextuel, particulièrement visible dans ce média. La recherche articule ces trois notions de désignation, d'îlot textuel et de dialogisme intertextuel.

I.1. Nomination, désignation et objet d'étude

Expression de la nomination, les désignations du conflit sont définies dans ce travail comme les syntagmes qui réfèrent en discours à cet élément de la réalité qu'est le conflit. Elles se composent d'un nom accompagné d'un adjectif ou d'un groupe prépositionnel. Nous nous intéresserons uniquement aux noms. Citons par exemple : *l'invasion*, *l'agression*, *la crise*, *le conflit* (les quatre désignations les plus fréquentes dans les deux journaux), *l'occupation*, *l'intervention*, *l'action*, *les événements*, *l'attaque*, *la guerre* et *le coup*

1. Bref rappel des faits : le 2 août 1990, les troupes irakiennes pénètrent sur le territoire du Koweït après avoir accusé ce pays de voler du pétrole à l'Irak. Cette action est condamnée par le conseil de sécurité de l'ONU, par le conseil ministériel de la Ligue Arabe et par de nombreux pays.

de force. Cette pluralité représente la diversité de l'acte de nomination en ce début de conflit.

L'analyse sera centrée sur la désignation *invasion* dont il convient de préciser la morphologie. Cette nominalisation est issue du verbe *envahir*, qui est attesté au début du corpus mais qui disparaît ensuite au profit de la forme nominalisée¹. L'effet induit n'est pas neutre puisque, selon Sériot, « l'énoncé nominalisé est *préconstruit*, c'est-à-dire qu'il n'est pas pris en charge par le sujet énonciateur, mais se trouve comme un objet du monde "déjà là", préexistant au discours » (Sériot 1986 : 24). Dire le « déjà là » de l'invasion, c'est ne pas remettre en cause l'énoncé verbal d'origine qui était : « l'Irak a envahi le Koweït ». Cette prise de position est appuyée par le fait qu'*invasion* est la désignation la plus utilisée dans les journaux analysés. En revanche, cette affirmation du *préconstruit* ne s'accompagne pas d'une disparition des agents, comme cela peut être le cas avec d'autres nominalisations, puisque le syntagme *l'invasion irakienne du Koweït* est fréquent.

Toutes les désignations ne sont pas prises en charge par l'énonciateur-journaliste. Certaines d'entre elles apparaissent dans du discours représenté, notamment dans des îlots textuels, formes dont le fonctionnement implique plus que la simple marque d'altérité.

1.2. La catégorie de l'îlot textuel

Le terme de *discours représenté*, utilisé préférentiellement à celui de *discours rapporté*, traduit l'hétérogénéité montrée caractéristique de la presse écrite et le fait que « tout discours, par cette hétérogénéité représentée, donne une image en lui de son rapport à l'extérieur des autres discours » (Authier-Revuz 2001 : 193). Dans cette perspective, la forme de l'îlot textuel (désormais IT) telle que décrite par Authier-Revuz (1996) souligne les aspects du discours autre considérés comme marquants par le discours citant. Cette forme relève selon cet auteur de la modalisation autonymique,

qui, à un élément X dont il est régulièrement *fait usage*, c'est-à-dire inscrit dans la continuité sémiotique, syntaxique, énonciative de

1. Si le verbe *envahir* est relevé, ce n'est pas le cas du verbe *agresser* dont est issue la nominalisation *agression*. On peut penser que l'énoncé verbal « l'Irak a agressé le Koweït » résonne étrangement concernant un fait militaire.

l'énoncé, ajoute, via la configuration méta-énonciative d'un dédoublement du dire, le commentaire — non-verbalisé dans le cas du guillemet — d'un « je dis X pour reprendre les mots de 1 [un locuteur] », où il est fait *mention* de X. (Authier-Revuz 1996 : 97)

On peut dire qu'un élément X du discours source est intégré à du discours indirect mais a résisté à l'opération de reformulation à l'œuvre dans ce type de discours représenté. Il est donc marqué comme provenant du discours source par les guillemets, mais intégré syntaxiquement à l'énoncé, comme c'est le cas dans l'extrait suivant.

1. (*Libération*, 3-8-1990) Le prince héritier et Premier ministre koweïtien, Cheikh Saad Al-Abdallah Al-Sabah, a ainsi appelé sur les ondes le peuple koweïtien à faire face à l'« agression ».

Contrairement à d'autres formes de discours représenté, l'îlot textuel relève de l'interprétation. Si le discours indirect « constitue pour un 'X' [îlot textuel] situé dans son incidence un *cadre interprétatif fort*, il ne constitue pas pour autant une *contrainte* d'interprétation » (Authier-Revuz 1996 : 104). Dans l'extrait (1), le syntagme verbal *a appelé sur les ondes* constitue un verbe de parole, indice sur lequel on peut s'appuyer pour considérer l'îlot textuel comme du discours représenté. Le rôle de synthétiseur de discours de la presse nous a amenée à interpréter la plupart des îlots textuels comme des formes de discours autre.

Marqué par l'hétérogénéité sémiotique, l'IT « se trouve par là même emphatisé, chargé d'une attention particulière » (Authier-Revuz 1993 : 14). Pour Tuomarla, cette forme, tout en fournissant à l'énonciateur une distanciation par rapport au contenu intégré à l'îlot, lui permet de faire « un commentaire métalinguistique au niveau implicite » (Tuomarla 1999 : 80). Cette remarque permet de faire l'hypothèse que l'énonciateur souligne ainsi l'enjeu posé par certains éléments placés dans les îlots. Le phénomène remarquable dans le corpus étudié est l'organisation de ces îlots et la manière dont ils rendent compte des désignations du conflit en participant au dialogisme intertextuel à l'œuvre dans les articles.

1.3. Le dialogisme intertextuel

Le dialogisme intertextuel est une forme d'hétérogénéité montrée, le « dialogue que l'énoncé monologal entretient avec les discours produits ailleurs et/ou avant » (Moirand 1999 : 162). Dans certains types d'articles, une abondance de discours représentés véhicule les interventions d'énonciateurs convoqués à s'exprimer (en majorité des représentants officiels des États dans notre corpus). Plutôt que d'envisager ces citations comme indépendantes de la situation dans laquelle elles sont produites, on considère qu'elles entrent en dialogue avec d'autres discours, produits avant ou ailleurs, ce qui permet d'aborder les phénomènes de circulation des discours dans les médias. Les sources de ces discours sont généralement accessibles ; dans notre cas, elles se composent surtout de communiqués de presse. Ce dialogisme s'exprime différemment selon les thèmes des articles et les genres : peu fréquent dans les éditoriaux, il l'est plus dans les articles d'information.

Nous allons observer le fonctionnement de cette forme de dialogisme dans des articles d'information sur le conflit armé à travers une forme de discours représenté très fréquente dans le corpus : les îlots textuels et la manière dont ceux-ci permettent de mettre en valeur les désignations. Le dialogue entre celles-ci s'organise à deux niveaux : le premier, discursif, se caractérise par l'accent porté par la presse sur les désignations, ou enjeu désignatif ; le second se situe à un niveau extralinguistique et concerne le rapport des désignations avec la situation politique. Nous combinerons ces deux niveaux dans l'interprétation des résultats.

2. L'enjeu désignatif

Si on considère que les belligérants en conflit conçoivent et nomment la réalité différemment et que la presse rend compte des désignations, on peut se demander si la presse les met en valeur, en tant qu'elles constituent l'enjeu du conflit au niveau linguistique.

2.1. Des désignations mises en valeur

Il est assez frappant de voir que dans les extraits suivants, les désignations sont mises en avant par la forme de l'îlot textuel :

2. (*le Monde*, 3-8-1990) Radio-Koweït, dont les bâtiments sont également situés dans le centre de la capitale, continuait jeudi matin à lancer des appels à la résistance contre « *l'invasion barbare* » du pays.
3. (*le Monde*, 7-8-1990) À Ryad, le roi Fahd d'Arabie Saoudite a présidé dimanche à Djeddah une réunion extraordinaire du conseil des ministres consacré à l'examen des « *événements douloureux intervenus au Koweït depuis jeudi* ».
4. (*Libération*, 3-8-1990) Le roi Hussein de Jordanie, lui, a affirmé jeudi, dans des contacts téléphoniques avec plusieurs chefs arabes, la « *nécessité de circonscrire les développements qui s'accélérent dans la région du Golfe dans le cadre arabe* ».

On voit ici l'illustration d'un commentaire métalinguistique s'exerçant sur la désignation, il va s'agir de préciser lequel. Une remarque s'impose : les désignations *l'invasion* ou *l'agression*, nominalisations déverbiales obtenues à partir des verbes *envahir* et *agresser*, mettent en place le schéma suivant : « quelqu'un envahit/agresse quelqu'un ». L'examen des définitions lexicographiques et des verbes introducteurs (*condamner*, *réprouver*, *refuser*, *dénoncer* par exemple) montre que ces lexèmes sont connotés péjorativement. Ces deux désignations sont donc associées à une condamnation de l'action de Saddam Hussein. On peut les opposer à des désignations hyperonymiques comme *les événements* ou *les développements* qui reflètent la prise de position moins claire de leurs énonciateurs. Un double mouvement se met en place à travers les IT : l'absence de prise en charge des désignations se double de leur mise en avant par le discours. Chaque désignation véhicule une prise de position, ici, en faveur ou non de la condamnation de l'action de l'Irak. Les journaux, en faisant porter l'accent sur les désignations par les IT, les mettent en scène en tant qu'enjeu. Nous parlerons d'enjeu désignatif pour ce phénomène qui est mis en valeur par le dialogisme intertextuel.

2.2. Les désignations et leurs énonciateurs

Les désignations doivent être rattachées à leurs énonciateurs et à leur prise de position affichée dans le conflit. La désignation de loin la plus fréquente, *invasion*, est la désignation préférentiellement utilisée par la plupart des énonciateurs, c'est-à-dire par la majorité des pays et par les journaux. Elle sera traitée un peu plus loin (voir section 3). Les désignations hyperonymiques en revanche sont réservées à trois énonciateurs.

Le premier d'entre eux, Saddam Hussein, est le président de l'Irak. Il s'exprime peu et utilise une métonymie (*le 2 août*). Sa justification de l'intervention au Koweït, l'aide portée à des révolutionnaires koweïtiens, est critiquée par de nombreux chefs d'État. Elle est sans doute à la source de cette désignation métonymique qui permet le contournement de la désignation *invasion*. Second énonciateur à ne pas utiliser *invasion*, le roi de Jordanie (extrait 4) lui préfère *les développements*. La Jordanie est un pays frontalier de l'Irak. Le 10 août au sommet du Caire, la Jordanie s'abstient dans le vote de la Ligue Arabe¹ sur la condamnation de l'Irak, sur l'envoi d'une force panarabe pour défendre l'Arabie Saoudite et sur la caution de la présence d'une force étrangère (occidentale) dans le Golfe. Nous faisons l'hypothèse que cette position, l'absence d'implication dans la coalition anti-irakienne, se traduit par la non-utilisation du terme *invasion* car cette désignation implique une condamnation de l'Irak. Dernier énonciateur de désignations hyperonymiques, le roi Fahd d'Arabie Saoudite (extrait 3) révèle par la désignation *les événements* sa position prudente sur le conflit. En effet, l'Arabie Saoudite est un autre pays frontalier de l'Irak, qui condamne l'action de ce dernier lors du conseil ministériel de la Ligue Arabe le 3 août ; mais le roi ne s'exprime personnellement que tardivement, le 9 août. La situation de l'Arabie Saoudite est délicate car le pays

1. La Ligue Arabe comporte les membres suivants : Égypte, Irak, Liban, Arabie Saoudite, Syrie, Jordanie, Yémen nord, Libye, Soudan, Tunisie, Maroc, Koweït, Algérie, Émirats Arabes Unis, Bahrein, Oman, Mauritanie, Somalie, Djibouti, les Comores et l'Autorité palestinienne. Dans le vote du 10 août 1990, la résolution finale (condamnation de l'Irak, envoi d'une force panarabe pour défendre l'Arabie Saoudite et caution de la présence d'une force occidentale dans le Golfe) est approuvée par 12 des 20 membres représentés : l'Irak, la Libye et l'Autorité palestinienne votent contre tandis que la Jordanie, l'Algérie, le Yémen, le Soudan, la Mauritanie s'abstiennent ou émettent des réserves. La Tunisie a boycotté la réunion.

accueil, dès le 8 août, les troupes américaines et britanniques (puis égyptiennes, syriennes et marocaines entre autres) pour préparer la riposte contre l'Irak.

Il apparaît donc qu'à travers les IT les journaux mettent l'accent sur les désignations pour souligner la position de l'énonciateur dans le conflit. Dans ce cas, les désignations sont nettement marquées comme relevant d'autres discours. Cependant, une étude du discours représenté ne prend sens que dans l'analyse des rapports entre le discours cité et son entourage. La forme de l'IT met l'accent sur un élément de discours autre ; par là, elle marque d'autres vocables comme « moins » intéressants. Examinons donc les cas où les IT ne portent pas sur la désignation ou pas uniquement sur celle-ci.

2.3. Les formes diverses de l'enjeu désignatif

Pour le conflit entre l'Irak et le Koweït, on peut distinguer les flots qui incluent la désignation (catégorie I) et ceux qui l'excluent (catégorie II).

2.3.1. Catégorie I. La désignation apparaît dans l'flot textuel

Cette catégorie regroupe les cas où la désignation est incluse dans l'IT, accompagnée ou non d'une qualification (a) ou du verbe introducteur (b).

a. La désignation (qualification éventuelle)

5. (*Libération*, 3-8-1990) À l'exception du Maroc et de l'Algérie, qui ont sévèrement condamné « l'occupation militaire » du Koweït, les responsables arabes, ceux du Golfe en tête, s'abstiennent pour le moment [...].

b. La désignation et au minimum le verbe introducteur

6. (*le Monde*, 4-8-1990) Après avoir attendu plusieurs heures avant de réagir, l'Iran a « *condamné l'agression militaire irakienne contre le Koweït* », demandant « *le retrait des troupes irakiennes aux frontières internationalement reconnues* ».

2.3.2. Catégorie II. La désignation se situe hors de l'îlot textuel

Cette catégorie rassemble les cas où la désignation n'est pas dans l'IT, celui-ci étant réservé pour le verbe de la déclaration ou la réaction suscitée par l'entrée des troupes irakiennes au Koweït (a), pour la qualification des faits (b) et pour les cas où une désignation globale est hors de l'IT, le contenu de celui-ci étant alors variable (c).

a. Le verbe de la déclaration ou la réaction suscitée par les faits

7. (*Libération*, 3-8-1990) Les Douze « condamnent fortement » l'invasion du Koweït par l'Irak et demandent « le retrait immédiat des forces irakiennes du territoire koweïtien ».
8. (*le Monde*, 4-8-1990) À Ankara, le ministre turc des affaires étrangères s'est déclaré « *profondément inquiet* » de la violation de la souveraineté du Koweït.

b. La qualification des faits

8. (*le Monde*, 4-8-1990) Le Japon, dont plus de 10 % des approvisionnements en pétrole proviennent du Koweït et de l'Irak, a condamné l'action de Bagdad, la qualifiant d'« *extrêmement regrettable* ».

c. Contenu de l'îlot textuel variable

9. (*Libération*, 8-8-1990) Washington n'avait toutefois pas caché son intention « d'impliquer plus le régime du roi Fahd » dans le conflit.

Dans les énoncés de catégorie I, les désignations participent clairement à l'enjeu désignatif puisqu'elles sont incluses dans l'IT, tandis que dans les extraits classés dans la catégorie II, les désignations en sont exclues. Dans le cadre de ce travail, nous écarterons la catégorie II.c qui regroupe des désignations globales comme *crise* ou *conflit*. Les extraits des catégories II.a et II.b concernent l'entrée des troupes irakiennes au Koweït mais l'accent est mis sur une réaction à celle-ci plutôt que sur la désignation *invasion* comme c'était le cas précédemment.

Par ce fonctionnement des IT, on trouve mise en lumière une des caractéristiques de la nomination : les mots, plutôt que de dire l'objet en soi, disent notre rapport à cet objet (Siblot 1998). En effet, on voit clairement ici que le rapport à la désignation et donc à l'objet n'est pas le même pour tous les énonciateurs. Cette remarque va servir de base pour l'interprétation des faits.

3. Le conflit linguistique

Pour Bakhtine, le discours représenté n'est pas seulement le discours dans le discours mais aussi le discours sur le discours, ainsi, « l'objet véritable de la recherche doit être justement l'interaction dynamique de ces deux dimensions, le discours à transmettre et celui qui sert à la transmission » (Bakhtine 1929-2000 : 166). Les questions posées aux résultats de l'analyse sont les suivantes : peut-on reconstituer des camps selon la désignation utilisée ou l'aspect de la position sur le conflit souligné par les IT ? L'enjeu désignatif peut-il s'interpréter comme un déplacement du conflit réel à un niveau linguistique ?

Pour le conflit entre l'Irak et le Koweït, une désignation émerge, *invasion*, ce qui permet de distinguer les pays qui sont montrés comme n'utilisant pas cette désignation de ceux qui l'emploient. La Jordanie, l'Arabie Saoudite et l'Irak appartiennent à ce premier groupe. Les journaux soulignent les désignations hyperonymiques révélatrices de leur position dans le conflit, prudente pour les deux premiers et opposée à la condamnation contenue dans la désignation *invasion* pour l'Irak. Ce groupe mis à part, *invasion* est la désignation préférentielle ; cependant, selon les énonciateurs, le journal n'accorde pas la même valeur à cette désignation. Pour les pays membres de la Ligue Arabe et les pays proches de l'Irak, la question se pose de condamner ou non l'action de l'Irak, pays frontalier et/ou pays partenaire dans le cadre de la Ligue Arabe. Le choix politique de condamner se matérialise dans les articles par une mise en valeur de l'utilisation du terme *invasion* pour certains énonciateurs du Maroc, de l'Algérie¹, du Koweït et du Conseil de Coopération du Golfe (Oman, Bahrein, Arabie Saoudite, Qatar et Émi-

1. L'utilisation du même terme par le Maroc et l'Algérie ne s'accompagne pas d'une position identique comme on a pu le voir (note 3) par le vote marocain de

rats Arabes Unis). Les désignations incluses dans les propos rapportés de ces gouvernements ou de leurs porte-paroles sont mises en IT pour mettre en avant leur prise de position politique (catégorie I : la désignation apparaît dans l'IT, voir section 2.3). On peut dire que l'utilisation d'*invasion* est marquée par le discours des journaux. Le dernier ensemble de pays regroupe des États dont l'emploi d'*invasion* n'est pas souligné, il est non marqué. Pour les États-Unis, l'URSS, la Chine et la CEE, les journaux n'intègrent pas la désignation à des IT mais insistent sur le verbe introduisant la désignation, sur la réaction à l'action de l'Irak ou sur la qualification qui en est donnée (catégorie II : la désignation se situe hors de l'IT, voir section 2.3). Nous faisons l'hypothèse que, la prise de position de ces pays contre l'événement étant considérée comme évidente, c'est la force de la condamnation et l'évaluation implicite du degré de gravité de la situation qu'elle représente, qui sont mises en valeur par l'intermédiaire des IT.

On peut donc retrouver les camps opposés¹ sur le terrain à travers les désignations et les IT, c'est-à-dire à travers la mise en scène de la nomination par le dialogisme intertextuel. En ce sens, on peut dire qu'on assiste, à travers le dialogisme intertextuel, à un conflit linguistique portant sur la nomination, miroir du conflit sur le terrain.

Conclusion

L'étude du dialogisme intertextuel qui se met en place autour de la nomination des événements dans un corpus de presse sur le début d'un conflit armé amène à considérer la prise de position implicite par les désignations et leur insertion dans les îlots textuels. Cette forme de dialogisme fait une place importante aux phénomènes de nomination. À partir de ce corpus sur le Golfe et d'une autre étude menée sur le début du conflit en Yougoslavie (28 juin-5 juillet 1991) dans *le Monde* et *Libération*, on a pu observer que plusieurs voix se faisaient entendre dans le traitement médiatique du conflit armé.

la résolution finale du sommet du Caire et par l'abstention algérienne, malgré une condamnation de l'Irak par ces deux pays le 3 août.

1. Le phénomène est très clair dans *Libération* mais un peu moins dans *le Monde*, ce qui pose sans doute le problème du style d'écriture des journaux.

Observer la nomination des événements à travers le spectre du dialogisme intertextuel permet de reconstituer les différents camps des belligérants et des autres acteurs opposés sur le terrain. Le fait que la désignation *invasion* soit alternativement appropriée ou mise à distance et montrée comme venant d'ailleurs par l'énonciateur-journaliste nous invite à penser qu'elle n'est pas toujours employée pour nommer les faits mais également pour participer à une mise en scène : la frontière sémantique entre les mots du scripteur et ceux des énonciateurs convoqués est abolie au profit d'une distinction syntaxique qui permet d'exhiber moins le sens lexical que l'idéologie implicite. Le discours médiatique sur le conflit comprend les discours des belligérants et des différents acteurs et crée un espace dialogique d'opposition discursive dans lequel s'affrontent les désignations. Dans le cadre de notre travail, la prise en compte de ce dispositif est nécessaire pour envisager une étude sémantique des désignations du conflit.

Références bibliographiques

- Authier-Revuz J., 2001, « La représentation du “discours autre” », in Tomassone R. (éd.), *Une langue : le français*, Paris : Hachette, 192-201.
- Authier-Revuz J., 1996, « Remarques sur la catégorie de “l’îlot textuel” », *Cahiers du français contemporain* 3, 91-115.
- Authier-Revuz J., 1993, « Repères dans le champ du discours rapporté (II) », *L'information grammaticale* 56, 10-15.
- Authier-Revuz J., 1992, « Repères dans le champ du discours rapporté (II) », *L'information grammaticale* 55, 38-42.
- Bakhtine M., 1929-2000, *Le Marxisme et la philosophie du langage*, Paris : Minuit.
- Bres J., 1999, « Vous les entendez ? Analyse du discours et dialogisme », *Modèles linguistiques* tome XX, 2, 71-86.
- Charaudeau P. et Maingueneau D. (éd.), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil.
- Krieg A., 2000, « La dénomination comme engagement », *Langage et société* 93, Paris : Maison des sciences de l'homme, 33-69.

- Moirand S., 2001, « Du traitement différent de l'intertexte selon les genres convoqués dans les événements scientifiques à caractère politique », *Semen* 13, 97-117.
- Moirand S., 2000, « Variations discursives dans deux situations contrastées de la presse ordinaire », *Les Carnets du Cediscor* 6, 45-62.
- Moirand S., 1999, « Les indices dialogiques de contextualisation dans la presse ordinaire », *Cahiers de praxématique* 33, 145-184.
- Petiot G., 1995, « *Voile, tchador ou foulard*? Problèmes de dénomination dans les discours des médias », *Les carnets du Cediscor* 3, 43-62.
- Sériot P., 1986, « Langue russe et discours politique soviétique : analyse des nominalisations », *Langages* 81, 11-41.
- Siblot P., 2001, « De la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signifiante nominale et le propre du nom », *Cahiers de praxématique* 36, 189-214.
- Siblot P., 1998, « De l'un à l'autre. Dialectique et dialogisme de la *nomination identitaire* », in Bres J., Delamotte-Legrand R. et al. (éd.), *L'autre en discours*, Montpellier : Presses Universitaires de Montpellier, 27-43.
- Siblot P., 1997, « Nomination et production de sens : le praxème », *Langages* 127, 38-55.
- Todorov T., 1981, *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique*, Paris : Seuil.
- Tuomarla U., 1999, *La citation mode d'emploi*, Helsinki : Academia Scientiarum Fennica.

Georgeta Cislaru
Syled-Res-Cediscor
Université Paris III — Sorbonne Nouvelle
geogico@yahoo.com

Le nom de pays dialogique dans la construction de l'événement médiatique

Ce texte s'inscrit dans le cadre d'une réflexion plus large sur le fonctionnement des noms de pays dans le discours de presse. Les sondages du corpus montrent que ces toponymes possèdent des capacités sémantico-référentielles spécifiques, souvent déterminées et enrichies par le contexte : les noms de pays renvoient à des savoirs encyclopédiques, à des événements, ou encore à des stéréotypes. Du fait de leur emploi très courant dans le discours d'information médiatique, les noms de pays sont ancrés dans des *moments discursifs*, qui constituent « une production discursive intense et diversifiée à propos d'un même événement (Mai 1968, guerre au Kosovo, intervention russe en Tchétchénie [...]) » (Moirand in Charaudeau, Maingueneau 2002 : 389) ; ils participent ainsi à la construction de ces événements, en tant que localisateurs ou en tant qu'agents. Le fait de concentrer et d'évoquer tant d'informations rend-t-il le nom de pays dialogique ?

Le nom est entraîné dans une dynamique dialogique difficile à retracer en l'absence de marques graphiques ou syntaxiques¹. Le mot imprégné de dialogisme ne se laisse analyser, en synchronie, que par rapport aux autres désignations possibles : son contenu assimilant la parole dialogique, celle-ci devient intrinsèque, mais opaque en elle-même. Néanmoins, nous pensons que le dialogisme de la nomination peut être retracé dans l'interdiscours. Étudier les moments discursifs qui ont été traversés par le nom de pays doit

1. Pour une présentation des marques du dialogisme cf. Bres 1999.

permettre de retrouver les discours qui traversent la nomination et qui participent à la construction du sens du nom.

Nous vérifierons cette hypothèse en prenant comme point de départ un exemple d'usage hétéroréférentiel¹ du nom de pays. Après avoir brièvement présenté les spécificités discursives du nom de pays, nous rechercherons en amont les traces du dialogisme constitutif, dans les limites d'un corpus fini : six titres nationaux (quotidiens, hebdomadaires et mensuels : *L'Express* [E], *Le Figaro* [F], *Libération* [L], *Le Monde* [M], *Le Monde diplomatique* [MD] et *Le Point* [P]) sur la période du 1^{er} au 31 juillet 2000. Ensuite, nous tenterons de discerner les voix et positions qui sont à la base de ce dialogisme et verrons comment il en est affecté. Nous effectuerons ainsi un parcours « en boucle », qui part de la nomination, passe par les discours qui se greffent sur elle, et revient à une nomination enrichie de sens et d'idéologie.

I. Statut linguistico-discursif du nom de pays

Les théories du nom propre, tant linguistiques que logiques, se contentent généralement d'une classification hâtive du nom de pays (et des noms de lieux en général) dans la catégorie floue des « autres noms propres », résultat de l'alignement presque exclusif des théories du nom propre sur la description des anthroponymes. Or, le nom de pays a un contenu encyclopédique qui fait de lui un nom propre historique (Jonasson 1994 : 86²). Il constitue, avec certains noms de villes et de régions, une sous-classe de toponymes culturellement saillants et qui ont une complexité référentielle importante (cf. 1.2). Il est difficile de n'attribuer aucune signification au nom de pays alors même que ses actualisations discursives sont porteuses de sens.

1. Nous considérons comme hétéroréférentielle toute occurrence du nom de pays qui désigne autre chose que le pays. Il s'agit en général d'une référence complexe, où des valeurs s'ajoutent au concept de /pays/.

2. Nous signalons toutefois que Jonasson (1994 : 149) hésite à appeler *historiques* les noms de lieux culturellement saillants.

1.1. Sens et référence du nom propre

Nous ne reprendrons pas ici les discussions sur la présence/absence du sens du nom propre. La linguistique a abandonné depuis deux décennies la théorie du nom propre absolument vide de sens. Les études linguistiques (cf. Van de Velde et Flaux 2000) s'intéressent en particulier au nom propre modifié, qui devient porteur de sens grâce à son contexte discursif et morphosyntaxique (les articles, les qualificatifs, les prédicats qui l'entourent et qui sont susceptibles de modifier sa référence) : *le Paris de mon enfance, un Victor Hugo, Paris se régale*.

Moyen de se désigner et de désigner l'autre, le nom de pays occupe une place de choix dans le discours d'information médiatique¹ et se trouve entièrement intégré au contexte. En renvoyant à l'objet géopolitique, le toponyme reproduit les traits qui y sont attachés sous forme de *connaissances encyclopédiques* (dont une partie est enregistrée dans les dictionnaires de noms propres) ou de savoirs liés à la pratique discursive des locuteurs. Le nom de pays est ainsi déterminé par l'extralinguistique — il faut tenir compte de la complexité de sa représentation référentielle — et par les discours qui portent sur cet extralinguistique, d'où l'intérêt à étudier son fonctionnement dans le discours médiatique.

1.2. Le nom de pays *omnisignifiant* ?

Dans le discours de presse — et, parallèlement, dans le discours quotidien — le nom de pays développe une particularité singulière : il peut cumuler et alterner des références hétérogènes et des fonctionnalités multiples ; il peut par exemple désigner un espace, un état ou une nation (1), une institution (2) ou une équipe de foot (3²) :

- (1) **La France** est en colère.
- (2) **Les États-Unis** ont attaqué l'**Afghanistan**.
- (3) **Le Brésil** a battu l'**Allemagne** (en Coupe du Monde de football).

1. Dans les titres consultés, le nom de pays est présent dans 40 % du total des articles, toutes rubriques confondues.

2. Le nom de pays a bien d'autres possibilités référentielles que nous n'évoquerons pas ici.

On imagine difficilement un texte d'information médiatique internationale qui ferait l'économie du nom de pays. Le nom de pays peut apparaître dans un titre d'article ou de rubrique, il peut servir d'étiquette, ouvrir des cadres de discours, être métonymique ou métaphorique... C'est en ce sens que le nom de pays pourrait être considéré comme *omnisignifiant*. Bakhtine (1977 : 144) fait remarquer :

La multiplicité des significations est l'indice qui fait d'un mot un mot. [...] Un tel mot, en fait, n'a pratiquement pas de signification : c'est un thème pur. Sa signification est inséparable de la situation concrète où il se réalise¹.

À l'instar du mot omnisignifiant, le nom de pays a un potentiel sémantico-référentiel très riche, étroitement dépendant du contexte : le sens du nom propre est une production discursive qui transgresse la stabilité conventionnelle évoquée par le prédicat de dénomination *être appelé* $NI(x)$ (Kleiber 1981 : 331, 340 et sq.²). Le nom de pays élargit son champ conceptuel à travers le discours ; il est le mot-discours (*slovo*) par excellence³. C'est, d'un côté, un réceptacle d'énoncés et de discours qui viennent d'ailleurs, qui s'entremêlent ou qui entrent en conflit ; et d'un autre côté, un moyen d'évoquer, de réactiver des discours.

2. Origines et nature du dialogisme inscrit dans le nom de pays

Localisateur ou participant de l'événement construit dans et par le discours, le nom de pays est souvent une partie intégrante, ou même le pivot, des moments discursifs médiatiques. Nous nous interrogeons sur la mémoire que le nom acquiert à travers ces

1. L'instabilité de signification du *thème pur* connaît ses limites dans l'usage même, avec une spécialisation concertée des significations et du contexte d'usage du mot omnisignifiant.

2. Le prédicat de dénomination est une théorie qui propose de considérer comme sens du nom propre le lien prédicatif qui réunit le nom à son référent. Certaines hypothèses ont été retravaillées récemment (cf. Kleiber 1995 et 2001).

3. Selon Bakhtine (cf. 1979 : 307), tout mot riche en significations peut être considéré comme un énoncé.

moments discursifs, tout en essayant de retracer le parcours interdiscursif des valeurs sémantico-référentielles.

2.1. Extrapolation désignative

L'exemple sur lequel portera l'analyse est tiré d'une chronique de Jacques Attali intitulée *La fin d'une France*, parue dans *L'Express* du 27-07-00. Cet article qui s'inquiète de l'avenir de l'État-nation à l'époque de la mondialisation et de l'effacement des frontières politiques et économiques, et surtout de l'avenir de la France après la réforme administrative de la Corse, se conclut par :

- (5) Si la réforme de la Corse entre en vigueur, cela en sera fini de l'exception française. Une exception qui protégea pendant mille ans notre pays de **la dictature des minorités**, qui est le pire ennemi de la démocratie. Et dont la fin ne peut que transformer **la France**, au mieux, en **une grande Belgique** et, au pis, en **une petite Russie**¹. (E, 27-07-00 titre « La fin d'une France », chronique)

Ce paragraphe suggère que la France risque de perdre son identité (cf. l'allusion dans le titre de la chronique, *La fin d'une France*), de devenir « une grande Belgique » ou « une petite Russie », de se transformer en une « dictature des minorités ». Le discours procède à un rapprochement par analogie qui met en place, moyennant un prédicat de transformation, deux mondes possibles :

[Si R (= réforme) +]	→	la France = une grande Belgique
[Si R -]	→	la France = une petite Russie

Le contexte joue sans doute un rôle très important dans l'interprétation du dernier énoncé. Il semble que ni la Belgique, ni la Russie n'évoquent, pour les sujets francophones interrogés, le seul stéréotype de la dictature des minorités. Hors contexte, d'autres stéréotypes peuvent être actualisés par le nom de pays². À cause de cette instabilité, nous préférons le terme *d'interprétation métaphorique* à celui d'antonomase. Est généralement considéré comme

1. Dans cet exemple et *infra*, c'est nous qui soulignons.

2. Les locuteurs interrogés ont cité, pour la Belgique, l'affaire de pédophilie et, pour la Russie, la crise politique et économique, les hivers froids, etc. ; des représentations assez éloignées du propos de la chronique.

antonomastique tout emploi d'un nom propre « à la manière d'un nom commun, aux niveaux syntaxique (détermination, possibilité du pluriel) et sémantique (passage du fonctionnement individualisant du Npr à une catégorisation, émergence d'un contenu sémantique) » (Leroy 2002 : 117). Or, ce transfert, déterminé par l'association d'un contenu stéréotypique au nom propre, ne fonctionne plus de la même manière dans le cas exposé *supra*, car le nom de pays est susceptible d'actualiser plusieurs stéréotypes. Le concept d'*interprétation métaphorique* permet de rendre compte de cette dynamique et de la complexité référentielle du nom de pays.

Porteur d'une altérité référentielle purement discursive, non lexicalisée, le nom de pays laisse entrevoir le processus même de métaphorisation, avec ses éventuels conflits et négociations du choix du nom (cf. Détrie 2001). Nous rechercherons au fil du discours les traces de ces conflits et négociations, ainsi que le jugement qui est à la base de la métaphorisation du nom de pays.

2.2. Intertexte, interdiscours et mémoire

Une chronique « fonctionne à coup d'allusions à des discours antérieurs et inscrit alors, dans le fil horizontal du texte, des *discours transverses* qui renvoient à des domaines de mémoire différents » (Moirand à paraître a) ; c'est un genre discursif à *énonciation subjective* (Moirand 2000, à paraître a, b, c), un lieu d'inscription d'un dialogisme intertextuel constitutif. De ce fait, une chronique peut se constituer en écho des articles qui construisent le même moment discursif ou des moments discursifs parents dans le même numéro, sur la même page, dans les numéros précédents ou à venir, ou encore dans les autres titres de presse. La Belgique ou la Russie pourraient évoquer l'image d'une dictature des minorités grâce aux discours qui en parlent avant et ailleurs. L'hypothèse de départ étant que ces représentations se constituent dans l'interdiscours, nous avons procédé à une recherche par mots-clés, en croisant *dictature des minorités* et *la Belgique* et/ou *la Russie*. Cette recherche n'a donné aucun résultat. Nous avons donc recherché tous les articles où apparaissent des occurrences de *la Belgique* et/ou de *la Russie*, en retenant pour l'analyse ceux où au moins l'un des deux noms de pays est

assez saillant pour constituer le pivot d'un événement¹. Si, dans le corpus étudié, *la dictature des minorités* ne constitue pas un moment discursif à proprement parler, il y a en revanche un nombre important d'articles où *la Belgique* et notamment *la Russie* sont les pivots d'événements discursifs.

Nous commençons par présenter le cas de la Russie. Le nombre d'articles traitant de la Russie est assez important pour nous permettre d'étayer les hypothèses concernant la présence de traces dialogiques dans l'interdiscours. Il suffit juste de trouver la représentation qui aurait pu déclencher l'emploi métaphorique du nom propre. Parallèlement aux mille visages de la Russie, une image se profile à travers l'intertexte et devient saillante, l'image de la Russie en conflit interne². En effet, le 2 juillet 2000 — alors que la guerre en Tchétchénie³ dure depuis 9 mois déjà — ont lieu quelques attentats kamikazes qui font plusieurs dizaines de morts. Tous les titres de presse, excepté le mensuel *Le Monde diplomatique*, s'emparent de l'événement pour en faire un moment discursif saillant sur toute la période. Le 4 juillet, *Libération* titre : *Les Russes criblés en Tchétchénie*. Pour *L'Express* (13-07-00), qui cite, sous le titre *Caucase Le piège tchétchène*, les paroles d'un « spécialiste de la Russie », « le “problème tchétchène” demeure, sous ‘forme aggravée’, bien plus qu'un problème, “un piège” ». Néanmoins, le problème tchétchène n'est pas omniprésent dans *L'Express*. *Le Point*, *Le Figaro*, *Libération*, *Le Monde* commentent, expliquent, développent ce moment discursif sous plusieurs angles. *Le Monde* fait remarquer le désarroi de la Russie face à ces attentats :

- (6) Les attentats-suicides [de Tchétchénie] visant les forces russes ont plongé le Kremlin dans le désarroi (sous-titre, M, 06-07-00).

Il est même possible de trouver, dans *Le Figaro*, un autre exemple qui semble faire allusion à la « dictature des minorités » :

1. Le nom de pays est un mot-pivot lorsqu'il spatialise un événement (*Allemagne : les entreprises sont en crise*) ou encore lorsqu'il désigne l'objet de discours.

2. Les fiches documentaires des articles traitent de l'événement en termes de *situation politique intérieure : terrorisme, région, république fédérée*.

3. La Tchétchénie est une République autonome qui fait partie de la Fédération de Russie et qui clame son indépendance depuis le démantèlement de l'URSS. Depuis, des conflits et des guerres se succèdent dans la région.

- (7) Le Bachkortostan, une République qui se joue de Moscou. (titre) Il est une terre, au sein de la Fédération de Russie, où il est interdit de manifester en faveur de Poutine et de sa réforme du « pouvoir vertical » (F, 28-07-00).

On le voit, c'est bien une mémoire construite dans et par le discours qui fait écho dans le nom de pays. Une mémoire dont les traces peuvent être retrouvées en amont du discours (cf. les dates de parution des articles cités).

Le cas de la Belgique est bien différent. Un seul article — on reste dans les limites du corpus de juillet 2000 — fait allusion à des conflits régionaux et ethniques (dépassés, paraît-il) en Belgique. Ainsi, *Le Point* cite et commente, sous le titre *Le nouveau style flamand*, les paroles du chef du gouvernement flamand Patrick Dewael :

- (8) « La Flandre doit tourner la page, et pas de manière crispée ; avec un esprit ouvert ». [...] En d'autres termes, il faut **en finir avec un revanchisme** qu'avaient fait naître des décennies de sous-développement économique (alors que la Wallonie prospérait) et de mépris des francophones à l'égard de la langue et de la culture flamandes (P, 21-07-00).

Le fédéralisme de la Belgique (qui, d'ailleurs, figure comme monarchie constitutionnelle dans le discours encyclopédique) et ses conflits internes constitueraient-ils une image stéréotypique de la Belgique en France ? En tout cas, il semble que le discours mise sur la mémoire historique du lecteur, ou plutôt sur la mémoire qui est constitutive de la construction du sens du nom de pays. Une mémoire à pouvoir évocateur qui ne saurait faire abstraction des discours qui ont été tenus sur la Belgique « avant et ailleurs ».

3. De l'idéologie, des points de vue et des voix : les dialogismes du nom de pays

L'interdiscours, à travers les différents titres de presse, révèle les traces du dialogisme constitutif qui construit le sens métaphorique des toponymes *la Belgique* et *la Russie*. Comme il ne s'agit pas d'un

emploi antonomasique consacré, mais d'une production contextualisée (2.1), il devient impératif de s'interroger sur les motivations du choix métaphorique.

3.1. Le dialogisme prise-de-position

Si « nommer c'est nécessairement prendre position à l'égard de ce que nous désignons » (Siblot 1998 : 33), dans le cas présent nommer c'est prendre position non seulement par rapport à la Belgique ou à la Russie, mais aussi par rapport à l'événement. D'une part, comme le dit Bakhtine (1979 : 299), « nous ne pouvons pas déterminer notre position sans la rapporter à d'autres positions ». D'autre part, « tout ce que nous voulons signifier entre en résonance dialogique avec tout ce que nous voulons *ne pas* signifier » (Détrie 2001 : 168).

L'énoncé (5) est le résultat d'un double choix, d'une double prise de position.

Il y a premièrement un choix référentiel, ou un choix de saillance, qui fait assimiler la Belgique et la Russie, plutôt que tout autre pays, à des dictatures des minorités. Effectivement, en voyant que l'Espagne constitue une représentation concurrente d'une « dictature des minorités » telle qu'elle est présentée dans la chronique (E, 27-07-00) à cause des attentats de l'ETA dans le Pays basque espagnol (notamment mi-juillet 2000), on est tenté de dire que, fût-il inconscient, le choix est bien réel.

Deuxièmement, il s'agit d'un choix idéologique, qui révèle à la fois un point de vue et une prise de position à l'égard des autres. Inclure la Russie dans cette structure métaphorique qui met en garde contre « la dictature des minorités » signifie poser d'emblée que la Tchétchénie est un « piège » (E, 13-07-00) et adopter des expressions telles que :

guerre, résistance des indépendantistes, activistes de la guérilla, troupes fédérales (E, 13-07 ; M, 05-07 ; P, 07-07 ; F, 06 07, etc.).

(= la Tchétchénie est un territoire russe ; condamnation de l'opposition tchétchène) par opposition à :

pays occupé, « guerre coloniale » (paroles empruntées à Hubert Védrine), torture, massacres, viols, victimes, droits de l'homme¹ (M, 05-07, 06-07; L. 05-07, P. 07-07, etc.)

(= la Tchétchénie est un territoire autonome, qui a le droit à l'auto-détermination ; une guerre sale y est menée).

Il est intéressant de voir comment *Le Monde* et *Libération* entremêlent ingénument les deux prises de position idéologiques qui opposent la « dictature des minorités » au « non-respect des droits de l'homme ». Il y a là non plus dialogisme de la nomination, mais macrodialogisme, défini par Silin (2001 : 125) comme un phénomène idéologique intratextuel. Ce macrodialogisme laisse parler les voix contradictoires en dehors de tout manichéisme. D'ailleurs, le thème des droits de l'homme en Russie et en Tchétchénie est évoqué dans *Le Monde* du 5 juillet et constitue le sujet de l'éditorial du 6 juillet intitulé *En Tchétchénie, le pire* :

- (9) Mais les plus **malmenés** restent à l'heure actuelle les Tchétchènes. Dans son rapport pour l'année 2000, Amnesty International dénonce : « le mépris évident des forces russes pour le droit international humanitaire et **l'attitude discriminatoire des autorités qui ont pris les Tchétchènes pour cible**, notamment à Moscou ». **Citant**, sur la foi de nombreux témoignages recueillis, des cas de **bombardements sans discrimination contre des civils, des attaques contre les hôpitaux, ainsi que l'internement en masse dans des « camps de tri »** l'organisation basée à Londres déplore : « tout semble indiquer que le gouvernement s'est lancé dans une campagne visant à **punir un groupe ethnique dans son ensemble** » (M, 05-07-00).
- (10) Les États dotés de satellites d'observation savent très bien ce qui se passe en Tchétchénie : **bombardements lourds quotidiens, « ratis-sages » dans la population civile, torture généralisée** (M, 06-07-00).

On peut se demander si l'allusion aux droits de l'homme s'intègre au sens du nom de pays dans l'exemple (5)... En fait, si cette allusion devient évidente après l'analyse des discours connexes et toute

1. Il n'y a pas de coupure nette entre les deux listes de désignations, ni entre les positions des titres de presse à ce sujet ; d'ailleurs, les atténuations et prises de distance, comme les guillemets dans « *rebelles* » et *bases « terroristes »*, sont courantes.

une entreprise d'implication analytique, elle pourrait être *subie* (Authier 2000 ; Moirand 2003) par certains lecteurs et méconnue par d'autres. Mais aucun élément ne nous permet de constater une allusion voulue dans ces emplois métaphoriques¹.

Le macrodialogisme (l'idéologie) contamine le nom de pays et le conflit axiologique se trouve au centre même de la nomination.

3.2. Un idéologème de la presse ?

En tant que pivots des événements, à la fois espaces (*arènes*²...) et acteurs, les noms de pays sont particulièrement exposés aux paroles qui traversent les moments discursifs. Ils acquièrent une polyvalence référentielle, source supplémentaire de dialogisme : le toponyme désigne en même temps le pays, l'événement et un monde possible, dont les frontières sont marquées par les adjectifs « grande » (Belgique) et « petite » (Russie).

Dans l'extrait (5), la « dictature des minorités » est un des sens implicites par les noms de pays ; un sens qui n'est pas assumé, mais « imposé », donné par le discours. Mais que devient ce nom traversé et habité par des discours ? On peut dire, en reformulant les propos de Bakhtine, qu'il est le mot par excellence.

Les occurrences des noms de pays citées sont, on l'a vu, le résultat d'un choix désignatif et idéologique. Ce choix, fait dans et par le discours, produit des représentations qui donnent sens au nom et force au discours. On peut supposer que la « dictature des minorités » est le stéréotype incarné par la Belgique et la Russie. Le nom de pays matérialise, en plus des points de vue, un degré de typicalité (la France deviendrait une sorte de dictature des minorités, donc, une sorte de Belgique/Russie). Mais le prototype est le pur produit d'un exercice discursif. Plutôt que de construire des catégories nouvelles, le nom de pays produit dans le discours des prototypes *ad hoc*. La complexité de son potentiel référentiel (cf. 1.2), ainsi que la

1. À vrai dire, la question de la « dictature » est beaucoup plus complexe qu'elle n'en a l'air : « POUTINE Le chef du Kremlin s'attaque aux médias, à l'oligarchie et aux potentats régionaux. Les Russes craignent un retour à la dictature » (titre, F, 03-07-00).

2. « Chaque mot, nous le savons, se présente comme une arène en réduction où s'entrecroisent et luttent les accents sociaux à orientation contradictoire » (Bakhtine 1977 : 67).

dynamique du référent et de l'objet du discours ne permettent pas de généralisation rigide, ni de *catégorisation individualisante* (Leroy in Détrie et *al.* 2001 : 49) à strictement parler : le nom de pays en position métaphorique reste ambigu, non transparent pour l'interprétation hors contexte.

D'ailleurs, les mêmes phénomènes dialogiques et sémantico-cognitifs se vérifient sur d'autres occurrences et sur des procédés discursifs tels que la métonymie¹ :

(11) Israël contre Israël (titre, MD janvier 2002)

Dans ce titre on retrouve non seulement les traces de tous les discours au sujet du conflit du Proche Orient et des négociations israélo-palestiniennes, mais aussi la sentence « guerre fratricide ». Sentence qui, à son tour, peut *subir* des allusions diverses... Mais la prise de position reste transparente, notamment grâce au contexte de production (support et situation extralinguistique).

Dans ces cas de figure, le nom de pays est un mot « toujours chargé d'un contenu ou d'un sens idéologique ou événementiel » (Bakhtine 1977 : 102). Peut-on alors considérer le nom de pays comme un « produit idéologique qui réunit l'objet et sa valeur » (Peytard 1995 : 45), construit par d'autres discours, un *idéologème* (Bakhtine 1977 : 8 et 1979 : 57) qui est soit accepté soit rejeté par le sujet dans sa prise de position ?

Conclusion

Entre le choix désignatif et la prise de position, le nom de pays est doublement dialogique. D'un côté, chargé d'un potentiel référentiel et cognitif très riche, le nom de pays traverse les discours et y laisse son empreinte. D'un autre côté, il est traversé par le discours d'information médiatique, qui construit les événements, fixe des moments discursifs, adopte des points de vue. À la fois produit et outil de ces processus, le nom reste perméable aux discours qui l'actualisent. Ces discours, que l'on a vus présents ou implicites, traduisent des

1. L'emploi métonymique du nom propre soulève beaucoup de questionnements (cf. Lecolle 2001 pour une analyse des emplois métonymiques des noms de lieu et Cislaru (à paraître 2003) pour une étude du nom de pays métonymique).

points de vue et des prises de position qui s'inscrivent dans le nom par le biais de la contextualisation.

En assumant ou en subissant ces voix que l'on entend partout, le nom de pays « parle » de lui-même, et partage la négociation du sens avec le contexte. On pourrait le considérer comme un *dialogème* de la presse, à condition que ce terme garde dans sa forme et dans sa signification les traces du dialogisme et de l'idéologème.

Références bibliographiques

- Authier-Revuz J., 2000, « Aux risques de l'allusion », in M. Murat (éd.) *L'Allusion dans la littérature*, Paris : Presses Universitaires de la Sorbonne, 209-235.
- Bakhtine M., 1929-1977, *Le Marxisme et la philosophie du langage*, Paris : Minuit.
- Bakhtine M., 1934-1979, *Esthétique de la création verbale*, Paris : Gallimard.
- Bosredon B., Tamba I., Petit G., (éd.), 2001, « Linguistique de la dénomination », *Cahiers de praxématique* 36, Montpellier : Praxiling-Université Paul-Valéry.
- Bres J., 1999, « Vous les entendez ? Analyse du discours et dialogisme », *Modèles linguistiques* XX, 2, 71-86.
- Charaudeau P. et Maingueneau D., 2002, *Dictionnaire d'Analyse du Discours*, Paris : Seuil.
- Cislaru G., à paraître 2003, « PLACE for ACTOR Structures : Event Agent Construction and Communicative Effects », *CSC'02 Proceedings*, Ukraine 2002.
- Détrie C., 2001, *Du sens dans le processus métaphorique*, Paris : Honoré Champion.
- Détrie C., Siblot P., Verine P. (éd.), 2001, *Termes et concepts pour une analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris : Honoré Champion.
- Dubois D. et Resche-Rigon P., 1993, « Prototypes ou stéréotypes : productivité et figement d'un concept », in C. Plantin (dir.) *Lieux communs. Topoi, stéréotypes, clichés*, Paris : Kimé, 372-389.

- Gary-Prieur M.-N.,
1994, *Grammaire du nom propre*, Paris : PUF.
- Jonasson K.,
1994, *Le Nom propre : constructions et interprétations*, Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Kleiber G.,
1981, *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Metz : Centre d'Analyse Syntaxique [dépôt Klincksieck : Paris].
- Kleiber G.,
1995, « Sur la définition des noms propres : une dizaine d'années après... », in M. Noailly (éd.) *Nom propre et Nomination*, Toulouse : Presses Universitaires de l'Université Toulouse-Le Mirail, 11-36.
- Kleiber G.,
2001, « Remarques sur la dénomination », *Cahiers de praxématique* 36, Montpellier : Praxiling-Université Paul-Valéry, 21-41.
- Lecolle M.,
2001, « Métonymie dans la presse écrite : entre discours et langue », *Travaux neuchâtelois de linguistique* 34-35, 153-170.
- Leroy S.,
2002, « Nom propre et prédication : l'antonomase en position prédicative », in Leroy S. et Nowakowska A. (coord.) *Aspects de la prédication*, Montpellier : Praxiling — Université Paul-Valéry, 145-184.
- Medvedev P. N. & M. M. Bakhtine,
1978, *The Formal Method in Literary Scholarship. A Critical Introduction to Sociological Poetics*, Baltimore / London : The Johns Hopkins University Press.
- Moirand S.,
1999, « Les indices dialogiques de contextualisation dans la presse ordinaire », *Cahiers de praxématique* 33, Montpellier : Praxiling-Université Paul-Valéry, 145-184.
- Moirand S.,
2000, « Du traitement différent de l'intertexte selon les genres convoqués dans les événements scientifiques à caractère politique », *SEMEN* 13, 97-117.
- Moirand S.,
2003, « Les lieux d'inscription d'une mémoire interdiscursive », in J. Härmä (éd.) *Le langage des médias : discours éphémères ?*, Paris : L'Harmattan, 83-112.
- Moirand S.,
à paraître a, « Discours sur la science et positionnements idéologiques », *Colloque De l'analyse du discours à celle de l'idéologie : les formations discursives*, Montpellier 2002.

- Moirand S., à paraître b, « Le texte de presse et ses contextes », *Colloque Catégories descriptives pour le texte*, Dijon 2002.
- Moirand S., à paraître c, « La circulation interdiscursive comme lieu de construction de domaines de mémoire par les médias », *Colloque Les frontières du discours rapporté*, Bruxelles.
- Noailly M. (éd.), 1995, *Nom propre et Nomination*, Toulouse : Presses Universitaires de l'Université Toulouse-Le Mirail [dépot Klincksieck : Paris].
- Peytard J., 1995, *Mikhaïl Bakhtine : Dialogisme et analyse du discours*, Paris : Bertrand-Lacoste.
- Siblot P., 1995, « Comme son nom l'indique... » : *nomination et production de sens*, Thèse de Doctorat d'État, Université Paul-Valéry — Montpellier 3, tomes I et II.
- Siblot P., 1998, « De l'un à l'autre. Dialectique et dialogisme de la *nomination identitaire* », in J. Bres, R. Delamotte-Legrand F. Madray-Lesigne P., Siblot P. (éd.) *L'Autre en discours*, Montpellier : Praxiling — Université Paul-Valéry, 27-43.
- Silin V. (Силин В.), 2001, « Диалогизм и интертекстуальность », *Культура народов Причерноморья* 23, стр. 120-130.
- Van de Velde D. et Flaux N. (éd.), 2000, « Les noms propres : nature et détermination », *Lexique* 15, Lille : Presses Universitaires du Septentrion.

Sisko Jaakkola
Département de la philologie romane
Université de Helsinki, Finlande
sisko.jaakkola@kolumbus.fi

Gouvernance : du dialogisme et de la nomination dans le débat sur la gouvernance européenne

Introduction

Cet article s'appuie sur le concept de *dialogisme de la nomination* comme outil d'analyse de la réapparition d'un suffixe dérivationnel dans un corpus de documents sur la gouvernance européenne disponibles surtout sur le site Internet *gouvernance*¹. Nous analyserons les échanges dialogiques autour de *gouvernance* face à l'équivoque de nomination de l'entité politique à laquelle le praxème², le mot utilisé par les sujets parlants, renvoie³. Nous commencerons par l'analyse extra-linguistique, suivie par une analyse morphologique et la mise en parallèle dialogique de *gouvernance* et *gouvernement*.

1. Le signifié de *gouvernance*

Le site Internet *gouvernance*, un forum d'exercice de la *démocratie de transparence*, met en avant, du côté des experts, la confrontation, en gros, de l'école fédéraliste et de l'école intergouvernementaliste, les tenants des États, les tenants du dépérissement de l'État et les tenants d'un État européen. Ces courants politologiques s'affrontent au vécu des citoyens et de leurs représentants. Voici un forum politique de l'âge cyber sur le défigement même d'un signe politico-juridique.

1. <http://europa.eu.int/comm/governance/>

2. Détrie et al. 2001.

3. Siblot 1997 : 38-55.

À l'esprit des partisans de la *gouvernance européenne*, l'Union européenne est une rationalité procédurale, non substantielle comme l'*État*¹. *État* provient du latin classique *status-action de se tenir*, ayant pris tardivement le sens de *forme de gouvernement*. *État* est utilisé depuis la fin du XIV^e siècle pour désigner un *groupement humain soumis à une même autorité*, puis (1549) *l'autorité souveraine* qui s'exerce sur l'ensemble d'un *peuple et d'un territoire*², ce qui révèle une centralisation dans la réalité extra-linguistique. Là où la France est un État, l'Union européenne n'a pas de signifiant politico-juridique, mais elle a bien un signifié mouvant. L'Union européenne, l'objet de la *gouvernance*, n'a pas de *personnalité juridique*, à la différence de la *Communauté européenne* qui est dans le cas de certaines politiques spécifiques assimilable à un exécutif. Jacques Delors nomme l'Union européenne « *objet politique non-identifié*³ », Paul Magnette parle de la *Communauté de démocraties*⁴ ou du *nouveau modèle européen*⁵. On rencontre aussi des concepts fourre-tout comme « *réseau*⁶ ». Le degré zéro de nomination d'un pouvoir politique fait naître un malaise assez compréhensible chez les citoyens locuteurs qui se voient exclus par ce jeu dialogique, dont Roland de Bodt⁷ :

Enfant d'Europe, considère la tragédie qui se noue à présent au cœur de l'Union ; ce qui vient n'est pas encore advenu. Recueille le bruissement qui annonce les orages du sang ; **ce qui vient n'a pas encore reçu de nom**. Scrute le présage, interroge le vent ; ce qui vient n'a pas encore pris forme. Pourtant tout est là : ouvre les yeux ! Quelle est la nature de ce régime ? (De Bodt 2001 : 14).

Selon De Giovanni⁸, le changement du signe reflète un changement politique. Un changement politique peut se masquer par l'ab-

1. De Munck-Lenoble in De Schutter et al. 2001 : 34.

2. Le Robert 1992 : 1321-1322.

3. Rouyer 2000 : 17.

4. Magnette 2000 : 18.

5. Remacle, Magnette 1997 : 28.

6. Magnette 2000 : 217.

7. Depuis une vingtaine d'années attaché à l'étude et à la promotion de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme (ONU 1948). Il a publié deux livres : *Le cercle ouvert et Démocratie*.

8. Cours de De Giovanni de printemps 2002, IEE-ULB, Bruxelles.

sence de signe partagé pour le désigner. La dialectique entre *gouvernance/governance* et *gouvernement* est liée à la dialectique entre cet objet politique non-identifié et la construction qu'est l'État.

2. Analyse du procédé de nomination *gouvernance*

L'objet de ce dialogisme de la nomination est morphologique. Il s'agit du suffixe *-ance* et du phénomène de résurgence et de réanimation d'un dérivé suffixal tombé en désuétude¹ en langue française², car encore en 1987 Corbin cite *gouvernement, gouvernemental, gouverner, gouverneur et government* (anglais) mais non *gouvernance*³.

Le verbe *kubernân* (ensuite latin *gubernare*, piloter un navire ou un char, le mot à l'origine du préfixe *cyber*) signifia d'abord *le fait de gouverner les hommes*. La richesse dérivationnelle de ce mot, dont *gubernantia*, a donné en français *gouverner, gouvernement, gouvernance* et en anglais *govern, government, governance*. À la fin du XII^e *government* voyait disparaître un de ses sens : action de diriger quelque chose ou quelqu'un (*gouvernement*, cf. latin médiéval *gubernamen*), sens qui réapparaît dans le débat actuel, mais collé au mot *gouvernance*. Vient ensuite un nouveau sens : *action d'exercer le pouvoir politique sur un groupe social*. Le terme d'ancien français *governance* a d'abord été utilisé au XIII^e siècle comme équivalent de « *gouvernement* » (art ou *manière de gouverner*⁴). *Governance* (nom féminin) est attesté en 1330 dans différentes archives départementales citées dans le dictionnaire de Godefroy avec le sens de *gouvernement, juridiction, puissance*⁵. Le suffixe *-ance* est très productif en ancien français. Schmidt et Schmitz citent soixante-huit créations avec *-ance*⁶. À partir de 1478, *gouvernance* désigne certains territoires du nord de la France dotés d'un statut administratif particulier et à l'époque *gouvernement* désigne la *direction d'une ville ou d'une province*, et par un déplacement métonymique la *circonscrip-*

1. Dubois 1962 : 76.

2. *Le bon usage* 1949 : 96.

3. Corbin 1986 : I/234-235 ; II/863.

4. De Munck et Lenoble (cf. plus haut) utilisent *art de gouverner* de la même manière.

5. Greimas 1980 : 1337.

6. Schmidt-Schmitz 1995 : 51-68.

tion régie par un gouverneur et, par un autre déplacement, la charge d'un gouverneur.

Au XIV^e *governance* passe dans la langue anglaise avec le sens d'action ou *manière de gouverner*. C'est au fur et à mesure de la centralisation gouvernementale qu'à partir du XVI^e le *gouvernement* s'impose en France avec le sens d'une structure politique selon laquelle est régi un *État*. En anglais moderne, *governance* a conservé beaucoup de son sens médiéval, signifiant *gouvernement, exercice d'autorité, contrôle, gestion*¹. Il est parfois expliqué que *governance* serait tombé en désuétude en France pour être associé à l'Ancien Régime². Or, en réalité *governance* se réfugie Outre-Manche déjà bien avant la Révolution, au moment de la centralisation du pouvoir politique aux mains du roi. Au XVII^e *gouvernement* désigne le pouvoir (personnifié) qui assume la direction d'un État. Notre hypothèse sur l'usage de *-ance* se confirme par la non-existence de *governance* dans le dictionnaire de l'Académie française³. Au XVIII^e par restriction métonymique le terme en *-ment* désigne le pouvoir exécutif par opposition au pouvoir législatif et depuis la III^e République, par une autre restriction métonymique, la partie du pouvoir exécutif responsable devant le Parlement (attesté, 1887), loin du sens que lui donnent les citoyens dans le débat sur la gouvernance⁴. L'État centralisé laïc ou non-laïc⁵ paraît difficilement associable à *governance/gouvernance*.

La (ré)apparition de *gouvernance*⁶ en français dans le contexte européen nécessite pourtant davantage qu'un procédé de décentralisation. Le suffixe *-ance* n'a jamais perdu sa productivité dans un vocabulaire français spécialisé, celui des sciences, empruntant largement au vocabulaire anglo-américain. La vulgarisation des lexiques techniques au XX^e siècle fait de *-ance*, conservé en anglais, un élément formateur dans les langages touchés par la pénétration du lexique anglo-saxon, comme les sciences politiques. Observons la

1. Webster 1986 : *governance*.

2. Trinh-San Suy, Service de traduction.

3. *Dictionnaire de l'Académie* 1694.

4. *Le Robert* 1992 : 1619.

5. Dont l'expression la plus connue reste certes la phrase suivante de Louis XIV : « L'État, c'est moi ».

6. Le terme « apparition » se justifie parce que la forme médiévale était « *governance* ».

pénétration par l'anglais de cet extrait politologique de notre corpus :

Si le « *soul* » du projet est clair et partagé, la question des méthodes de **gouvernance** peut être abordée de façon plus flexible... et de **benchmarkin** : autres méthodes *soft* de **multilevel governance** (Télò Document Jean Monnet, site *gouvernance* : 24).

Le mot anglais *governance* a été remis à l'honneur dans les années 1990 par des économistes et politologues anglo-saxons et par certaines institutions internationales (ONU, Banque mondiale et F.M.I., notamment), pour désigner *l'art ou la manière de gouverner*, mais en marquant bien, d'une part, la distinction avec le *gouvernement* en tant qu'institution (cf. plus haut rationalité procédurale vs rationalité substantielle), et d'autre part pour *promouvoir*, sous un vocable peu usité et donc peu connoté, *un nouveau mode de gestion des affaires publiques fondé sur la participation de la société civile à tous les niveaux* (national, mais aussi local, régional et international¹).

3. Le dialogisme governance-gouvernance

Le *governance* anglais a entraîné dans son sillage la (ré)apparition de *gouvernance*². Selon Hélène Huot³ certains suffixes ne s'adjoignent qu'à des radicaux populaires et d'autres qu'à des radicaux savants. Ainsi *-ment* de *gouvernement* se met après un radical de forme populaire là où *-ance* s'adjoit à un radical de forme savante. La forme initiale était *governance*, toujours en usage parmi les politologues⁴. La résurgence de *-ance* se fait au moment de la procéduralisation « à l'anglaise » en cours dans l'Union Européenne. *Governance* est devenu *gouvernance* d'après *gouvernement* du fait que des phénomènes interlinguistiques peuvent se produire à l'in-

1. Dunsire A., Hood C. 2001 : 77-106 in De Schutter, Lebessis & Paterson (éd.) et Schnapper 2000 : 199.

2. Helmut Schmitt Von Südow 2001 : site *gouvernance*.

3. Huot 2001 : 53.

4. Levrat-Télò Document Jean Monnet : site *gouvernance* : 18-25.

térieur d'un système suffixal en modifiant les rapports entre les suffixes¹.

Selon Bakhtine, toute modification de l'idéologie entraîne une modification de la langue², lorsque différents intérêts sont en jeu dans un système politique international et nouveau, il n'est donc pas étonnant que *gouvernance* revête des sens multiples, malgré les définitions terminologiques données dans le corpus, dont voici quelques unes :

La *gouvernance*, c'est la capacité des sociétés humaines à se doter de systèmes de représentation, d'institutions, de processus, de corps sociaux, pour se gérer elles-mêmes dans un mouvement volontaire. Cette capacité de conscience (le mouvement volontaire) d'organisation (les institutions, les corps sociaux) de conceptualisation (les systèmes de représentation), d'adaptation à de nouvelles situations est une caractéristique des sociétés humaines. (*La gouvernance européenne, un livre blanc*, site (*gouvernance*)³).

La notion de *gouvernance* désigne les règles, les processus et les comportements qui influent sur l'exercice des pouvoirs au niveau européen, particulièrement du point de vue de l'ouverture, de la participation, de la responsabilité, de l'efficacité et de la cohérence (note de bas de page 9 in *Livre blanc* cf. supra).

Le projet FRANLEX⁴, un projet de traitement automatique des langues, fait entrer *-ance* dans un groupe composé de : *-iste*, *-isme*, *-ant*, *-ance*, et lié à la vie en société, alors que l'emploi de *-ment* est clairement plus généralisé. Observons la mise en parallèle d'une forme anglaise en *-ance* à côté de *gouvernement* en français (dans notre corpus on trouve également *global governance* dans un texte français) :

Aussi le paradigme de la *Multi-level governance (MLG)* est-il incontournable ; la méthode de l'autruche — se cacher cette réalité — est sans influence sur la réalité de ce phénomène (Levrat in Document *Jean Monnet*).

1. Dubois 1962 : 64-65.

2. Bakhtine 1977 : 13.

3. <http://europa.eu.int/comm/governance/>.

4. <http://www.limsi.fr/Individu/jacquemi/Franlex/franlexv2.html>.

Ce d'autant plus que le paradigme de la *MLG* rend difficile pour un seul acteur public, un seul niveau de *gouvernement*, de s'attribuer les résultats de politiques publiques menées avec succès, génératrices de légitimité output legitimacy (Télò Document *Jean Monnet* : 24).

Le M.L.G. est traduit en français dans le corpus et dans les documents institutionnels plus francisés que ceux des politologues, par *gouvernance supranationale*; *réseau européen de gouvernance*; *gouvernance à plusieurs niveaux*; *une gouvernance multi-niveaux*; *gouvernance multi-latérale*; *gouvernance supranationale*; *réseau européen de gouvernance*; *nouvelles formes de gouvernance*.

On parle alors de *gouvernance* pour désigner le concept de *gouvernance politique* (la conception de l'Angleterre et des États unis) ou bien la *gouvernance mondiale* dont l'acteur principal est l'ONU. On y relève également *gouvernance globale* qui est une forme mi-ajustée.

Mais il y a une acception proprement européenne de *gouvernance mondiale*. L'exemple suivant met en avant un sens concurrent de *gouvernance (governance)*, de substrat français médiéval et d'adstrat anglo-saxon :

Ce sera le renforcement du rôle de l'Europe dans le monde, avec l'exigence d'une *gouvernance européenne et mondiale plus efficace et dynamique*, objectif capable de mobiliser les forces plus dynamiques de notre continent, au commencement d'un nouveau siècle et d'un nouveau millénaire (Manuel Porto in Document *Jean Monnet* : 21).

Voici la voix de la Commission qui donne à *gouvernance mondiale* un sens habituel :

En réformant la *gouvernance* au niveau interne, l'union se trouve en meilleure position pour contribuer à de nouvelles formes de *gouvernance mondiale* (Document COM 2001 : 428).

La réalité de M.L.G. s'exprime aussi, à part *gouvernance* sans caractérisant, par :

gouvernance européenne; *gouvernance de l'UE*; *la gouvernance de l'union européenne*; *concept de la gouvernance européenne*; *une plus efficace gouvernance européenne*; *la gouvernance communautaire de*

l'interdépendance et de la complémentarité de leurs actions ; génératrices d'une légitimité (output) indivise ; une des deux facettes de la gouvernance.

Cette rationalité procédurale se spécifie parfois par le domaine sur lequel elle porte :

gouvernance socio-économique, gouvernance économique et sociale, gouvernance économique et financière, de l'environnement, du développement et de la concurrence ; gouvernance interne.

Il y a enfin tout une série de renvois au document d'introduction du concept qu'est le *Livre blanc* :

bonne gouvernance, gouvernance démocratique, d'une meilleure gouvernance, une gouvernance efficace et motivatrice, une gouvernance efficace et responsable, l'exercice gouvernance, livre blanc gouvernance ; le concept de gouvernance du livre blanc, cadre de la gouvernance, les principes de la gouvernance, les principes de bonne gouvernance, les mécanismes de la gouvernance, le champ de l'agenda de la gouvernance proposé dans le livre blanc.

4. Le dialogisme *gouvernance-gouvernement*

Sur le plan politologique, *gouvernance* et *gouvernement* ont en principe une valeur d'emploi différenciée et sont organisés dans un système d'interdépendance. *Gouvernance* correspond à « l'objet politique non-identifié », se déroule dans une rationalité procédurale ou sur un forum international alors que *gouvernement* correspond à un État ou bien État membre. Voici un politologue, chez qui le mot renvoie à une procéduralisation en extension :

La *gouvernance* n'est pas en soi une *méthode de gouvernement* (c'est précisément pour cela que l'on a recours au terme de *gouvernance*). **L'utilisation du paradigme de la gouvernance permet une analyse globalisante de la production de politiques publiques efficaces.** Dans ce contexte, la tâche principale de la Commission est de mieux mettre en lumière la contribution respective *de chaque niveau de gouvernement* à la réalisation concrète des objectifs européens (Levrat in Document *Jean Monnet* : 25).

Voici deux autres exemples de la distribution politologique de *gouvernance-gouvernement* :

L'intérêt constructif manifesté dernièrement pour une relation avec les Parlements me semble pouvoir confirmer la nécessité d'agir sur le couple institutionnel **Parlement-Gouvernement** afin d'assurer une **gouvernance** complète et démocratique de la complexité contemporaine¹.

Mais dans ce deuxième cas elle devrait souligner que la **gouvernance** n'est pas un enjeu technocratique, mais qu'elle est profondément imbriquée aux dimensions institutionnelles et politiques du **gouvernement** (Télô Document Jean Monnet : 19).

Or, les mots en suffixe *-ment* sont de loin plus nombreux dans la langue française que ceux en suffixe *-ance*². Voilà également une explication pour l'usage de *gouvernement* par certains locuteurs dans un contexte où un politologue parlera de *gouvernance*. Ce dialogisme se fait par recours à ce qui est habituel, ce qui donne un sentiment de sécurité. Voyons l'exposé du Président de la Chambre des Députés, Luciano Violante :

Ils sont à la base de la démocratie et de l'état de droit dans les États membres, mais s'appliquent à tous les niveaux de gouvernement, qu'il soit mondial, européen, national, régional ou local³.

Il n'est pas alors étonnant de voir parfois utilisé le mot « à l'anglaise » *governance* — à côté de *gouvernement*. On ne voit jamais *government* « à l'anglaise » figurer dans notre corpus. Le suffixe *-ment* paraît alors, à la lumière de notre corpus se rattacher au système politique domestique, habituel, lié à l'*État* et à la *République* alors que le *-ance* paraît être lié à un système politique importé ou inconnu, nouveau, un système qui représente l'autre par rapport à la *République* habituelle. Dans l'extrait suivant, la Commission est explicitée par un terme connu : *gouvernement*. Remarquons aussi l'image médiévale à la fin :

1. Luciano Violante 7-10-2001.

2. Huot 2001 : 54.

3. Luciano Violante 7-10-2001.

La présentation qui était proposée de la Commission comme exécutif, à l'instar d'un *gouvernement*, et d'un législatif à deux branches formées du Parlement et du Conseil, clarifie des choses jusque là très floues et ne suscite pratiquement aucune *levée de boucliers* (Document *Optem summary*, site *gouvernance* : 18).

Yves Doutriaux ¹ pose la question suivante au sujet du rôle de la Commission : « La Commission : *embryon d'un futur gouvernement européen* ou simple *exécutant* ? ».

Dans l'ouvrage *L'Europe, l'État et la démocratie* ² Paul Magnette fait état des accusations formulées à l'encontre de l'Union Européenne pour être un gouvernement des juges, ce qui rappelle l'un des anciens sens de *gouvernance* ³ celui de juridiction ⁴.

Voyons symétriquement *gouvernement* employé avec le sens anglais (ou médiéval d'« action de gouverner »), donc comme synonyme de *gouvernance* dans un contexte mondial :

Après 1989 les relations économiques et commerciales présentent des implications politiques incontournables. Nous pensons que l'apport de l'U.E. à la *gouvernance globale* serait marginal si on n'abordait pas les enjeux du *gouvernement politique des relations internationales* de l'après 1989 par une coordination des relations extérieures avec le renforcement de la P.E.S.C. (Télò in Document *Jean Monnet* : 18).

Sur la base de l'analyse de notre corpus, le locuteur suivant, exprimant son souci d'une limitation du dialogisme par des définitions ou « normativités » excessivement abouties, pourrait dormir tranquille :

La *gouvernance* revêt diverses acceptions, chacune reflétant le parti pris de l'observateur. Pour des observateurs qui, comme nous, travaillent au sein d'une institution gouvernementale, il existe un risque que la *gouvernance* soit définie de façon trop étroite et trop institutionnelle, comme étant une série d'ajouts à des structures de *gouvernement*, conçus pour rendre ces structures plus attirantes

1. Doutriaux, Lequesne, (éd.) 2000 : 176.

2. Cf. bibliographie.

3. 1330, différentes archives départementales citées dans le dictionnaire de Godefroy.

4. Greimas 1980 : 1337.

au regard d'un public sceptique. [...] Pour lutter contre une telle cision instinctive, il est important d'avoir à l'esprit les concepts plus flous, mais aussi plus radicaux, de la *gouvernance*. Une définition de travail plus large pourrait être celle-ci : l'établissement et le fonctionnement d'« institutions (comprises non pas tant comme des organisations » mais plutôt comme des « règles du jeu ») qui définissent les différents acteurs et leurs prérogatives aussi bien dans la coopération en faveur des objectifs de la collectivité que dans la résolution des conflits susceptibles de se produire. Ces institutions peuvent donc être des politiques matérielles, des procédures publiques, voire des attitudes spontanées. *Une bonne gouvernance est un ensemble d'institutions de ce type, qui sont efficaces, transparentes et légitimes*¹.

C'est le rapport² entre *gouvernance-governance* ou bien *gouvernance-gouvernement* qui définit les sens réels des mots, non une définition, quelle qu'elle soit.

Conclusion

Le débat sur la *gouvernance européenne* met en avant la confrontation des écoles politologiques, les tenants d'une gouvernance européenne qui comptent parmi eux à côté des politologues, la voix de la Commission, celle d'une gouvernance mondiale et celle d'une *governance* (gouvernance politique anglo-saxonne), et de plus, les citoyens et leurs représentants. Le médium qu'est Internet rend cet exercice politique très apte au dialogisme.

Au Moyen-Âge *governance et government* partagent en français des sèmes communs. La centralisation du pouvoir amène la disparition de *governance* en France et le terme trouve un « asile politique » Outre-Manche. Le terme *governance* a continué d'exister en anglais et s'est imposé dans un premier temps comme mot d'emprunt politologique en français (*governance*), avant son passage à l'adaptation (*gouvernance*). L'adaptation a suivi la phonétique de la forme ayant survécu à la centralisation politique, qu'elle soit monarchique ou républicaine : *gouvernement*. Il était alors logique

1. Document de préparation SG-2001-08590-00-00-FR-TRA-00 du *Livre blanc* : 7, site *gouvernance*.

2. Dubois 1962 : 100.

que dans la structure politique qu'est l'Union Européenne, par son caractère non-étatique, au moins au stade actuel, décentralisatrice de manière à rappeler les structures féodales, *governance* devienne *gouvernance* pour se conformer à *gouvernement*, les deux ayant été usités ensemble à un moment donné.

Dans cet article nous avons observé deux contextes de dialogisme :

- le contenu à donner à *governance* est susceptible d'extension et de déplacement métonymique d'après *governance* ;
- le dialogisme de la dérivation suffixale. Il s'agit de la corrélation dialogique de *-ance* et *-ment*, de *governance* et de *gouvernement*. Ceci est sur le plan des échanges politologiques liés à une attitude pro-État (davantage de gouvernement) ou à une attitude anti-État (moins de gouvernement). Dans le cas des citoyens et de leurs représentants il s'agit de faire remplacer *governance* par *gouvernement* en raison du sentiment de familiarité. Ce dernier est mieux connu, en tant que nom et en tant que concept (avec son signifié habituel).

Un forum d'accès facilité amène le défigement d'un signe politique par l'augmentation des chances de connotations possibles due à la familiarisation avec le vocabulaire d'usage. Or, les mots ne sont pas les choses, à part pour quelques fonctionnaires qui détiennent le pouvoir de nomination. Pour les autres, la réalité extra-linguistique de *governance* ne devient pas *gouvernement* par le seul pouvoir de la désignation linguistique.

Références bibliographiques

Corpus

- Le site Internet, <http://europa.eu.int/comm/governance/indexfr.htm>
 dont Commission des Communautés européennes, *Gouvernance européenne, Un livre blanc* COM (2001) 428 final et à la fin de cet article surtout la partie *Documents* (COM 275 final, COM 276 final, COM 277 final, Document *Jean Monnet*, C. Contributions au débat, 3. Levrat N. *Multi-level governance et légitimité démocratique*, Télò, Réunion des hauts responsables des centres de gouvernement sur « La cohérence de l'action publique : le rôle du centre de gouvernement »,

- Budapest, 6-7.10, Exposé du président de la Chambre des députés, L. Violante, document de préparation SG-2001-08590-00-00-FR-TRA ; Helmut Schmitt von Sydow, *Governance* im europäischen Mehrebenenssystem, Mitschrift des Vortrages von H. Schmitt von Sydow auf dem 2. Europa-Forum Speyer (26. bis 28. März 2001).
- Bertrand G., Michalski A., Dunsire A., Hood Chr. De Munck J., Lenoble J., 2001, « Les mutations de l'art de gouverner » in De Schutter O., Lebessis N., Paterson J. (éd.) *La gouvernance européenne, cahiers de la cellule de prospective des Communautés européennes*, Bruxelles : OPOCE.
- Doutriaux Y., Lequesne C.,
2000, « Les institutions de l'Union européenne », in *La documentation Française*, Paris : Presses de Sciences Po.
- De Bodt R.,
2001, *Les quinze contre les droits de l'Homme*, Bruxelles : Lucpire.
- De Giovanni M., printemps 2002, cours intitulé « Problèmes actuels de la construction européenne », in *I.E.E.*, Bruxelles : éd. de l'Université libre de Bruxelles.
- Calame P., Talmant A.,
1997, *l'État au cœur, le meccano de la gouvernance*, Paris : D. de Brouwer.
- Magnette P.,
2000, *L'Europe, l'État et la démocratie, Le souverain apprivoisé*, Bruxelles : éd. de l'université libre de Bruxelles.
- Remacle E., Magnette P.,
1997, *Le nouveau modèle européen*, Bruxelles : éd. de l'Université libre de Bruxelles.
- Rouyer M.,
2001, *Union européenne : l'autre face de la démocratie*, Paris : éd. Presses de Sciences Po.
- Schnapper P.,
2000, *La Grande-Bretagne et l'Europe. Le grand malentendu*, Paris : éd. Presses de Sciences Po.
- Wheatley G.,
1869, *Expositio in Boethii De consolatione Philosophiae*, livre III, Parma : Roberto Busa SJ.

Dictionnaires

- Rey A., Tomi M., Horé Tr., Tanet Ch.,
1992-8, *Dictionnaire historique de la langue française*,
(dir.) Alain Rey, édition enrichie par Alain Rey et Tris-
tan Hordé, Paris : Dictionnaires Le Robert.
- Grévisse M.,
1949, *Le bon usage de la grammaire française*, 1 vol,
petit in 8°, Belgique : Duculot.
- Webster's Revised Unabridged Dictionary*,
1996, 1998, New York : MICRA, Inc.

Références théoriques

- Le site du FRANLEX à
[http://www.limsi.fr/Individu/jacquemi/FRANLEX/
franlexv2.html](http://www.limsi.fr/Individu/jacquemi/FRANLEX/franlexv2.html).
- Bakhtine M.,
1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris :
Minuit.
- Corbin D.,
1986, *Morphologie dérivationnelle et structuration du
lexique*, vol. I-II, Tübingen : Max Niemayer Verlag.
- Détrie C., Siblot P., Verine B. (éd.),
2001, *Termes et concepts pour l'analyse du discours :
Une approche praxématique*, Paris : Champion.
- Dubois J.,
1949, *Étude sur la dérivation suffixale en français mo-
derne et contemporain, Essai d'interprétation des mou-
vements observés dans le domaine de la morphologie des
mots construits*, Thèse complémentaire pour le docto-
rat ès lettres, Faculté des Lettres et Sciences Humaines
de l'Université de Paris, Paris.
- Huot H.,
2001, *Morphologie, forme et sens des mots du français*,
Paris : éd. Armand Colin.
- Montesquieu,
1979, « Chapitre VI », *De l'esprit des lois*, I, Paris : G.F.
- Siblot P.,
1997, « Nomination et production de sens : le praxème »,
Langages 127, 143-153.
- Schmidt A., Schmitz B.,
1995, *Französische Wortbildung im 13. Jahrhundert,
Untersuchung der substantivbildung bei Rutebeuf und
Adenet le Roi*, Bonn : Romanische Verlag.
- Zervakis P.,
2002, *Globalisierung und Europäisierung als Herausfor-
derungen für die Selbstbehauptung der Nationalstaaten
in Europa*, Bonn : éd. de l'Université de Bonn, dispo-
nible à <http://www.zei.de>

Dialogisme de la nomination et
sémantique argumentative

La polyphonie sémantique dans un discours juridique européen

Introduction

Qu'en est-il du concept de polyphonie dans un discours de type normatif, appartenant au domaine du droit ? Y aurait-il une profusion de voix derrière cette instance énonciative qui pose les paradigmes juridiques ? La polyphonie, selon l'approche de Ducrot, réside dans l'éclatement du sujet parlant dans l'acte d'énonciation. Le locuteur est celui qui, selon l'énoncé, est responsable de l'énonciation. Il peut mettre en scène des énonciateurs qui représentent différents points de vue. Il peut également s'associer à certains énonciateurs comme il peut en même temps se dissocier d'autres. Ces énonciateurs sont uniquement discursifs, ils sont à distinguer de l'instance énonciative représentée par le locuteur. Le discours est alors la scène d'interventions plurielles au sein même d'un unique énoncé, voire même d'un terme. L'acte discursif est alors le lieu où l'instance énonciative convoque d'autres instances pour s'y confronter et/ou y faire référence. Nous proposons d'illustrer par l'étude, en analyse linguistique du discours, d'un plan d'action commune¹, le fait que l'instance énonciative se pose comme le réceptacle et le référent à toutes autres énonciations passées, actuelles ou contre-factuelles. Par cet ancrage de référentialité, l'instance énonciative construit, dans l'argumentation discursive, le sens du mot comme

1. Il s'agit, ici et dans la suite de cet article, du Plan d'action du Conseil et de la Commission concernant les modalités optimales de mise en œuvre des dispositions du traité d'Amsterdam relatives à l'établissement d'un espace de liberté, de sécurité et de justice, doc. n. 13844/98.

valeur de référence et la fait passer du statut de valeur sociale, morale, politique au statut de norme. De ce fait, par référence implicite à d'autres instances, le plan d'action commune définit, et surtout instaure, la mise en place effective d'une construction européenne reposant sur des normes issues de valeurs exprimant le concept de « liberté », celui de « justice » et celui de « sécurité ». La perspective d'analyse s'orientera sur la question de savoir comment la polyphonie discursive intervient dans l'actualisation d'un ou de mots par construction argumentative.

Ainsi notre problématique sera de déterminer s'il y a une potentialité polyphonique au sein de la signification du mot et des mots dans un discours objectif et normatif, tel que le discours juridique.

Nos travaux de recherche s'inscrivent dans la théorie linguistique de la sémantique argumentative intégrée ; nous travaillons sur les théories des *topoi* et de l'argumentation dans la langue qui ont été élaborées par Ducrot et Anscombe, et sur la sémantique des possibles argumentatifs (Galatanu). Nous articulons ces théories sémantico-pragmatiques à l'analyse linguistique du discours (Galatanu). Notre étude concerne le discours élaboré dans un plan d'action du domaine juridique de l'Union Européenne, il porte sur le réseau judiciaire européen.

Notre hypothèse de travail est que la polyphonie résiderait dans la signification du mot sur deux niveaux de sa représentation qui sont celui des stéréotypes et celui des possibles argumentatifs. Pour cela, nous procéderons en trois étapes dans notre analyse. Il s'agit, tout d'abord, de déterminer le dispositif énonciatif afin d'évaluer l'instance énonciative en présence et de dire quel en serait le référent. Ceci permettra de déterminer les termes dans notre corpus qui sont afférents à la nomination. Ensuite, l'analyse des valeurs modales fournira des informations sur le discours ou les discours qui sont en présence dans l'argumentation et ainsi de dégager la pluralité des voix, ou plus précisément des jugements de valeurs et des orientations argumentatives. Une fois les visées argumentatives dégagées, qui traduisent les voix en présence dans le discours, nous approfondirons ce phénomène de polyphonie sémantique en abordant l'étude du mot sur deux niveaux de représentation qui sont les stéréotypes et les possibles argumentatifs. Ainsi, nous verrons à quel

niveau de la valeur du mot, les voix ou jugements de valeurs interviennent pour renforcer la visée argumentative du discours. Nous travaillerons sur l'interface sens discursif et signification lexicale.

Le corpus de l'étude est un plan d'action qui détermine ce que doivent être les conditions optimales au niveau juridique pour la construction dans l'Union européenne d'une Europe de liberté, de sécurité et de justice. Le texte a été élaboré par le Conseil et la Commission sur la demande du Conseil Européen. Ces trois organes, avec le Parlement européen, constituent les quatre institutions principales qui assurent la cohérence de l'ensemble des actions. Le Conseil Européen, formé des chefs d'États ou de gouvernements des quinze et du Président de la Commission Européenne, définit les grandes orientations de la construction européenne. Le Conseil de l'Union constitue la principale instance de décision et est le principal législateur de l'Union Européenne. Il prend les décisions nécessaires à la mise en œuvre de la politique étrangère et de sécurité commune, sur la base des orientations définies par le Conseil Européen. Il assure la coordination de l'action des États membres et adopte les mesures concernant la coopération policière et judiciaire en matière pénale. La Commission veille au respect et à l'application du droit communautaire et propose des textes de loi sur lesquels se prononce le Conseil.

Le Conseil et la Commission définissent dans ce texte la notion d'un espace de liberté, celle d'un espace de sécurité et enfin celle d'un espace de justice. Nous avons à l'intérieur de ces définitions, de ces nominations, des références directes à d'autres textes : «*Traité d'Amsterdam* », «*Traité de l'Union européenne* », «*Traité de Maastricht* », «*Convention de Schengen* », «*Traité de la Communauté européenne* »... Ces différents traités sont en rapport direct avec le plan d'action puisqu'ils mettent en place une politique commune autour des trois piliers : les communautés européennes, la coopération en matière de politique étrangère et de sécurité, la coopération en matière d'affaires intérieures et de justice.

S'ajoutent à ces paradigmes posés, ces nominations, des priorités et des mesures concernant des points plus sensibles qui sont liés avec cet espace de liberté, sécurité et justice. Ces priorités relèvent du domaine judiciaire, au sujet de la libre circulation des personnes, au sujet de l'asile, de l'immigration, des frontières extérieures ; mais

elles relèvent aussi de la mise en œuvre de la coopération en matière civile et pénale entre les États membres. Cette coopération est à la fois policière et judiciaire. Pour ce qui concerne le dispositif énonciatif des énoncés étudiés, nous avons un texte de type délocutif, c'est-à-dire que les marques linguistiques de l'énonciateur et du destinataire, les pronoms personnels, sont absentes du discours. Le discours tend vers un souci d'objectivité, mais seulement en surface. Nous avons relevé une distance maximale puisqu'en effet, les énoncés ont pour sujets et actants des prédicats, des entités abstraites ou bien des objets inanimés : « tout plan d'action », « la liberté », « l'équilibre »... Nous avons également l'emploi du pronom neutre « on » dans une acceptation de valeur de vérité générale qui a pour référent l'humanité, tout être humain de manière globale : « si on ne peut la vivre... ». L'instance énonciative est donc en retrait et ne s'implique pas par des marques linguistiques de subjectivité dans le discours. Ce qui, de ce fait, rend difficile l'identification du référent de l'instance. Pour cela, nous nous en remettons au cotexte. Ce plan d'action a un caractère normatif, il émane du Conseil et de la Commission, il est l'aboutissement ou plutôt une étape dans les travaux de ces deux corps. Nous avons alors une instance énonciative qui est à la fois juridique, car elle dresse des normes au niveau judiciaire et politique, car elle appartient à un organe de l'Union Européenne. Ainsi, pour cette instance qui domine le discours, nous avons déjà une dualité de statut, l'instance édicte et l'instance donne sa politique d'administration. Nous avons également la présence d'un texte contrefactuel, en filigrane, puisque nous retrouvons des notions et des sujets qui feront partie intégrante de la Constitution Européenne qui est en cours d'élaboration. Ainsi, concernant le dispositif énonciatif, nous avons déjà une polyphonie de jugements de valeur qui émanent de différents textes juridiques et constitutionnels, comme les traités qui traduisent la politique des institutions européennes dont le Conseil Européen et le Conseil de l'Union. Comment ces jugements de valeurs sont-ils construits dans l'argumentation du discours étudié ?

Nous allons maintenant approfondir l'étude de la modalisation, par la détection des valeurs modales dans les mots qui constituent les nominations que nous avons vues et qui marquent une prise de position dans le sémantisme des mots. La modalisation peut être

définie comme un processus d'inscription dans l'énoncé par une réalisation linguistique de l'attitude du sujet parlant à l'égard du contenu propre de son énoncé et à l'égard de la fonction que cet énoncé est censé occuper dans l'interaction verbale à laquelle il participe. Les valeurs modales vont nous renseigner sur le ou les discours qui sont en présence dans l'argumentation de ce plan d'action. Dans les énoncés étudiés, les valeurs modales que nous avons, sont essentiellement des valeurs ontologiques et des valeurs axiologiques. Ce qui nous donne la liste suivante :

Valeurs aléthiques : « liberté », « vivre », « équilibre », « indispensable », « possibilités », « occasion », « vie », « essentiel », « nécessairement », « peuvent », « peut »

Valeurs déontiques : « doit », « priorités », « liberté », « sécurité », « justice », « sûr », « système judiciaire », « citoyens », « doivent », « devra », « devrait », « traditions », « personnes », « individus », « société », « principes »

Valeurs épistémiques : « philosophie », « concept », « traduction », « sens », « examiner », « examiné »

Valeurs éthique-morales : « philosophie », « sécurité », « justice », « liberté », « confiance », « menacent », « principes », « égalité »

Valeurs pragmatiques : « concrète », « tenir compte », « maintenir », « fil conducteur », « contribution », « établi », « mis en œuvre », « de manière à », « exploiter », « instruments », « réaliser », « en tenant compte », « facilitant », « objectif »

Nous reconnaissons dans ces valeurs modales plusieurs jugements, qui peuvent être attribués à des voix différentes. Les valeurs déontiques traduisent la volonté du Conseil et de la Commission de faire établir les valeurs éthique-morales comme normes dans l'Union. Les valeurs aléthiques réfèrent aux notions clefs que nous trouvons établies dans les traités. Les valeurs épistémiques renvoient directement à la voix du Conseil Européen qui avait fait la demande du plan d'action aux deux autres institutions. Nous pouvons référer concernant les valeurs aléthiques et éthique-morales aux discours que portent la Charte des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, où les notions de « liberté, d'égalité, de dignité, de citoyenneté, de sécurité... » sont définies et revendiquées. Nous ne citons que ces deux textes mais le plan d'action fait écho également à d'autres

déclarations sur les Droits de l'Homme ; nous pensons à celle de 1789. Par ailleurs, nous avons encore la présence du projet de Constitution Européenne dans les valeurs modales présentes dans ce discours, car la Charte des Droits Fondamentaux de l'Union est destinée à intégrer l'introduction de cette constitution. Cette constitution sera amenée à poser les normes et règles juridiques de cet espace déterminé par les concepts de liberté, de sécurité et de justice.

Avec l'étude des valeurs modales sur les deux énoncés suivants, nous pouvons dégager deux voix, comme Ducrot les définit. Ces deux voix constituent l'énoncé dans son entier et proposent ainsi une orientation argumentative du discours.

Premier énoncé :

*Si tout **plan d'action** doit nécessairement donner une traduction concrète aux priorités et au calendrier fixé dans le **traité d'Amsterdam** lui-même, il doit également tenir compte de l'approche générale et de la philosophie inhérente au concept d'**espace de liberté, de sécurité et de justice**.*

Point de vue 1 : *tout **plan d'action** doit nécessairement donner une traduction concrète aux priorités et au calendrier fixé dans le **traité d'Amsterdam**.*

Point de vue 2 : *Si [...] lui-même, il doit également tenir compte de l'approche générale et de la philosophie inhérente au concept d'**espace de liberté, de sécurité et de justice**.*

Autre possibilité :

Pdv1 : *[...] **plan d'action** [...] donner une traduction concrète aux priorités et au calendrier fixé dans le **traité d'Amsterdam**, il [...] également tenir compte de l'approche générale et de la philosophie inhérente au concept d'**espace de liberté, de sécurité et de justice**.*

Pdv2 : *Si tout [...] doit nécessairement [...] lui-même, [...] doit également tenir compte [...].*

Dans l'énoncé 1, la première voix est dans le premier cas celle du Conseil Européen ainsi que celle de la Commission qui légifère avec

les valeurs déontiques. Dans le second cas, nous retrouvons seulement celle du Conseil Européen qui pose les postulats. La deuxième voix renvoie dans les deux cas à la Commission et au Conseil, les émetteurs du plan d'action ; ils posent les normes.

Deuxième énoncé :

La **liberté** perd une grande partie de son sens si on ne *peut* la vivre dans un environnement **sûr**, fondé sur un système **judiciaire** auquel tous les citoyens et résidents de l'Union *peuvent faire confiance*.

Pdv1 : la **liberté** perd [...] si on ne [...] la vivre

Pdv2 : [...] une grande partie de son sens si on ne *peut* la vivre dans un environnement **sûr**, fondé sur un système **judiciaire** auquel tous les citoyens et résidents de l'Union *peuvent faire confiance*.

Les voix du second énoncé sont différentes du premier énoncé. En effet, la première voix convoque un argument à valeur universelle, cela ressemble fortement à un adage moral, à une sentence de type philosophique. La deuxième voix construit son argument sur la référence à cette première voix afin de pouvoir légitimer son propos sur la nécessité d'un espace de sécurité. Cette deuxième renvoie à l'émetteur du discours qui est le Conseil et la Commission, dans leurs rôles de législateurs.

Ainsi, les valeurs modales présentes dans le sémantisme des mots, permettent d'identifier une pluralité de voix et de jugements de valeur à la fois dans les noms employés et dans la formulation même des énoncés. Les valeurs modales ont identifié les visées argumentatives du Conseil Européen qui sont d'établir un espace européen avec des valeurs universelles et reconnues comme la liberté et celles de la Commission et du Conseil qui sont d'établir des normes et un système juridique qui permettent de se conformer aux valeurs prônées. La polyphonie présente dans le discours, se manifeste plus particulièrement dans les termes de « liberté », de « justice » et de « sécurité », qui, nous l'avons vu, détiennent plusieurs valeurs modales dans leur signification. Ces concepts sont au fondement des nominations que nous trouvons dans le plan d'action : « espace de liberté, de sécurité et de justice », « système judiciaire », « sécurité juridique »...

Notre dernière approche adopte le modèle de la Sémantique des Possibles Argumentatifs, développée par Galatanu et qui se situe dans l'affiliation des blocs sémantiques de Carel et de Ducrot. Selon la définition de Galatanu :

La Sémantique Argumentative Intégrée est une proposition théorique dans la recherche d'un modèle de description de la signification lexicale susceptible de rendre compte aussi bien des représentations du monde perçu et « modélisé » par la langue que du « potentiel argumentatif » des mots, potentiel que l'environnement sémantique de la phrase énoncée et/ou l'environnement pragmatique (le contexte du discours) peuvent activer, voire renforcer ou, au contraire, affaiblir, voire neutraliser ou même intervertir¹.

La sémantique d'un mot réside dans

Le produit de (l') acte discursif (qui) est le sens de l'énoncé-occurrence, (et) qui peut être défini comme un « bloc de signification naturelle ». (...) La signification lexicale y est constituée à la fois d'un noyau (...) : traits dits « nécessaires » de catégorisation et stéréotype associé au mot (...) et de possibles argumentatifs, qui relie des éléments du stéréotype à d'autres représentations sémantiques (stéréotypes d'autres mots²)...

Nous considérons que la polyphonie dans le mot se situe sur deux niveaux : celui des stéréotypes et celui des possibles argumentatifs. Ces termes portent en eux, dans leur signification³ et dans leur sens⁴ attribué par le discours, la pluralité des instances institutionnelles que représente l'instance énonciative.

Considérons les termes suivants « liberté », « sécurité » et « justice » que nous avons relevés dans notre corpus. Leur signification en blocs sémantiques donne le noyau minimal de signification,

1. Galatanu, in *Actes du Congrès International d'Études françaises*, La Rioja, 7-10 mai 2002, Logroño, Espagne, 9.

2. Galatanu 2000 : 37.

3. « La signification désigne la (les) représentation(s) associée(s) à une expression verbale de façon durable dans une communauté linguistique (par convention de l'institution langagière, au sens de Searle (Searle, 1969)) » (Galatanu 2000 : 29).

4. « Le sens désigne [...] l'association de deux ou plusieurs représentations proposées par un sujet parlant dans un acte discursif, nécessairement singulier, dans une situation discursive, nécessairement inédite » (*ibid.*).

duquel découlent les stéréotypes qui traduisent le contexte sémantique et enfin, les possibles argumentatifs proviennent de l'argumentation des énoncés étudiés. Nous nous intéressons ici aux possibles argumentatifs.

— « liberté » :

noyau : VOULOIR AGIR DONC POUVOIR AGIR

stéréotypes :

- DONC DIRE
- DONC FAIRE
- DONC NE PAS FAIRE
- DONC FAIRE AGIR DONC FAIRE DIRE
- DONC FAIRE FAIRE
- DONC FAIRE NE PAS FAIRE...

possibles argumentatifs :

- DONC SE FIER
- DONC RESPECTER
- DONC ÊTRE ÉGAUX
- POURTANT SÉCURISER...

— « sécurité » :

noyau : CROIRE DONC POUVOIR SE FIER

stéréotypes :

- DONC AVOIR CONFIANCE
- DONC POUVOIR AGIR
- DONC RESPECTER...

possibles argumentatifs :

- DONC ÊTRE LIBRES
- DONC ÊTRE ÉGAUX
- POURTANT JUGER
- POURTANT DÉFENDRE
- POURTANT PROTÉGER
- POURTANT PRÉVOIR...

- « justice » :
noyau : DEVOIR ÊTRE ÉQUITABLE DONC SE CONFORMER
stéréotypes :

- DONC RESPECTER
- DONC APPLIQUER
- DONC ÉTABLIR...

possibles argumentatifs :

- DONC SANCTIONNER
- DONC CONDAMNER
- DONC PROTÉGER
- DONC SÉCURISER...

Ce sont les possibles argumentatifs qui permettent de détecter les jugements de valeur, et ainsi de mettre à jour les voix argumentatives qui sont construites dans le discours du plan d'action, à la fois par les stéréotypes et les possibles argumentatifs. Pour le mot « liberté », les stéréotypes font référence à deux textes qui définissent et déclinent ce que sont les libertés au niveau juridique : ce sont la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 et la Charte des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne. Les possibles argumentatifs proviennent de l'argumentation construite dans le plan d'action (notamment l'énoncé 2) qui pose les conditions nécessaires comme le respect, la sécurité, la confiance... pour que la notion de liberté puisse être mise en place et être effective dans l'espace européen. Nous avons alors le jugement de valeur du Conseil et de la Commission sur les modalités de la mise en application de la Charte. Concernant le terme « sécurité », les stéréotypes font écho aux décisions du Conseil Européen qui a posé la sécurité comme élément déterminant pour la construction d'une Europe non plus économique mais politique, juridique et sociale. Les possibles argumentatifs sont issus de l'argumentation des énoncés (notamment 7 et 8) qui traduisent les finalités et justifient la nécessité d'une telle mesure. La sécurité est nécessaire, selon le Conseil européen, car la possibilité de risques n'est pas nulle : /pour-tant défendre/, /pour-tant protéger/, /pour-tant prévoir/. Les finalités sont de permettre l'existence des libertés, de l'égalité et d'une justice commune. Le mot de « justice » a comme stéréotypes la référence

au droit et son application : ce sont les lois que nous retrouvons ici. Ses possibles argumentatifs dans le texte orientent vers l'argument de finalités morales et sociales, ainsi le Conseil et la Commission justifient la nécessité d'une justice commune par le souci avant tout de la société et des individus qui la composent.

Donc dans la signification des termes « liberté », « sécurité » et « justice » sont présentes plusieurs voix discursives comme les traités, les déclarations sur les Droits de l'Homme, les lois ainsi que les institutions européennes qui sont constituées des chefs d'État ou de gouvernement des États membres. C'est à travers les stéréotypes et les possibles argumentatifs que nous avons la convocation de toutes ces instances discursives. C'est par son sens et sa signification qu'un mot porte en lui une notion qui réfère directement à l'instance qui en a auparavant débattu.

Conclusion

Notre perspective d'analyse était de déterminer comment la polyphonie sémantique intervient dans l'actualisation d'un ou de mots par construction argumentative. Après l'étude des énoncés, l'instance énonciative qui a été dégagée, est constituée d'une pluralité d'instances institutionnelles. Elle est à la fois politique et juridique. L'instance qui produit le discours est le Conseil et la Commission. Ces deux institutions renvoient directement au Conseil Européen, ainsi qu'aux différents traités, aux déclarations sur les Droits de l'Homme... Ces différentes instances convoquées par l'instance énonciative, sont hiérarchisées dans leur renvoi. Ainsi nous avons une référence qui se crée pour chacune de ces instances dans les termes de « liberté », « sécurité » et « justice ». À travers l'argumentation discursive, le sens du mot est chargé de valeurs qui, de par leur référence à d'autres textes politiques et juridiques, deviennent des normes. À travers la polyphonie qui est au niveau des termes, le plan d'action instaure les modalités d'une construction européenne. Dans le cas présent, ce phénomène polyphonique en action au sein des mots du discours, tend vers une seule et même visée argumentative. Cette argumentation discursive se présente sous la forme d'un processus de légitimation des valeurs en normes. Le système polyphonique convoque une pluralité de voix qui converge à l'unisson vers la volonté d'une construction juridique et politique de l'Union

européenne. Le mot est porteur de voix, de valeurs et d'idéologie. Ce sont les valeurs modales présentes dans les termes et la représentation en blocs sémantiques des termes qui révèlent l'impact des jugements de valeur qui y sont véhiculés. Par ailleurs, la représentation des stéréotypes et des possibles argumentatifs permet d'évaluer à quel niveau de la signification lexicale une instance institutionnelle est convoquée pour légitimer la portée du discours. Ce plan d'action a un ancrage très profond dans la politique européenne, il appartient et se réfère à des textes fondateurs comme les traités et les déclarations et annonce également la Constitution Européenne.

Références bibliographiques

- Anscombe J. C., 1995, *Théorie des topoï*, Paris : Kimé.
- Anscombe J. C., Ducrot, O.,
1983, *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles : Mardaga.
- Bourdieu P., 1986, « La force du droit, éléments pour une sociologie du champ juridique », *Actes de la Recherche en sciences sociales* 63, Paris : Fayard, 3-19.
- Carel M., 2001, « Argumentation interne et argumentation externe au lexique : des propriétés différentes », *Langages* 142, 10-21.
- Crabit E., 1988, *Recherches sur la notion d'espace judiciaire européen*, Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux.
- Ducrot O. et al., 1980 : *Les mots du discours*, Paris : Minuit.
- Ducrot O., 1980, *Les échelles argumentatives*, Paris : Minuit.
- Ducrot O., 1984, *Le dire et le dit*, Paris : Minuit.
- Galatanu O., 1999, « Le phénomène sémantico-discursif de déconstruction-reconstruction des topoï dans une sémantique argumentative intégrée », in O. Galatanu, J.-M. Gouvard (dir.), *Langue Française* 123, 41-51.
- Galatanu O., 2000, « Signification, sens, formation », in J.-M. Barbier, O. Galatanu (dir.), *Éducation et Formation, Biennales de l'éducation*, Paris : PUF, 25-44.
- Galatanu O., 2002, « La dimension axiologique de l'argumentation », in *Facettes du dire*, Hommage à Oswald Ducrot, Paris : Kimé, 93-107.

- Leimdorfer F., 1994, « Le pouvoir de nommer et le discours juridique, deux exemples d'acte de parole en droit », in *Langage(s) en pratique(s), Sociétés Contemporaines* 18/19, 3-17.
- Vignaux G., 1979, « Argumentation et discours de la norme », *Langages* 53, 67-85.

Occurrences étudiées

1. « Si tout **plan d'action** doit nécessairement donner une traduction concrète aux priorités et au calendrier fixé dans le **traité d'Amsterdam lui-même**, il doit également tenir compte de l'approche générale et de la philosophie inhérente au concept **d'espace de liberté, de sécurité et de justice**. »
2. « la **liberté** perd une grande partie de son sens si on ne *peut* la vivre dans un environnement **sûr**, fondé sur un système **judiciaire** auquel tous les citoyens et résidents de l'Union *peuvent faire confiance*. »
3. « L'équilibre à maintenir entre eux *doit* être le fil conducteur de l'**action** de l'Union. »
4. « Les mesures d'accompagnement liées au concept de **sécurité** et de **justice** *doivent* apporter une contribution *indispensable*. »
5. « Le **Plan d'action** de l'Union contre les drogues pour la période 2000-2004, actuellement examiné par la **Commission** et le **Conseil**, *devra* être établi et mis en œuvre de manière à exploiter pleinement les possibilités du nouveau **traité**. »
6. « Le nouvel élan donné par le **traité d'Amsterdam** et les instruments qu'il a introduits donnent l'occasion d'examiner ce que l'espace de "**justice**" *devrait* chercher à réaliser tout en tenant compte du fait que, pour des raisons tenant à l'histoire et aux traditions, les systèmes **judiciaires** présentent des différences importantes entre les États membres. »
7. « La **justice** *doit* être considérée comme facilitant la vie quotidienne des personnes et demandant des comptes à ceux qui menacent la **liberté** et la **sécurité** des individus et de la société. »
8. « À cet égard, des principes tels que la **sécurité juridique** et l'**égalité d'accès à la justice** *devraient* être un objectif essentiel. »

Pauline Merlet
GRASP (Groupe d'Analyse Sémantique et Pragmatique)
Université de Nantes
merlet.pauline@free.fr

Les rivalités intrinsèques à la signification argumentative des entités lexicales *femme* et *homme*

Considérer la relation entre *Dialogisme* et *Nomination* peut revenir à appréhender la pluralité de voix dont un nom est porteur, ou bien dans la perspective du contexte discursif au sein duquel le mot est actualisé, ou bien en regard de la signification argumentative de l'entité lexicale étudiée, valide a priori pour toute situation d'énonciation.

Ce travail se donne pour tâche de répondre à cette problématique, en montrant quels peuvent être les potentiels intrinsèques à la signification de deux entités lexicales : *femme* et *homme*. Nous envisageons la construction de la signification argumentative de ces deux mots, d'une part en prenant pour objet d'analyse, le discours lexicographique du *Trésor de la Langue Française informatisé* (TLFi), précisément les articles relatifs aux deux entrées *femme* et *homme*, et d'autre part en prenant appui sur le modèle théorique des Possibles Argumentatifs, développé par Galatanu, dans la filiation de la Pragmatique Intégrée et ses derniers développements, notamment avec les récents travaux de Ducrot et Carel en Sémantique Argumentative.

Il s'agit de concevoir la signification comme une construction théorique, qui devrait pouvoir rendre compte de la représentation du monde perçu et modélisé par la langue, et du potentiel argumentatif inscrit dans la signification.

Nous proposons ainsi de traiter le rapport entre dialogisme et nomination, dans le cadre de la signification argumentative des deux entités étudiées, en mettant à jour :

- en ce qui concerne la classification du monde, la rivalité entre plusieurs niveaux de croyances.
- en ce qui concerne le potentiel argumentatif, la rivalité entre plusieurs orientations argumentatives, pouvant s’opposer.

I. Présentation du modèle théorique

Le Modèle des Possibles Argumentatifs de Galatanu appréhende la construction des significations lexicales comme susceptible de rendre compte du degré de stabilité des associations entre des représentations du monde ; la signification est ainsi une valeur sémantique à attribuer à une entité, telle que l’on puisse à partir de cette signification, prévoir le sens qu’aura son énoncé dans telle ou telle situation d’emploi.

Inspirée des travaux du philosophe Putnam (1975, 1990 et 1994) sur le stéréotype, elle propose de concevoir la signification lexicale comme constituée à la fois :

- d’un noyau composé de prédicats abstraits représentant la marque de la catégorisation du monde dans la signification ;
- de stéréotypes, qui déclinent les prédicats du noyau en les associant à d’autres représentations sémantiques, dans des blocs de signification argumentative. Les stéréotypes sont relativement stables dans une communauté linguistique donnée, à un moment donné de son évolution culturelle et forment un ensemble ouvert d’associations internes à la signification d’un mot. Cela permet d’envisager un ensemble ouvert d’associations du mot dans des occurrences discursives, avec les éléments de ses stéréotypes, sous une forme orientée conformément à l’orientation des stéréotypes, mais aussi sous une forme contraire à cette orientation stéréotypique ;
- et enfin de possibles argumentatifs qui sont des associations potentielles, dans le discours, du mot avec les éléments de ses stéréotypes. L’interaction avec les significations d’autres entités linguistiques, qui forment l’environnement discursif, provoque un phénomène de séparation de ces possibles et stabilise un sens, i. e. une orientation argumentative.

La signification lexicale est ainsi définie de façon associative, c'est-à-dire qu'elle prend en compte le fonctionnement des mots en réseau, leur association avec d'autres mots.

En relation avec les travaux de Ducrot et Carel, cette représentation est décrite sous la forme de blocs d'argumentation interne au niveau du noyau et des stéréotypes, et de blocs d'argumentation externe, au niveau des possibles argumentatifs.

2. Articulation du modèle et du discours lexicographique

Cette démarche implique l'articulation du modèle théorique utilisé avec l'objet étudié, c'est à dire le discours lexicographique du *TLFi*.

La description des entités lexicales *femme* et *homme* par le discours lexicographique est ainsi appréhendée dans la perspective du double objectif que se donne le lexicographe lorsqu'il rédige cette description : permettre d'une part à son lecteur d'identifier le mot parmi les autres mots de la même langue et lui permettre d'autre part de comprendre et employer ce mot dans tout contexte où il est actualisé.

La discrimination du lexique est opérée par le biais d'une définition, le résultat d'une opération mentale qui consiste à déterminer le contenu d'un concept en énumérant ses caractères ; elle est actualisée sous la forme d'une proposition énonçant une équivalence entre la réalisation linguistique de ce concept et l'ensemble des termes connus qui l'explicitent.

Lorsqu'il construit la définition d'une entité lexicale, le lexicographe est ainsi amené à utiliser d'autres entités de la même langue. Dès lors, les associations inscrites dans la signification d'un mot peuvent être envisagées par le biais des mots utilisés pour sa définition.

Quant au second objectif, il est réalisé par l'existence d'une norme sociale régissant des jugements d'acceptabilité, le discours lexicographique étant « une didaxie de la culture, dont les propositions doivent être admises culturellement » (Dubois 1971). Les dictionnaires fournissent des informations conformément à un modèle socioculturel qui tend à gommer la diversité des cultures coexistant

dans une société. On peut alors envisager le caractère normatif de la définition, en considérant qu'elle équivaut à une description diffusant un stéréotype dans l'acception que lui confère Putnam (1990) : ce qui caractérise un membre normal d'une espèce. Il s'agit d'une représentation simplifiée associée à un mot, nécessaire pour la communication entre les membres d'une société donnée. La lexicographie aurait ainsi pour objectif de véhiculer des normes stéréotypiques au sein d'une communauté linguistique.

De manière générale, on considère que les articles de dictionnaire sont constitués de trois types d'informations :

- des définitions, à valeur d'équivalences synonymiques du contenu du mot décrit, véhiculant des informations de type conceptuel ;
- des contextualisations du mot dans des occurrences discursives extraites d'œuvres ou forgées par le lexicographe ;
- des indications sur l'emploi du mot véhiculant des informations instructionnelles métalinguistiques.

Nous proposons d'envisager dans chaque article de dictionnaire étudié, deux types de discours : un discours métalinguistique, actualisé par le biais des définitions et des indications relatives à l'emploi du mot dans un contexte discursif, et un discours illustratif, actualisé par le biais des contextualisations discursives marquant une actualisation du mot dans un co-texte plus ou moins précis.

On peut donc appréhender le discours métalinguistique, et notamment les entrées sémantiques et leur hiérarchisation, comme une représentation schématique des différents sens que le mot décrit peut potentiellement stabiliser. Corrélativement, les contextualisations, actualisant le mot dans des occurrences discursives, sont considérées comme des illustrations de ces représentations schématiques. Nous prenons ainsi en compte les deux types discursifs, en construisant notre représentation de la signification de *femme* et *homme* à partir du classement des informations conceptuelles et instructionnelles, et en illustrant cette représentation à partir des contextualisations en situation de discours.

La représentation que nous proposons, dans un souci d'économie, envisage les deux articles dans une perspective généralisante et, en privilégiant les entrées sémantiques qui peuvent être mises

en parallèle, tend à gommer certaines caractéristiques qui leur sont spécifiques.

3. Rivalités au sein du noyau

Cette première étape a pour objet de montrer la coexistence de plusieurs niveaux de représentations du monde, dans le noyau de la signification lexicale.

En relation à la théorie de Putnam, qui inclut dans la signification l'extension fixe de la catégorie, décrite par des connaissances spécialisées détenues par les experts, nous proposons d'inscrire dans la signification d'un mot, plusieurs niveaux de croyances, relatifs à des champs de pratiques différents. L'hypothèse sociolinguistique de division du travail linguistique de Putnam, qui associe la partie fixe de la signification à des connaissances expertes, et le stéréotype à une idée conventionnelle, parfois inexacte, est ainsi déplacée vers une conception de la signification qui envisage dès le niveau du noyau (la partie stable) plusieurs univers de croyances. Nous considérons donc ici les savoirs expert et stéréotypique, non pas comme deux éléments intervenant à des niveaux distincts de la signification, mais comme deux modes de perception, cohabitant au niveau de la catégorisation du monde, dans l'entité lexicale.

La définition lexicographique, étant ordonnée, fait figurer l'hyperonyme en tête d'entrée sémantique, et lui confère un statut de généralisation des sens qui lui sont affiliés. On peut alors identifier le noyau d'un mot défini par le discours lexicographique à cet hyperonyme, qui déploie une suite d'entités linguistiques assimilables aux prédicats qui le composent.

La définition lexicographique, lorsqu'elle concerne des mots d'espèce naturelle — tels que *homme* et *femme* — tend à refléter la classification du monde animal, construite par les naturalistes. Cette classification, si elle semble naturelle, découle de représentations d'ordre épistémique (une famille appartient à un ordre, un être humain appartient à un sexe, etc.), qui établissent des relations d'inclusion entre catégories. Or les relations entre catégories et les catégories elles-mêmes ne sont pas les mêmes selon le domaine d'emploi du mot, selon l'univers de croyances qui marque son actualisation.

Le *TLFi* fait ainsi mention de deux emplois :

- un emploi générique, relatif à un univers de croyances spécialisé, celui des experts biologistes. La définition est alors établie en référence à la taxinomie des naturalistes, et constitue la femme ou l'homme dans le Sexe, au sein de l'espèce humaine, en les distinguant des autres représentants du même sexe, au sein de la classe des Mammifères Primates ;
- un emploi spécifique, relatif à un univers de croyances courant, celui de l'ensemble de la communauté linguistique. La définition est élaborée en adéquation à la représentation communément adoptée par cette communauté. Elle constitue la femme ou l'homme dans la catégorie des être humains adultes, dans le sexe qui lui est propre, en les distinguant des êtres humains non adultes et de sexe opposé.

	HOMME	FEMME
Niveau Spécialisé	Mâle > espèce humaine	Femelle > espèce humaine
Niveau Courant	Être humain > sexe masculin > adulte	Être humain > sexe féminin > adulte

Le même référent peut ainsi être appréhendé dans une perspective générique, en tant que catégorie, ou bien spécifique, en tant qu'individu de la catégorie.

Le discours du *TLFi*, dans sa description des entités lexicales *femme* et *homme*, actualise deux types de définitions : une définition experte propre au biologiste, et une définition naturelle, valable pour l'ensemble des locuteurs de la communauté linguistique. Ce faisant il évoque la possibilité d'employer ces mots dans deux univers discursifs différents, propres à des champs de pratiques spécifiques. La signification construite à partir de ce discours, en ce qui concerne sa partie stable, fait donc apparaître la coexistence de deux noyaux, marquant la cohabitation au sein d'un même mot, de deux perceptions du monde naturel.

4. Rivalités des orientations argumentatives

Parallèlement à cette double catégorisation, nous allons nous attacher dans une seconde étape, à montrer que peuvent coexister des orientations argumentatives contraires, marquant l'existence de points de vue opposés, au sein de la signification des deux entités étudiées.

Les stéréotypes attachés à une entité lexicale sont constitués d'un ensemble de représentations associées aux prédicats du noyau, dans des blocs de signification argumentative. Les prédicats du noyau déterminent ainsi la constitution des stéréotypes attachés aux substantifs : au noyau relevant de croyances spécialisées sont affiliés des stéréotypes propres à l'univers discursif des biologistes, et au noyau relevant de croyances courantes, sont affiliés des stéréotypes véhiculés par l'ensemble d'une communauté culturelle. Le *TLFi* étant un dictionnaire de langue courante, les stéréotypes qu'il véhicule relèvent spécifiquement du domaine courant ; aucune entrée sémantique n'est ainsi subordonnée à l'entrée hyperonyme relative au domaine spécialisé de la Biologie.

En situation de discours, le mot actualisé s'associe à un ou plusieurs éléments du stéréotype et stabilise un sens. Les possibles argumentatifs représentent ces associations potentielles du mot avec les éléments de ses stéréotypes, dans des blocs de signification argumentative. L'environnement linguistique, marquant la sélection d'une ou plusieurs représentations parmi l'ensemble des éléments du stéréotype, provoque un phénomène de séparation de ces possibles et stabilise une orientation argumentative.

Les représentations stéréotypiques, déclinées par les prédicats du noyau, lorsqu'elles sont associées au mot en situation de discours, peuvent donc prendre une forme conforme ou opposée à celle du stéréotype. Un mot peut ainsi être porteur, en regard de sa signification argumentative, de voix multiples, dont certaines, en contexte, seront contraires à l'orientation générale du stéréotype.

Nous avons identifié les prédicats du noyau, pour les deux mots étudiés, aux entités linguistiques auxquelles les différentes entrées sémantiques actualisées dans l'article de dictionnaire sont subordonnées. Ces entrées caractérisant l'hyperonyme/être humain > masculin/féminin > adulte/, on peut les assimiler aux représenta-

tions associées au noyau, autrement dit à des orientations argumentatives qui subsument les sens possibles stabilisés par le mot en situation de discours.

Les contextualisations ayant valeur d'illustration de ces entrées sémantiques, nous proposons de mettre à jour les représentations déployées, puis de mettre en relation ces schématisations aux contextualisations qui leur sont associées.

Lorsque l'association entre le mot et un des éléments de son stéréotype est normative (lorsqu'elle est conforme à l'orientation du stéréotype), nous exprimons l'association par le connecteur *donc* (désormais DC). En revanche lorsque cette association est transgressive (lorsqu'elle est contraire à l'orientation du stéréotype), nous l'exprimons par le connecteur *pourtant* (désormais PT).

À partir de l'entrée sémantique suivante, extraite de l'ensemble des caractérisations actualisées dans l'article *homme* du *TLFi* : *Être humain doué de caractères sexuels masculins*, on peut dégager la représentation : doué de caractères sexuels masculins, que l'on associe aux prédicats du noyau, relevant du stéréotype de *homme* :

ÊTRE HUMAIN > SEXE MASCULIN > ADULTE DC DOUÉ DE CARACTÈRES SEXUELS MASCULINS

L'association possible du mot avec cette représentation, peut être construite sous la forme du possible argumentatif suivant :

HOMME DC DOUÉ DE CARACTÈRES SEXUELS MASCULINS

En situation de discours, dont les contextualisations actualisées au sein de l'article possèdent le statut, la représentation schématique est réalisée par le biais d'un énoncé stabilisant le sens du mot. Ce sens peut être conforme à l'orientation du stéréotype :

HOMME DC DOUÉ DE CARACTÈRES SEXUELS MASCULINS
Beau comme le vice de conformation congénital des organes sexuels de l'homme (Lautréam., *Chants Maldoror*, 1869 : 339).

Dans cet énoncé l'association entre le syntagme *organes sexuels* et le mot *homme* est normative dans la mesure où les organes sexuels de l'homme peuvent être assimilés aux caractères sexuels masculins.

Mais, le sens stabilisé peut également être contraire à l'orientation stéréotypique :

HOMME PT NON DOUÉ DE CARACTÈRES SEXUELS MASCULINS
Il ne savait rien, pas même si c'était un homme ou une femme (Simeon, *Vac. Maigret*, 1948 : 146).

Dans cet énoncé, l'association établie entre un être humain, actualisé par le biais du démonstratif, et l'incapacité de déterminer son appartenance au sexe féminin ou masculin, s'oppose à l'orientation du stéréotype associant l'être humain de sexe masculin à la réalité de caractères sexuels masculins. On peut remarquer que cet énoncé s'oppose également au stéréotype du mot *femme*, dans la mesure où l'attribution d'un sexe à l'individu dont il est question est présentée comme impossible.

Le phénomène est également présent dans l'article *femme* :

Association des prédicats du noyau et d'une représentation stéréotypique :

Être humain > sexe féminin > adulte DC conçoit et enfante

Possible argumentatif :

Femme DC conçoit et enfante

Sens stabilisé conforme à l'orientation stéréotypique :

FEMME DC CONÇOIT ET ENFANTE
Une torpeur vague et puissante, l'obscur joie de la grappe pleine, de l'épi gonflé, de la femme enceinte qui couve son fruit mûr (Rolland J.-Chr., *Nouv. journée*, 1912 : 1565).

Sens stabilisé contraire à cette orientation stéréotypique :

FEMME PT NE CONÇOIT ET N'ENFANTE PAS
Des avortons, semblables à ces femmes infécondes, qui font tous leurs efforts pour avoir un héritier, et qui n'ont plus ensuite que des fausses couches (Marat, *Pamphlets*, Charlatans mod., 1791 ; 284).

En prenant appui d'une part sur le discours définitoire du *TLLFi*, et d'autre part sur le modèle théorique des Possible Argumentatifs

développé par Galatanu, nous avons appréhendé le dialogisme en tant que coexistence de points de vue au sein d'une même entité lexicale.

En déplaçant l'hypothèse sociolinguistique de Putnam, vers une conception de la signification envisageant plusieurs niveaux de croyances, au niveau de la catégorisation du monde inscrite dans la signification (le noyau), nous avons fait l'hypothèse que pouvait rivaliser plusieurs niveaux de perceptions du monde, relatifs à des champs de pratiques différents.

Nous avons ensuite essayé de montrer, en prenant appui sur les contextualisations proposées par le *TLFi*, que la signification des mots *homme* et *femme* comportait des orientations stéréotypiques que des occurrences discursives pouvaient conforter ou bien contredire.

Repères bibliographiques

- Anscombre J.-C., Ducrot O.,
1983, *L'Argumentation dans la langue*, Bruxelles : Mardaga.
- Carel M., Ducrot O.,
1999, « Le problème du paradoxe dans une sémantique argumentative », *Langue Française* 123, 6-26.
- Carel M., 2001, « Argumentation interne et argumentation externe au lexique : des propriétés différentes », *Langages* 142, 10-21.
- Dubois J., Dubois C.,
1971, *Introduction à la lexicographie : le dictionnaire*, Paris : Larousse.
- Fradin B., Marandin J.-M.,
1979 « Autour de la définition : de la lexicographe à la sémantique », *Langue Française* 43, 60-83.
- Galatanu O.,
1999, « Le phénomène sémantico-discursif de déconstruction-reconstruction des stéréotypes dans une sémantique argumentative intégrée », *Langue Française* 123, 45-51.
- Marandin J.-M.,
1990, « Le lexique mis à nu par ses célibataires. Stéréotype et théorie du lexique », in Chaurand J.

- et Mazière F. (éd.), *La Définition*, Larousse, coll. « Langue et Langage ».
- Putnam H., 1970, « La sémantique est-elle possible ? », trad. Fr. par Marandin J.-M. de « Is semantics possible ? » in Chaurand J. et Mazière F. (éd.), *La définition*, Larousse, coll. « Langue et Langage ».
- Putnam H., 1985, « Signification, référence et stéréotypes », *Philosophie* 5, trd. Fr. par Khalifa J. de « Meaning, reference and Stereotypes » (1978), version abrégée de « The Meaning of “meaning” » (*Philosophical Paper*, 1975, vol. 2, Cambridge : Cambridge University Press).
- Rey A., 1990, « Polysémie du terme définition », in Chaurand J. et Mazière F. (éd.), *La Définition*, Larousse, coll. « Langue et Langage ».

Tomonori Okubo
Université du Kansai (Osaka-Japon)
tomonori@yo.rim.or.jp

Discours tristes et discours extrémistes – polyphonie entre sujet et prédicat

Introduction

Cet exposé concerne deux types particuliers de prédication nominale de la forme X est/n'est pas Y, X et Y étant deux nominaux, et pouvant s'identifier. Pour notre analyse, nous nous situons dans la théorie des blocs sémantiques, fondée et développée par Carel et Ducrot dans le courant de la théorie de l'argumentation dans la langue (Carel 2001, Carel, Ducrot 1999, Ducrot, Carel 1999). Nous présenterons d'abord notre problématique de façon schématique, puis nous aborderons notre analyse avec des exemples recueillis.

Avant d'entamer la discussion concrète, nous voudrions préciser notre position vis-à-vis de la problématique générale de ce recueil : *Dialogisme et nomination*. Si nous centrons notre attention sur la prédication, c'est-à-dire un fait que l'on a l'habitude de traiter à l'intérieur même de la langue, nous n'avons pas l'intention de faire abstraction du niveau social de l'énonciation. Ainsi, nous approuvons entièrement ce que dit Bakhtine :

Toute énonciation, quelque signifiante et complète qu'elle soit par elle-même, ne constitue qu'une *fraction* d'un courant de communication verbale ininterrompu (touchant à la vie quotidienne, la littérature, la connaissance, la politique, etc.). Mais cette communication verbale ininterrompue ne constitue à son tour qu'un élément de l'évolution tous azimuts et ininterrompue d'un groupe social donné (Bakhtine 1929-1977 : 136).

Ce que nous essayerons de montrer, c'est que dans cette forme syntaxique même qu'on appelle « prédication », dans ce fait de

langue, ou encore dans cette « fraction d'un courant de communication verbale ininterrompu », on peut déjà entendre deux voix divergentes, c'est-à-dire la polyphonie entre le sujet et le prédicat. Et notre analyse porte exclusivement sur ce sémantisme de la prédication, au lieu d'y voir l'attribution d'une propriété au référent du sujet, comme on caractérise d'habitude la prédication.

Ainsi, cet exposé est une tentative de donner à voir une polyphonie entre le sujet et le prédicat dans deux types particuliers de prédication, que nous appelons « discours truiste » et « discours extrémiste », et de décrire ces discours par un moyen linguistique, sans faire intervenir de monde référentiel. Concernant ce dernier point, nous répétons que le but n'est pas de ne pas tenir compte des objets référentiels (extra-linguistiques) dans les recherches linguistiques en général, mais de mettre d'abord en relief le jeu des éléments linguistiques, comme ceux qui vont ensuite évoluer dans toutes les directions.

I. Discours truiste et discours extrémiste

Voici des exemples modèles des deux types de discours que nous examinerons :

discours truistes

(I-A) Une voiture *hybride* est toujours une voiture.

(I-B) Une voiture *hybride* n'est quand même pas à voile.

discours extrémistes

(II-A) Cette voiture (*très abîmée*) n'est pas une voiture.

(II-B) Cette voiture (*très abîmée*) est une casserole.

Les discours du type I exprimeraient une évidence parce qu'une voiture est évidemment une voiture et que par définition elle n'est absolument pas à voile. Par contre, les discours du type II exprimeraient une absurdité parce qu'il n'est pas possible qu'un objet soit à la fois une voiture et pas une voiture, ou une voiture et à la fois une casserole. Ainsi, il faudrait trouver d'autres voies pour comprendre ces discours trop évidents ou absurdes pour être dits, ce qui ferait

introduire toute une série d'outils d'explication tels qu'implicature, espaces mentaux, domaines cognitifs, etc.

Nous ne croyons pas que de telles solutions soient sans conséquence ; au contraire, elles seraient certainement fructueuses, mais pour nous, il est essentiel de trouver une bonne solution pour les décrire tout en restant dans la langue, et c'est ainsi que nous voudrions proposer une solution par une double argumentation articulée dans une prédication.

Pour ce faire, nous essayons d'associer un discours à un ou à d'autre(s) discours, comme suite normale ou transgressive, du type : A DONC C, A POURTANT NON C, etc. ; et pour les types de discours en question, nous observons que le sujet et le prédicat sont chacun associés à une argumentation, et ces deux argumentations sont articulées différemment pour chaque cas de figure.

Dans les quatre types de discours (IA)-(IIB), nous avons souligné que tous ces types d'énoncés nécessitent une même condition : le sujet doit être, explicitement ou implicitement, affecté par une modification particulière qui disqualifie la signification du sujet. Ce sont les mots « hybride » pour le type (I), et « très abîmée » implicite dans « cette » pour le type (II). De notre point de vue, le mot « voiture » peut être associé à différentes argumentations, telles que :

- (2) C'est une voiture, donc elle pollue l'environnement / donc elle permet d'aller loin / donc elle nous oblige à payer des impôts / etc.

Le mot « hybride », en modifiant « voiture », affecte une de ces argumentations. Ainsi, la suite après « donc » dans (3) est sémantiquement inversée dans (4) :

- (3) C'est une voiture donc elle pollue l'environnement.
 (4) C'est une voiture *hybride*, donc elle *ne pollue pas* l'environnement.

Cette inversion montre que ce modificateur fonctionne comme une sorte de négation, en ce sens qu'il affecte la polarité de la suite argumentative :

- (5) *Ce n'est pas* une voiture (mais un vélo), donc il ne pollue pas l'environnement.

Il en est de même pour « très abîmée », que nous verrons plus bas.

Ducrot (1995) désigne ce genre de modificateur qui inverse l'argumentation associée par le terme « modificateur déréalisant inverseur » (M.D.I., et il y a aussi « modificateur déréalisant atténuateur » que nous ne traitons pas ici), et on peut dire que nos deux types de discours sont toujours précédés par un M.D.I. Ducrot met plus l'accent sur la similitude entre le M.D.I. et la négation syntaxique, comme nous venons de le voir, mais pour nous qui analysons nos exemples, c'est la différence fondamentale entre les deux qui nous importe le plus. Quelle est alors cette différence entre les M.D.I. et la négation ? Nous dirions que c'est la possibilité ou non d'*annuler* l'inversion argumentatif. Quand on a nié quelque chose, on ne peut évidemment plus sauver ce que l'on a nié, mais quand on a seulement *déréalisé*, on peut toujours réaffirmer de nouveau. Un exemple facile : le mot « peu » (et non pas « un peu ») est un M.D.I. typique. Ainsi l'exemple (7) montre que « peu » influence la suite argumentative quasiment de la même manière que la simple négation (6) :

- (5) J'ai mangé, donc je n'ai plus faim.
- (6) Je n'ai pas mangé, donc j'ai faim.
- (7) J'ai peu mangé, donc j'ai (encore) faim.

Par contre, alors qu'il est possible de dire comme (12), on ne peut absolument pas dire comme (13) :

- (12) J'ai *peu* mangé, mais j'ai mangé (quand même), donc je peux recommencer à travailler.
- (13) Je *n'ai pas mangé*, mais j'ai mangé (quand même), donc je peux recommencer à travailler.

Ce qui fait la différence entre ces deux discours, c'est qu'une déréalisation par un M.D.I. peut être *refoulée* pour empêcher l'inversion argumentative, tandis que pour ce qui est déréalisé par la négation (c'est-à-dire ce qui est nié tout simplement), il n'y a rien à faire.

Revenons maintenant à nos quatre types. Nous avons vu que dans chacun des quatre cas, il y a un M.D.I. qui déréalise au préalable le sujet, mais dans les discours tristes, il y a un refoulement de cette déréalisation par le prédicat, et l'argumentation associée au mot « voiture » est ainsi rétablie. Il existe donc une opposition argumentative entre le sujet et le prédicat, et les adverbiaux « toujours » ou « quand même » indiquent cette opposition argumentative. Plus particulièrement, dans le cas de (IA), le M.D.I. « hybride » indique dans quel sens le sujet est modifié (déréalisé), et quant au prédicat, en supprimant simplement ce M.D.I. du sujet, c'est-à-dire, en disant simplement « est une voiture », il indique que ce mot garde intacte toute argumentation qu'elle peut avoir, y compris « voiture donc pollution ». En ce qui concerne (IB), en refoulant de la même manière la déréalisation, le prédicat indique lexicalement l'argumentation qu'il faut rétablir.

- (I4) Une voiture hybride [donc NEG pollution],
 mais
 une voiture [donc pollution / impôts / déplacements faciles / etc.]
- (I5) Une voiture hybride [donc NEG pollution],
 mais
 NEG-une voiture à voile [donc pollution]

Dans le cas des discours extrémistes, par contre, le M.D.I. est exploité à fond. Le statut argumentatif du sujet est le même que dans le cas des discours tristes, c'est-à-dire qu'il est déréalisé, mais pour une autre argumentation que l'on pourrait formuler comme « voiture donc déplacement aisé », et le prédicat indique qu'il faut aller encore plus loin dans ce sens de la déréalisation. Ainsi, le discours (IIA) franchit gratuitement la différence fondamentale que nous avons vue entre la déréalisation et la négation, ce qui fait que le sujet déréalisé indique le type d'argumentation déréalisée, et que le prédicat, au lieu de s'y opposer comme dans le cas précédent, paraphrase le sujet en le renforçant. Par ailleurs, dans le cas du prédicat du discours (IIB), il paraphrase le sujet en le remplaçant carrément par un autre terme rien que pour renforcer cette déréalisation, et

c'est toujours le sujet qui indique, grâce au M.D.I., le type d'argumentation.

- (16) voiture très abîmée [donc NEG-déplacement aisé],
c'est-à-dire,
NEG-voiture [donc NEG-déplacement aisé/ NEG pollution/ NEG impôt]
- (17) voiture très abîmée [donc NEG-déplacement aisé],
c'est-à-dire,
casserole [donc NEG-déplacement aisé]

2. Analyse des exemples

La structure principale de notre analyse étant présentée, nous pouvons enfin aborder nos exemples. Nous pourrions seulement donner un exemple pour chaque type de discours, mais nous espérons au moins faire entrevoir le côté pratique de nos outils théoriques.

2.1. Exemples : discours triste

- (18) *On nous a déclaré la guerre. Une guerre sans ligne de front, sans frontières, sans ennemi visible, mais c'est la guerre.* Le ministre russe de la défense, Sergueï Ivanov, décrit ainsi, dans un entretien publié par les *Izvestias*, mardi 5 novembre, la lecture que le pouvoir russe entend donner des implications de la dramatique prise d'otages de Moscou. « *Nos relations bilatérales dépendront de plus en plus de l'approche qu'aura tel ou tel pays du problème du terrorisme*, a-t-il ajouté. *On le voit déjà, depuis que des notes de protestations ont été envoyées par notre ministère des affaires étrangères à travers le monde.* » (« La Russie fait pression sur plusieurs pays étrangers — Moscou exige que des Tchétchènes, dits "terroristes", lui soient livrés » *Le Monde*, 6-11-2002 : 4).
- (19) Par-dessus tout, ils opposent les « valeurs » portées par les animaux légendaires à la froide gestion comptable et au raisonnement des partisans de la chasse. Au téléphone, Paul Watson explique :
Nous refusons cette chasse, qui est illégale.

— Si elle était légale, l'accepteriez-vous ?

— Non.

— Pourquoi ?

— Une baleine n'est pas une vache, c'est l'animal le plus intelligent de la planète.

Tel est le dilemme écologiste : bonne gestion de la planète ou éthique émotionnelle ? plutôt « Indien » ou plutôt « baleine » (« "Indien" ou "baleine" ? Un vrai dilemme écologiste » *Le Monde*, 05-11-98 : 1).

Pour le moment, nous ne prenons pas en compte la variation syntaxique ou morphologique observable dans tous nos exemples. Ainsi pour (18), le sujet « guerre », s'il est modifié par un long syntagme, a le même mot « guerre » comme prédicat. Donc cette phrase serait toujours vraie, comme la phrase « Une guerre est une guerre ». Ce qui fonctionne comme M.D.I. est évidemment cette longue modification avec tous ces « sans ». On pourrait entendre dans ce même discours, un autre discours comme :

(20) Une guerre sans ligne de front, sans frontières, sans ennemi visible n'est pas une guerre.

Mais grâce à cet énoncé triste : « Une guerre [...], mais c'est la guerre », on refoule cette déréalisation, et ce long M.D.I. indique en quel sens le mot « guerre » doit être déréalisé. Nous décrivons comme (21) la structure argumentative de ce discours :

(21) Une guerre [*sans ligne de front, ..._{M.D.I.}*], donc il ne faut pas nous préparer.

Mais

c'est la guerre, donc il faut nous préparer.

Passons ensuite à l'exemple (19) : une baleine n'est pas une vache. Un discours très difficilement réfutable. Mais si c'est un truisme, il faut que ce discours serve quand même à dire quelque chose. En fait, ici, il n'y a pas vraiment de M.D.I. mentionné avant cette partie. Mais cette partie n'est pas du type « tautologie » qui contient seulement le même terme dans le prédicat. De plus, ce discours est fait d'une phrase négative typiquement polémique (au sens de la

théorie de la polyphonie ducrotienne ; cf. Ducrot 1984), qui réfute un énonciateur disant « Une baleine est une vache ». Et c'est évidemment cet énonciateur qui déréalise le sujet « baleine », qui d'ailleurs « est l'animal le plus intelligent de la planète » comme l'indique la suite suggérant en quel sens doit être compris le discours en question. Cette structure argumentative peut être décrite schématiquement comme (22).

- (22) une baleine [*que l'on peut traiter comme une vache* _{M.D.I.}],
 donc on peut la traiter comme les autres bêtes,
mais,
une baleine n'est pas une vache,
 donc on ne peut pas la traiter comme les autres bêtes.

2.2. Exemples : discours extrémistes

Nous présentons deux exemples des discours extrémistes :

- (23) Mais tu sais, je crois qu'un jour un homme viendra et m'aimera et me fera un enfant, parce qu'il m'aimera. Et l'amour n'est valable que quand on a envie de faire un enfant ensemble.
 Si on a envie de faire un enfant, on sent qu'on s'aime. Un couple qui n'a pas envie de faire un enfant n'est pas un couple, c'est une merde, c'est n'importe quoi, c'est une poussière... les super-couples libres...
 (Jean Eustache, scénario du film *La maman et la putain*)
- (24) On pense souvent que les salles de rédaction sont enfumées et couvertes de cendriers. Si les gens visitaient celle du *Washington Post*, ils seraient surpris : on ne compte ici plus qu'environ 330 fumeurs, sur 500 personnes. Moi, je fume dans la rue, même en hiver. Il y a bien un fumoir, mais c'est une vraie chambre à gaz, je n'y mettrai jamais les pieds. Je préfère voir le ciel, les passants. (« États-Unis. Les "derniers fumeurs" » *Libération*, 29-9-2002 : 43).

La partie soulignée de l'exemple (23) pourrait être appelée « contradictoire » parce qu'il s'agit d'une phrase copulative avec le prédicat nominal identique au sujet. Mais la tête lexicale « couple » est modifiée par un relatif « qui n'a pas envie de faire un enfant », qui fonctionne évidemment comme M.D.I. ici. Ainsi, le prédicat,

par une simple négation, renforce la déréalisation du sujet à l'extrême, et c'est le sujet avec son M.D.I. qui indique l'argumentation déréalisée du mot « couple », comme le montre schématiquement (25) :

- (25) couple [qui n'a pas envie de faire un enfant_{MDI}] donc méprisabile
 c'est-à-dire,
 NEG-couple, donc méprisabile.

Nous signalons également que cette paraphrase est suivie par d'autres prédications dans la citation : « c'est une merde, c'est n'importe quoi, c'est une poussière » qui contribuent aussi à ce renforcement argumentatif. On pourrait appeler « métaphorique » ce genre de renforcement argumentatif disons « lexical », opposé au renforcement « syntaxique », pour ainsi dire, par la négation, et un cas de figure typique se trouve dans l'exemple (24). Ici aussi, le M.D.I. ne se remarque pas explicitement, mais le fumoir en question n'est pas un fumoir quelconque, mais le fumoir du *Washington Post*, et c'est ce fait particulier qui déréalise le mot « fumoir », compris par exemple comme endroit agréable pour fumer, ou au moins, supportable pour fumer. Paraphrasons donc cette partie du (24) comme (26) :

- (26) fumoir [du *Washington Post*_{MDI}] donc on ne peut pas y pénétrer.
 C'est-à-dire que
 une vraie chambre à gaz donc on ne peut pas y pénétrer.

En fait, contrairement à l'exemple précédent, c'est la prédication « chambre à gaz » qui indique l'argumentation du mot « fumoir » ainsi que le statut « du *Washington Post* » comme M.D.I., et non seulement elle l'indique, mais elle la renforce par sa signification.

En guise de conclusion

Nous voulions montrer que dans la prédication faite d'une phrase copulative, il y a deux énoncés (ou deux voix) articulés, au sujet, et au prédicat. Ces deux énoncés sont tantôt opposés, tantôt assortis, et si le sujet indique l'argumentation associée, le prédicat la

renforce ou l'inverse, ou bien il arrive aussi que ce soit le prédicat qui indique et renforce l'argumentation. Ainsi, la prédication n'est pas, du moins n'est pas seulement, l'attribution d'une propriété au référent du sujet, mais elle peut présenter deux voix différentes, exprimées par le sujet et le prédicat, qui s'articulent l'une à l'autre.

Étant donné que nous nous interdisons de sortir du fait de langue dans notre analyse, nous n'avons évidemment pas le droit de mentionner le problème de la *nomination*. Mais du moins espérons-nous avoir montré le rôle joué par la langue dans l'activité langagière polémique.

Références bibliographiques

- Bakhtine M., 1929-1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris : Minuit.
- Carel M., 2001, « Argumentation interne et argumentation externe au lexique : des propriétés différentes », *Langages* 142, 10-21.
- Carel M. & Ducrot O., 1999, « Le problème du paradoxe dans une sémantique argumentative », *Langue française* 123, 6-26.
- Ducrot O., 1984, *Le dire et le dit*, Paris : Minuit.
- Ducrot O., 1995, « Les modificateurs déréalisants », *Journal of Pragmatics* 24, 145-165.
- Ducrot O., Carel M., 1999, « Les propriétés linguistiques du paradoxe : paradoxe et négation », *Langue française* 123, 27-40.
- Okubo T., 2002, « Analyse argumentative des discours dits contradictoires », in Carel M. (éd.), *Les facettes du dire : hommage à Oswald Ducrot*, Paris : Kimé, 225-235.

Nomination et contextualisation interculturelle

Laarem Guidoum
Praxiling, FRE 2425 C.N.R.S.
Université Mentouri Constantine et Montpellier III
guidouml@yahoo.fr

Le dialogisme de nomination en contact de langues : « la casbah française »

I. Dialogisme de la nomination

Notre propos s'inscrit dans une problématique plus générale portant sur les mécanismes de la nomination de *realia* en situation d'interculturalité, précisément la conquête de l'Algérie jusqu'à son accession à l'indépendance.

La situation conflictuelle et interculturelle que sous-tend la période choisie, exacerbant les prises de positions des uns et des autres, permet, à notre sens, de mettre en avant de manière plus évidente le fonctionnement de la nomination. C'est donc une situation d'altérité violemment conflictuelle où le dialogisme de la nomination devrait se manifester de manière flagrante.

La notion de dialogisme de la nomination telle qu'elle est envisagée par la théorie praxématique¹ permet, par la prise en considération du contexte compris ici au sens large (historique, social...), de rendre compte des différents éléments à la base de toute nomination et donc de toute signification. Elle permet en s'intéressant non pas au résultat final, le sens produit, mais aux circonstances ayant abouti à un sens particulier, de comprendre le processus de la signification qui est donc envisagé comme dynamique. Cette caractéristique du sens « à rejouer » du sens « potentiel » ne peut se concevoir que dans le cadre d'une théorisation de la nomination considérée comme un acte engageant le locuteur : le choix de la nomination pour un référent donné parmi toutes les nominations possibles est

1. Pour une présentation de la théorie se reporter à *Langages* 127, 1997.

indicateur d'un positionnement, d'une attitude vis-à-vis du référent mais également vis-à-vis des autres nominations et des autres locuteurs :

L'acte de nomination comprend simultanément plusieurs relations tensives : — la visée de l'objet, elle-même inscrite dans un projet ; un nom est *nom* de quelque chose et *nom* pour quelque chose ; — un nom est également à l'adresse de quelqu'un, *nom* à quelqu'un ; — il est proféré et assumé par quelqu'un ; il est *au nom* de quelqu'un, qui se projette en ce nom, à travers lequel d'autres voix se font entendre... (Siblot 1995, t. 1 : 175).

Cette étude s'appuie donc sur les propositions théoriques de la praxématique, qui considère que le mot constitue des potentialités de sens accumulées, enregistrées au fil du temps et des praxis, ces potentialités étant à tout moment susceptibles d'être actualisées.

L'étude du mot *casbah* s'est pratiquement imposée à nous. C'est parce que nous avons remarqué que le sens actualisé par J. Sutra, dans un texte sur Constantine ne coïncidait pas avec celui mis en lumière par l'analyse menée par Siblot (*ibid.* t. 2 : 60-73), à savoir l'ethnisation et la territorialisation d'un espace déterminant l'Autre, et ce, de manière fortement péjorative. Que donne donc à entendre « *casbah* » dans « *casbah française* » utilisée par J. Sutra ?

Pour moi, pas question de retourner dans les quartiers de la ville arabe. Je n'ai pas envie de me faire tuer dès les premières heures. Mais il y a la « **casbah** » française, les quartiers du Coudiat, du boulevard Saint-Jean. [...] Le quartier européen, véritable forteresse, dernier carré de la résistance française, paraît être une retraite assez sûre. C'est donc là que j'affronterai cette horrible guerre qui couve, qui, sans doute, va d'un jour à l'autre éclater. [...] J'avais trouvé en ville de formidables alliés : les libraires. Pour aller chez eux, j'osais même affronter aux heures creuses cette fameuse rue Caraman où déjà commençaient à éclater quelques grenades. [...] Avant d'arriver chez le libraire, on passait devant la devanture du photographe [...] J'ai encore de son atelier des vues aériennes de Constantine à l'époque moderne avec toutes les ruelles de la **Casbah**. [...] Nous fréquentions assidûment l'église. Si nous avons pu même tenir si longtemps, à l'intérieur de notre « **casbah** » française, c'est à cause de l'église (J. Sutra 1979 : 173-178).

Nous avons pu constater, à travers l'étude menée par Siblot sur le mot *casbah* qu'un *realia*, qui prend ici la forme de l'emprunt, peut non seulement reconduire le ou les sens qu'il produit dans la langue source, mais également s'enrichir, à partir de nouvelles praxis engendrant de nouvelles significations, à partir du regard que porte le locuteur sur le référent. Ces sens sont le plus souvent répertoriés dans les ouvrages lexicographiques comme sens seconds ou connotations. Mais les différentes significations inscrites dans le mot *casbah* constituent autant de prises de position à l'égard de l'autre. Alors que donne à entendre *casbah* dans « casbah française » ? Comment un mot fortement péjoratif, un mot de l'altérité peut-il représenter le même, le quartier européen ? Comment en effet, pour la même période, *casbah* a-t-il pu représenter la ville arabe et donc l'altérité à Alger ; et la ville du même, le quartier européen, à Constantine ?

Pour le comprendre, nous envisagerons dans un premier temps le sens de *casbah* en arabe, ensuite le sens acquis lors du transfert de l'arabe au français, pour ensuite étudier le sens que prend *casbah* à Constantine.

2. Passage de *casbah* de l'arabe au français

2.1. Sens en arabe

Dans son étude Siblot retraçant les différents sens de *casbah*, nous informe que très tôt *al-kasba* a désigné par-delà « le château fortifié », le lieu d'un pouvoir urbain ou régional, un centre administratif, finalement une « fonction et non (plus) une situation précise¹ ». Son emploi dans le vocabulaire des défenses militaires, exploitant les potentialités signifiantes du verbe *kasaba* (couper, retrancher) a référé à d'autres types de retranchements que la citadelle : bastions, fortins frontaliers, fortifications d'une ville, ville fortifiée tout entière. Puis lorsque l'accroissement urbain s'est développé hors de l'enceinte, *al-kasaba* a désigné la vieille ville par opposition à la *madina* (Siblot 1991 : 146). D'après l'auteur c'est ce sens qui était en usage au moment de la prise d'Alger et qui a donc été en premier répertorié par les lexicographes.

1. A. Miquel, cité par Siblot 1991 : 146.

2.2. Sens en français

2.2.1. *Reconduction de l'un des sens arabes*

D'après la même étude, les références systématiques à Alger, à travers de nombreux écrits ont fait de la *casbah* d'Alger le prototype (le meilleur exemplaire) de toute *casbah*. Ce mot, comme nous le signalions plus haut, a reconduit dans un premier temps, l'un des sens existant dans la langue arabe (citadelle).

2.2.2. *Casbah désigne la ville entière*

Toutefois, en conséquence de la manière dont s'est déroulée la prise de la ville, le mot a fini par référer à la résidence de Hussein Pacha, le bey de la citadelle, pour finalement désigner la ville prise dans sa globalité par les Français.

2.2.3. *Apparition du néologisme de sens « altérité/territorialisation »*

Enfin l'organisation particulière de la ville, scindée en deux, la divisant en ville européenne et ville arabe, est à l'origine d'un néologisme de sens : l'ethnicisation et la territorialisation du mot *casbah* qui a fini par désigner la ville arabe, la ville musulmane avec toute la péjoration qu'a pu lui insuffler l'hostilité que représente cet autre.

3. *Casbah* appliqué à Constantine

3.1. **La *casbah* durant la période arabe est bien une citadelle : confirmation du sens donné par A. Miquel (Siblot 1991 : 146)**

La *casbah* de Constantine, par la description qui en a été faite, correspond à « citadelle » au sens de « petite cité ». On retrouve parmi les traits qui en font une citadelle, l'autonomie par les constructions et les services à l'intérieur de cette cité, notamment l'habitation du souverain :

Plusieurs souverains hafsides s'appliquèrent, il est vrai, à relever les constructions de la ville, mais ce fut surtout dans l'intérêt de la

défense. Ainsi, Abou-Zakaria (en 1284 et années suivantes) agrandira **la kasba**, l'entoura de murs et en fit **une véritable ville, une citadelle refermant le palais du gouverneur et tous les services de l'administration** (E. Mercier 1903 : 479).

3.2. Casbah en français appliqué à Constantine

3.2.1. *Dialogisme présent dans la négociation de la nomination : casbah ne coïncide pas avec l'idée que l'auteur se fait d'une citadelle, un point de vue différent de la casbah*

a. Particularité de Constantine L'histoire de la ville ainsi que la configuration de cette dernière, sont à la base de la particularité de la *casbah* de Constantine. La *casbah* a été renforcée, reconstruite sur les ruines romaines, et de manière précise sur ce qui formait alors la place défensive de la ville assiégée par les Romains (en 313). L'endroit a d'ailleurs été choisi en raison de son aspect escarpé et difficile à atteindre. Davantage que la citadelle elle-même, c'est la configuration de la ville et particulièrement ce site qui fait de Constantine une ville imprenable.

b. Perte du trait « défense » qu'avait casbah en arabe En 1836-1837, la *casbah* ne correspond pas vraiment à une forteresse : elle « paraît plutôt une demeure qu'une citadelle » (Anonyme 1837 : 39). Cette perception de la *casbah* vient renforcer l'idée que la défense réelle de la ville ne constitue pas la *casbah* en elle-même, mais plutôt la position de cette dernière et la configuration particulière de la ville bâtie sur un rocher. Aussi, lors de la première expédition de Constantine, ce n'est pas la *casbah* qui présenta la plus grande difficulté de la prise de la ville, mais la ville elle-même :

La ville de Constantine est, par sa position, une ville, je crois, unique. La nature a voulu, en ce lieu, enfanter à elle seule l'enceinte d'**une place forte** [...]. Enfin, la plus petite des faces, celle de l'isthme vers la colline de Koudiat-Aty, est la seule que la nature semble avoir, à dessein, laissée accessible, pour que **cette forteresse** ne fût pas hors de l'usage des hommes : [...] Le reste de l'enceinte est si **redoutable** par lui-même, qu'en beaucoup de points on n'y a ajouté

nulle défense [...] La ville est bien bâtie ; [...] de beaux édifices s'y font remarquer. **Une casbah qui** paraît une demeure plutôt qu'une citadelle, en occupe l'angle supérieur vers l'Ouest, et commande les différents quartiers de la ville, mais sans grand danger, je crois, pour un assaillant qui aurait pénétré dans l'enceinte. Telle est **Constantine** : dès le premier regard, on reconnaît que ce **n'est pas une bicoque à enlever d'un coup de main** [...] (Anonyme 1837 : 39).

Cette perception de la casbah se donne à lire dans le guide de J. Piesse (1893 : 208) qui lui ôte même le rôle de « défense de la ville contre toute attaque étrangère » pour en faire une sorte de défense intérieure, organisée par la police, lui conférant ainsi le statut de ville plutôt que de forteresse. La police ne s'occupant pas d'assaillants mais d'affaires criminelles et de mœurs :

la **kasbah** ne rappelle, sous la domination turque, que le nom de kaïd-el-kasba, chargé de la **police de la ville**, pendant la nuit et de l'**exécution des sentences** portée contre les criminels, et de la **surveillance** des filles de joie. Cependant la kasba sans avoir sous Ahmed-Bey, l'importance qu'elle avait sous les Berbères et les Romains, servait encore de citadelle puisque les Arabes s'y **réfugièrent** après la prise de la ville par nos troupes et s'y battirent à outrance (J. Piesse 1893 : 208).

On assiste, à travers les propos des uns et des autres, à une négociation du dire, en ce sens que le référent ne correspond pas à l'idée que l'on se fait habituellement d'une citadelle et précisément d'une *casbah*. La coïncidence est partielle du fait que le référent décrit présente quelques traits d'une *casbah*, notamment les remparts, la position au sommet de la ville. On retrouve ici les caractéristiques de la première *casbah* prise par les Français, le prototype de toute *casbah*, celle d'Alger. Nous pouvons en conclure que lorsqu'il est question de *casbah* appliqué à Constantine, il ne s'agit pas d'une véritable citadelle telle qu'elle a été aménagée au XI^e siècle, c'est-à-dire un lieu défensif, d'un certain pouvoir militaire et administratif, mais plutôt un lieu qui n'est plus que relativement défensif. Toutefois la *casbah* donnera à entendre une autre représentation du lieu en question dès la prise de la ville.

3.2.2. *Changement de statut de casbah : valorisation de la casbah par le trait défensif qu'elle finit par acquérir*

a. Casbah : symbole de la victoire française D'après les historiens, la prise de Constantine a eu plus de retentissement que celle d'Alger ou de toute autre ville d'Algérie. Elle est souvent citée comme « un fait d'armes glorieux ». La difficulté de la conquête de cette ville explique son importance : il aura fallu deux expéditions pour la conquérir. La première conquête, menée par le Maréchal Clauzel en 1836 prit fin devant les portes de la ville, les troupes françaises ayant dû battre en retraite. La seconde campagne ne fut pas moins acharnée : « C'est malgré notre résistance farouche, écrit Hadj Ahmed, qu'une partie de notre muraille a été détruite par le bombardement qui n'a cessé que le huitième jour et la plupart d'entre nous sont tombés martyrs ou ont été blessés » (A. Temimi 1978 : 197).

L'un des premiers objectifs, de l'armée française, une fois la brèche réalisée, fut d'investir la *casbah*, symbole de la prise de la ville :

Le général Rulhières, arrivé sur la brèche avec la troisième colonne, hésita, comme les précédents, sur le chemin à prendre. Sachant que **la kasba, au sommet de la ville, est la clé de la position, [...]**. Pendant ce temps, le général Rulhières pouvait enfin exécuter **son plan, le seul pratique, occuper la kasba [...]** (E. Mercier 1903 : 499).

b. Casbah : poste militaire français au sein du quartier européen
Au lendemain de la prise de la ville, la France décide d'installer des casernes et un hôpital dans cette enceinte. On assiste alors à un réaménagement total de la *casbah*. La victoire justifie en partie seulement une telle décision. Cette dernière est également stratégique. La configuration assez particulière de la ville, rappelons-le, bâtie sur un rocher ne permettait pas d'autres alternatives, du moins de manière immédiate. Aussi la *casbah* fait-elle partie du quartier européen qui lui-même se trouve, à quelques ruelles près, à proximité du quartier arabe, cette disposition de l'espace constitue une des particularités de la ville :

Du jour où les Français décidaient de s'installer sur le rocher de Constantine et non au Mansourah ou ailleurs, Constantine ne pouvait ressembler à aucune cité, de Tunis au Maghreb extrême. **La population se groupa d'abord autour du Palais, de la Brèche, vers la kasba. Quand la rue Nationale fut percée, elle se garnit de maisons européennes mais elle resta toujours une sorte de flèche lancée à travers la ville arabe** (Chanoine et Charlier 1956 : 157).

Cette installation des casernes militaires au sein de la *casbah* implique que le trait « défensif » est à nouveau opératoire. C'est un nouveau point de vue de la *casbah* du fait des nouvelles praxis qui y sont liées donnant lieu à une valorisation de celle-ci.

c. Valorisation confirmée par l'utilisation du mot *casbah* pour désigner la place forte romaine

La kasba occupée par les Romains, les Berbères, les Arabes, les Turcs, rebâtie par les Français, est placée sur le point le plus élevé de Constantine, à une altitude de 640 mètres, entre la rue Damrémont et les profonds ravins du Roumel. Comme les Romains, les Berbères dominèrent à la kasba dont ils relevèrent les remparts (L. Piesse 1893 : 207).

Dans cet extrait, l'utilisation de *casbah* référant aux Romains donne un effet d'anachronisme, l'auteur utilise un mot qui réfère à un « objet » datant à peu près du XI^e siècle alors que l'époque relative à l'occupation romaine date de 311. Il semble en fait que l'on ait actualisé non pas la citadelle arabe en particulier, mais une citadelle de manière générale, une place fortifiée.

L'actualisation « kasba occupée par les Romains » peut également s'expliquer par la praxis historique. Comme nous le précisons plus haut, la *casbah*, citadelle arabe, a été construite à l'endroit où se trouvait l'ancienne citadelle romaine, elle-même ayant pris la place de l'acropole à l'époque où Constantine s'appelait alors Cirta et constituait la capitale de la Numidie.

Ce que nous pouvons retenir c'est que « kasba » désigne bien l'ancienne citadelle romaine. Il ne s'agit pas d'un cas particulier mais simplement de la possibilité qu'offre la nomination d'actualiser à tout moment un sens enregistré par la langue. C'est là une des caractéristiques de la praxis linguistique. Cette actualisation

montre, nous semble-t-il, que le mot *casbah* est bien « habité » par les sens que les différentes praxis ont inscrite en lui. Il donne bien à entendre plusieurs voix. La « *casbah* » a d'abord constitué une citadelle avant de représenter, au moment de la période coloniale, l'altérité, notamment, lorsqu'il est fait référence à la *casbah* d'Alger. Toutefois, l'altérité est également discernable lorsqu'il est question de la *casbah* de Constantine, mais dans « casbah française », l'altérité ne coïncide plus avec celle d'Alger.

3.2.3. « La casbah française » ou « l'ethnicisation inversée »

a. La ville arabe représente l'autre et le quartier européen dont la casbah représente le même Poser que *casbah* actualise la délimitation d'un espace, d'un territoire inversé suppose qu'il y ait lieu de marquer ce territoire et la différence des occupants de chacun de ces espaces. Alors qu'à Alger la *casbah* réfère à la ville arabe, la ville musulmane, la *casbah* de Constantine réfère, on l'a vu, au quartier européen. Cette valorisation de la *casbah* n'exclut pas pour autant la péjoration associée à l'autre. Il est évident que cette péjoration ne peut être prise en charge par le mot *casbah*, cela constituerait un non-sens, une contradiction. Elle est en fait prise en charge par le nom utilisé pour désigner le territoire, l'espace de l'autre, à savoir, « quartier arabe » ou « ville arabe ». C'est ce que l'on peut percevoir dans les extraits suivants :

Constantine est encore divisée en deux quartiers : le quartier européen et le quartier arabe. [...] **Le quartier européen**, dans lequel on retrouve le mouvement des grandes villes de la métropole, forme, au N.O., un peu plus du tiers de la ville, et **comprend les vastes bâtiments de la kasba, l'église, l'ancien palais d'Ahmed-Bey, la préfecture, la mairie, les hôtels de la banque, du trésor et des postes.** [...] Le quartier arabe compte 24 423 hab. ; c'est le centre où aboutit le commerce de l'intérieur [...]. **Rien n'est plus curieux à visiter que cette fourmière, qu'on appelle le quartier arabe, où les rues et les impasses étroites et tortueuses, à ciel ouvert ou voûtées, forment le labyrinthe le plus inextricable** qu'on puisse imaginer, et dont l'ignoble saleté serait à craindre en cas d'épidémie. (L. Piesse 1893 : 207)
[...] L'éclairage moderne, vu à quelque distance, ne parvient pas à effacer cette vision de la **ville indigène moyenâgeuse, où nulle part,**

pour ainsi dire, n'appartient le damier régulier des artères, des voies, des rues qui s'étirent, se coupent régulièrement, fortement soulignées par de longs traits de lumière. (Chanoine et Charlier 1956 : 157)

Les plus ignobles **ruelles de la kasbah d'Alger** ne sont rien auprès de ce vieux **Constantine** (Lorain Heures d'Afrique 1899, cité par Alquier 1930 : 88).

Ce dernier extrait est important parce qu'il met l'accent sur deux points essentiels. Il confirme le statut de prototype de la *casbah* d'Alger avec le trait qui lui est habituellement attaché : la péjoration ; mais en même temps il permet de constater que ce n'est pas *casbah* qui fait l'objet de la péjoration pour Constantine, mais la ville dans sa globalité, sous-entendue, la ville arabe.

b. *Casbah* réfère à un lieu défensif, sécurisant (français) qui s'oppose à un autre lieu, menaçant (le quartier arabe) Si l'on se reporte au cotexte de « casbah française » dans l'extrait de J. Sutra (1979 : 173-178), on peut constater que ce syntagme donne à lire le lieu, le périmètre au sein duquel l'auteur se sent en sécurité par rapport à un autre lieu où au contraire, elle se sent en danger qu'elle ne nomme pas par *casbah*, mais par « les quartiers de la ville arabe ». Cette nomination du lieu dangereux par *quartier arabe* permet de déterminer la « *casbah française* » comme étant de manière effective, le quartier français auquel renvoie ce syntagme. Pourquoi l'auteur n'utilise-t-elle pas ce mot pour désigner ce lieu sécurisant ? Qu'apporte comme « supplément sémantique » le mot *casbah* par rapport au mot *quartier* ?

Il semblerait que le rôle symbolique qu'a joué la *casbah* dans la prise de la ville, ainsi que la situation de la *casbah* au sein du quartier européen soient à l'origine de ce « sens supplémentaire ». La *casbah* qui n'était qu'un édifice militaire français, a fini par référer par métonymie au quartier tout entier. Cette possibilité sémantique n'a pu se réaliser que parce que la praxis, historique entre autres, l'a permis. Ce sens de défense est inscrit, mémorisé dans « *casbah* » ; J. Sutra l'a simplement actualisé.

Bilan

On peut ici constater comment la particularité géographique et historique de la ville de Constantine est à la base de l'originalité de la perception de la casbah par rapport au prototype que constitue celle d'Alger.

La péjoration, territorialisation de l'autre, se trouve déplacée dans l'expression « ville/quartier arabes » alors que l'appropriation d'un territoire se marque par l'appropriation du mot *casbah* pour se désigner soi-même, *casbah* se trouvant valorisé du même coup.

Il semble que nous pouvons interpréter cette utilisation du mot qui reste « étranger », même s'il a été emprunté depuis 1830, pour se désigner, comme une position vis-à-vis de l'autre. L'auteur, J. Sutra, par ce choix de nomination de son quartier affirme sa position par rapport à l'autre et par rapport au conflit instauré par cet autre. La casbah est française et le restera tant qu'il y aura une forme de résistance. On peut se demander si l'auteur ne fait pas référence par cette nomination à une position qui a toujours prévalu pour les Français d'Algérie. Il s'agit de l'utilisation du mot Algérien pour se désigner, l'indigène étant appelé Arabe, Kabyle, Berbère... (Siblot 1998). À l'heure où la revendication indépendantiste s'intensifie, l'auteur, par « casbah française », écarte toute possibilité d'ambiguïté. Aussi, l'utilisation du mot « casbah », pour désigner un quartier français, peut être considérée comme une prise de position de la part de l'auteur par rapport à la guerre qui couve.

De plus, l'auteur retrace cette période de sa vie près de vingt trois ans après, en 1979, on ne peut s'empêcher de s'interroger sur l'impact de l'Histoire sur la perception de l'époque retracée sous forme d'un récit de vie. Après tout « casbah française » désignant le quartier français, marque un territoire qui trouve un écho dans « Algérie française », la position n'en serait que plus affirmée.

Il faut préciser que cette actualisation semble propre à l'auteur, nous n'avons pas trouvé d'autres occurrences, d'autre part, l'utilisation des guillemets indique un point de vue particulier de l'auteur sur la question. Nous pouvons le considérer comme le « positionnement avoué », d'autant plus que pour désigner la « casbah — édifice », l'auteur utilise une majuscule, manière de marquer la différence entre la réalité de la position de la casbah à l'intérieur

du quartier européen et le quartier européen considéré comme une casbah.

Le mot *casbah* selon qu'il est utilisé à Constantine ou à Alger, donne à entendre une variété de sens qui trouvent leur origine dans les différentes praxis liées à l'une ou à l'autre des villes. Le dialogisme au sens de positionnement a trouvé ici une illustration semblait-il assez concluante, il serait intéressant d'étendre l'étude du sens de *casbah* pour l'une et l'autre des villes à travers des actualisations de ce mot dans le français tel qu'il est parlé en Algérie aujourd'hui par des locuteurs algériens. Nous aurions alors une sorte de panorama sémantique du mot en question mais également du dialogisme dans lequel il circule.

Références bibliographiques

Corpus

- Alquier P., 1930, *Guide de Constantine*, Constantine : Imprimerie Paulette et ses fils.
- Anonyme, 1837, *Journal de l'expédition et de la retraite de Constantine en 1836*, J. Correard, Ouvrages militaires.
- Bardon X., 1886, *Histoire Nationale de l'Algérie*, Toulouse : Librairie Louis Sistac, 122-126.
- Bernard A., 1929, *L'Algérie*, Paris : Librairie Felin Alcan, 358-364.
- Chanoine et Charlier, 1956, « Constantine » in *Dans la lumière des cités Africaines — Afrique du Nord —*, Encyclopédie d'Outre-Mer, Paris : imprimerie S.P.C., Châteaudun.
- Clamagéran J.-J., 1874, *L'Algérie, Impression de voyage (17 mars-4 juin 1873)*, Paris : Librairie Gerner-Ballièrre, 128-130.
- Lamiraudie C., 1882, *Revue des deux mondes*, Manarph, juin 1882.
- Lecuyer E., 1950, « Les Métiers constantinois à l'époque des Beys » in *(Pages d'Artisanat Nord-africain)*, Tunis : Imprimerie Bascone et Muscat, 342-344.
- Letainturier G., 1901, *Voyage d'Études en Algérie*, Paris : Imprimerie Paul Dupont, 97-105.
- Lorin H., 1913, *L'Afrique du Nord*, Paris : Armand Colin, 113-118.

- Lorrain J., 1899, Heures d'Afrique, in Alquier P., 1930, *Guide de Constantine*, imprimerie Paulette et fils, 87-88.
- Mercier E., 1895, *Les deux sièges de Constantine*, Cirta-Revue, Constantine : Imprimerie L. Poulet, 216-217.
- Mercier E., 1903, *Histoire de Constantine*, Imprimerie Marle et Buron.
- Piesse L., 1893, *Algérie et Tunisie*, Paris : Hachette, coll. des guides Joanne.
- Sutra J., 1979, *Algérie Mon Amour, l'histoire d'une institutrice pied-noir*, édition Atlanthrope.
- Temimi A., 1978, *Le Beylik de Constantine et Hadj Ahmed Bey (1830-1837)*, Thèse de Doctorat Université Aix en Provence, publiée in *Revue d'Histoire Maghrébine* vol. 1, Tunisie.
- Vallet E. et al., 1937, *Constantine, son passé son centenaire (1837-1937)*, *Recueil des notices et mémoires de la société archéologique de Constantine*, Constantine : édition Braham, 11-14.

Ouvrages linguistiques

- Cheriguen F., 2002, *Les mots des uns, les mots des autres, le français au contact de l'arabe et du berbère*, Alger : Casbah Éditions.
- Détrie C., Siblot P., Verine B. (éd.), 2001, *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris : Champion.
- Moirand S., 1999, « Les indices dialogiques de contextualisation dans la presse ordinaire », in *Cahiers de praxématique* 33, 145-184.
- Siblot P., 1991, « Entre territoires des uns et territoires des autres, l'espace du sens », in *Cahiers de praxématique* 17, 143-153.
- Siblot P., 1995, *Comme son nom l'indique... Nomination et production de sens*, Thèse de Doctorat d'État, Université de Montpellier III (8 vol.), t. 1 et 2.
- Siblot P., 1997, « Nomination et production de sens : le praxème », *Langages* 127, 38-55.

- Siblot P., 1998, « *Algérien* dans l'imbroglia des dénominations », *Mots* 57, 7-27.
- Siblot P., 1999, « De l'un à l'autre. Dialectique et dialogisme de la nomination identitaire », in Bres J. et al. (éd.), *L'Autre en discours*, Montpellier : Presses Universitaires de Montpellier, 27-43.

Langue	Date	Occurrences ou références	Aspects linguistiques ou cognitifs	Sens enregistrés à partir des praxis
En arabe	Du X ^e siècle jusqu'à l'empire ottoman	« Du verbe arabe <i>kasaba</i> ("couper, trancher") utilisé en arabe pour désigner tout retranchement : bastion, fortin, citadelle, mais aussi tout ensemble de fortifications ou une place forte en son entier. [...] "château fortifié" » (Siblot 1995 : 64) « Très tôt <i>al-kasaba</i> a désigné par delà le "château fortifié", le lieu d'un pouvoir urbain ou régional, un centre administratif, situation précise". Son emploi dans le vocabulaire des défenses militaires, exploitait les potentialités significatives du verbe <i>Kasaba</i> (couper, retrancher), a référé à d'autres types de retranchements que la citadelle : bastions, fortins frontaliers, fortifications d'une ville, ville fortifiée toute entière. Puis, lorsque l'accroissement urbain s'est déployé hors de l'enceinte, <i>al-kasaba</i> a désigné la vieille ville par opposition à la <i>madina</i> . » (Siblot 1991 : 146)	+ château fortifié + retranchement militaire + l'habitat qui peut l'enourer + concentration urbaine d'une certaine importance - Par déplacement méronymique : + lieu d'un pouvoir urbain ou régional, centre administratif (une fonction et non une situation précise) - Par une extension méronymique : + un oppose « la <i>casbah</i> à la <i>médina</i> , c'est-à-dire (de) la "vieille ville" aux extensions de l'agglomération hors les murs » (ibid.)	Le mot compte, en langue arabe, plusieurs programmes de sens susceptibles d'être reconduits lors de l'emprunt 1. situation précise fortifiée 2. fonction, lieu d'un pouvoir 3. vieille ville opposée à <i>médina</i>
En français	À partir de 1830	Le mot est emprunté au moment de la conquête de l'Algérie, et précisément au moment de la prise d'Alger. Conditions historiques particulières. Il y a eu violation de la convention signée : l'Armée d'Afrique occupa non seulement la <i>Kasba</i> , les forts mais toute la ville.	- Stéréotypie de <i>casbah</i> , à travers les différents discours analysés, le mot réfère à la <i>casbah</i> d'Alger faisant de lui en termes cognitifs le prototype, le meilleur exemplaire de toute <i>casbah</i> . - Ensuite <i>casbah</i> perd le statut de citadelle princière pour prendre celui de ville. - Enfin adhésivisation du terme : la <i>casbah</i> réfère à la ville arabe en opposition à la ville européenne. C'est l'altérité montrée à travers les caractéristiques de la <i>casbah</i> qui la font passer de ville princière à ville arabe, ville de l'Autre par rapport au conquérant, par : → son architecture mauresque, → son réseau voyer caractéristique (labyrinthe, dédale de ruelles/ hostilité ressentie).	Le mot <i>casbah</i> réfère à : 1. résidence de Hussein Pacha cédée par celui-ci aux Français 2. ville prise dans sa globalité par les Français 3. ville arabe opposée à ville européenne, d'espace urbain on passe à un territoire.

Montserrat Rangel Vicente
E.D. 268
Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III
tretzeifr@yahoo.com

Nom propre et dialogisme : la construction de la représentation de Napoléon Bonaparte en Espagne et en France

Le but que je me suis fixé avec cette communication est de démontrer que le choix dans le paradigme désignationnel exercé par le locuteur pour désigner un individu et la construction de la représentation du référent discursif sont conditionnés par une multiplicité de rapports dialectiques, qui sont à l'origine de la production de sens du nom propre (dorénavant *Npr*). Ma recherche se situe dans le cadre plus large du sémantisme du *Npr* de personnage historique interculturel. Les théories prédominantes en linguistique classique concernant le *Npr*, en raison de la constante mise en rapport de celui-ci avec le nom commun et par leur volonté de l'adapter au schéma du signe saussurien, arrivent à une compréhension consensuelle du *Npr* en tant que désignateur rigide vide de sens, clôturant ainsi les études sur cette catégorie. En effet, la biunivocité de la désignation et la vacuité de sens constituent d'ordinaire les traits définatoires du *Npr*.

Or, dans les années 80, quelques théories ont essayé d'atténuer la conception qui dominait la scène linguistique, selon laquelle le *Npr* était vide de sens. Ainsi, l'absence d'un sens inscrit en langue (autre qu'étymologique) est opposée à l'information que le *Npr* est susceptible de transmettre au sujet de son porteur. Gary-Prieur, par exemple, dans sa *Grammaire du nom propre* (1994), définit le contenu du *Npr* comme un « ensemble de propriétés du référent initial au *Npr* qui interviennent dans l'interprétation de certains énoncés contenant ce nom ». La plénitude sémantique du *Npr* provient

donc de toutes les formes d'existence du référent du Npr. C'est pourquoi le locuteur sent parfois le besoin d'explicitier la zone du référent qu'il veut réactiver (Langacker 1987) dans son discours, information qu'il juge indispensable pour la bonne interprétation de son énoncé. Et cela, parce que comme le formule Levy (1979) cité par Brown & Yule (1983 : 57) : « le locuteur, en référant, n'identifie pas seulement, mais construit un objet, en sélectionnant d'un champ relationnel les propriétés qui sont pertinentes au moment de l'énonciation. »

Le Npr, d'après la conception praxématique de Siblot (1998 : 32) sur laquelle nous nous appuyons, « catégorise des savoirs acquis d'expérience sur le monde, et prend en charge, au fil du temps et des discours, des sens que les praxis linguistiques lui assignent ». Autrement dit, le praxème en fonctionnement Npr est susceptible d'actualiser tout un ensemble de programmes de sens capitalisés en langue, résultat de sa « vie de mot » (Bakhtine). En discours, ces contenus sémantiques sont souvent explicités et associés au Npr par le locuteur à l'aide de ce que je dénomine la « glose de spécification de sens¹ » et qui inclut tout ce qui sort du schéma essentiel Sujet-Verbe-Objet : principalement des relatives et des incises.

Mon travail s'appuie sur l'analyse de deux corpus, un espagnol et un français, constitués d'occurrences qui présentent des gloses de spécification de sens inférentes aux variantes dénominatives de Napoléon Bonaparte. Je m'intéresse concrètement aux variations de fonctionnement et de production de sens des variantes propres de ce personnage historique dans l'axe synchronique et diachronique.

I. Les variantes propres : une analyse comparative

Un des points de mon travail qui à mon avis pourrait éclairer la question de l'articulation des notions de *dialogisme* et de *nomination*

1. La glose du Npr ne prend pas la forme canonique « X au sens S' du terme » en raison du sémantisme particulier du praxème en fonctionnement Npr. Mais, comme la glose épilinguistique décrite par Julia (2001), celle du Npr est produite *hic et nunc* par le locuteur pour spécifier le contenu sémantique de l'unité actualisée dans son discours.

est celui qui correspond à l'analyse du choix paradigmatique exercé par les locuteurs.

La linguistique classique constate que tous les individus sont susceptibles de recevoir plusieurs dénominations propres : prénom, nom de famille, sobriquet... D'autre part, elle distingue le Npr historique du Npr familial et elle expose que dans le cas des Npr familiaux, le prénom est la dénomination la plus utilisée, tandis que dans le cas des Npr historiques, le nom de famille et le nom complet (prénom et nom de famille) sont les formes les plus récurrentes. Ce partage des variantes propres trouve sa logique dans le fait que le nom de famille est en général réservé à la notoriété et le prénom à la familiarité, sauf dans le cas des rois, où le prénom est la dénomination la plus utilisée pour faire référence à la vie publique du personnage. Une exception est fournie par Napoléon I^{er} qui, comme les monarques, voit son prénom associé à la célébrité.

Or, les choses ne sont pas aussi simples que semblent le présenter les théories classiques. En effet, j'ai constitué deux corpus d'occurrences (un espagnol et un français) qui ont comme sujet principal Napoléon Bonaparte, donc qui, forcément, se servent souvent d'une variante propre pour référer à ce personnage historique. J'ai pu constater que, bien que la plupart de textes fassent référence à sa vie en tant que personnage célèbre, il n'y a pas que les formes *Napoléon* ou *Napoléon Bonaparte* qui apparaissent¹. Par ailleurs, non seulement la distribution témoigne du fait que ces variantes ne sont pas actualisées en préférence par les locuteurs, mais de plus la distribution du choix désignationnel diffère entre les deux corpus.

Tableau de mise en rapport des deux corpus, dans sa totalité diachronique et synchronique, par rapport aux variantes propres

Variante propre	Corpus français	Corpus espagnol
Napoléon	43,94 %	88,46 %
Bonaparte	52,53 %	2,88 %
Buonaparte	1,01 %	1,92 %
Napoléon Bonaparte	2,53 %	4,81 %

1. Les Npr qui constituent le paradigme désignationnel de Napoléon dans mes corpus sont : Napoléon, Bonaparte, Napoléon Bonaparte et Buonaparte.

En effet, nous voyons que dans le corpus français, le pourcentage d'apparition des variantes propres *Napoléon* et *Bonaparte* est très similaire, *Bonaparte* étant la variante la plus fréquemment utilisée. Cela pourrait trouver sa logique dans le fait que Napoléon Bonaparte est le personnage le plus célèbre du patrimoine culturel français et que, en conséquence, la communauté linguistique française s'intéresse à lui avant et après sa période de célébrité. Par ailleurs, dans ce contexte culturel, les locuteurs savent que *Napoléon* et *Bonaparte* sont co-référentiels, ce qui leur permet d'alterner discursivement les deux variantes pour référer au personnage dans sa facette publique, en évitant ainsi la redondance. Nous constatons donc que le partage effectué par la linguistique classique, qui propose l'actualisation de la variante *Napoléon* pour référer au personnage célèbre et *Bonaparte* pour l'individu avant son couronnement en tant qu'Empereur, n'est qu'une tendance et que les frontières ne sont pas étanches entre les deux variantes propres quant à son actualisation pour référer au personnage qui nous occupe dans sa facette publique.

Cette mise en question de la distribution univoque proposée par la linguistique classique n'élimine pas le pouvoir significatif du choix paradigmatique dans le corpus français. En effet, le fait que nous trouvions des occurrences comme celle-ci :

1. Napoléon, **qui se montre franchement despote**, traite la France comme son domaine, et ne parle que de son intérêt propre à lui, **Bonaparte** (Stendhal, 1825, *Racine et Shakespeare* 2 : 153).

démontre que les deux dénominations véhiculent, dans certains contextes, des significations différentes.

Du côté du corpus espagnol, les choses se déroulent autrement. Nous constatons un grand décalage entre le pourcentage d'occurrences faisant appel à la variante *Napoléon*, qui représente la grande majorité au sein du corpus (88,46 % du total) et celui où *Bonaparte* est le Npr glosé (2,88 %). La logique de cette distribution réside dans le fait que le Npr *Bonaparte* dans un contexte culturel espagnol peut donner lieu à une ambiguïté référentielle, en ce que *Joseph Bonaparte*, qui peut être actualisé discursivement à l'aide de cette variante propre, joue un rôle très important dans l'histoire espa-

gnole. C'est pourquoi des énoncés comme celui de l'exemple 1 — présenté ci-dessus — risqueraient de n'être pas compris correctement par les membres de la communauté linguistique espagnole.

Par rapport à la variante propre *Napoléon Bonaparte*, son apparition dans le corpus français est très marginale et ne concerne que 2,53 % du total des occurrences. Comme je l'ai exposé antérieurement, Napoléon Bonaparte est le personnage le plus célèbre de la communauté linguistique française. Cela explique que, dans ce contexte culturel, la nécessité de la double explicitation que suppose l'utilisation du prénom et du nom de famille est presque inexistante.

Si nous analysons maintenant le corpus espagnol, nous constatons que le pourcentage d'apparition du nom complet (4,81 % du total) représente presque le double de celui enregistré dans le cas du corpus français. Et cela s'explique par le fait que Napoléon Bonaparte est un personnage historique secondaire dans ce contexte culturel et qu'il peut éventuellement avoir besoin, dans certains énoncés, de la double explicitation que suppose l'actualisation du nom complet.

Par rapport à la variante propre *Buonaparte*, le pourcentage dans le corpus espagnol représente presque le double de celui du corpus français (1,92 % face à 1,01 %). Cela s'explique par le fait que le Npr *Buonaparte* évoque l'étrangeté du personnage. En effet, je crois que l'apparition en plus grand nombre de la variante *Buonaparte* pour référer à Napoléon dans les textes espagnols que dans les textes français trouve son origine dans l'envie des Espagnols de marquer graphiquement leur hostilité envers le personnage, en le définissant par rapport à son étrangeté, comme l'expose cet exemple :

2. De intento va escrito con *u* antes de la o el apellido de Napoleón, **porque se va hablando de sus acérrimos enemigos que así le llamaban**, sin que haya datos para resolver con qué razón era mirada esta **intercalación de la u como una ofensa** por los que tenían intención de hacerla, y por los que la recibían con enojo. Los realistas más violentos Buonaparte le decían, y con sólo leer el apellido así escrito estaba **declarado ser el escritor contrario por extremo del emperador caído** (Alcalá Galiano A. 1878, *Recuerdos de un anciano* : 459).

Si nous regardons ensuite la distribution des variantes propres pendant la période qui va de 1950 à 2000, nous pouvons constater

que la différence que nous avons signalée lors de l'analyse de nos deux corpus se maintient et que nous la retrouvons également au sein de chaque sous-corpus par rapport à la totalité du corpus qui leur correspond.

Utilisation des variantes propres dans les deux corpus de 1950 à 2000

Variante propre	Corpus français	Corpus espagnol
Napoléon	68 %	84,62 %
Bonaparte	32 %	13,46 %
Buonaparte	0	1,92 %

En effet, dans le corpus français, l'équilibre qui existait entre l'utilisation des Npr *Napoléon* et *Bonaparte* s'est rompu et c'est dans presque 70 % des occurrences que *Napoléon* est la variante utilisée. Nous pouvons affirmer, vu les statistiques, que la vie du mot *Bonaparte* s'éteint progressivement dans la mémoire collective française et que sa mise en discours pour référer au personnage de Napoléon Bonaparte est abandonnée progressivement, dans ce contexte culturel. Il faudra vérifier dans des travaux futurs si la variante *Napoléon* prend en charge les programmes de sens du Npr *Bonaparte* ou s'ils disparaissent avec l'abandon de l'utilisation de celui-ci.

Dans le corpus espagnol, nous constatons que la variante *Napoléon* est toujours incontestablement la plus utilisée, mais que le pourcentage d'actualisation est légèrement inférieur à celui que ce Npr présentait dans la totalité du corpus : 85 % dans le sous-corpus 1950-2000 face à 88,46 % dans le corpus espagnol dans sa globalité. Pour expliquer ce constat nous formulerons trois hypothèses qui pourraient expliquer la diminution de l'utilisation de la variante propre *Napoléon*, qui est accompagnée d'une importante augmentation de l'utilisation de la variante *Bonaparte* dans cette partie du corpus espagnol : 13,46 % dans le sous-corpus, face à 2,88 % dans le corpus global.

La première hypothèse prend appui sur le fait que cette partie du corpus est constituée essentiellement d'ouvrages historiques et de biographies consacrées à Napoléon Bonaparte. Étant donné que ces ouvrages, d'une part font le portrait de toute la vie du person-

nage, et de l'autre sont faits par des spécialistes, nous formulons l'hypothèse que la variante *Bonaparte* est plus utilisée — et par conséquence, *Napoléon* l'est moins — parce que probablement, en tant qu'initiés à la question, ces locuteurs font toujours la différence entre Napoléon et Bonaparte, même si la communauté linguistique à laquelle ils appartiennent ne la font plus.

La deuxième hypothèse tient compte du fait qu'au xx^e siècle, nous possédons une plus grande connaissance de l'Histoire mondiale (ou du moins européenne) que dans les périodes précédentes. D'une part, Joseph Bonaparte est protagoniste d'un épisode marginal de l'Histoire de l'Espagne et les études (comme nous allons le voir ci-dessous) ont montré que c'était Napoléon Bonaparte qui « tirait les ficelles », qui coordonnait les mouvements de son frère, celui-ci n'étant qu'un pantin qui exécutait ses desseins, une figure représentative du pouvoir de l'Empereur. D'autre part, Napoléon Bonaparte est un personnage historique intercommunautaire que l'Espagne partage avec le reste de l'Europe. Ainsi, je crois pouvoir formuler l'hypothèse que l'importance de Napoléon dans l'Histoire européenne par rapport à Joseph Bonaparte fait qu'au xx^e siècle *Bonaparte* est utilisé pour actualiser Napoléon, en diminuant considérablement le risque d'ambiguïté référentielle de celui-ci avec son frère.

La troisième hypothèse, qui est en relation avec la deuxième, prend appui sur le fait qu'au xx^e siècle, en raison de l'argument évoqué ci-dessus (Joseph comme pantin de son frère), celui qui fut le roi d'Espagne est caricaturé même dans les manuels scolaires et il est appelé « Pepe Botella » en raison de son penchant pour le vin espagnol. Ce ne sont peut-être que des médisances, mais cette facette de Joseph Bonaparte est la plus saillante dans l'imaginaire espagnol actuel. Je crois donc pouvoir formuler l'hypothèse qu'au xx^e siècle on ne se sert plus en Espagne de *Bonaparte* pour référer à Joseph Bonaparte, ce qui permet la récupération de cette variante propre pour faire référence à Napoléon.

Ces trois hypothèses (par rapport à la nature du corpus historique et biographique, à la découverte du vrai rôle de Napoléon en Espagne et au fait que la dénomination principale au xx^e siècle pour référer à Joseph Bonaparte n'est plus *Bonaparte* mais *Pepe Botella*) expliquent pourquoi la variante propre *Bonaparte* est plus utili-

sée dans mon sous-corpus espagnol qui va de 1950 à 2000 que dans la totalité du corpus auquel il appartient.

Un autre aspect qui attire ici notre attention est le fait que le pourcentage d'utilisation de la variante *Buonaparte*, bien que très inférieur aux autres, se maintient dans le sous-corpus espagnol 1950-2000, tandis que dans le sous-corpus français cette dénomination est absente. L'hypothèse que je fournis pour expliquer le fait qu'à l'époque contemporaine sollicite encore en Espagne l'étrangeté connotée par la variante *Buonaparte* pour stigmatiser ce personnage est la suivante : tout le monde sait que des dictateurs tels qu'Hitler et Mussolini ont été comparés avec Napoléon dans plusieurs contextes. Même si je n'ai pas de preuve matérielle pour le justifier, il est très probable qu'il en ait été de même pour Franco. En effet, sa fièvre unificatrice — qui va de pair avec ses tendances colonisatrices — rappelle le *modus operandi* de Napoléon. Ce que je peux affirmer c'est que Franco admirait ce personnage et qu'il y a un grand nombre d'ouvrages qui ont été publiés sur lui en Espagne pendant la dictature. En connaissant l'hostilité que la communauté espagnole ressent pour Franco, je crois que ce parallélisme a pu nourrir au xx^e siècle l'hostilité vers l'Empereur français dans ce pays. Peut-être que, dans d'autres conditions, ce personnage serait tombé dans l'oubli.

C'est le moment de tirer des conclusions des constats que nous venons de faire. L'analyse et la mise en rapport des deux corpus et leur évolution dans le temps m'ont permis de constater premièrement que la **nomination est significative dès le moment même de sa mise en discours** : choisir une dénomination pour référer au personnage au détriment de la multiplicité de possibilités qu'offre le paradigme désignationnel implique une prise de position, en ce que chaque variante propre véhicule une représentation du personnage. Bien que ce ne soit qu'une tendance, il ne faut pas nier que *Bonaparte* est la forme la plus utilisée pour référer au personnage avant la consécration de sa célébrité, et *Napoléon* celle qui est utilisée pour évoquer le personnage après son couronnement.

Or, comme le dit Siblot, « le Npr demeure de l'ordre de la contingence. Il dit bien une unicité, mais celle-ci ne vaut que pour un espace délimité de circulation du sens » (1995 : 115). En effet, la signification issue du choix paradigmatique n'est pas inhérente à

la forme linguistique en elle-même. Nous venons de voir que nous avons les mêmes variantes propres dans les deux corpus mais dans des proportions différentes, et que cette différence est présente aussi au sein de chacun d'eux en fonction de la date d'apparition de l'occurrence. C'est pourquoi le choix paradigmatique et la signification qui s'en dégage sont conditionnés par le contexte spatio-temporel.

Mais l'importance du contexte ne s'arrête pas là. En effet, l'ancre spatio-temporel est essentiel parce que c'est un espace où des relations dialectiques s'établissent entre le sujet nommeur, le référent visé, son (ou ses) interlocuteur(s) et le contexte d'apparition (au sens large du terme), rendant possible la signification de la nomination actualisée en discours. Ainsi, le locuteur choisira la dénomination qui à son avis s'adapte le mieux à la représentation du personnage qu'il veut donner en fonction de son rapport au référent, du contexte d'apparition (dans tous les sens du terme, comme par exemple du genre discursif, comme nous avons pu constater ci-dessus) et de la représentation que les locuteurs de sa communauté associent aux différentes variantes propres.

2. Les gloses de spécification de sens : un positionnement de l'énonciateur

Comme nous l'avons dit précédemment, souvent le locuteur ne se contentera pas de nommer, et il explicitera à l'aide d'une glose ce à quoi il fait référence avec le Npr utilisé dans son discours. Mais la raison n'est pas uniquement la multiplicité de sens associés aux variantes propres qui réfèrent à Napoléon Bonaparte. En effet, le locuteur se positionne et construit son discours en fonction des discours autres qui se sont tenus autour du référent du Npr en question, discours dont il se rapproche ou qu'il récite. Ainsi, la dialectique des prises de position est toujours à l'œuvre et elle est à la base du dialogisme interdiscursif qui provoque souvent l'apparition de gloses de spécification de sens.

Peu nombreux sont les locuteurs des occurrences de nos deux corpus ayant eu un rapport direct avec Napoléon en tant qu'individu. Par ailleurs, le rapport au discours des autres ne constitue qu'un paysage discursif qui oriente le locuteur vers un positionnement ou

un autre. En effet, le discours produit par celui-ci est construit avec les mots des autres, « habité » — selon l'expression de Bakhtine — avec des réglages de sens en discours plus ou moins marqués.

Par ailleurs, les ouvrages qui constituent nos deux corpus sont pour la plupart des textes historiques, des chroniques, des pamphlets et des ouvrages d'histoire. Dans ces cas, l'interlocuteur n'est présent que sous forme de représentation construite par le locuteur, de *surdestinataire* au sens de Moirand¹. Cette représentation est construite en fonction des discours préexistants sur Napoléon, aussi bien sur l'axe synchronique (les discours contemporains au locuteur sur le référent du Npr) que diachronique (la vie des mots utilisés).

En raison de la matérialité essentiellement textuelle du contexte et de la représentation du destinataire, nous pouvons conclure que le locuteur se positionne et construit sa représentation de Napoléon presque exclusivement² en fonction des discours autres qui ont été construits autour du référent du Npr actualisé.

La mise en rapport des programmes de sens actualisés par les deux corpus nous permet de constater que la construction de la représentation du personnage varie en fonction des aspects que chaque communauté linguistique a connus du personnage. Par exemple, dans la période qui va de 1950 à 2000, la représentation que la communauté française garde de Napoléon est celle d'homme politique, tandis qu'en Espagne, le programme de sens le plus récurrent est celui qui le situe à l'origine des problèmes que son frère Joseph Bonaparte a rencontrés pendant son mandat. Mais les divergences ne s'arrêtent pas là. En effet, nous retrouvons des occurrences qui actualisent des programmes de sens qui attribuent des représentations inverses au même personnage entre nos deux corpus, mais aussi à l'intérieur de chacun d'eux.

Dans l'exemple 3, extrait du corpus espagnol, Napoléon est caractérisé comme étant le protecteur des Espagnols :

1. Notion introduite pour Bakhtine (1984 : 337) pour définir la représentation du destinataire auquel l'énonciateur adresse son discours, un « troisième, invisible, doté d'une compréhension responsive, et qui se situe au-dessus de tous les participants du dialogue ». Moirand (1988 : 458) redéfinit le destinataire comme le représentant le plus typique soit du groupe auquel le producteur du discours appartient, soit du groupe social auquel il rêve d'appartenir.

2. J'insiste sur le « presque exclusivement » parce qu'il ne faut pas oublier l'importance du contexte au sens de situation socio-historique et de genre discursif.

3. Seguid vuestros negocios, vuestras costumbres y no consideréis a los soldados del Gran Napoleón, **protector de los españoles**, sinó como unos soldados amigos, unos verdaderos aliados (Sarrablo Aguarales 1964, « La vida en Madrid durante la ocupación francesa de 1808 a 1813 », in *Estudios de la guerra de la independencia*, Institución Fernando el Católico de Zaragoza, t. 1 : 183).

Dans l'occurrence 4, du même corpus, il est présenté comme quelqu'un qui détruit et anéantit les Espagnols et leur monarchie :

4. al insaciable Napoleón, **que transtornó la monarquía de los Borbones, sin contar para nada con los sentimientos de los españoles, y el amor de ellos a su rey, antes despreciándolos y pisoteándolos** (Luengo, 1815 [1808], *Diario de la expulsión de los jesuitas...*, t. 42).

Dans l'exemple 5, cette fois extrait du corpus français, Napoléon est défini par « les hautes et excellentes qualités de son âme et de son cœur » :

5. [...] combien peu aux Tuileries nous connaissons le véritable caractère de Napoléon, **les hautes et excellentes qualités de son âme et de son cœur** [...] (Las Cases 1823, *Le mémorial de Ste. Hélène*, t. 2 : 957).

Dans l'exemple 6, appartenant au même corpus, il « représente l'élément démoniaque » :

6. Napoléon, auquel seuls ceux qui n'ont aucune idée précisément de ce que représente l'élément démoniaque, peuvent lui reprocher d'être allé en Russie, comme s'il pouvait faire... (Du Bos, 1928, *Journal*, t. 4 : 119).

Le fait que la description du réel soit faite à partir de la subjectivité du locuteur explique la multiplicité de discours qui existent autour d'un même aspect ou événement et qui peuvent éventuellement entrer en rapport, voire en conflit. D'ailleurs, de nombreux exemples constituent des observatoires privilégiés de l'hétérogénéité montrée, conséquence du dialogisme discursif.

Dans l'occurrence 7, nous pouvons constater que le locuteur caractérise Bonaparte comme « habile ». Cependant, il ne prend pas

en charge cette affirmation. Il l'attribue à un « on » dans lequel il ne s'inclut pas. La preuve de cela est que le reste de l'énoncé se charge de mettre en question cette qualification :

7. Bonaparte, **qu'on persiste à nommer habile**, a pourtant trouvé l'art maladroit de multiplier partout les ressources de ses adversaires, et d'augmenter tellement celles de l'Angleterre en particulier, qu'il n'a pu réussir à lui faire qu'un seul mal peut-être, il est vrai le plus grand de tous, celui d'accroître ses forces militaires à un tel degré, qu'on pourrait craindre pour sa liberté, si l'on ne se fiait pas à son esprit public (De Staël 1817, *Considérations sur la révolution française*, 4^e Partie, t. 2 : 98).

Dans l'exemple 8, ce sont les Français qui se représentent Napoléon en tant que « gloire nationale », d'après l'explicitation réalisée par le locuteur de l'énoncé à travers la glose¹ :

8. **Los franceses** celebrarán perpetuamente a Napoleón, **a su figura, como gloria nacional**, de modo parecido a como **la humanidad** entera lo considera genio universal (Gambra, R., 1964, « Los orígenes de la guerra de la independencia en Navarra y el *proyecto secreto* », in *Estudios de la guerra de la independencia*, Institución Fernando el Católico de Zaragoza, t. 1 : 577).

1. Comme il me l'a été suggéré par Paul Siblot lors de ma communication, nous ne pouvons pas parler de *dialogisme interdiscursif* dans ce cas parce qu'il n'y avait pas de dialogue pendant cette période entre l'Espagne et la France. Nous avons donc affaire à l'attribution aux Français par les Espagnols d'une représentation de Napoléon qui n'est pas vérifiée empiriquement, mais supposée et construite par ces derniers. Je propose d'analyser ces cas en termes d'attribution d'un stéréotype discursif, résultat de l'adialogisme intercommunautaire issu du conflit. Je fais précéder *dialogisme* du préfixe privatif *a-* pour expliciter que le conflit entre ces deux nations bloque le dialogue et que, comme l'expose Siblot au sujet du rapport des communautés française et algérienne pendant l'Occupation, en raison « de tensions conflictuelles, il n'est plus d'univers partagé mais au contraire clivé, [...] de constantes antinomies, sur lesquelles le réglage du sens apparaît comme un perpétuel règlement de compte » (1993 : 344).

Pour conclure

Nous avons vu que l'analyse de l'utilisation des variantes propres et l'étude des programmes de sens qui leurs sont associés à travers les gloses sont une preuve de l'idée qui se dégage de l'affirmation de Siblot (1998 : 43), à savoir que « le dialogisme du langage s'affirme au cœur de la catégorisation nominale ». En effet, aussi bien le choix de la variante propre que la représentation explicitée par la glose voient leur production de sens entièrement conditionnée par les rapports dialectiques qui sont mobilisés lors de l'actualisation du Npr en discours.

Nous venons de voir que dans le cas du personnage historique, le locuteur se positionne et construit sa représentation presque en exclusivité en fonction des discours autres qui se sont tenus autour, dans ce cas, de Napoléon Bonaparte. Parce que la plupart des auteurs des œuvres qui constituent nos corpus n'ont pas eu un rapport direct avec ce personnage, les programmes de sens actualisés par les gloses — et les représentations qu'ils véhiculent — ont une origine presque exclusivement discursive.

En effet, de nombreux discours habitent les variantes propres qui servent à désigner Napoléon Bonaparte et le choix dénominatif implique une prise de position de la part du locuteur par rapport à la « vie des mots » qu'il emploie et qui provient à son tour de l'usage qu'en ont fait les locuteurs précédents, qu'en font les contemporains et qu'en feront les locuteurs à venir. Autrement dit, le choix désignationnel véhicule une prise de position du locuteur à l'égard des représentations associées au référent du Npr — actualisées et véhiculées par des discours — du référent — qui est également une construction discursive dans le cas du personnage historique — et du contexte au sens large, paysage discursif au sein duquel ont lieu les relations dialectiques (dans la prise de position) mais également dialogiques (parce qu'exclusivement véhiculées par du discours) qui sont à l'origine de la production du sens du Npr. Nous avons vu que ce choix, en raison de la complexité sémantique des Npr, implique quelquefois, de la part du locuteur, la glose de son propre discours pour expliciter à quelle représentation du personnage il fait référence. D'ailleurs, nous avons pu constater que la glose constitue pour le locuteur un outil d'explicitation de son positionnement par

rapport aux représentations véhiculées par les discours autres, qu'il accepte ou qu'il conteste. C'est pourquoi elle s'avère un observatoire privilégié du fonctionnement essentiellement dialogique du Npr.

Ensuite, nous avons constaté que l'analyse des gloses nous permet d'inférer non seulement la représentation que le locuteur se fait du référent du Npr, mais aussi les images de ce dernier construites par les discours. Ceci permet que d'autres se produisent à leur tour. Nous avons également montré que les *représentations* sont *relatives* et *contingentes*.

Il faut cependant être vigilant au moment de tirer des conclusions au sujet des rapports dialogiques entretenus entre les discours. Bien que nous ayons affirmé que la glose est un observatoire privilégié des rapports dialogiques qu'entretiennent les discours au sein d'une même communauté, comme dans l'exemple 7, il faut être prudent quand la représentation du personnage est attribuée à une autre communauté avec laquelle les rapports sont conflictuels. Dans ce genre de situations, représentées par exemple par l'occurrence 8, nous faisons face à l'attribution d'un *stéréotype discursif* et nous avons proposé d'introduire la notion d'*adialogisme intercommunautaire* issu du conflit.

Napoléon a bel et bien existé, mais ce sont surtout les batailles (a)dialogiques qu'ont livrées, que livrent et que livreront les discours autour de lui, qui le font exister, qui l'ont fait devenir le personnage le plus important de la mémoire collective française et qui, à mon avis, nous feront encore parler de lui pendant longtemps.

Références bibliographiques

- Bres J., 1998, « Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français », in Bres et al., *L'autre en discours*, Montpellier : Publications de l'Université de Montpellier III : 191-212.
- Détrie C., Siblot P. et Verine, B. (éd.), *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris : Honoré Champion.
- Gary-Prieur M.-N., 1989, « Quand le référent d'un nom propre se multiplie », *Modèles linguistiques* 11-2 : 119-133.

- Gary-Prieur, M.-N.,
1991, *Grammaire du nom propre*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Julia C.,
2001, *Fixer le sens ? La sémantique spontanée des gloses de spécification du sens*, Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- Kleiber G.,
1981, *Problèmes de référence : descriptions définies et nom propre*, Paris : Klincksieck.
- Kripke S.,
1982, *La logique des noms propres*, Paris : Minuit.
- Moirand S.,
1999, « Les indices dialogiques de contextualisation dans la presse ordinaire », *Cahiers de praxématique* 33, Montpellier : Publications de l'université Montpellier III, 145-184.
- Mortureux M-F.,
1993, « Paradigmes désignationnels », *Semen* 8, Université de Besançon, 121-142.
- Siblot P.,
1987, « Signifiante du nom propre », *Cahiers de praxématique* 8, Montpellier : Publications de l'Université de Montpellier III, 97-116.
- Siblot P.,
1989, « Le sens des réalités », *Linx* 19, Paris X.
- Siblot P.,
1991, « De l'isotopie aux réseaux praxémiques », *Cahiers de praxématique* 16, Montpellier : Publications de l'université de Montpellier III.
- Siblot P.,
1991, « Entre territoires des uns et des autres : l'espace du sens », *Cahiers de praxématique* 17, Montpellier : Publications de l'Université Montpellier III.
- Siblot P.,
1993, « De la prototypicalité lexicale à la stéréotypie discursive. La *casbah* des textes français », in Plantin C. (dir.), *Lieux communs, topoï, stéréotypes et clichés*, Paris : Kimé, 342-354.
- Siblot P.,
1995, « Noms et images de marque. La construction du sens dans les nom propres » in Noailly, M. (éd.), *Nom propre et nomination*, Paris : Klincksieck, 47-160.
- Siblot P.,
1997, « Nomination et production du sens : le praxème », *Langages* 127, 38-55.
- Siblot P.,
1998, « De l'un et de l'autre. Dialectique et dialogisme de la nomination identitaire », in Bres et al., *L'autre en discours*, Montpellier : Publications de l'Université de Montpellier III.

- Siblot P., 1999, « Appeler les choses par leur nom », in Akin S. (éd.), *Noms et re-noms*, Publications de l'université de Rouen, 12-31.
- Siblot P., 1999, « Les palimpsestes du texte ou les fantômes de l'interdiscours », *Cahiers de praxématique* 33, Montpellier : Publications de l'Université de Montpellier III, 113-143.

Olivia Guérin
E.A. 2290 Syled-Res
Université Paris III
guerin.olivia@libertysurf.fr

Prendre la parole de l'autre. **Paradoxes dialogiques de la nomination dans les récits de voyage**

Les discours écrits en situation interculturelle, et plus particulièrement les récits de voyage, mettent à jour des conflits de catégorisation du réel. Ils posent de manière aiguë la question des divergences de « visions du monde » instaurées par les différentes langues : tant de décrire un univers qui n'a pas été conceptualisé par leur langue, les énonciateurs se trouvent notamment confrontés à des asymétries catégorielles, qui les contraignent à une activité intense de nomination et à un travail discursif d'accommodation des catégories. La nomination des objets culturels étrangers se joue dans une nécessaire prise en compte dialogique de la manière dont l'autre conceptualise ses propres pratiques culturelles. Aussi ces discours mettent-ils particulièrement en jeu les faits de dédoublement énonciatif caractéristiques du dialogisme. Mais quelle place est-elle réellement concédée, dans le discours des voyageurs, à la parole et aux modes de conceptualisation de l'autre ? Le constat principal est que les visions du monde indigènes font l'objet d'une **déterritorialisation**, qui les infléchit fortement et aboutit à un effacement paradoxal du point de vue de l'autre. L'analyse (1) du degré de présence du discours de l'autre, (2) de la manière dont est construit l'accès au sens de ses catégories, et (3) l'évaluation de la distance entre les voix en présence, permettront de mettre en lumière de tels infléchissements.

I. Une parole bridée : la place circonscrite de l'autre

Comment transférer dans son propre système linguistico-culturel des objets culturels qui lui sont étrangers et auxquels ne correspond aucune dénomination spécifique, si ce n'est en rendant compte au plus près de la manière dont les sujets qui en ont une pratique les catégorisent eux-mêmes ? On pourrait donc s'attendre à ce que les récits de voyage accordent une place importante à la vision du monde qui a cours dans la société décrite — c'est-à-dire à la manière dont l'activité langagière de l'autre rend compte de ses propres pratiques, par le biais de la catégorisation linguistique. Or l'analyse des faits de nomination et de leur mode d'être dialogique infirme en grande partie cette hypothèse : il est très peu rendu compte du système de conceptualisation de l'autre, de son mode de représentation de la réalité dans laquelle il s'inscrit. Contrairement à ce que pourraient laisser croire les études lexicales traditionnelles portant sur ce type de corpus, qui focalisent l'attention sur le processus de l'emprunt¹, il ne s'agit pas du mode de nomination présentant la fréquence la plus élevée. Il est largement concurrencé par d'autres manières de recatégoriser les segments de réalité à décrire : bien plus fréquents sont les types de nomination fondés sur un processus analogique, qui ramènent les objets culturels à des catégories de la langue-culture de l'énonciateur — notamment, nomination par hyperonyme, métaphore, ou encore au moyen d'une dénomination modalisée qui catégorise approximativement l'entité décrite dans l'une des « cases » de la grille sémantique dont dispose l'énonciateur :

[les nouveaux circoncis] sont revêtus de costumes féminins [...]; puis, leur visage étant barbouillé d'une sorte de chaux, on les porte en grande procession autour du village, tandis que la danse de tous les habitants évolue au son du tam-tam (Brazza 1887, *Au cœur de l'Afrique. Vers la source des grands fleuves, 1875-1887* : 86²).

1. Beaucoup de ces études s'appuient sur le présupposé selon lequel l'emprunt est « nécessaire » pour désigner certains *realia* étrangers (par ex. Movassaghi 1993), les termes nommant en langue indigène étant réputés intraduisibles.

2. Dans la mesure où les textes que nous étudions recourent fréquemment à l'italique pour marquer l'hétérogénéité énonciative de certaines formes de nomination, et que la présence ou l'absence éventuelles de telles marques font partie intégrante

Ainsi, la plupart des objets et concepts qui constituent l'univers décrit ne sont pas représentés d'après le point de vue indigène ; ils sont bien plus souvent reconfigurés dans la logique culturelle qui est celle de l'écrivain-voyageur et de ses lecteurs. Le *dialogisme interdiscursif montré*, celui qui met en scène la parole de l'autre culturel, cède partiellement la place au *dialogisme interactionnel constitutif* (Moirand 1999, 2002 : 177) : l'énonciateur adapte ses choix désignatifs à un lecteur supposé n'avoir aucune pratique de la civilisation décrite, et anticipe ainsi d'éventuelles demandes d'éclaircissement que pourrait formuler ce dernier. La hiérarchisation des instances d'énonciation joue ainsi en défaveur des sujets culturels représentés, dont la voix et la vision du monde sont circonscrites à un territoire très limité.

2. Une parole altérée : les déplacements de sens

« Les mots 'changent de sens' en passant d'une *formation discursive* à une autre » (Haroche et al. 1971 : 103). De tels glissements de sens sont d'autant plus marqués quand les mots en question passent, non pas seulement d'une formation discursive à une autre, mais d'une aire culturelle à une autre, comme l'a bien montré Siblot (1994) dans son analyse des réalisations discursives du mot *casbah* dans les textes français. Nous tenterons pour notre part de faire porter l'accent sur la reconfiguration de la parole de l'autre conséquente à la déterritorialisation de ses objets culturels, et qui s'observe notamment dans le traitement qui est fait des catégories de l'autre, lorsque celles-ci sont empruntées. La manière dont les voyageurs construisent l'accès aux représentations sémantiques indigènes génère un effet discursif paradoxal : aux points mêmes où le discours semble afficher dialogiquement les catégorisations indigènes, il procède à des déplacements de sens qui modifient en profondeur la vision du monde représentée.

de notre objet d'analyse (cf. 3.1.), nous utiliserons le soulignement pour mettre en valeur la forme précise sur laquelle nous travaillons dans chaque exemple. Les soulignements en pointillés quant à eux indiquent les autres éléments à prendre en compte dans l'opération de catégorisation — gloses, prédicats métalinguistiques, etc.

2.1. L'objet culturel est extrait de son système d'origine

Lors du transfert culturel qu'elles subissent, les catégories indigènes empruntées se voient coupées du système dans lequel elles prennent sens à l'origine, ce qui a pour conséquence d'effacer leur valeur — au sens saussurien du terme. Il est notamment assez rare que les rédacteurs de récits de voyage fassent émerger des paradigmes ou des champs sémantiques qui permettraient de resituer un objet ponctuel dans l'ensemble du champ social où il assume une fonction spécifique. En particulier, les faits de motivation qui régissent les relations entre catégories lexicales dans la langue d'origine ne sont généralement pas mis en lumière ; les rédacteurs effacent ainsi l'organisation hiérarchique des catégories, les phénomènes d'inclusion de classes qui pourraient cependant donner accès à la vision du monde indigène, et faire apparaître la logique culturelle propre à la société décrite. Un exemple caractéristique de ce processus apparaît dans *L'Afrique fantôme*, où M. Leiris, évoquant les sociétés d'enfants en pays bambara, mentionne celle des *bilakoro*, terme dont il fournit la glose suivante :

Travaillé tout l'après-midi avec Mamadou Sanoko, ex-chef des *bilakoro* (garçons incirconcis) de Koulikoro-Gare (Leiris 1934 : 86).

Or, il est à noter qu'il fait référence à diverses reprises, dans le co-texte immédiat ou plus large de cette occurrence, à un type de vêtement appelé *bila* dans la même langue :

Il y a toujours un garçon de 13 ans, presque nu cette fois-ci, avec un *bila* (sorte de cache-sexe) (Leiris 1934 : 92).

Cependant, Leiris n'évoque jamais de lien éventuel entre les catégories indexées par chacune de ces deux dénominations. Or, *L'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire* semble indiquer une motivation relative de *bilakoro*, formé à partir de deux radicaux bambara, *bila* (« cache-sexe ») et *koro* (« frère », terme d'adresse utilisé par une personne plus âgée) ; il est signalé que le *bila* est surtout porté par les *bilakoro*. On voit que Leiris ne travaille pas ici sur les relations instaurées par les locuteurs bambara entre ces diverses catégories, et qu'il ne fait pas émerger la structuration sémantique de l'univers de référence. Les rédacteurs de récits de

voyage semblent de fait plus souvent transférer dans leur discours des objets ponctuels, sans montrer quelle place précise ces éléments occupent dans le système d'origine, et sans faire émerger la logique de ce dernier.

La spécificité d'un tel positionnement pourra apparaître au moyen d'une comparaison avec les modes de construction de la référence dans le discours anthropologique. Les deux démarches sont en effet nettement distinctes, et il ne nous semble pas souhaitable de les assimiler, comme le fait notamment Mondada — dont les analyses sur la constitution du savoir dans les sciences et sur la négociation interactive des catégories entre les chercheurs lors des procédures de découvertes sont par ailleurs fort éclairantes. Selon cet auteur, les relations de voyage soulèvent « les problèmes de mise en texte du terrain qui se poseront à l'anthropologue », et constituent des « lieux d'observabilité du savoir en train de se dire » (1995 : 65), dans la mesure où elles affichent les circonstances de leur énonciation et portent explicitement les traces de la constitution des objets de savoir. L'auteur s'appuie ainsi sur des séquences extraites de récits de voyage pour analyser des modes de catégorisation des objets en anthropologie ; or, une telle démarche revient à gommer le fait que ce ne sont ni le même type de savoir ni les mêmes objets qui sont construits. En particulier, l'anthropologue, contrairement au voyageur non spécialiste, mène une réflexion explicite sur les savoirs et les modes de classification indigènes, notamment sur la structuration interne des catégories et les relations intercatégorielles. Pour éclairer les phénomènes d'intersection de classes, il choisit souvent de faire apparaître la motivation relative des noms par le recours à la traduction littérale, mode de nomination dont la fréquence est de fait plus élevée que celle de l'emprunt dans le discours anthropologique, à moins que les deux modes de nomination ne soient co-présents, comme dans ce passage de *Tristes Tropiques* sur la conception de la mort chez les Bororo :

Les âmes des hommes ordinaires [...], au lieu de s'identifier aux forces naturelles, subsistent comme une société ; mais inversement, elles perdent leur identité individuelle pour se confondre dans cet être collectif, l'*aroe*, terme qui, comme l'*anaon* des anciens Bretons, doit sans doute se traduire par : la société des âmes [...]. Il existe un [...] médiateur qui préside aux relations entre la société

des vivants et la société des morts, celle-ci bienveillante, collective et anthropomorphique. C'est le « Maître du chemin des âmes » ou *aroettowaraare* [...]. Le Maître du chemin n'a pas droit à des offrandes [...] (Lévi-Strauss 1955 : 273).

Ce double jeu de désignations mises en regard (*aroelaroettawaraare* — société des âmes/Maître du chemin des âmes) permet d'expliquer la manière dont les Bororo conceptualisent la mort en soulignant les liens que les sujets eux-mêmes établissent entre les différentes entités constitutives de leur croyance.

On voit par là qu'il est possible de rendre compte, même dans un discours en français, d'un système de concepts interreliés, structurant un champ particulier de l'expérience indigène. Le fait de ne sélectionner que des concepts ponctuels, de les couper de leur paradigme relève donc bien d'un positionnement énonciatif des écrivains-voyageurs, qui tend à limiter la place de l'autre ; selon nous, ce positionnement énonciatif est largement redevable au genre discursif convoqué et au champ institutionnel dans lequel l'énonciateur prend place.

2.2. Approximation sémantique

Ces exemples montrent que le fonctionnement discursif de l'emprunt circonscrit encore la place accordée à l'autre dans la représentation qui est donnée de sa propre culture, dans la mesure où la « citation » de ses paroles, lorsqu'elle apparaît, est comme tronquée. Mais le déplacement de sens qu'opère le transfert interculturel apparaît plus nettement encore si l'on analyse la façon dont les voyageurs construisent, pour leurs lecteurs, l'accès au sens des catégories qu'ils citent. En particulier, les reformulations qui accompagnent les emprunts ne donnent une représentation que très partielle, et du même coup réductrice, du sémantisme de ces noms dans la langue-culture à laquelle ils sont empruntés.

Certaines gloses métalinguistiques ne sélectionnent que les traits strictement nécessaires à la construction d'une représentation minimale par le lecteur. Ainsi dans cet extrait :

Tentative d'achat de quelques serrures, achat même, mais les gens protestent et reviennent sur le marché conclu : d'un geste de colère,

Griaule brise un *wasamba*¹ qu'il a payé et fait dire qu'il maudit le village (Leiris 1934 : 121).

1. Instrument de musique de circoncis.

où les seuls traits définitoires sélectionnés consistent en une catégorisation globale (*instrument de musique*) et en l'indication du type d'utilisateurs de l'objet ; on voit notamment que la fonction précise de l'instrument et le rituel dans lequel il est habituellement convoqué — en un mot tout ce qui pourrait définir la place assignée à cet instrument dans l'univers symbolique bambara — ne sont aucunement mentionnés. Alors même que le mode de catégorisation spécifiquement bambara est affiché dans le discours par un recours dialogique à l'emprunt, il n'est donné que très superficiellement accès à la représentation allant de pair avec cette dénomination ; il est encore moins fait mention des pratiques sociales qui donnent sens à l'objet. Une fois encore, il semble que le dialogisme interactionnel découlant d'une nécessaire adaptation au lecteur prenne le pas, dans de telles configurations, sur le dialogisme interdiscursif montré apparaissant dans les citations des dénominations de l'autre.

D'autre part, certaines gloses tendent à ne pas prendre en compte la spécificité des hiérarchies catégorielles qui structurent les représentations sémantiques dans la langue à laquelle est empruntée la dénomination. Les voyageurs lissent fréquemment les différences conceptuelles apparaissant entre les deux univers en confrontation, et cherchent à établir des équivalences terme à terme, quitte à forcer quelque peu les correspondances :

Nous partîmes, le 5 février 1819, de Gandiolle, village du royaume de Cayor, situé à peu de distance du Sénégal. Le damel (ou roi), que nos présents nous avaient rendu favorable, donna l'ordre que nous fussions bien traités [...]. On sait qu'autrefois ces deux pays appartenaient au même souverain, qui les gouvernait sous le titre de bour (ou empereur), et que le damel n'est qu'un vassal indépendant : nous reçûmes le même accueil des peuples soumis au bour de Ghiolof (Caillié 1830, *Voyage à Tombouctou* : I, 46).

Caillié tente ici de faire entrer coûte que coûte les fonctions indexées par ces titres dans la hiérarchie politique qui lui est familière, alors que les deux types d'organisation politique ne sont pas entièrement superposables. On remarquera qu'à l'inverse, l'anthro-

pologue se doit de ne pas gommer les différences de conceptualisation ; aussi les traductions de noms indigènes font-elles souvent appel à des opérations complexes de reformulation :

Atelier, club, dortoir, maison de passe, le baitemannageo est enfin un temple (Lévi-Strauss 1955 : 265).

Ces différences de positionnement à l'égard des concepts de l'autre, ainsi que la manière de réguler les voix en présence dans le discours interculturel opposent clairement les deux démarches : le récit de voyage tend à « digérer » la vision du monde étrangère pour la faire entrer dans ses propres catégories, alors que le discours anthropologique s'efforce de construire une « vision stéréoscopique » (Malinowski) des faits culturels, où un savoir objectivant ne peut se constituer qu'en maintenant la distance qui existe de fait entre les deux modes de conceptualisation.

3. Télescopage de voix

Ainsi, la parole de l'autre est fortement circonscrite et, conjointement, transposée dans le récit de voyage. Or, cette transposition est orientée par la position de l'énonciateur, qui est généralement ethnocentrée. Aussi la culture décrite ne l'est-elle qu'à travers le filtre de la culture dans laquelle s'inscrit l'écrivain-voyageur, ce qui a pour conséquence de faire taire l'autre, alors même qu'on semble lui concéder du terrain sur le plan du discours. La parole de l'autre finit par être totalement reconfigurée, réinterprétée dans une logique qui lui est étrangère.

3.1. S'appropriier les catégories de l'autre

Si l'on passe désormais de l'observation d'occurrences ponctuelles d'emprunts à l'analyse de leur comportement textuel, on remarque que des faits comparables de dialogisme apparaissent dans les phénomènes de stabilisation dont ces dénominations peuvent faire l'objet dans le fil du discours. En effet, les énonciateurs ne se contentent pas de citer l'autre ; bien souvent, le processus de citation lui-même tend à déposséder l'autre de sa propre parole. Si la première occurrence d'un emprunt porte généralement

la marque d'une hétérogénéité énonciative qui rapporte la dénomination empruntée à ses énonciateurs d'origine (autonymie marquée typographiquement par l'italique ou les guillemets, présence de gloses et de prédicats métalinguistiques), les autres mentions du même nom tendent à s'intégrer énonciativement au discours en français par disparition de ces marques, comme cela apparaît dans les passages suivants extraits d'un même texte :

- (1) Malheureusement, je m'aperçus que la sentinelle chargée de la surveillance du magasin jouait presque toute la nuit de son instrument, appelé *sanzou*, « pour chasser les diables, les esprits malins, les fantômes qui pullulaient ici », disait-il (Puytorac 1962, *Makambo. Une vie au Congo* : 48).
- (2) De temps en temps, un homme passait, s'accompagnant de la musique du *sanzou*, semblable à celui de notre sentinelle (Puytorac 1962 : 72).

En gommant l'hétérogénéité énonciative qui traverse les discours interculturels, l'énonciateur tend à s'approprier les noms de l'autre, dont la voix finit par s'effacer derrière la sienne propre. Cette appropriation se fonde sur l'effacement des conditions de production et du sujet énonciateur d'origine, et relève des phénomènes d'« hétérogénéité masquée, déniée » que Bres (1999) a mis en lumière dans le fonctionnement de certains marqueurs dialogiques (en particulier la nominalisation).

Les emprunts qui sont attestés dans les récits de voyage sont généralement des solutions discursives contingentes de nomination, qui ne seront pas fixées ultérieurement en langue ; ils conservent donc un statut d'hétérogénéité, notamment pour le lecteur, qui n'a pas d'usage réel de ces noms hors de la situation de lecture (d'autant que la pratique correspondante n'est jamais adoptée par les locuteurs français). Or, par leur stabilisation progressive dans le discours auquel elles sont intégrées, ces dénominations tendent à se présenter comme allant de soi, et apparaissent dès lors « comme [des] noms de discours se faisant passer pour [des] noms de langue » (Bres 1999 : 206). Le fait de les présenter comme homogènes au reste du discours les rapporte à un pré-construit intradiscursif ; elles finissent par faire l'objet d'une connaissance partagée entre rédacteur et lecteurs. Aussi l'autre tend-il à disparaître de ses propres

mots, qui n'apparaissent plus comme des traces d'altérité énonciative, mais se trouvent au contraire totalement investis par la voix de l'énonciateur.

3.2. Émergence de l'interdiscours et hiérarchisation des voix

Les processus de déterritorialisation de la parole de l'autre trouvent leur point d'aboutissement dans le *dialogisme interdiscursif constitutif*. On considérera désormais le rôle des autres modes de recatégorisation des objets culturels évoqués au début de cette étude dans la hiérarchisation des voix qui traverse ces discours de l'altérité culturelle.

Les rédacteurs de récits de voyage semblent souvent éprouver une certaine difficulté à penser les réalités qui leur sont étrangères hors de leurs propres modèles culturels, et plus spécifiquement hors de leurs propres catégories. Ceci marque la résurgence, dans la représentation de l'univers étranger, d'une mémoire discursive occidentale qui confère au discours un caractère ethnocentré. Dans bon nombre de cas, l'énonciateur catégorise une pratique culturelle particulière en lui appliquant une grille pré-construite, qui bien souvent ne permet pas de rendre compte de sa spécificité. Le voyageur fait entrer les pratiques étrangères dans les systèmes de classification dont il dispose, et qui pré-existent à sa rencontre avec l'autre. Mais les catégories convoquées par l'énonciateur traînent inévitablement avec elles leur mémoire discursive, portent en leur sein l'écho de leurs contextes d'appartenance antérieurs. L'effet produit est celui d'une superposition de deux logiques hétérogènes, voire d'un choc entre visions du monde qui se télescopent. Or, si cette présence de l'interdiscours traverse tout discours, elle apparaît d'autant plus repérable dans certains contextes interculturels qu'elle peut faire écran à la représentation qui est donnée de la civilisation étrangère. La nomination métaphorique concourt largement à de telles assimilations : sous couvert de faciliter la représentation d'un univers qui est étranger aux lecteurs, les auteurs font en fait prédominer une vision ethnocentrée sur la représentation indigène, comme dans cette description de villages proposée par Gide :

Les huttes des indigènes dans les villages aux environs de M'Baïki, sont très différentes de celles que nous avons vues dans la région des Sultanats [...]. Reliées les unes aux autres en une longue file, sans doute pour économiser le travail ; murs droits en torchis, maintenus par des bambous horizontaux ; toits très bas. Et peut-être, après tout, ces affreux corons sont-ils également construits par ordre (Gide 1927, *Voyage au Congo* : 100).

Le phénomène de déterritorialisation apparaît manifeste dans cet exemple, il est même à prendre au sens propre, puisque l'espace africain est transcrit par le truchement d'une catégorie référant à un autre espace géographique très situé, celui du nord de la France.

Ce type de superposition apparaît plus fréquemment encore dans des faits d'anaphores infidèles, qui, tout en reprenant l'objet de discours, lui font subir une modification ténue : le segment de réalité étranger est alors ramené à d'autres objets culturels situés, caractéristiques ceux-là de la société de l'énonciateur, mais dont le caractère relatif est effacé ; c'est dans de tels faits de reformulation que ressurgit de manière privilégiée l'interdiscours. On note par exemple chez Caillié une certaine difficulté à décrire les pratiques culturelles africaines hors de ses propres références chrétiennes — au moment même où il s'efforce de passer pour musulman !

Ce danger n'était pas le seul qui nous menaçait, déjà les tambours de guerre retentissaient de tout côté : au bruit de ce tocsin d'alarme, des hommes armés se rendaient en foule à l'appel de leurs chefs (Caillié 1830 : I, 51).

On voit comme le discours de « découverte » est largement informé par du prêt-à-penser. Si de telles reformulations peuvent à première vue apparaître comme un moyen d'adapter la représentation aux lecteurs du récit de voyage, elles présentent pour caractéristique intéressante de superposer dialogisme interactionnel et dialogisme interdiscursif constitutif, l'énonciateur s'appuyant sur les pré-construits culturels qu'il partage avec ses lecteurs pour bâtir sa représentation de l'univers étranger. Aussi la parole de l'autre culturel semble-t-elle être, en définitive, évacuée du discours qui se propose justement de l'évoquer ; l'autre est dès lors dépossédé de sa position de sujet — parlant et appréhendant linguistiquement

ses propres pratiques culturelles — pour n’être plus qu’objet de discours.

Conclusion

On aura surtout insisté, dans cette analyse, sur la gestion des diverses voix convoquées dans le discours interculturel du récit de voyage. Le repérage du dialogisme qui est à l’œuvre dans les formes de nomination des objets culturels permet de saisir la manière dont les énonciateurs se positionnent vis-à-vis de la société qu’ils décrivent d’une part, et vis-à-vis de leur communauté discursive d’origine d’autre part. Or, ces positionnements nous semblent relever dans une large mesure du genre discursif convoqué et du champ disciplinaire et institutionnel dans lequel s’inscrit l’énonciateur. Les traitements divergents des modes de catégorisation indigènes dans le récit de voyage et le discours anthropologique nous semblent confirmer une telle hypothèse, les voix apparaissant très nettement hiérarchisées dans le premier genre (au détriment de la vision du monde propre aux sujets culturels décrits), alors qu’elles co-existent davantage dans le discours anthropologique.

Références bibliographiques

- Bres J., 1999, « Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français », in Bres J., Delamotte-Légrand R., Madray-Lesigne F., Siblot P. (éd.), *L’Autre en discours*, Montpellier : Praxiling-Dyalang, 191-211.
- Bres J., Verine B., 2002, « Le bruissement des voix dans le discours : dialogisme et discours rapporté », *Faits de langue* 19, 159-169.
- Détrie C., Siblot P., Verine B. (éd.), 2001, *Termes et concepts pour l’analyse du discours : une approche praxématique*, Paris : Honoré Champion.
- Guérin O., 2002, « Les processus de nomination des référents non répertoriés dans les récits de voyage : faits de langue ou de discours ? », *L’Information grammaticale* 92, 8-13.
- Guérin O., 2003, « *La sounkourou paye des kolas au séma pour aller voir son kamalé au biro*. Problématiques de la nomi-

- nation en situation interculturelle », in Fournier J.-M., Petit G. (éd.), *La Dénomination : enjeux linguistiques*, Paris : Peeters, à paraître.
- Haroche C., Henry P., Pêcheux M.,
1971, « La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage, discours », *Langages* 24, 93-106.
- Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*,
1988, équipe IFA, ADICEF-AUPELF.
- Moirand S.,
1999, « Les dimensions dialogiques d'une catégorie discursive : l'explication », *Jalons pour le 75^e anniversaire de l'enseignement du français à l'Université de Turku*, Université de Turku, 71-87.
- Moirand S.,
2001, « Du traitement différent de l'intertexte selon les genres convoqués dans les événements scientifiques à caractère politique », *Semen* 13, 97-117.
- Moirand S.,
2002, « Dialogisme », in Charaudeau P., Maingueneau D. (éd.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Le Seuil.
- Mondada L.,
1995, « La construction discursive des objets de savoir dans l'écriture de la science », *Réseaux* 71, 55-77.
- Movassaghi Gerner A.-M.,
1993, *Les Xénismes dans les récits de voyageurs français en Perse au XIX^e siècle*, Nancy 2.
- Peytard J.,
1995, *Mikhaïl Bakhtine. Dialogisme et analyse du discours*, Paris : B. Lacoste.
- Sériot P.,
1986, « Langue russe et discours politique soviétique : analyse des nominalisations », *Langages* 81, 11-42.
- Siblot P.,
1994, « De la prototypicalité lexicale à la stéréotypie discursive. La *casbah* des textes français », in Plantin, *Lieux communs, topoï, stéréotypes, clichés*, Paris : Kimé, 342-354.
- Todorov T.,
1981, *M. Bakhtine : le principe dialogique*, suivi de *Écrits du cercle de Bakhtine*, Paris : Le Seuil.

Dialogisme et valeurs modales dans une perspective contrastive

Introduction

La communication que je propose concerne le rapport entre *dialogisme* et *nomination* en regard du concept de *valeur modale* développé par Galatanu (2000).

Une entité lexicale, de par sa signification, convoque certaines prises de position du sujet parlant : des valeurs modales. Celles-ci participent à la représentation du monde portée par le mot, et sont la marque des croyances véhiculées par une communauté linguistique. Un mot pouvant mobiliser plusieurs valeurs modales, nous considérons les associations pouvant être établies entre elles. Dans une perspective comparative, en prenant pour objet les discours lexicographiques français et italien, nous proposons d'étudier les associations au sein d'entités lexicales relevant d'une même zone conceptuelle.

Il s'agit ainsi d'appréhender les entités relevant de l'aire sémantique de l'enseignement (*éducation, apprentissage, etc.*) dans les deux communautés linguistiques, italienne et française, en considérant les valeurs qui y sont attachées et les associations établies entre celles-ci.

I. Cadre théorique

I.1. Les modalités dans l'analyse du discours

L'analyse du discours met en œuvre le concept de *modalité*.

On considère comme *modalité* la marque donnée par le sujet parlant à son énoncé, autrement dit la trace de la prise en charge par l'énonciateur de son énoncé.

Cette prise de position de l'énonciateur par rapport au contenu propositionnel de son acte de discours est appelée *modalisation*, terme qui renvoie au processus d'inscription du sujet dans l'énoncé par la mobilisation de certains éléments linguistiques sémantiquement porteurs de subjectivité.

On entend par *modalisation* l'inscription dans l'énoncé par une marque (forme) linguistique de l'attitude du sujet parlant (communicant) à l'égard du contenu de cet énoncé et à l'égard de la fonction qu'il est censé avoir dans l'interaction verbale dont il participe.

Le champ de la modalisation peut ainsi être abordé en termes de fonctions discursives que la mobilisation de certaines formes modales (entités linguistiques) et la convocation de certaines valeurs modales (prises de position du sujet parlant), par ces formes modales, rendent possibles.

1.2. Les zones sémantiques des valeurs modales

Les fonctions discursives des modalités

La mobilisation de certaines entités linguistiques (formes modales), qui convoquent de par leurs significations mêmes certaines prises de position du sujet parlant (valeurs modales), joue des fonctions discursives (participe à la construction d'une représentation du monde dans et par les énoncés produits).

On distingue quatre classes d'attitudes modales :

- l'appréhension du fonctionnement des lois naturelles (valeurs aléthiques <nécessaire> <impossible> <possible> <aléatoire>) et des lois sociales (valeurs déontiques <obligatoire> <interdit> <permis> <facultatif>)

Cette zone modale est celle des valeurs existentielles (relatives à la perception de l'existence du monde naturel et de la société, tels qu'ils sont représentés dans et par le discours) : valeurs ontologiques ;

- le jugement de vérité : valeurs épistémiques et valeurs doxologiques, qui contribuent à la construction d'une représentation du monde comme le sujet parlant le pense ou le reconnaît ;

- le jugement axiologique : valeurs esthétiques, intellectuelles, pragmatiques, hédoniques, affectives, éthiques-morales ;
- l'intentionnalité (cette notion recouvre aussi bien la volonté d'agir que la pulsion, le désir d'agir c'est-à-dire la projection de soi dans l'action qui représente une cause finalisante des actes performés, (cf. Searle 1983) : valeurs volitives et valeurs désidératives.

1.3. La Sémantique des Possibles Argumentatifs

La sémantique des possibles argumentatifs (SPA) peut être envisagée comme l'articulation entre la description de la signification lexicale en tant qu'entité abstraite, théorique, construite à partir des sens d'une entité lexicale en situation de discours et la construction de la signification lexicale d'entités linguistiques pour rendre compte de l'inscription de systèmes de valeurs modales dans la signification.

Le sens est un ensemble de représentations de soi et du monde et des systèmes de valeurs qui les accompagnent, ces représentations étant rendues publiques dans et par les énoncés qui forment le texte, le résultat de l'activité discursive. On décrit le sens que le sujet interprétant peut attribuer aux énoncés-occurrences pour construire ensuite des significations des entités linguistiques mobilisées dans ces énoncés, susceptibles de rendre compte de leur emploi avec ce sens.

La signification d'une entité linguistique (dans la filiation de *L'Argumentation dans la langue*) est une valeur sémantique à attribuer à une entité, telle qu'on puisse à partir de cette signification, prévoir le sens qu'aura son énoncé dans telle ou telle situation d'emploi.

À partir de la définition du sens et de sa nature argumentative, la description de la signification lexicale doit ainsi pouvoir d'une part, rendre compte des valeurs modales présentes dans les mots, et notamment du niveau d'inscription de ces valeurs dans la signification lexicale et d'autre part, de définir la nature du métalangage permettant de rendre compte de ces valeurs.

La signification lexicale peut être décrite en termes de noyau, de stéréotype et de possibles argumentatifs. Le noyau, constitué de traits de catégorisation, représente la marque de la catégorisation

du monde dans la signification d'une entité lexicale et représente la partie stable de la signification.

Les stéréotypes correspondent à un ensemble d'éléments de signification associé au mot ; ils déclinent les prédicats du noyau et les associent à d'autres représentations dans des blocs de signification argumentative. Les stéréotypes sont relativement stables dans une communauté linguistique déterminée à un moment donné de son évolution culturelle. Ils forment un ensemble ouvert d'associations internes à la signification du mot, ce qui permet d'envisager un ensemble ouvert d'associations du mot, dans des occurrences discursives, avec les éléments de ses stéréotypes.

Le stéréotype représente donc une association des éléments du noyau avec d'autres représentations, constituant un ensemble non-fini. Ces associations peuvent être activées ou non, peuvent être contradictoires ou non.

Les possibles argumentatifs sont des associations potentielles, dans le discours, du mot avec les éléments de ses stéréotypes. L'interaction avec les significations d'autres entités linguistiques, qui forment l'environnement discursif, provoque un phénomène de séparation de ces possibles argumentatifs et stabilise un sens, une orientation argumentative. Ces associations discursives entre le mot et certains éléments de ses stéréotypes s'organisent dans deux faisceaux orientés respectivement vers l'un ou l'autre des pôles axiologiques (positif et négatif). L'orientation positive ou négative du faisceau d'associations est fonction de la contamination discursive (due à l'environnement sémantique ou au contexte).

Les possibles argumentatifs peuvent être décrits dans cette approche en termes d'associations. Ces associations potentielles du mot étudié avec les éléments de ses stéréotypes peuvent être conformes aux stéréotypes pour ce qui est de leur orientation axiologique mais aussi contraire à cette orientation axiologique inscrite dans les stéréotypes.

2. Démarche

Dans la zone conceptuelle de l'enseignement, on considère le mot *enseignement* et par conséquent, le verbe *enseigner* en français et en

italien. Dans l'intention de montrer qu'un mot est porteur de plusieurs valeurs, on construit sa signification et l'on essaie de distinguer les différentes valeurs qui sont repérables dans la signification du mot. Pour construire la signification, on part du modèle décrit : noyau, stéréotypes et possibles argumentatifs, en prenant appui sur le discours lexicographique du *Petit Robert* pour la langue française et du *Zingarelli* pour l'italien.

Pour constituer le noyau, on repère les prédicats abstraits qui le composent au sein de la définition du dictionnaire. Si l'on considère les entrées du dictionnaire pour le mot français *enseignement* (et l'italien *insegnamento*), on peut aisément remarquer que les trois renvoient au verbe *enseigner* qui, lui, a une seule entrée : *transmettre à un élève de façon qu'il comprenne et assimile (certaines connaissances)*. Ceci met à jour la présence d'un agent (le maître), d'un patient (l'élève), d'un verbe indiquant un processus (transmettre), de quelque chose (les connaissances), avec un but (l'apprentissage). Ce qui est donc commun aux trois entrées est la transmission de connaissances d'une entité à une autre entité dans l'attente d'un résultat (noyau).

Ainsi on essaie de discerner en quoi les trois entrées d'*enseignement* (et d'*insegnamento*) se différencient entre elles. La première (littéraire), « précepte qui enseigne une manière d'agir, de penser », est axée sur « faire » et « croire » selon un précepte. La deuxième entrée d'*enseignement*, « action, art d'enseigner, de transmettre des connaissances à un élève », se démarque par la présence explicite du patient du processus : l'élève. La troisième (sous-) entrée, « profession, carrière d'enseignant », désigne un travail, rétribué, socialement et intellectuellement reconnu comme prestigieux, et avec des possibilités de progression, qui a comme but la transmission de connaissances.

Les stéréotypes sont un ensemble d'éléments de signification associé au mot. On considère les prédicats du noyau : « transmission de connaissances, élève et maître » et on les associe à d'autres représentations dans des blocs de signification argumentative : transmission de connaissances donc (dorénavant DC) communication (qui provient de la définition de transmission) ou transmission de connaissance DC intuition, DC découverte etc. De la même

manière, on peut construire les stéréotypes pour les deux autres entrées d'*enseignement* et pour ce qui concerne le mot *insegnamento* en italien.

Pour construire les possibles argumentatifs, on associe les éléments du stéréotype avec le mot étudié *enseignement*. Si l'on développe l'exemple ci-dessous, les possibles déclinés seront enseignement DC communication, DC intuition, DC découverte, etc.

Pour nous permettre de trouver ces valeurs, nous nous appuyons sur les définitions en expansion et ce, à partir des entités linguistiques actualisées dans la définition du mot *enseignement*. On cherche les valeurs inscrites dans la signification du mot *enseignement*. Pour ce faire, on considère la définition de chaque mot faisant partie de la définition d'*enseignement*. En essayant de décomposer la définition initiale d'*enseignement* par la recherche dans le dictionnaire de la définition des mots qui composent cette première définition, on recherche les valeurs inscrites dans la signification. Je considère les articles du dictionnaire correspondants aux mots qui composent ma définition initiale.

En procédant ainsi, le discours lexicographique me permet de définir la zone conceptuelle du mot étudié et de mettre à jour les valeurs qui sont présentes. Ceci est d'autant rendu possible par le fait qu'en remontant de définition en définition, on arrive à des éléments (bien/mal, utile/inutile) qui sont eux-mêmes les pôles positifs ou négatifs de la valeur.

3. Résultats et analyse des résultats

Dans l'ensemble, ce travail aboutit au déploiement de différents noyaux, stéréotypes et possibles argumentatifs relatifs aux trois entrées françaises d'*enseignement* et aux trois entrées italiennes d'*insegnamento*.

On essaie de mettre en évidence la présence de plusieurs valeurs dans le noyau et la manière dont ces valeurs y sont inscrites.

Français — *enseignement*

Entrée 1

Définition :

Précepte qui enseigne une manière d'agir et de penser

Traits Nécessaires de catégorisation (TNC) :

Formules qui transmettent des connaissances sur la façon d'agir et de penser

Stéréotype :

Façon d'agir DC principe

Façon de penser DC conseil

Transmission des connaissances DC savoir

Formule DC règle...

Possible argumentatif (PA) :

Enseignement DC principe

Enseignement DC conseil

Enseignement DC savoir

Enseignement DC règle...

Entrée 2

Définition :

Action, art d'enseigner, de transmettre des connaissances à un élève

TNC :

Transmission des connaissances à un élève + maître + assimiler

Stéréotype :

Transmission des connaissances DC communication, intuition, découverte

Élève DC apprendre

Maître DC instruction...

PA :

Enseignement DC communication, intuition, découverte

Enseignement DC apprendre

Enseignement DC instruction...

Entrée 3 (sous-entrée)

Définition :

profession, carrière des enseignants

TNC :

Travail rétribué + prestige + progression, pour la transmission des connaissances à un élève

Stéréotype :

Travail DC organisation

Rétribué DC activité

Prestige DC situation

Progression DC étapes...

PA :

Enseignement DC organisation

Enseignement DC activité

Enseignement DC situation

Enseignement DC étapes...

Italien — *insegnamento*

Entrée 1

Définition :

Atto dell'insegnare, materia su cui verte tale attività, modo o sistema di insegnare

TNC :

Trasmissione di conoscenza ad un allievo + insegnante + assimilare

Stéréotypes :

Trasmissione di conoscenza DC comunicazione, intuizione, scoperta

Allievo DC apprendere

Insegnante DC istruzione...

PA :

Insegnamento DC comunicazione

Insegnamento DC apprendere

Insegnamento DC istruzione...

Entrée 2

Définition :

Professione dell'insegnante (est.)

TNC :

Attività intellettuale + guadagno per la trasmissione di conoscenza ad un allievo

Stéréotypes :

Attività intellettuale DC risultato

Guadagno DC lavoro...

PA :

Insegnamento DC risultato

Insegnamento DC lavoro...

*Entrée 3**Définition :*

Precetto, consiglio, ammaestramento

TNC :

Formulazione per la trasmissione di conoscenze sulla maniera di agire (e di pensare)

Stéréotypes :

Maniera di agire DC principio

Maniera di pensare DC consiglio

Trasmissione di conoscenza DC sapere

Formulazione DC espressione...

PA :

Insegnamento DC regola

Insegnamento DC consiglio

Insegnamento DC sapere

Insegnamento DC espressione...

Si l'on accepte les TNC proposés, on peut dire que la valeur **épistémique** est présente dans toutes les entrées du mot en français et en italien.

On commence par considérer la première entrée française : les valeurs qui sont véhiculées sont les **déontiques** et **pragmatiques**, présentes dans les définitions de *leçon*, *précepte*, *prescription*, *principe*, *règle*. Le mot *maxime* comporte aussi une valeur **morale**.

Si l'on considère l'entrée correspondante du mot en italien, on peut remarquer qu'un conseil est défini par le verbe *aidar*, porteur de valeurs **pragmatiques** et **affectives** (*piacere*) et **aléthiques** et **éthiques**. Le **déontique** et le **pragmatique** sont aussi présents dans les définitions de *norme* et de *règle*.

Dans la deuxième entrée, celle qui concerne la transmission des connaissances de maître à élève, l'idée de résultat/fin/effet est très présente car les définitions des mots *art* et *action* sont porteuses des valeurs **finalisantes**. Dans les mots *formation* et *instruction* on retrouve inscrites les valeurs **éthiques** et **pragmatiques**.

Pour ce qui est de l'entrée italienne, dans *pédagogie* on retrouve une trace de valeurs **finalisantes**, au sein des mots *studiare* et *forma-*

tion on retrouve aussi des valeurs **pragmatiques**, mais celles qui sont le plus présentes sont les **épistémiques**.

La profession de l'enseignement est prestigieuse socialement et intellectuellement en France, véhiculant de cette manière une valeur **éthique** et **affective** très marquée, alors qu'en Italie, cette même valeur **éthique** est un peu moins marquée (il existe un renvoi à un titre d'étude ou à une habilitation). Dans les deux cas les valeurs **finalisantes** sont présentes en rapport au mot *travail* défini comme une activité coordonnée en vue de produire quelque chose. Cette activité étant organisée à l'intérieur d'un groupe social, nous sommes aussi en présence de valeurs **déontologiques**.

Conclusion

Certaines différences émergent donc entre le discours lexicographique italien et le discours lexicographique français. La plus marquée étant l'esprit plus analytique du *Petit Robert* par rapport au *Zingarelli*. Ainsi, pour parvenir au mot *connaissance* en italien, il faut chercher plus en détail à travers l'évocation de l'intellect, du savoir et enfin de la connaissance.

De plus, nous pouvons remarquer un « rebondissement » d'un mot à l'autre dans ce que l'on pourrait définir comme étant un cercle vicieux : en français, dans la définition même d'*enseignement* il y a un renvoi à l'éducation, l'instruction, la pédagogie, alors que dans la définition italienne aucun de ces mots n'est mentionné, pas même dans les exemples. Dans la définition même d'*insegnamento* on lit : « la façon ou le système d'enseigner », mais aucun exemple ne renvoie à la didactique, définie par le même dictionnaire comme « le secteur de la pédagogie qui a pour objet l'étude de méthodes pour l'enseignement ».

Le croisement de deux perspectives, celle du dialogisme et celle de la nomination, dans l'occurrence précise du mot *enseignement-insegnamento*, a permis une réflexion sur les problèmes sous-jacents concernant la comparaison entre deux langues. À cette occasion, plusieurs questions d'ordre général se sont posées : existe-t-il une correspondance exacte entre ces deux mots ? Autrement dit, ce que l'on peut nommer *enseignement* en français recouvre-t-il la même zone conceptuelle de son correspondant italien *insegnamento* ?

Quel degré de précision peut-on obtenir si on applique la théorie des possibles argumentatifs dans une perspective contrastive ?

Notre recherche essaiera par la suite de répondre plus précisément à ces questions.

Références bibliographiques

- Anscombre J.-C., Ducrot O.,
1983, *L'Argumentation dans la langue*, Bruxelles : Mardaga.
- Galatanu O.,
1999, « Le phénomène sémantico-discursif de déconstruction-reconstruction des *topoi* dans une sémantique argumentative intégrée », *Langue française* 123, 45-51.
- Galatanu O.,
2002, « La dimension axiologique de l'argumentation », in *Les facettes du dire : hommage à Oswald Ducrot*, Paris : Kimé.
- Galatanu O.,
2002, « La sémantique des possibles argumentatifs et ses enjeux pour l'analyse du discours », in *Actes du Congrès international d'Études Françaises : la Rioja*, 7-10 mars 2002.

Nathalie Auger
Dipralang – Université Paul-Valéry, Montpellier III
nathalie.auger@univ-montp3.fr

Du dialogisme pour nommer l'autre en contexte scolaire interculturel

Un vaste corpus favorisant l'étude de la polyphonie et de la nomination

Pour commencer, je dois préciser que mon étude s'appuie sur un corpus recueilli dans un collège ZEP de Perpignan depuis maintenant trois ans. Ces discours sont constitués d'une part de la parole des principaux acteurs (enseignants, élèves, acteurs sociaux) sur la situation parfois conflictuelle qu'ils vivent quotidiennement, et d'autre part de discours en « acte » en classe. On obtient donc un « croisement » des paroles des uns et des autres qui permet de bien distinguer les représentations de la situation (sous la forme d'entretiens avec les différents acteurs) et les interactions effectives qui se produisent et qu'analyse le chercheur. Ce corpus où circulent diverses paroles va donc être propice à la mise en évidence de certains phénomènes dialogiques.

Quand on étudie ces discours, qui ont déjà fait l'objet par ailleurs d'un certain nombre de publications, on remarque que la situation est souvent vécue comme antagonique par les locuteurs et que cet antagonisme est fréquemment attribué en général à l'*autre*, celui qui n'est pas du groupe d'appartenance (l'élève s'il s'agit de l'enseignant, l'enseignant s'il s'agit de l'élève, et ainsi de suite).

C'est donc une étude en contexte que je propose ici et qui appuie les propos de Bakhtine sur le rôle du « mot » comme porteur des « accents sociaux à orientation contradictoire » (1929-1977 : 67).

I. Deux séquences d'entretiens à la suite d'une séquence interactionnelle agonale

Dans ce vaste corpus, j'ai retenu deux séquences d'entretien. La première personne interviewée est un élève, Kader (les noms sont changés selon l'éthique sociolinguistique en vigueur). La seconde est une de ses enseignantes. Il faut savoir que le matin même, l'élève et l'enseignante ont eu une altercation en classe (l'enseignante voulait que l'élève pose le carnet de liaison sur la table, ce que font tous les enfants de cette classe au cas où l'enseignante aurait un mot à y mettre, ce matin-là l'élève n'avait pas son carnet car une autre enseignante le lui avait pris la veille). Une montée en tension est visible dans les interactions entre l'élève, d'une part, qui se justifie avant même que son enseignante lui demande pourquoi il n'a pas son carnet, et l'enseignante, d'autre part, qui se sent agressée verbalement d'être interrompue par l'élève. L'objectif de cette recherche est de comprendre, au travers d'un choix réduit d'occurrences, comment le processus de nomination peut être dialogique. Le cadre d'analyse sera donc celui de l'AD (Analyse de Discours) et de l'AC (Analyse de Conversation), dans le sens où ces outils peuvent permettre l'observation du lieu d'émergence de l'interdiscours plutôt que d'une négociation, selon les présupposés de l'ethnométhodologie.

I.1. Du côté de l'élève : une nomination dialogique interpersonnelle et interdiscursive

Premièrement, étudions les conditions d'apparition du nom dans cet entretien. Au premier tour de parole, on voit qu'il y a une tentative de résumé de l'altercation du matin et du comportement général de l'enseignante qui donne de nombreux avertissements.

E : si par exemple moi je regarde j'étais chez madame B. j'ai travaillé j'étais chez X je travaille i m'embêtent pas / **j'arrive chez R.**¹ / (*imitation ironique et incompréhensible de M^{me} R.*) des avertiss **mais les avertissements** j'ai elle elle comme si elle mettait / comme si elle mettait / comment vous dire / comme / oh la **comme si elle vous distribuait des feuilles** / voilà / allez tiens ah ouais en encore un tiens tiens tiens

1. En gras, les éléments les plus significatifs pour l'analyse.

dix-neuf avertissements j'ai/et tous avant tous hé/la plupart i doit en avoir douze (...)

E : **elle te met des avertisse** c'est comme si vous vous parlez **elle vous voit mais elle vous dites rien mais elle marque** (...)

Eq : dans ces cas là si tu trouves que c'est injuste au lieu d'avoir un comportement comme ça tu vas voir avec elle et tu en discutes

E : beh allez madame ? discuter / jamais de la vie avec : madame R. i faut pas : avec elle **i faut pas discuter hein** si vous si X : c'est une chitane / c'est une **chitane incarnée** / (*rire*) non // faut pas discuter avec madame R. c'est une **chitane incarnée**

Eq : tu as essayé //

E. : mais : **c'est une chitane vous savez pas ce que c'est chitane** c'est le **diable**

c'est le **diable incarné elle** // c'est **la vengeance du diable** (*rire*) moi c'est : c'est vrai ce que je vous dis ah vous enregistrez

Eq : ben oui depuis tout à l'heure

E : oh là là / ah rembobinez la cassette

Fait remarquable, l'actualisation du nom *chitane* vient à la toute fin de l'enregistrement, comme une clôture de l'entretien. Ce moment discursif dans lequel le nom apparaît n'est donc pas anodin. C'est une sorte de résumé de l'interview sur les relations entre élève et enseignant.

Si l'on reprend Bres dans un article paru dans l'ouvrage *Le contrôle social du sens* qui fait la distinction entre deux niveaux de dialogisme : dialogisme interdiscursif (par rapport aux discours antérieurs) et dialogisme interpersonnel (*je* par rapport à un *tu* présent ou absent), le dialogisme interpersonnel est celui qui, ici, a la plus forte prégnance, avec une volonté très forte de « nommer l'innommable », puisqu'il s'agit du *diable*.

Ici, on remarque également la forte mise en scène du nom en direction de l'enquêtrice, qui aurait une fonction éminemment dialogale, pour l'interpeller.

Le nom *chitane* est évidemment en dialogue avec la situation de conflit précédente. Il catégorise l'enseignante non seulement par rapport à un acte précis (dans le premier tour de parole on l'observe par la valeur des temps du récit *j'étais chez Mme B., j'arrive chez R.*),

mais aussi parce que cette situation de conflit est également récursive, comme l'indique l'imparfait à valeur générique (*comme si elle mettait, comme si elle mettait, (...) comme si elle vous distribuait des feuilles*).

Second point, puisqu'un ensemble de contextes récurrents a fait émerger le nom *chitane*, dans le temps présent et dans l'avenir, il va y avoir des répercussions, des conduites à tenir (*il ne faut pas discuter, deux occurrences renforcées par jamais de la vie*).

Par ailleurs, on remarque que cette nomination se fait en arabe, donc avec un procédé de code-switching. Le code-switching ne remet pas en cause les finalités sociales et conversationnelles, mais permet surtout au locuteur de communiquer une information sur la façon dont il veut que sa parole soit comprise. Première information, dire le nom en langue étrangère permet de prendre une distance par rapport à l'interlocuteur, à l'enquêtrice comme à l'enseignante. Dans ce cas, le code-switching du nom injurieux, autrement appelé *alternance métaphorique* dans les travaux de Gumperz (1982), est inclus dans la chaîne parlée de façon tout à fait fluide. Il n'y a pas de rupture dans la chaîne.

Le dialogisme de cette nomination sera forcément non opératoire pour l'enquêtrice car pour que l'actualisation du nom prenne sens, il faut qu'elle partage le système axiologique de l'élève. Mais comme on parle toujours pour l'autre, l'élève va accoler syntaxiquement un adjectif au nom *chitane* qui est l'adjectif *incarnée*. Cet adjectif lève un peu l'ambiguïté du sens, car *incarné*, du latin ecclésiastique *chair*, indique que l'enseignante a une forme humaine, matérielle et visible, mais qui laisse présager un autre niveau, non-humain cette fois.

L'élève, comme l'enquêtrice insiste pour qu'il continue de communiquer avec son enseignante malgré les tensions, comprend qu'elle n'a pas saisi la valeur de la nomination et traduit :

E : mais : **c'est une chitane vous savez pas ce que c'est chitane** c'est le **diable**

c'est le **diable incarné elle** // c'est **la vengeance du diable** (*rire*) moi
c'est : c'est vrai ce que je vous dis ah vous enregistrez

Là, l'élève utilise une négation dialogique « **vous savez pas ce que c'est chitane** », avec un renvoi direct à la notion « chitane » (article

zéro), comme si l'enquêtrice avait dit « je ne sais pas ce que c'est qu'une chitane » et donc comme si, implicitement l'enquêtrice lui demandait la définition.

Seconde information que donne le locuteur en switchant, c'est aussi sa relation aux origines, au fait qu'il parle deux langues. C'est là le « domaine de mémoire », selon l'expression de Moirand, qui renvoie ici aux origines. En effet, les chiffres, les injures comme les mots tendres se disent plus facilement dans la langue maternelle. D'autant plus que la vision du monde, on va le voir en étudiant *chitane*, ne recoupe pas exactement celle qui existe en langue française. Ce phénomène est dû, selon Siblot, au dialogisme de la nomination qui est un sens acquis par la *praxis*. Ainsi, en arabe, les insultes sont davantage d'ordre religieux blasphématoire alors qu'en français elles ont davantage un caractère sexuel.

Enfin, par rapport à une traduction française, *diable* n'est pas aussi axiologiquement négatif que *chitane*, d'où le recours à la langue des origines. Dans cette communauté discursive qui comprend « tout ensemble de sujets parlants qui est présenté comme partageant (entre autres choses) la même liste de termes affectés des mêmes significations » (Anscombe 2001 : 57) la religion musulmane est prégnante. Or, l'image divine ou diabolique y est proscrite, donc donner une figure humaine au divin, d'autant plus si celle-ci est diabolique, prend pragmatiquement un caractère très injurieux.

En français, dans le dictionnaire *Larousse*, *diable* vient du latin ecclésiastique et signifie *l'esprit du mal*. Le dictionnaire donne immédiatement comme second sens « enfant très turbulent, tapageur ou simplement espiègle », qui fait référence au « bon petit diable » de la Comtesse de Ségur.

À l'étude de la traduction, on comprend alors pourquoi est utilisé l'adjectif *incarné*. Cet adjectif renforce la catégorisation négative car *diable incarné* est attesté dans le dictionnaire *Larousse* qui donne la définition : *se dit d'une personne très méchante*.

L'acte de nommer l'autre est donc un acte très fort pour le co-énonciateur en présence ou en absence. Charaudeau (1992 : 25) insiste justement sur la fusion du nom propre qui existe entre l'être et son nom qui engendre une évocation symbolique, « ces évocations symboliques sont le résultat des discours qui ont été construits, ici socialement, sur les faits et gestes d'une personne réelle, mytho-

logique », ici le *diable*. Ces « évocations peuvent perdurer dans le temps, se maintenir à travers différentes époques. Pour cela il faut que d'une part, ces évocations soient entretenues par certains discours sur les événements du passé (notamment par l'école, la famille) et d'autre part, que les générations qui se succèdent fassent circuler ces discours ».

Du point de vue plus formel de l'analyse, *c'est une chitane* fait donc apparaître deux informations indissociables : description du dénoté (l'enseignante) et un jugement évaluatif de l'énonciateur. Siblot (1999 : 34) explique ainsi que le nom peut être glosé par *Être appelé + un nom*, ce nom appartenant lui-même au paradigme de la catégorisation humaine. Ici, il est caractéristique de constater que l'énonciateur a choisi de prendre un nom qui ne fait pas partie du paradigme attendu puisque *diable* a justement les caractéristiques de non-humain.

Cette valeur notionnelle de *diable* rentre en dialogue avec des échanges précédents dans l'entretien :

elle vous voit mais elle vous dites rien mais elle marque /

On ne sait pas trop, vu les télescopages syntaxiques (*elle vous voit, elle dit rien, vous dites rien*), si, comme le diable qui intrigue, (reviennent ici les traits de méchanceté, de sournoiserie) l'enseignante note sans rien dire, ou bien si elle note alors même que les élèves ne parlent pas, phénomène qui serait alors vraiment diabolique. De même, le fait que l'élève ne veuille pas lui parler rappelle qu'effectivement, parmi les pratiques dialogiques inhérentes à la « diablité », on ne parle pas au diable... sinon pour lui vendre son âme. C'est donc bien là, la *vengeance du diable* dont nous parle l'élève lors de la traduction/reformulation de *chitane*.

Finalement, on a bien une production de sens dialogique à différents niveaux par rapport à cet acte de nommer. Le nom *chitane* relevant d'une subjectivité objectivée (au sens de Kerbrat-Orecchioni 1980) qui permet à l'énonciateur de prendre position sans s'avouer ouvertement comme la source du jugement évaluatif, jugement qui pourtant n'engage que lui.

2. L'enseignante : de l'impossibilité de l'actualisation du nom à la prédication (en être) dialogique

2.1. Du dialogisme identitaire

Dans des articles publiés précédemment traitant du corpus, il a déjà été noté que les représentations des élèves par le corps enseignant sont le plus souvent dévalorisantes (Auger, Moïse, à paraître). Leurs comportements dans cette vaste enquête sont le plus souvent décrits par la négation, à savoir, ce qu'ils ne font pas, ce qu'ils ne savent pas : *ils n'ont pas de cahier, ils n'ont pas de livre, ils n'en ont pas envie, ils ne sont pas dans une ambiance de travail, ils mémorisent pas, ils savent pas*, etc. On retrouve même dans ces discours un ensemble de considérations qui relèvent de la *doxa*, du « on dit », des médias : *ils n'ont aucune méthode de travail, aucune organisation, y en a qui regardent la télévision tard le soir, je pense qu'il y a des problèmes de drogue et compagnie chez eux...*

Eq : et qu'est-ce que vous pensez de : d'un élève comme K.

Ensgte : K. euh : **il était(t) épouvantable absolument épouvantable ingérable et il démarrait au quart de cou tour enfin bon insolent indiscipliné complètement ingérable/il est allé en sas de remédiation** pendant : deux semaines ou trois **il nous est revenu docile** comme : jamais on l'avait vu (*claquement de langue*) mais ce n'était qu'en cours de français parce que quand même j'entendais des échos des autres collègues qui s'en plaignaient toujours et **avec moi ça a recommencé** aussi voilà puis en fin d'année quand même où on est euh déjà y en a moins **y a eu des élèves exclus donc déjà ça (a) assaini(t) l'atmosphère** donc euh il s'est **de nouveau remis à : une un comportement un peu plus normal** quoi (*sonnerie*) ah ben là je dois y aller (*rire*) j'ai des élèves encore voilà

Il faut constater qu'à la différence de l'élève qui donne un nom à l'enseignante (*chitane*), ici, l'enseignante ne caractérise pas l'élève par l'attribution d'un nom. Elle utilise, par contre, une relation prédicative en *être* qui permet, comme le nom, de caractériser la personne. Ces adjectifs sont axiologiquement très négatifs. Ce qui est intéressant, c'est qu'on retrouve, par un phénomène de dialogisme, des représentations déjà contenues dans le nom *chitane*, ainsi *épou-*

vantable : « qui cause l'horreur, qui égare l'esprit » (on pense ici aux films d'épouvante). Cette première occurrence, répétée, apparaît immédiatement pour caractériser l'élève. Ensuite viennent des adjectifs moins marqués axiologiquement mais qui renvoient au trait de l'animalité comme *ingérable* (deux occurrences) qui signifie l'absence de maîtrise, ce que l'on dit aussi d'un animal. Puis, *démarrerait au quart de cou tour* permet de retrouver le trait de *non-maîtrise* contenu dans *ingérable*. On note aussi la confusion *coul'tour* (lapsus ou ratage s'il en est) qui évoque l'animal. Enfin, l'occurrence de *docile* confirme cette représentation animalisée de l'élève.

L'enseignante reformule ensuite, *enfin bon*, en utilisant des adjectifs plus classiques du point de vue dialogique dans le contexte scolaire. Il en va ainsi de même pour *indiscipliné* (« qui ne respecte pas les règles de la présente communauté ») et de *insolent*. Pour ce dernier, on note également le trait de manque de respect mais qui peut être injurieux car, au sens classique, il signifie aussi *violent*, *sauvage*. Le *Larousse* donne ainsi l'exemple de Racine : « il est parmi des barbares et des insolents ».

Ingérable, *indiscipliné*, *insolent*, décrivent donc ce que l'élève n'est pas, et, dialogiquement, ce qu'il devrait être sauf pour *épouvantable* qui semble caractériser l'essence même de l'élève. Les adverbes *absolument*, *complètement* radicalisent d'ailleurs encore la relation prédicative dans ce sens.

L'exclusion dans le *sas de remédiation* entraîne selon l'enseignante la *docilité* (qui implique encore en creux le trait de l'animalité) de l'élève et *un comportement plus normal*. Il s'agit d'un dialogisme qui fait entendre une voix selon laquelle l'élève n'avait pas un comportement normal auparavant (puisque *épouvantable* donc envoyé en *sas de remédiation*).

Ainsi les deux voix, celle de l'élève et celle de l'enseignante, semblent se répondre (polyphonie), surtout par l'utilisation du trait « non-humain », « diable » ou « animal », qui renvoie à une *atmosphère polluée*, à l'animal ou l'être possédé. Cependant, le rapport dominant/dominé persiste puisque l'animal à maîtriser reste soumis à la volonté, *la vengeance du diable*, chacun se réaffirmant sa place dans une forme de dialogisme identitaire.

Du point de vue formel, il est caractéristique de constater que ces dialogismes du point de vue de la représentation de l'autre se

présentent sans marque linguistique. L'absence de marque telle que « voyez ce qui s'est passé » peut se comprendre par le fait que l'enquêtrice était présente au moment de l'altercation (et est présente dans l'établissement depuis plusieurs semaines).

2.2. Prédication vs. nomination

Alors pourquoi prédiquer (S-V-Adj) et non actualiser un nom, alors même que l'on rentre dans le cadre d'un phénomène dialogique ?

Évidemment, cela vient du statut de l'enseignant qui l'empêche de nommer l'élève en utilisant un substantif à valeur axiologique négative : ce serait contraire à l'éthique de la profession. Car en effet, la nomination fige la qualification. Avec elle, on passe d'une prédication « accidentelle » à une catégorisation stable, essentielle.

Cependant, du point de vue de la valeur attribuée à l'autre, utiliser une prédication de la forme *il est + propriété*, renvoie à une classe conceptuelle. Ces propriétés peuvent être positives ou négatives et donnent en tout cas une valeur à l'autre, différente selon les normes de la société ou les normes individuelles. En outre, cette attribution de propriété in *esse* caractérise l'être très profondément. Ainsi, « L'ÊTRE "est quelque chose" : caractérisation définitionnelle qui établit un rapport d'équivalence entre l'Entité-base et la qualité qui lui attribuée » (Charaudeau 1983 : 73). D'autant qu'il ne s'agit pas d'un adjectif qui aurait un caractère optionnel, si on enlève la propriété de l'énoncé à cette forme prédicative (par exemple *épouvantable*), l'énoncé n'a plus de sens. Enfin, cette forme de prédication laisse aussi les possibles ouverts, en témoigne la longue liste d'adjectifs qui caractérisent l'élève. Le nom, lui, renvoie à une définition plus circonscrite.

Conclusion : dialogisme, actualisation du nom et... prédication

On peut donc signaler une forme énonciative récurrente, dialogique : la métaphorisation animale ou surnaturelle qui vise à nier l'autre donc en lui refusant les attributs propres à l'humain (qui est

une forme caractéristique de la stigmatisation dans les travaux de Héritier 1999).

Les locuteurs se renvoient une image semblable, même si du point de vue énonciatif nous n'avons pas la même opération à cause du contexte et du statut des énonciateurs. Pourtant, il s'agit d'un dialogisme interdiscursif par rapport à l'histoire interactionnelle des énonciateurs, histoire dont on retrouve les traces dans les sèmes actualisés de part et d'autre dans les entretiens.

Le nom, dans l'énoncé *c'est une chitane* est, selon les propositions de Culioli, une extraction de la classe des *chitanes* dont l'enseignante serait un exemplaire. La prédication renvoie, quant à elle, à l'essence même de l'être et crée par là même une espèce.

Alors, quel rôle pour le nom dans le phénomène dialogique par rapport à un autre phénomène avec lequel il serait en concurrence comme avec la relation prédicative ? Le nom est ici trop chargé axiologiquement pour être émis en français par l'élève devant l'enquêtrice. Éthiquement, le nom n'a pas sa place non plus dans le discours enseignant qui va préférer une prédication en *être* ou la description d'un comportement. Malgré tout, les traits se répondent, d'autant qu'ils sont réactivés par la situation de tension, remettant ainsi en œuvre les productions discursives de toute une société et des différents groupes qui la composent. Il devient alors particulièrement intéressant de comprendre comment ces images, émergeant dans les discours notamment par l'acte de nommer, deviennent « dialogiques », se faisant écho dans les différents discours.

Conventions de transcription

- Les pauses, selon leur durée :/, ou // , ou encore ///.
- Un mot incompréhensible : (X), un passage plus long par (XXX)
- L'allongement ::
- Les paroles simultanées sont soulignées

Références bibliographiques

- Anscombe J-C., 2001, « Dénomination, sens et référence dans une théorie des stéréotypes nominaux », *Cahiers de praxématique* 36, UPV, 43-72.

- Auger N., 2001, « Claro que y a du miel » in *Comment les langues se mélangent*, Paris : L'Harmattan, 73-85.
- Auger N., (à paraître), « Les enjeux communicationnels de l'explication dans les interactions verbales d'une classe de ZEP » in *L'explication : enjeux cognitifs et communicationnels*, Actes du Colloque international, C.N.R.S., Paris 5, Nancy 2, 30 novembre-1^{er} décembre 2001, 12 pages.
- Auger N., (à paraître 2003), « La relation médias/société en question : un cas de violence scolaire dans une banlieue de Perpignan », in *Violences médiatiques... Contenus, dispositifs, effets*, Actes du Colloque du 24 au 25 janvier 2002, Péronne, 15 pages.
- Auger N., (à paraître), « Dimensions identitaires des participants aux interactions orales en classe : le cas d'une classe ZEP d'un collège de Perpignan », in *Les didactiques de l'oral*, Actes du colloque de juin 2002, IUFM et Université Montpellier III, 12 pages.
- Bres J., 1999, « Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français », in *L'Autre en discours*, Bres et al., Montpellier III : UPV, coll. Dyalang, Praxiling, 191-212.
- Bres J., 1997, « Production de sens : interaction, dialogisme, actualisation », in Baggioni D. (éd.), *Le contrôle social du sens*, Presses de l'Université de Provence, 105-113.
- Charaudeau P., 1983, *Langage et discours, éléments de sémiolinguistique*, Paris : Hachette.
- Charaudeau P., 1992, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris : Hachette Éducation.
- Culioli A., 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation, opérations et représentations*, t. 1, Paris : Ophrys.
- Gumperz J.-J., 1982, *Discourse Strategies*, Cambridge University Press.
- Heritier F., 1999, « Les matrices de l'intolérance et de la violence », in Héritier F. (dir.), *De la violence*, Paris : Éditions Odile Jacob, Opus, 321-344.
- Kerbrat-Orecchioni C., 1980-1997, *L'énonciation, de la subjectivité dans le langage*, coll. linguistique, Paris : A. Colin.

- Moirand S., 1999, « Les indices dialogiques de contextualisation dans la presse écrite », *Cahiers de praxématique* 33, 145-184.
- Moirand S., 2000, « Variations discursives dans deux situations contrastées de la presse ordinaire », *Les carnets du Cediscor* 6, Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle, 45-62.
- Moise C., (à paraître), « Postures sociales, violence verbale et difficile médiation » in *Actes du colloque de Tours*, 2000, *La médiation*, Université de Tours.
- Mondada L., 1998, « De l'analyse des représentations à l'analyse des activités descriptives en contexte », *Cahiers de praxématique* 31, 127-148.
- Siblot P., 1999, « De l'un à l'autre. Dialectique et dialogisme de la nomination identitaire », in *L'Autre en discours*, Bres et al., Montpellier III : UPV, coll. Dyalang, Praxiling, 27-43.
- Siblot P., 2001, « De la dénomination à la nomination », *Cahiers de praxématique* 36, Montpellier III : UPV, 189-214.

Dimension dialogique de la nomination
figurale et du nom de marque

Michelle Lecolle
ERSS (Équipe de Recherche en Syntaxe et Sémantique)
Université de Toulouse-le-Mirail
lecolle@univ-tlse2.fr

Métonymie et plurivocité ¹

Dans le cadre de sa structure même, le trope métonymique met en présence verbalement deux entités, en réalisant la nomination de l'une par l'intermédiaire de l'autre. C'est pourquoi la métonymie peut être en discours le support d'une double référenciation, parfois inextricable. La plurivocité qui en résulte porte alors en germe, y compris dans les textes écrits, la possibilité de redéfinition, de négociation et d'argumentation, non seulement sur le sens, mais aussi sur l'identité même des entités nommées. C'est ce jeu dialogique de la nomination (*dialogisme « interne »*) et par la nomination (*dialogisme interlocutif*) au moyen du trope métonymique que nous aborderons ici. Nous nous appuyerons sur des analyses en corpus journalistique, en nous attachant essentiellement à des exemples basés sur des noms propres (*Npr* ci-après), dont l'instruction d'unicité est doublement remise en cause, par la métonymie et par la plurivocité.

Nous abordons la métonymie, en tant que figure et trope, dans le cadre plus général de la *rhétorique* comme usage d'une parole envisagée dans sa finalité persuasive, et comme telle, nécessairement adaptée à son auditoire. Dans son introduction à *Rhétorique* d'Aristote, Meyer (1991 : 38) propose de : « définir par rhétorique le traitement du problématique dans le discours » et ajoute (*ibid.* : 39) : « il importe de repenser la rhétorique comme figures de l'humain à partir de l'interrogativité ». En nous attachant, par le biais de la métonymie, à l'*interrogativité* de la rhétorique au niveau du nom et de la nomination, nous envisagerons en filigrane la proximité de

1. Je remercie Anne Condamines de l'ERSS d'avoir eu la gentillesse de relire cet article. Merci également à Agnès Steuckardt pour sa relecture attentive et ses remarques pertinentes.

la *rhétorique*, comme « négociation de la distance entre les sujets » (Meyer), et du *dialogisme*, à partir de l'affirmation de Bakhtine :

Le rapport à l'énoncé d'autrui ne peut être séparé ni du rapport à la chose (qui fait l'objet d'une discussion, d'un accord, d'une rencontre) ni du rapport au locuteur lui-même (1984 : 332).

L'idée de ce rapprochement nous est suggérée par le fait que l'une comme l'autre des approches tient pour centrales l'interaction verbale et l'adaptation de la parole à son environnement humain.

I. Métonymie, du *jeu* dans la nomination

I.1. Métonymie

Nous tiendrons ici pour acquis, d'une part l'affinité de la métonymie avec la catégorie nominale, et d'autre part le fait qu'elle opère dans le champ de la référence (Bonhomme 1987, Prandi 1992), mettant en présence deux entités liées par une relation de contiguïté expérientielle et culturelle. Dans la tradition classique, cet ancrage dans la référence est ramené à une conception de la métonymie (comme des autres tropes) en termes de substitution désignative. Cette conception, qui d'une part fait de la désignation elle-même un phénomène direct et transparent, et d'autre part ne peut rendre compte de l'épaisseur sémantique que constituent les tropes, n'est pas partagée dans toutes les approches contemporaines. Pour notre part, nous adopterons ici le point de vue de Prandi, pour ce qui concerne la métonymie :

- (i) la substitution n'est qu'un possible du trope. En effet, « si un trope référentiel est virtuellement remplaçable, ce n'est pas en tant que trope, mais en tant que désignateur » (1992 : 119) ;
- (ii) le trope est « un conflit conceptuel » (1992 : 170), et la métonymie est un trope de « l'obliquité conceptuelle » (1992 : 88).

Ainsi, la métonymie introduit du *jeu* dans la nomination, et ceci au moins de trois manières : tout d'abord parce que, parmi les différents modes de nomination, et peut-être au même titre qu'eux, la

métonymie est un choix, auquel s'opposent, sur l'axe paradigmatique, les autres possibles — terme(s) « propre(s) », périphrase, etc. À l'intérieur de ce choix, a lieu un autre *jeu*, qui tient à la structure même du trope : celui qui crée du sens en faisant voir un référent au travers d'un autre.

L'éventuel troisième *jeu*, discursif, est celui d'un énonciateur qui, avec le choix d'une désignation métonymique, s'appuie sur la duplicité interne du trope pour en faire un instrument de plurivocité énonciative. C'est à cet usage, « négociatif », ou encore dialogique que nous nous attacherons ici.

1.2. Métonymie et plurivocité : des exemples

On comparera les trois exemples suivants :

- (1) Je dois rendre Nathalie Sarraute à la bibliothèque.
- (2) J'aime Nathalie Sarraute.
- (3) Nathalie Sarraute était entrée vivante dans le saint des saints de la littérature française : la Pléiade (*France Inter*, au moment du décès de l'auteur).
- (4) Sartre revient (titre du *Nouvel Observateur* début 2001, cité de mémoire).

Si, en (1), l'occurrence métonymique peut être considérée comme univoque et purement substitutive, à cause du contexte concret, qui conduit à l'interprétation discrète *l(un) livre/*, il n'en est pas de même en (2) où la simultanéité de deux interprétations — l'œuvre et l'auteur — est tout à fait envisageable, l'amour de l'un pouvant être lié à l'amour de l'autre. En (3) en revanche, la collusion des deux interprétations n'est plus simplement envisagée, mais exigée par la structure de la phrase. Cette activation simultanée de deux sens, que nous qualifions d'ambivalente (cf. infra), correspond, en rhétorique, à la figure nommée *sylllepse*, définie par Fontanier :

[elle consiste] à prendre un même mot tout-à-la-fois dans deux sens différents, l'un primitif ou censé tel [...]; et l'autre figuré ou censé tel [...] (1977 : 105).

On considérera cet usage comme une manifestation, ludique, de dialogisme interlocutif. Comme on le voit, il se base ici sur la structure interne, bi-face, du trope métonymique.

En (4) enfin, la métonymie crée discursivement, à partir du Npr *Sartre*, un ensemble indéterminé, que l'on serait bien en peine de gloser.

Mais toutes les réalisations métonymiques plurivoques ne sont pas également figurales, et on observera des différences, en lien avec des différences de contraintes textuelles, et socio-discursives.

1.3. Nomination et discours

Parmi les différentes manières de nommer le réel, la nomination métonymique, en tant que figurale, est supposée relever d'un choix discursif, marqué, et, qui plus est, sensiblement lié au contexte. Toutefois, l'idée de « choix » nous paraît devoir être modulée : l'éventail des nominations possibles est soumis aux normes du genre textuel, comme aux préférences lexicales d'un milieu socio-professionnel donné, le tout étant soumis aux pressions explicites ou implicites du cadre social. Ainsi, dans le cas du discours journalistique (comme peut-être dans d'autres), les « choix » de nominations, soumis à un « mimétisme médiatique » (Guillebaud, magazine *Télé Obs* 1999), apparaissent très limités. La métonymie, dont, d'après nos observations, les réalisations formelles sont souvent stéréotypées, n'échappe pas à la règle.

En outre, le choix de nomination est supposé se régler sur les compétences du lectorat. Le cas des Nprs est significatif à cet égard : nommer un objet par son Npr, ou encore utiliser métonymiquement un Npr (par exemple *nom de capitale/gouvernement* — Bakou, ou nom de *lieu/événement* — *Rambouillet*) c'est faire un pari sur les connaissances culturelles du lecteur, ou encore jouer avec elles, par des renvois interdiscursifs. Un(e) tel(le) jeu/adaptation dialogique entre co-énonciateurs peut se situer simplement au niveau de la réception du message dénotatif, mais aussi au niveau de celle du jeu lui-même, qui peut ne pas être goûté en tant que tel. Il est particulièrement flagrant dans le cas des Nprs de personnes dont la renommée repose sur la fréquentation des médias eux-mêmes : acteurs,

réalisateurs... C'est ce que nous observons avec notre sous-corpus « festival de Cannes 2001 », décrit ci-dessous.

2. Le corpus utilisé

Notre corpus est constitué d'articles de la presse écrite généraliste : quotidiens *le Monde*, *Libération*, *le Figaro*. Les thèmes des articles ont été choisis pour leur statut d'« événements », au sens journalistique, susceptibles d'intéresser le grand public. Quatre thématiques ont été retenues : trois sous-corpus « politiques » portent sur des événements français, européen et mondial (la guerre du Kosovo). Le festival de Cannes 2001 constitue la quatrième thématique, culturelle¹.

À la différence des sous-corpus « politiques », essentiellement informatifs, et qui peuvent être considérés comme appartenant au genre rhétorique *délibératif*² — qui concerne la chose publique — le sous-corpus CANNES, même si la dimension informationnelle et narrative y est représentée, est proche du genre *épidictique* — *démonstratif* chez Aristote — genre des commémorations, qui utilise les *lieux* de l'éloge et du blâme. Rappelons que, avec ce genre, il s'agit moins de convaincre que d'émouvoir et de susciter la connivence. Et en effet, sont sujets d'éloge, parfois lyrique, le festival, le cinéma lui-même. Certains films sont sujets de blâme. De manière prévisible, c'est ce sous-corpus qui adresse au lecteur le plus de clins d'œil, manifestés en particulier dans les jeux sur la nomination.

En simplifiant à l'extrême, nous opposerons donc les sous-corpus « politiques » et « culturels » selon la dimension, respectivement

1. Les exemples seront référencés de la manière suivante : K pour le corpus KOSOVO, C pour le corpus CANNES, Fr pour le corpus français. Les références des journaux seront L pour *Libération*, M pour *le Monde*, F pour *le Figaro*. Même si le corpus européen n'est pas exemplifié ici, nos analyses se basent sur les quatre corpus.

2. Les genres ont été théorisés par Aristote (*Rhétorique*, cf. bibliographie). Nous nous basons également sur les commentaires d'introduction de *Rhétorique* par Meyer, et les descriptions de Barthes (1985) et de Gardes-Tamine (1996).

monologique vs. dialogique (Bakhtine 1984¹). Les premiers sont déterminés par leur contrat informatif, et les métonymies utilisées y apparaissent comme extrêmement contraintes : grande représentativité du rapport *lieu institutionnellactant institutionnel* (*Matignon/le premier ministre, Belgrade/Milosevic*) dans un usage factuel², tandis que, dans le second, les métonymies et leur usage plurivoque sont fréquemment à la source de jeux allusifs. De fait, comme il apparaîtra par la suite, ce qui pourra servir à l'opposition entre elles des catégories de sous-corpus est, non pas le paramètre « présence » vs. « absence » de métonymies, mais le type de métonymies qu'on y rencontre, et leur usage contextuel.

3. Plurivocité

3.1. Différents modes de plurivocité

Nombre d'analyses linguistiques traitent la pluralité des significations, dans une même occurrence ou construction, en termes d'ambiguïté, c'est-à-dire d'alternative : il est présenté comme nécessaire de choisir une interprétation au détriment d'une autre. Cette représentation prévaut souvent en linguistique et est présente en rhétorique, avec la notion d'*amphibologie*. Remarquons à la suite de Le Goffic (1982 : 85) que, en posant l'alternative comme une nécessité, on postule corrélativement l'univocité du langage.

En regard de ces conceptions et analyses, d'autres envisagent en termes non exclusifs la cohabitation de plusieurs sens : Fuchs (1991), Ballabriga & Vigneau-Rouayrenc (1992), Rastier (2001) à propos de l'*hypallage* et, à propos des figures plus généralement, Bonhomme (2002). Au-delà du cas de la syllepse, présentée ci-dessus (cf. infra) et sur laquelle nous reviendrons (cf. infra), on s'intéressera plus généralement à l'ambivalence linguistique. Celle-ci est définie chez Ballabriga & Vigneau-Rouayrenc de la manière suivante :

1. Il faudrait naturellement considérer plus finement les textes eux-mêmes, dont certains sont, dans les sous-corpus « politiques », très marqués énonciativement (style, argumentation). Néanmoins, l'opposition fonctionnelle, si on considère globalement les projets informatifs respectifs des sous-corpus.

2. 68% du total des métonymies des sous-corpus « politiques ». La répartition sur les autres catégories de métonymies est nettement plus disséminée.

[...] le co(n)texte impose les deux interprétations qui de ce fait sont actualisées. Il s'agit alors d'une ambiguïté positive que nous appellerons ambivalence (1992).

Le Goffic, pour sa part, répartit les faits sous deux rubriques, selon la façon dont se résout une opposition entre deux termes A et B mis en présence simultanément (nous paraphrasons) : soit il y a composition — A et B (c'est l'ambivalence, au sens de Ballabriga & Vigneau-Rouayrenc ci-dessus) — soit il y a « ambiguïté de l'ambiguïté, [*i.e.*] doute sur l'opposition [elle-même] A/B » (1982 : 93¹). À propos d'un de ses exemples d'*ambiguïté de l'ambiguïté*, Le Goffic parle de celle-ci en termes de : « à la fois principe unique et diversité interne » (1982 : 103).

3.2. Différents cas de plurivocité : exemples et discussion

Les exemples ci-dessous nous serviront à illustrer les catégories qui précèdent.

1. Toutes les métonymies ne jouent pas sur la plurivocité. De même que (1) cité en 1.2., (5) ci-dessous fait voir, sans reste, un référent (les habitants) par le biais d'un autre (la ville) :

(5) Belgrade apprend à vivre en alerte (K, L).

2. L'exemple cit. (6) illustre, selon nous, le cas *ambiguïté de l'ambiguïté*. Issu du corpus C, il fait référence à la polémique suscitée par la non-sélection pour le festival du film *Le fabuleux destin d'Amélie Poulain* :

(6) Ce que cette polémique induit [...] c'est l'idée pernicieuse que l'institution cannoise serait redevable au business du cinéma français, dont elle serait priée d'épouser les intérêts. Ce que ce mauvais procès, pour finir, démontre, c'est à quel point le syndrome de l'enfant arrogant et gâté menace le cinéma français dès qu'il a du succès : aux dernières

1. Le Goffic illustre son propos de nombreux exemples, mais ne mentionne pas les tropes. Naturellement, l'ambivalence dépasse le cas de la métonymie, à laquelle nous nous limitons ici.

nouvelles, la production aurait renoncé à la projection d'Amélie en plein air, sur l'air un peu vexé du « Ne nous imposons pas » (C, L).

On peut se demander si on doit comprendre, sur la base du contexte, *le cinéma français* dans la deuxième phrase comme une personnification du « cinéma » lui-même, au sens de secteur d'activité en général (cf. *business*), ou comme désignant métonymiquement les /actants du cinéma/ en général, ou encore /les réalisateurs et producteurs de *Amélie Poulain*/, référés dans le texte et actualisés ici par *la production* (du film). Mais on peut aussi tout simplement avoir une interprétation plus large (un « principe unique ») qui subsumerait les autres et réduirait leurs oppositions.

3. Considérons à présent des cas d'*ambivalence* (A et B). Sans rechercher de réelle systématisme, nous faisons figurer ci-dessous des exemples qui mettent en jeu la plurivocité de manière classique pour notre corpus. Elle se reconnaît le plus sûrement lorsque la syntagmatique de la phrase fait surgir successivement deux interprétations différentes, comme c'était déjà le cas avec (3). Ainsi, l'*ambivalence* apparaît souvent par le biais de reprises anaphoriques, comme en (7) avec *où* — *l'Hôtel Matignon* : /lieu/ et /institution (ou personne)/ :

(7) La modération du ton, toutefois, n'a pas échappé à l'Hôtel Matignon, où l'on s'employait, mercredi soir, à minimiser la différence exprimée par M. Chevènement (K, M).

et en (8) où *un Moretti*, qui réfère en contexte à /un film de Moretti/ — *la Chambre du fils*, est repris par *il*, qui réfère aussi au réalisateur, nommé dans la phrase précédente (cf. exemple (10 plus bas)) :

(8) Un Moretti sombre et douloureux, loin de l'introspection ironique et diserte qu'il a longtemps pratiquée (C, F).

Contrastant avec (3), manifestement ludique, ce type d'*ambivalence* paraît échapper à son auteur. Quelle que soit néanmoins l'intentionnalité de celui-ci, la duplicité de la métonymie se trouve exprimée.

Mais l'ambivalence, comme la métonymie sur laquelle elle repose, peut aussi se manifester sans indices syntaxiques aussi nets. Ce sont alors, outre le contexte textuel, des connaissances lexicales et interdiscursives qui guident l'interprétation référentielle. C'est le cas en cit. (9) où *des deux côtés de la Seine* n'est pas simplement une nomination de lieu, mais réfère aussi à ses occupants institutionnels :

- (9) Même si la volonté de dédramatiser se retrouve des deux côtés de la Seine, l'inquiétude commence à percer sous la « sérénité » affichée (Fr, F).

On retrouve dans la thématique du cinéma la même manifestation de l'ambivalence par le biais de l'anaphore que en (7) et (8), mais dans un tout autre mécanisme sémantique :

- (10) Le 17 mai, ce sera au tour de Nanni Moretti de présenter *La Chambre du fils*, où il forme, avec Laura Morante un couple éprouvé par la mort de son fils (C, F).

Ici, ce sont les différentes « facettes » d'une personne, *Nanni Moretti*, qui sont exploitées : outre celle de réalisateur (proposition principale), la phrase mêle, dans la subordonnée, les facettes « personnage¹ », interne au film, et « acteur », à la fois interne et externe au film. Dans ce mouvement, la phrase amalgame deux plans : celui de la présentation du film sur la scène publique et celui de l'intrigue du film. L'ambivalence ici ne peut être considérée comme syntaxiquement exprimée que si l'on se base sur la richesse biographique de la personne publique. Dans le cas contraire, elle peut passer inaperçue, ou la phrase tout simplement ne pas être comprise.

Sans multiplier les exemples, soulignons que l'ambivalence (ici aux deux sens de Le Goffic) peut être considérée comme un fait très général dans notre corpus. Elle est souvent, comme en (7) et cit. (9), parfaitement banale, voire indécidable. Plutôt qu'à une réelle recherche figurale, elle peut, dans ce type d'exemple, être liée à un souci de concision. Mais on remarquera surtout la nature de la source de la plupart des ambivalences : en interférence avec la

1. On peut hésiter à considérer le rapport *acteur/personnage* comme une métonymie. Nous laissons la question ouverte.

grammaire, les interprétations plurivoques reposent sur la connaissance interdiscursive des Nprs et des entités qu'ils dénotent. C'est elle qui nous permet de reconnaître en *l'Hôtel Matignon* une administration, une personne ou un lieu, et de voir en *Nanni Moretti* le réalisateur, l'acteur et le personnage, sans autres indices (le texte cité est très court et n'est pas centré sur le film de *Nanni Moretti*). Cependant, alors que le premier Npr (*l'Hôtel Matignon*) est une source de métonymie nettement stéréotypée (on peut considérer cette métonymie comme quasiment lexicalisée), et donc sans épaisseur sémantico-référentielle, le second, en tant que Npr de personne, épouse les multiples facettes, *i.e.* les rôles publics de *Nanni Moretti* et, partant, joue sur son identité même.

3.3. Plurivocité, négociation de la référence et dialogisme

Les énoncés présentés ci-dessus fonctionnent sur un va-et-vient et une collusion entre référents. D'autres font de cette collusion un réel procédé, une figure. Nous utiliserons ici le terme de *syllèpse*, en l'étendant de la notion de double sens à celle de double référence. Certaines occurrences de ce type de « syllèpse » conjuguent, dans notre sous-corpus C, jeu discursif syntagmatique et connivence culturelle. Il en est ainsi de (11) où un tel jeu est observable, dans la superposition de l'abstrait et du concret, de la partie et du tout, avec *silhouette* et *ascensions*, mais aussi dans la référence métonymique, à partir de *ascensions*, à « l'escalier », véritable symbole de Cannes, déjà évoqué ailleurs dans le texte par *l'escalier de la gloire* et *les fameuses marches* :

- (11) [Gilles Jacob, ancien directeur du festival] La longiligne silhouette qui, depuis vingt-deux ans, marque le sommet d'une des ascensions les plus prisées du monde, est absente (C, M).

En suivant Riffaterre (1979) qui parle de *syllèpse intertextuelle* pour la syllèpse basée sur des rappels intertextuels (textes attestés), et en distinguant « intertexte » de « interdiscours » sur la base de l'opposition « reprise de textes attestés » vs. « jeu de renvois entre des discours circulants », nous verrons dans cette « harmonique dialogique » (Bakhtine 1984 : 300) une *syllèpse interdiscursive*.

Un dernier exemple est issu d'un article de critique (acérbe) du film *Moulin Rouge*, présenté en introduction du Festival. Sans relever à proprement parler de la syllepse, il joue avec la référence, en se basant, pour chacun des Nprs, sur l'interrogation quant à l'interprétation métonymique/non métonymique pertinente :

- (12) Sont convoqués Puccini, Renoir, Méliès, Offenbach et Lautrec, pour être violemment précipités (à l'écran et sur la bande-son) contre Madonna, les Studios Disney, MTV, et Elton John (C, M).

Dans cette phrase saturée de références culturelles et de jeux sur les identités, le lecteur peine à comprendre, et se contente finalement de goûter les figures. La syntagmatisation des noms, livrés en cascade, participe elle-même à l'énigme interprétative : le même procédé — métonymie ou non, type de métonymie — est-il employé d'un bout à l'autre de la phrase ? Que sont, qui sont en effet les référents des Nprs ? Les personnes : *Méliès* ? Les œuvres : *Puccini*, *Madonna* ? Les personnages du film : *Offenbach*, *Lautrec* ?

Ici se conjuguent dialogisme interlocutif, renvoi interdiscursif, et dialogisme de la nomination : le mot est une « arène » (Bakhtine 1977 : 67), non ici parce qu'il est à proprement parler le lieu de conflits, mais plutôt parce que le statut du réel qu'il désigne, et donc son rapport au réel, est interrogé.

Conclusion : rhétorique et dialogisme

Il serait sans doute abusif de parler avec (12) de dialogisme interdiscursif, puisqu'il ne s'agit à proprement parler que de citations. On remarquera néanmoins que, dans ces citations, les Nprs sont employés en leur qualité de référence culturelle, et non pas seulement pour mentionner la personne dans un but informatif, comme c'était le cas en (10). Nous retrouvons ici le procédé de l'*allusion*, décrit par Gardes-Tamine dans le cadre rhétorique :

Elle peut rechercher [à des fins de persuasion] la complicité avec l'auditoire en lui montrant qu'on le suppose intelligent et cultivé. C'est ce qui se passe lorsque l'allusion renvoie à la culture (1996 : 141).

De fait, l'allusion, non seulement postule la compréhension active d'autrui, mais aussi s'adresse à lui en sa qualité de procédé même.

Au-delà de ce cas, nous rappellerons en conclusion plusieurs faits qui nous ont amenée à postuler une proximité entre rhétorique et dialogisme. C'est tout d'abord, à partir du trope métonymique lui-même, intrinsèquement bi-face, la nomination ambivalente qui, en négociant la référence des noms, met en cause l'univocité, ou encore le monologisme des nominations.

La nomination plurivoque, qu'on l'envisage sous l'angle de l'alternative (ambiguïté) ou de la double référenciation (ambivalence), peut être considérée comme un procédé argumentatif. Ses usages litigieux sont d'ailleurs soulignés par certains rhétoriciens ou grammairiens, à propos de l'*amphibologie* ou encore de l'*équivoque* (Dumasais 1988 : 337). En ceci encore, le mot est une « arène ».

Enfin, les textes, factuels pour les uns, et énonciativement « incarnés » pour les autres, des sous-corpus respectivement informatifs — « politiques », et critique — « culturel », peuvent être comparés selon le paramètre « ambivalence ordinaire » vs. « ambivalence figurale » (syllepse). La comparaison peut en outre s'appuyer sur le fait que les figures (stylistiques, argumentatives) se manifestent rarement isolément dans un même texte. Cette différence qui, naturellement, ne peut être le seul principe de comparaison — l'*allusion* culturelle pourrait en être un autre — nous paraît être un élément d'opposition entre textes monologiques et dialogiques.

Références bibliographiques

- Aristote, 1991, *Rhétorique*, trad. C.-E. Ruelle, intr. M. Meyer, Paris : le Livre de Poche.
- Bakhtine M., 1929-1977, *Le Marxisme et la Philosophie du langage*, Paris : Minuit.
- Bakhtine M., 1979-1984, *Esthétique de la création verbale*, Paris : Gallimard.
- Ballabriga M., Vigneau-Rouayrenc C., 1992, « Ambiguïté et ambivalence ; entretien sur la pluralité des modes de coexistence sémantique et sémiotique », *Champs du Signe — Cahiers de stylistique* 2, 77-91.

- Barthes R., 1970-1985, « L'ancienne rhétorique, aide-mémoire », *L'aventure sémiologique*, Paris : Éditions du Seuil, 85-164.
- Bonhomme M., 1987, *Linguistique de la métonymie*, Berne : Éditions Peter Lang.
- Bonhomme M., 2002, « De l'ambiguïté figurale », *Semen* 15, 11-24.
- Charaudeau P., Maingueneau D. (dir.), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil.
- Dumarsais C.C., 1730-1988, *Des Tropes ou des différents sens*, in Douay-Soublin F. (éd.); Paris : Flammarion.
- Fontanier P., 1821-1977, *Les figures du discours*, Paris : Flammarion.
- Fuchs C., 1991, « L'hétérogénéité interprétative », in Parret H. (dir.) *Le sens et ses hétérogénéités*, Paris : Éditions du C.N.R.S., 107-120.
- Gardes-Tamine J., 1996, *La rhétorique*, Paris : Armand Colin.
- Le Goffic P., 1982, « Ambiguïté et ambivalence en linguistique », *DRLAV* 27, 83-105.
- Prandi M., 1992, *Grammaire philosophique des tropes*, Paris : Minit.
- Rastier F., 2001, « Indécidable hypallage », *Langue française* 129, 111-127.
- Riffaterre M., 1979, « La syllepse intertextuelle », *Poétique* 40, 496-501.
- Siblot P., 2001, « De la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signifiante nominale et le propre du nom », *Cahiers de praxématique* 36, 189-214.

Christine Fèvre-Pernet
ERSS UMR 5610
Université Toulouse-le-Mirail, Toulouse II
chr.pernet@wanadoo.fr

Procédés dialogiques dans la (dé)nomination d'objets manufacturés : les noms de jouets ¹

I. Introduction

MON PREMIER GARAGE, FLIP FLOP LA GRENOUILLE, ACTION MAN TOTALLY EXTREME... sont des noms/appellations/désignations ² que l'on trouve dans les catalogues de jouets et sur les emballages. Si certains de ces noms sont essentiellement descriptifs (LAPIN RAYURES CIEL...) et semblent ne pas être pris en charge par un quelconque énonciateur, d'autres font plus clairement entendre une, voire plusieurs voix. Je vais essayer de montrer ici qu'il existe bien une dimension dialogique dans la stratégie de nomination des objets manufacturés que sont les jouets. À partir d'une analyse morphosémantique et lexicale menée sur un corpus de 800 noms tirés de deux catalogues de jouets — un catalogue d'une grande surface généraliste, *Leclerc* et un catalogue d'une grande surface spécialisée, *La Grande Récré* — j'ai pu repérer l'émergence de certains procédés dialogiques. Au-delà de la relative hétérogénéité des noms du corpus, il apparaît que la présence de certains types de noms à forte charge dialogique est révélatrice de la stratégie de communication d'ensemble mise en œuvre pour le choix du nom.

1. Je tiens à remercier toutes les personnes qui, lors du colloque, par leurs remarques constructives et leurs conseils, m'ont permis d'approfondir ce travail et d'aller plus loin dans la réflexion. Je remercie tout particulièrement Jeanne-Marie Barbéris et Armelle Cassanas pour leurs suggestions.

2. Je ne débattrai pas ici du statut de ces appellations et pour faire simple je parlerai de *nom de jouet*, abrégé désormais en Njouet.

Je m'intéresserai tout d'abord à la sphère d'échange — au sens bakhtinien du terme — dans laquelle s'inscrit la communication, avec la description des acteurs et des enjeux en présence et je soulignerai le rôle charnière du nom dans ce type de support de communication. Pour rendre compte de la dimension dialogique du Njouet, deux manifestations du dialogisme seront privilégiées : la première est axée sur le pôle « énonciateur », avec le jeu sur l'énonciation, et la seconde sur le pôle « destinataire », dans la mesure où un point de vue lui est imposé. Je poursuivrai donc par la mise en lumière des procédés (emploi des déterminants possessifs, utilisation du « baby talk ») qui laissent entendre la voix de l'enfant, le jeu sur l'énonciateur s'inscrivant dans un dispositif manipulateur. Je m'interrogerai ensuite sur une éventuelle superposition des voix qui s'inscrit là encore dans la manipulation énonciative. Enfin, c'est du côté du destinataire que je me placerai pour analyser les procédés dialogiques repérables dans le Njouet. En donnant le nom, le locuteur construit un micro-univers. Cette construction est organisée à l'intention du destinataire et répond ainsi non pas aux questions (comme dans un texte didactique) mais aux attentes du destinataire en termes de compréhension « responsive active » (Bakhtine 1979-1984 : 274). Cela se traduit par des choix linguistiques spécifiques qui seront analysés dans deux types de jouets : jouets pour garçons, jouets pour filles.

2. La sphère d'échange : l'univers commercial

Bakhtine insiste sur le rapport étroit entre la sphère d'activité humaine dans laquelle la relation langagière s'inscrit, et les genres de discours : « Chaque sphère d'utilisation de la langue élabore ses types relativement stables d'énoncés, et c'est ce que nous appelons les genres du discours » (1979-1984 : 265). Selon lui, c'est la diversité fonctionnelle des énoncés qui implique la variété et l'hétérogénéité des genres de discours. Dans l'univers commercial, la communication est indiscutablement orientée vers une fonction bien spécifique qui est à prendre en compte dans l'étude des énoncés produits (dans la mesure où les noms de jouets constituent en eux-même des énoncés, ils peuvent être considérés comme appartenant à un *genre dénominatif*). Aussi avant d'aborder la dimension dialogique

des Njouets, il me semble important de poser les cadres de la situation de communication.

2.1. Les acteurs de la communication

La communication concernant le Njouet, s'inscrit dans « une activité commerciale ». Que l'on considère l'emballage ou le catalogue, il s'agit d'une communication particulière, sans face à face, qui s'adresse à un large lectorat *a priori* anonyme. Cependant quand on examine les textes/notices qui figurent en dessous du nom dans les catalogues on s'aperçoit que deux types de destinataires sont visés. Dans :

LOCOPOUSSE SONORE ET LUMINEUX

Permet à bébé d'apprendre à se mettre debout et à marcher en toute sécurité grâce à un dispositif de freinage. (Leclerc 2001 p. 15)

ce sont les parents qui sont destinataires, mais dans :

MA SI JOLIE CUISINE ÉLECTRONIQUE

En posant la casserole ou le fait-tout sur la plaque de cuisson, tu entendas bouillir tes légumes, griller ton poulet, frire tes œufs. (Leclerc 2001 p. 30)

c'est l'enfant qui est cette fois destinataire. J'ai donc été amenée à distinguer trois types d'acteurs : le locuteur (ou donneur de nom), le destinataire 1 (les parents ou l'adulte qui réalise l'acte d'achat) et le destinataire 2 (l'enfant). J'ai appelé « locuteur » celui qui donne le nom (en général le fabricant) car c'est lui qui en quelque sorte prend en charge l'énonciation (si l'on considère le nom comme un mini-énoncé). Mais plusieurs instances peuvent être en position de locuteur : le fabricant, le vendeur, le publiciste qui rédige le catalogue... On peut ici faire référence à la notion de *locuteur* définie par Ducrot (1984). À l'intérieur de l'énoncé, il distingue un locuteur L, « responsable de l'énonciation » (1984 : 200), auquel « le matériel linguistique est imputé » et un locuteur λ , qui est « un être du monde » dont une des propriétés est d'être l'origine de l'énoncé. C'est le locuteur qui, « responsable de l'énoncé, donne existence, au moyen de celui-ci, à des énonciateurs, dont il organise les points de vue et les

attitudes» (Ducrot 1984 : 205). On verra en 2.2. comment dans le Njouet plusieurs voix se superposent.

Les parents (destinataire 1) réalisent l'achat, acte final vers lequel tend le processus de communication, ils ont un pouvoir décisionnaire. C'est d'eux qu'on attend une « attitude responsive active » (Bakhtine 1979-1984 : 274) sous forme d'acte.

L'enfant est le prescripteur (il fait acheter le jouet par l'adulte) mais aussi l'utilisateur final. On attend de lui également une « attitude responsive active ». Ce sont donc ces deux types de destinataires que le nom devra à la fois séduire et convaincre.

2.2. Les enjeux de la communication

Il peut sembler inutile d'insister sur le fait que, d'un point de vue pragmatique, le but de la communication dans l'univers commercial est de vendre, de faire acheter les produits, d'agir donc sur le destinataire pour provoquer l'acte d'achat. À première vue, les noms qui figurent sur les emballages¹ et dans le catalogue peuvent sembler fonctionner comme des « non-énoncés » (Philippe 2002 : 26) au même titre que ce que l'on trouve dans un annuaire téléphonique, un dictionnaire ou un atlas. C'est le cas pour des dénominations comme COFFRET 120 JEUX, VOITURE INFRAROUGE... Par contre, il est plus difficile de considérer MON AMOUR DE CUISINE comme un non-énoncé. Considérer le Njouet comme un « non-énoncé » serait nier la présence d'un quelconque énonciateur et surtout ce serait ne pas prendre en compte la visée intentionnelle inhérente au « genre » commercial. Or Bakhtine (1979-1984 : 275) précise que « la variété des genres du discours présuppose la variété des visées intentionnelles de celui qui parle ou écrit ». C'est la visée intentionnelle qui nous informe de la présence d'un locuteur derrière ces mini-énoncés que sont les Njouets.

Selon Bakhtine, l'enjeu de toute communication est d'obtenir une « attitude responsive active » de la part du destinataire. Celle-ci peut se traduire par une réponse phonique, par un acte qui peut éventuellement se produire à retardement (Bakhtine 1979-1984 : 274).

1. Emballages et catalogues font tous deux apparaître le Njouet mais l'emballage est un site particulier qui ne fonctionne pas de la même façon que le catalogue. Le nom s'inscrit dans un dispositif « discours packaging » que je n'aborderai pas ici.

On peut ici assimiler l'acte d'achat à une attitude responsive active (sous forme d'acte à retardement). Bakhtine pose la « compréhension responsive active » comme un stade initial, préparatoire à la réponse.

2.3. Le nom, élément charnière du support de la communication

Sur l'emballage ou dans le catalogue, le Njouet se donne à voir, s'offre aux regards. Il s'inscrit dans un dispositif scripto-visuel où image et texte catalysent la production de sens. Sur l'emballage, il occupe une place centrale et est mis en valeur par divers procédés (typographie, couleur, jeu sur l'iconicité des lettres...). Dans le catalogue, le paradigme des Njouets apparaît comme tel, puisque la structure de présentation est uniforme (du moins dans chaque catalogue). La page de catalogue regroupe plusieurs îlots constitués de la photographie du jouet, du Njouet, qui chapeaute un texte et du nom de marque, qui s'inscrit en signature du texte. Ce dispositif forme un système sémiotique à quatre parties, voire à cinq si l'on considère qu'un enfant en situation de jeu figure parfois, en plus du jouet, sur la photographie (ce qui est d'importance dans l'étude de la prise en charge de l'énonciation).

Au premier stade de la lecture, c'est simultanément au titre et à la photographie que va l'œil, constate Mouriquand (1997 : 103) en étudiant les journaux. Dans ce système le nom est donc bien un élément charnière de la communication : titre par rapport au texte, étiquette ou titre par rapport à la photographie (si l'on fait l'analogie avec la situation d'étiquetage rencontrée pour les titres de tableaux (cf. Bosredon 1997)). C'est dans le nom que s'initie la communication et à travers les procédés dialogiques à l'œuvre dans la (dé)nomination on va voir comment les enjeux commerciaux/pragmatiques conditionnent les choix linguistiques.

3. Nomination et dialogisme : la dimension dialogique du Njouet

Je considère ici l'acte de nommer non pas comme une activité en discours mais comme un acte de nomination initial. L'acte de bap-

tème est réalisé par l'impression du nom sur l'emballage (nom que l'on retrouve, du moins en principe, sur le catalogue). Si l'on considère que le nom, dans cet univers commercial, est créé pour agir sur autrui alors on peut dire, en se référant à la théorie des actes de langage, que l'acte de nomination est un acte de langage, un mini-acte de langage, certes, mais qui s'inscrit dans un macro-acte de langage au niveau du « discours catalogue¹ » ou du « discours packaging ». *Dire* c'est non seulement *faire* mais aussi *faire faire*. La visée pragmatique de ce type de discours est clairement incitative : « achetez mes produits ». Si l'on considère le catalogue ou l'emballage comme un « discours », le nom peut être considéré comme un « énoncé » (au sens de séquence verbale formant un tout) ou du moins un mini-énoncé, d'autant plus qu'on a vu en étudiant les enjeux, que la visée intentionnelle sous-jacente à ce type de communication impliquait la présence d'un énonciateur. Étant posé que le Njouet constitue un énoncé on peut maintenant étudier sa dimension dialogique.

Reste à tenter de définir ce que l'on entend par *dialogisme*. S'il s'agit de la « capacité de l'énoncé à faire entendre, outre la voix de l'énonciateur, une (ou plusieurs) autre(s) voix qui le feuillettent énonciativement » (Bres in Détrie et al. 2001 : 83) alors le jeu des voix dans des Njouets comme MON PREMIER TABLEAU est bien dialogique. On peut considérer également que le fait que l'énonciateur anticipe sur la compréhension-réponse du destinataire relève du dialogisme. De même qu'imposer son point de vue par des choix dénommatifs c'est s'inscrire dans un rapport dialogique.

3.1. La manipulation énonciative : une prise en charge fictive de l'énonciation par l'enfant ?

3.1.1. *L'emploi des déterminants possessifs ou « prendre la voix de l'autre »*

D'un point de vue linguistique, on peut s'étonner de trouver des formes comme MA COIFFEUSE, MON PREMIER PUPITRE, MON OURS DOUX RÊVES pour désigner un objet. Bosredon (1997 : 74) note que dans les titres de tableaux ces formes avec déterminant possessif sont extrêmement rares. Il parle même de déterminations para-

1. Mortureux (1984), dans un article sur les catalogues de VPC, considère le dispositif (photo, texte, nom) comme un type de discours.

doxales (et remarque d'ailleurs que seule la première personne est représentée : « MA JOLIE ») puisque la désignation écrite (le titre) et le référent (le tableau) sont co-présents. Or, pour lui, on emploie des possessifs seulement si l'on reconstitue une scène énonciative. On peut faire, avec les noms de tableau, un parallèle intéressant, même si le contexte est un peu différent puisque dans le catalogue, la désignation écrite (le Njouet) est co-présente non pas au référent (le jouet) mais à sa représentation visuelle (la photographie). De plus, on peut considérer qu'il y a reconstitution d'une scène énonciative, dans la mesure où un enfant en situation de jeu figure (bien que ce ne soit pas systématique) sur la photographie du jouet. On peut donc lui attribuer la prise en charge de l'énonciation à travers le possessif de première personne. Mais même quand il n'y a pas d'enfant sur la photographie, l'analyse est la même puisque, au niveau du macro-contexte, on est bien dans un mode de communication où l'enfant est l'acteur principal (à la fois destinataire et utilisateur final).

De plus, selon les études sur la psychologie de l'enfant (Brée 1993), il est caractéristique chez les tout-petits de faire précéder, au niveau du langage, l'identification par l'appropriation ; ceci peut expliquer que le mode de désignation de l'objet-jouet se fasse à l'aide de SN introduits par des possessifs. C'est donc bien la voix de l'enfant qu'on nous donne à entendre. D'un point de vue sémiotique, le fait d'appeler un jouet MA COIFFEUSE revient à conjointre le consommateur à l'objet (Everaert-Desmedt 1984) et donc à le pousser vers l'acte d'achat : une sorte d'appropriation anticipée par le langage. Ce mode de désignation s'inscrit donc dans un dispositif manipulatoire basé sur le jeu énonciatif *via* la prise en charge fictive de l'énonciation par l'enfant. On est bien dans une sorte de feuilletage énonciatif à deux étages, le locuteur, dans ce cas, s'effaçant derrière la voix de l'enfant.

3.1.2. L'emploi d'un langage enfantin ou « parler à la manière de »

En nommant « à la manière de », le locuteur nous donne comme instruction de considérer l'enfant comme responsable de l'énoncé/Njouet, ce qui s'inscrit là aussi dans un dispositif de manipulation

énonciative. On relève différents procédés caractéristiques du langage enfantin :

- les hypocoristiques à redoublement sont en général insérés dans un SN (LAPIN DOUDOU MOUSSAILLON). Ils expriment la nature affective de la relation de l'enfant à l'objet. Non seulement le locuteur parle à la manière de l'enfant mais, ce faisant, il lui prête une attitude très positive vis-à-vis du jouet ;
- les composés et mots-valises, très utilisés par les enfants en phase d'acquisition du langage, sont également très fréquents en onomastique commerciale. L'intérêt de ce procédé est de condenser le sens en un minimum de mots tout en faisant l'économie de la construction syntaxique. On trouve des formes V + N (ROUL'ESCARGOT, pour un escargot à traîner), V + V (ROULITROTTE, pour un porteur), Adj + N (TIPONY, pour un poney à bascule) ;
- la duplication de mots est fréquemment utilisée chez l'enfant en bas âge. On en rencontre ici deux occurrences : OUI-OUI (poupon du personnage de dessin animé) et WEB-WEB qui désigne un chien robot ;
- MONSIEUR TAMBOUR et MONSIEUR RÉVEIL sont représentatifs de la tendance à la personnification assez caractéristique des modes de désignation enfantins. De plus, ce procédé a pour effet de faire du jouet un objet unique. De même, dans FLIP FLOP LA GRENOUILLE et BOUBOU LE PANDA, la séquence Npr + dét. défini + N oriente vers l'unicité de la perception du référent jouet. Or l'intérêt du donneur de nom/vendeur du jouet est bien de distinguer son produit par rapport aux autres, d'en faire quelque chose d'unique.

Pour clore cet inventaire des formes mises en œuvre pour « parler à la manière de », il reste à noter la prédilection phonologique pour le son [u¹] avec LILOU, PATACHOU ROUGE, LES POUTOUS et... les fameux DOUDOU, dans les Njouets pour tout-petits.

1. Pour étayer cette hypothèse, je m'appuie sur un corpus de Rézeau et Rézeau (1992) constitué du relevé des différentes appellations de l'objet transitionnel par l'enfant. En France le *doudou* arrive en tête mais on note aussi une forte proportion d'appellations comportant le son [u] (environ 20 % du corpus).

Les choix de dénomination montrent que la visée intentionnelle est toujours sous-jacente dans ce type de communication. Le locuteur, en prenant la position énonciative de l'enfant, marque une certaine empathie avec ce dernier. Or, se montrer en empathie avec la *cible* est une stratégie commerciale. À ce stade de l'étude, on peut se demander si d'autres voix sont en présence dans l'énoncé/Njouet.

3.2. La manipulation énonciative : une superposition des voix ?

On peut rencontrer différents types d'énoncés hypocoristiques : énoncés à la troisième personne du singulier ou encore à la première personne comme dans cet exemple : « Mais c'est que je cause déjà, moi, je suis un petit bavard, moi... ». On imagine la mamie ou la voisine penchée(s) sur le berceau du tout-petit. Ici la première personne (*je, mon*) ne renvoie pas à celle qui prononce ces paroles mais au co-énonciateur/interlocuteur (le bébé). Tout se passe comme si la voix de la voisine se superposait à la voix du bébé. Dans son étude sur les énoncés hypocoristiques à l'imparfait, Bres (2003) souligne le caractère dialogique (au sens de « dialogisme interne ») de tels énoncés. Il y voit une mise en scène de l'énonciation, un dédoublement énonciatif avec énonciation citée et énonciation citante. Dans *MON PREMIER PUPITRE, MON PREMIER BALADEUR*, le possessif peut renvoyer à la voix de l'enfant mais aussi à la voix du parent qui se superpose à celle de l'enfant au même titre que la voisine qui se penche sur le berceau. En effet, l'adjectif *premier* semble plutôt pris en charge par le parent qui pourrait produire un énoncé du type « ce sera son *premier* baladeur ». On a soit une superposition des voix « c'est mon premier baladeur, ça » dira le parent penché sur le berceau (ou du moins le lit) du petit, avec énonciation citante et énonciation citée, soit une énonciation en mosaïque, avec prise en charge d'une partie de l'énoncé par le parent (*premier*) et d'une autre partie par l'enfant (*mon*).

Dans *MON JOLI PARC, MON VRAI BÉBÉ*, le choix des adjectifs *joli, vrai*, montre la présence d'une autre instance que celle du fabricant/donneur de nom ; on entend la voix du vendeur qui a pour visée de séduire et de convaincre pour faire acheter. On est dans le cas d'une énonciation citante donneur de nom/enfant, avec imbrica-

tion d'une troisième voix, celle du vendeur. Dans *MON AMOUR DE CUISINE, MA SOURIS VERTE*, on peut presque parler d'intertextualité puisque le premier nom renvoie à une expression toute faite de la langue et la deuxième à une comptine enfantine, les deux noms étant toutefois modifiés par le possessif.

En résumé, plusieurs stratégies énonciatives/dénominales sont donc possibles au niveau du nom :

le locuteur/donneur de nom prend en charge l'énonciation (*LAPIN RAYURES CIEL*) ;

le locuteur/donneur de nom produit une énonciation citante (*MON TOUTOU*) : ce sont les paroles de l'enfant ;

le locuteur/donneur de nom produit une énonciation citante elle-même citante (*MON PREMIER TABLEAU*) : ce sont les paroles de l'adulte, des parents, qui se superposent à celles de l'enfant.

Le Njouet est le lieu dans certains cas d'une véritable hétérogénéité énonciative. Dans les deux derniers cas on entend une voix, et même deux, en plus de celle de l'énonciateur qui se superposent dans l'énoncé. Il reste à aborder un autre aspect du dialogisme, repérable dans la stratégie qui consiste à imposer un point de vue au destinataire.

3.3. Imposer son point de vue : la construction d'univers en fonction du destinataire

On reprendra l'idée de la construction d'un « micro-univers » (Borel et *al.* 1983) à l'œuvre dans toute situation de communication pour aborder sous un autre angle la dimension dialogique :

Chaque fois qu'il intervient dans la communication, un locuteur A construit verbalement un « micro-univers » devant un interlocuteur B. Cette construction est doublement orientée en ce sens qu'elle est organisée à l'intention de B à qui elle s'adresse, et dans le but d'obtenir un certain résultat. (Borel et *al.* 1983 : 53-54 cité par Charaudeau et Maingueneau 2002 : 381)

J'ai choisi ici de comparer les jouets pour filles et les jouets pour garçons pour montrer comment à travers le Njouet le locuteur construisait des univers bien spécifiques en fonction du destinataire.

On peut considérer que, en donnant le nom, le locuteur construit un micro-univers à l'intention du destinataire, dans le but d'obtenir de lui une certaine réponse. On a vu plus haut que, selon Bakhtine, la communication verbale a pour but d'obtenir de la part du destinataire une réponse, de faire adopter au destinataire une « attitude responsive active » qui peut avoir pour première étape la compréhension. On a bien ici une dimension dialogique car le locuteur, en s'adressant, à travers le Njouet, au destinataire, anticipe sur la compréhension (au sens bakhtinien) de celui-ci. Se basant sur le « déjà-dit ailleurs » que constitue en quelque sorte le stéréotype (au sens de représentation collective) fille/garçon, le locuteur fait des choix dénominatifs orientés. On peut considérer aussi que faire ces choix, c'est exprimer un point de vue ; on a alors affaire à du dialogisme interdiscursif.

Examinons maintenant comment se construisent sur un plan linguistique ces micro-univers. Je me suis intéressée, dans la formation des Njouets, aux éléments qui me semblaient faire l'objet d'un choix subjectif (au sens où la présence du sujet énonçant est sensible) : les adjectifs non descriptifs (on exclura donc les adjectifs de couleur, forme, fonctionnalité...), les préfixes, les substantifs (même critère que pour les adjectifs), les déterminants possessifs.

L'univers des filles

Sur le plan sémantique, les choix se font autour de la douceur, de la tendresse, de l'amour, du glamour, de la beauté : l'éternel féminin... révélateurs du stéréotype collectif. C'est ce qui ressort des adjectifs employés : *câlin* (LANDAU CALIN LUTIN, BÉBÉ CALIN), *tendre* (PTI TENDRE ROSE) ; des substantifs : *amour* (BÉBÉ AMOUR RENNES), *beauté* (MA PALETTE BEAUTÉ, GLAMOUR MAQUILLAGE ET BEAUTÉ), *élégance* (BERCEAU ÉLÉGANCE)... L'utilisation des préfixes n'est pas très fréquente ; le préfixe *mini-* (MINI-POUSSETTE, MINI ARTS MÉNAGERS SEB...) apparaît 4 fois (sur 5 occurrences) alors que le préfixe *super-* est utilisé une seule fois (SUPER CAMPING CAR). Comme dans les jouets pour tout-petits, mais dans une proportion moindre tout en n'étant pas négligeable, on rencontre des formes avec possessifs (16 occurrences sur 165 Njouets pour filles,

soit 10 %) : MON MIROIR MAGIQUE, MA SI JOLIE CUISINE ÉLECTRONIQUE, MA COIFFEUSE...

L'univers des garçons

En ce qui concerne les adjectifs, l'adjectif *extrême* est très utilisé (ACTION MAN KART EXTRÊME, TMH MOTO EXTRÊME), souvent avec une variante orthographique (XTRÊME SPORT SKATE PARC). La préfixation est moyennement utilisée (15 occurrences sur 163 noms soit 9 %) dans les Njouets pour garçons. Les préfixes utilisés sont *super-* (SUPER REMORQUE), *maxi-* (MAXI-MINE D'OR), *ultra-* (ULTRA-CORPS VTT DE MONTAGNE) et *mega-* (MEGA-GARAGE ÉLECTRONIQUE) dans l'ordre décroissant de fréquence. On ne trouve pas le préfixe *mini-* chez les garçons. Les appellations comportant des sigles (MX 35 ARCTIC X-PLOERER, BMW Z 8...) sont assez fréquentes chez les garçons (environ 6 %) alors qu'elles sont inexistantes chez les filles.

Mais c'est surtout l'anglais qui est représentatif de l'« univers garçon », très présent dans les Njouets pour garçons (environ 38 %) : HIGH OCTANE, BLUE SPIDER, SUPER ROAD GARAGE... Le monde des garçons qui se dessine à travers ces choix dénominatifs est un monde tourné vers l'extérieur (l'anglais), vers l'action (*extrême*, *aventure*), vers la technicité (les sigles, l'anglais), un monde qui voit grand (préfixes *maxi-*...) : un monde masculin (!). Là encore, on est dans le stéréotype collectif.

Les choix dénominatifs opérés construisent bien des micro-univers qui viennent s'ancrer dans les stéréotypes collectifs. On notera que l'usage de telles représentations est la règle dans la communication commerciale :

[...] la publicité étant condamnée à fonctionner en phase avec les représentations collectives dominantes et dans la mesure où sa lisibilité doit être parfaite, elle doit puiser dans le stock bien fourni des stéréotypes éprouvés, c'est-à-dire des représentations les plus simplificatrices et les plus stables. (Boyer 1997)

On assure ainsi le degré maximal de compréhension-réception au niveau du destinataire, condition nécessaire dans ce type de communication.

Bilan et questionnements

La dimension dialogique est bien présente dans les Njouets étudiés ici et doit être envisagée dans la réalité de la situation de communication. Dans les Njouets pour tout-petits, les voix se superposent au sein du nom en un véritable « feuilletage » énonciatif. On a alors un dialogisme fort, un dialogisme « montré », ancré sur le pôle énonciatif. Dans les choix dénominatifs qui imposent un point de vue (construction de micro-univers stéréotypiques), la dimension dialogique peut sembler plus faible mais elle est surtout de nature différente. On touche là un point essentiel et problématique du dialogisme : sa pluralité.

Cependant des interrogations subsistent quant à la dimension dialogique de tous les Njouets. Si j'ai montré que certains Njouets avaient bien une dimension dialogique, des noms/énoncés comme VEILLEUSE MUSICALE, FERME AVEC MOULIN, COFFRET CONSTRUCTION... ne sont-ils pas « monologiques », du moins apparemment ? Dans les textes didactiques, Moirand (2000 : 105) considère qu'il y a dialogisme constitutif (au niveau interactionnel) dans la mesure où le médiateur/locuteur répond aux questions ou attentes qu'il imagine chez ses lecteurs. De la même façon peut-on parler de dialogisme constitutif ici ? Dans l'hyperstructure du catalogue et au niveau du nom lui-même, outre la visée commerciale, on a un contrat de type « donner de l'information » entre locuteur et lecteur. Le lecteur a donc des attentes particulières et les choix dénominatifs faits par le locuteur répondent à ses attentes. De ce point de vue les Njouets ont une dimension dialogique.

Au terme de cette étude, on constate que le dialogisme revêt différentes formes qui semblent fortement conditionnées par la situation de communication et le genre discursif. C'est d'ailleurs peut-être une des raisons pour lesquelles le dialogisme demeure un concept difficile et périlleux à manipuler. Il reste que, d'un point de vue opératoire et dans la perspective qui nous intéresse ici, ce concept qui demeure très ouvert peut permettre de faire apparaître des critères distinctifs utilisables pour la caractérisation du genre dénominatif « Njouets ».

Références bibliographiques

- Bakhtine M., 1979-1984, « Les genres du discours », in *Esthétique de la création verbale*, Paris : Gallimard.
- Bonnet C. et Tamine J., 1982, « Les noms construits par les enfants : description d'un corpus », *Langages* 66, 67-101.
- Bosredon B., 1997, *Les Titres de tableaux : une pragmatique de l'identification*, Paris : PUF.
- Boyer H., 1996, *Sociolinguistique : territoire et objet*, Paris : Delachaux et Niestlé.
- Brée J., 1993, *Les Enfants, la consommation et le marketing*, Paris : PUF.
- Bres J., 2003, « Mais oui, il était un joli temps du passé comme les autres, le petit imparfait hypocoristique », *Langue Française* 138, 111-125.
- Charaudeau P., Maingueneau D. (dir.), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil.
- Détrie C., Siblot P., Verine B. (éd.), 2001, *Termes et Concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris : Champion.
- Ducrot O., 1984, « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », in *Le dire et le dit*, Paris : Minuit, 171-233.
- Everaert-Desmedt N., 1984, *La communication publicitaire : étude sémio-pragmatique*, Cabay : Louvain-la-Neuve.
- Kleiber G., 1990, *La Sémantique du prototype*, Paris : PUF.
- Moirand S., 2000, « Du traitement différent de l'intertexte selon les genres convoqués », *Semen* 13, 97-117.
- Mortureux M. F., 1984, « La dénomination, approche socio-linguistique », *Langages* 76, 95-113.
- Mouriquand J., 1997, *L'Écriture journalistique*, Paris : PUF.
- Philippe G., 2002, « L'appareil formel de l'effacement énonciatif et la pragmatique des textes sans locuteurs », in Amossy R., *Pragmatique et Analyse des textes*, Tel-Aviv : Presses de l'Université.
- Rézeau J., Rézeau P., 1992, « Objets transitionnels, avez-vous donc un nom ? », *Cahiers de lexicologie* 61, 175-192.

Bénédicte Laurent
Praxiling, FRE 2425 C.N.R.S.
Université Paul-Valéry — Montpellier III
benedicte.laurent@univ-montp3.fr

Kangoo ou comment voyager embarqué sur un mot¹

Cet article s’inscrit dans le prolongement des travaux de la praxématique à laquelle j’emprunte en particulier trois notions, importantes pour mon argumentation, celles de *praxème*, de *production de sens* et de *dialogisme de la nomination*, dont je propose ci-dessous une très brève définition et une illustration concrète (1). Ces trois notions serviront de support à mon argumentation principale, que je développerai en (2), à savoir l’efficiencia du *dialogisme de la nomination* dans le cadre du nom de marque et de produit.

I. Définitions et problématique privilégiée

I.1. Praxème, production de sens, dialogisme

La praxématique s’est construite en contestation du signe saussurien, coupé du réel, auquel elle substitue le *praxème*, « outil pratique, [...] moyen d’une praxis linguistique qui vise à produire du sens en même temps qu’influer sur le comportement des hommes, et par là sur le monde » (Siblot *in* Détrie et *al.* 2001 : 263). Dès lors, la production de sens est envisagée en articulation au réel, aux praxis sociales et langagières, à autrui, à ses discours, opérant « sur fond de conflit interprétatif [et] [...] s’avér[ant] une conquête instable, et rejouable à tout point du discours » (Détrie, *ibid.* : 280).

1. Je tiens à remercier vivement C. Détrie pour son aide et ses remarques fort constructives dans la réflexion et la rédaction de cet article.

Ainsi, toute actualisation d'un praxème en discours, grâce à l'aptitude de ce dernier à capitaliser les discours déjà produits, *in situ*, par des locuteurs communiquant leurs points de vue et leurs prises de position, manifeste un rapport au monde sensible et un positionnement du locuteur vis-à-vis des discours catégorisateurs d'autrui. Le nom, au-delà de sa capacité à construire une représentation, dit aussi un rapport à l'objet nommé. Actualiser un praxème, un syntagme, c'est, d'une certaine manière, « fai[re] entendre des voix, au sens bakhtinien » (Siblot, *ibid.* : 86), solliciter le *déjà-dit*, faire travailler « la dialogisation interdiscursive [...] inhérente à la catégorisation, et à l'expression d'un point de vue qu'implique toute actualisation lexicale. Le dialogisme est consubstantiel à la production de sens ; c'est cette dimension du dialogisme que pointe le dialogisme de la nomination » (*ibid.*).

1.2. Les créateurs de noms et le dialogisme de la nomination

Dans le cadre de la praxématique, les noms publicitaires sont envisagés à la frontière des noms communs et des noms propres, et sont traités en termes de *signifiance* : ce sont des praxèmes, au même titre que les noms communs, et sont comme eux aptes à prendre en charge diverses productions de sens, et donc à véhiculer des représentations.

Les noms publicitaires sont forgés par des professionnels du marketing qui travaillent de façon intuitive la dimension dialogique de l'acte de nomination. Leur tâche est de proposer à l'entreprise qui les sollicite un nom efficient dont le but ultime est de conduire le consommateur-cible à l'achat. Pour mettre en œuvre cette efficacité, les créateurs misent nécessairement sur le pouvoir évocateur du nom, qui éveille, réveille, évoque ou convoque un univers discursif : soit une mise en acte de ce que décrivait Balzac¹ en ces termes : « j'ai accompli de délicieux voyages embarqué sur un mot ».

La présentation succincte de l'argumentaire² des noms *Egery* et *Vivendi* (proposés lors du changement de nom du groupe *Générale*

1. *Louis Lambert*, 1832.

2. Je remercie l'agence de création de noms *Nomen* qui a bien voulu me communiquer cet argumentaire.

des Eaux) met l'accent sur la dimension dialogique dans le mécanisme de création lexicale. Ce travail illustre la recherche du pouvoir évocateur du nom qui s'appuie sur, ou du moins est justifié par, des éléments linguistiques. Même s'il a certainement été épuré, par souci de concurrence, l'argumentaire du nom proposé repose :

1. sur son étymologie, sur ses actualisations antérieures, et donc sur d'éventuels sens potentiels,
2. sur les associations sémantiques souvent générées par des rapprochements phonétiques (*Egery* véhicule l'idée des activités de construction avec *ériger*, de la production et la distribution d'énergie avec une proximité phonique et visuelle de *energy*, etc.),
3. sur la possibilité de construire des acronymes (*Entreprise de Gestion et d'Exploitation des Ressources*),
4. sur la prononçabilité (*Vivendi*, malgré quelques variantes, est prononçable dans tous les pays testés),
5. et enfin sur le symbolisme phonétique (*Vivendi* a été estimé comme « un terme à la fois très fluide et contrasté »).

Les points 1, 2, 5 et éventuellement 4 s'appuient sur les jeux possibles avec les discours antérieurs, sur les évocations et les points de vue auparavant actualisés ainsi que sur l'instauration de préconstruits. Cet argumentaire a conduit les décisionnaires à choisir le nom *Vivendi*, qui a été ressenti comme plus évocateur et universel qu'*Egery*.

À partir de cette trame, le linguiste peut tenter de mettre à jour le dialogisme inhérent à l'acte de nomination lui-même, soit les discours sous-jacents à cet acte.

2. Dialogisme de la nomination et efficence du nom publicitaire : l'exemple de *Kangoo*

Nous proposons maintenant une étude du nom *Kangoo*, qui désigne un produit de la marque *Renault*, en tentant de dégager le dialogisme propre à la création lexicale elle-même, lié à sa morphologie (2.1.) puis le dialogisme lié à sa mise en contexte et en cotexte originale (2.2.). Nous étudierons en premier lieu la façon dont les

représentations véhiculées par le nom *Kangoo* sont engendrées et explicitées dans les discours ; nous montrerons ensuite comment le nom impose des préconstruits discursifs.

2.1. *Kangoo* : morphologie et dialogisme

L'actualisation du nom *Kangoo* engendre comme traitement cognitif l'association avec le connu lexical unique *kangourou*. En effet, l'existence d'un seul mot en français commençant par *kang* explique, à la réception du nom *Kangoo*, le rapprochement immédiat avec le praxème *kangourou*. Le kangourou, dans l'imaginaire occidental, renvoie le plus souvent à l'Australie, à la liberté et aux grands espaces. La création du nom *Kangoo* travaille en creux ces images, initialement véhiculées par *kangourou*, par le biais de la ressemblance formelle (phonique et graphique) : *Kangoo* peut ainsi ouvrir à un univers vaste, à la liberté, à l'aventure, à l'exotisme, au voyage, à l'inconnu.

Signalons aussi que R. de Chateaubriand et J. Verne écrivaient *kangourou* et *kanguroo*. Le nom de produit reprend la particularité graphique du double « o », présente chez ces deux amateurs de voyages et d'exotisme, mais aussi d'anticipation du futur chez le second. Bessis M. et Bessis P. (2001 : 24-25) rappellent que *Kangoo* et *Yahoo* ont été les noms précurseurs de la tendance du double « o », présent dans de nombreux noms publicitaires. Selon ces créateurs de noms, il existerait « différentes couleurs de "oo" : ludique, légère, comme la surprise de deux gros yeux d'enfant : Yahoo, Tatoo, enfantine, douceur câline, affective : Bijoo, [...] primitive tel un dialecte : Kangoo, Badoo, Kookaï, phonétique-régressive, voir "petit-nègre" : Kelkoo, [...] américaine : Wanadoo [...] ». *Kangoo*, par sa forme tant phonique que graphique, ouvre à un vaste univers, à la liberté, à l'aventure, l'exotisme, le voyage, l'inconnu.

Notons enfin, sur un autre plan, que la représentation mentale de l'animal allie rapidité et souplesse par sa capacité à se déplacer par bonds. De plus, sa poche symbolise la sécurité, le confort et la chaleur du ventre maternel, dont se sont inspirés les concepteurs du sac dit « kangourou » destiné à porter les bébés contre le ventre. En revanche l'animal n'est pas réputé pour sa domestication, ce qui peut accentuer l'idée de liberté en dépit d'un manque de maîtrise

et de sécurité. En outre le kangourou vit en groupe, en troupes, ce qui ne nourrit pas la notion de liberté mais peut-être celle d'une forme de convivialité, de rassemblement et de solidarité. Enfin, le kangourou a été, et reste le héros télévisuel des enfants¹, sa présence dans les programmes pour enfants, à travers plusieurs générations, équilibrant la notion d'animal domestique et finalement la possibilité de le domestiquer du moins dans la fiction.

Ces potentialités vont sans doute interpeller la clientèle cible de Renault, définie comme plutôt rebelle, récusant les codes culturels du moment. Moreau T.² rappelle que Renault se veut être « une marque innovante, qui exprime la liberté et l'épanouissement³ ». Il définit les valeurs de Renault comme suit : « universalité, création, mode, arrogance, superficiel, “j'm'en foutiste, dans une certaine mesure bien sûr” ».

2.2. *Kangoo* : une mise en contexte originale

L'analyse suivante s'appuie sur cinq affichages publicitaires présentés à la suite de cet article. La mise en contexte du nom de marque et de produit s'attache à amplifier le dialogisme de la nomination, tel qu'il a été dégagé en 2.1.

2.2.1. *Une contextualisation récurrente productrice de sens*

Dans ces cinq publicités allant de mars 2000 à juin 2001, le décor est en pâte à modeler⁴. Le choix de cette matière (en relation avec l'enfance, l'amusement, l'insouciance) travaille le dialogisme

1. Il y a par exemple *Skippi le kangourou*, Petit Gourou et sa maman (*Winnie l'ourson*), Hoppy dans la famille Pierrafeu, animal de compagnie, très utile et intelligent, utilisé pour sa poche qui peut porter divers objets et bon garde d'enfant, et enfin Kangaskhan, Pokémon inspiré du kangourou, identifiable par le petit kangourou qu'il transporte dans sa poche avant.

2. Directeur de l'identité de marque chez Renault.

3. Lors du « Premier forum des marques, Radio France/High co.institute », 23, 24, 25 janvier 2003, Paris à La Maison de Radio France.

4. Renault propose d'ailleurs depuis le 5 avril 2003 « une campagne télévisée [...] pour son monospace Kangoo nouvelle version. Le film [...] reprend l'univers en pâte à modeler inauguré dans les précédentes campagnes presse. [...] le spot met en scène les personnages en pâte à modeler [...] Wallace et Gromit » *Stratégies Newsletter*, 31-03-03.

iconique, déjà sollicité lors de campagnes publicitaires antérieures d'autres modèles de la marque, tels que Twingo.

La simplicité du décor en pâte à modeler est à mettre en relation avec l'accroche du nom de produit « Renault *Kangoo*, c'est tout simple et ça va tout changer ». Associée à une des premières activités manuelles d'éveil de l'enfant, le modelage, la représentation construite est celle d'une pratique de la voiture à la fois élémentaire et ludique.

Le dialogisme iconique fait donc écho à des sens potentiels véhiculés par le nom. Bessis M. et Bessis P. (2001 : 522) expliquent que le nom *Kangoo* a une « forte connotation enfantine [...]. *Kangoo* : un jouet d'enfant ». Notons également que la typographie de *Kangoo* est plus arrondie que celle de *Renault*, ce qui peut accentuer l'univers enfantin.

L'affirmation de cette simplicité, instaurée d'abord par le nom, mais aussi par le dialogisme iconique, est nettement mise en avant par le choix du connecteur *et* dans l'accroche, au lieu de *mais*, plus attendu (*c'est tout simple mais ça va tout changer*), qui aurait pu tendre à dissocier les deux arguments, les deux valeurs de *Kangoo*¹ : la simplicité et le changement. Si *mais*² avait été choisi, Renault en tant qu'énonciateur enchâssant E_I, aurait laissé entendre une autre énonciation (e) émanant d'un énonciateur enchâssé (e_I), concluant implicitement (r) de l'énoncé « c'est tout simple » qu'il s'agit d'une voiture sans aucun intérêt, sans aucune innovation, sans raison d'achat. *Mais* soulignerait la prise en considération de cette possible conclusion implicite ou au moins l'anticiperait et argumenterait pour la combattre en s'y opposant par « mais ça va tout changer ». En voici la schématisation :

E_I : x : c'est tout simple

e_I : r : c'est donc sans intérêt, pas d'innovation, aucune raison d'acheter

E_I : y : mais ça va tout changer

1. Renault attribue le plus souvent le masculin aux noms de ses modèles. Cet article s'est laissé influencer par l'usage courant qui tend à féminiser entre autres le nom *Kangoo*.

2. Cf. Bres, 1999, pour l'analyse précise de la conjonction *mais* dans une perspective dialogique.

On pourrait croire que *x* mène à *r* alors que *x* n'empêche pas *y*. L'accroche « C'est tout simple et ça va tout changer » permet en revanche grâce à *et* d'exprimer et d'affirmer l'addition de deux valeurs. La simplicité associée au changement, ne peut dès lors plus être perçue comme péjorative.

En outre, la répétition de *tout* rythme l'accroche et l'article autour des deux valeurs mises en avant. Cette répétition produit aussi un effet *crescendo*, l'impression qu'il y a une focalisation au départ, puis une ouverture, par la différence de classe grammaticale de ces deux *tout* générant une sémantique particulière à chacun. Le premier *tout* est adverbial et renforce l'adjectif *simple*; il signifie « c'est vraiment simple, on ne peut plus simple, etc. » Quant au deuxième *tout*, il est pronominal (indéfini), et traduit l'universalité, la globalité, l'ensemble. Il s'agit alors d'une révolution au-delà de l'innovation. L'adverbe assure le fondement du nouveau modèle et le pronom indéfini motive l'enthousiasme. Peut-être même que *x* (« c'est tout simple ») engendre *y* (« ça va tout changer ») allant ainsi à l'encontre de la conclusion implicite abordée plus haut : si c'est simple, cela n'a aucun intérêt. Ou bien *x* n'a aucune conséquence sur *y*, ce sont deux valeurs seulement apposées puis additionnées, créatrices alors de *Kangoo*.

2.2.2. Réinvestissement de la prototypie de kangourou dans des stéréotypies et contre-stéréotypies

L'étude des publicités proposées permet de renforcer l'idée d'univers enfantin et permet de faire poindre le dialogisme de la nomination résultant de la capitalisation des différentes actualisations du nom en contexte et cotexte. Faute de place, on n'analysera que la première de ces campagnes, les quatre autres seront simplement résumées.

Campagne de mars 2000 L'affiche représente une *Kangoo* en haut d'une dune de sable. Trois ailerons de planches de surf sont posés sur le toit, deux planches seulement sont visibles. Curieusement, les ailerons de ces planches sont tous les deux blancs, alors que le troisième — dont on ne voit pas la planche — est orange. Une des deux mouettes semble être en phase d'atterrissage à hauteur des planches, du côté arrière de *Kangoo* et l'autre est sur le sable, diagonalement

à la première, mais ne regardant pas en direction de la voiture, tout cela sur un fond bleu ciel. Le fait que le bec et les pattes des mouettes soient de la même couleur que l'aileron orange laisse supposer qu'il se dessine une troisième mouette : les deux ailerons blancs des surfs forment les ailes et le orange représente le bec. Les mouettes ne voient pas en *Kangoo* un corps étranger mais une « congénère ». *Kangoo* et la mouette seraient ainsi de catégorisation identique, partageant les mêmes traits et les mêmes valeurs. Cela expliquerait le désintérêt de la mouette située en premier plan pour la voiture ; *Kangoo* ne suscite ni curiosité ni peur puisque le véhicule est présenté comme un *même*. Quant à l'autre oiseau, il ne ferait que rejoindre ce qu'il identifie comme congénère. Les surfeurs et les oiseaux des mers engendrent l'idée de rassemblement puisqu'ils ne se déplacent jamais seuls. S'il y a cet esprit de groupe, il y a aussi l'idée d'un clan relativement fermé, entretenue par les surfeurs dont on décrit souvent le monde, les représentations et le mode de vie comme différents de ceux de la majorité sociale, même s'ils représentent de plus en plus un phénomène de mode auprès des jeunes. En étant « co-brandée », c'est-à-dire associée, avec la marque de sport Décathlon, et par l'image du surfeur, *Kangoo* véhicule non seulement la jeunesse, la mode, l'activité sportive, mais aussi l'idée d'un clan d'aver-tis, la pratique du surf nécessitant beaucoup de temps et de technique. Les surfeurs sont aussi perçus comme originaux à travers leur mode de vie, sans attache particulière si ce n'est un véhicule pour aller de plage en plage au gré des saisons. De plus, la dune de sable est particulièrement ronde et peut être assimilée à la terre, le fond bleu renforçant cette image. La représentation construite est aussi celle de surfeurs qui, s'ils vivent effectivement en clan fermé, ne connaissent pas de frontières pour partager entre eux la double passion qui forme leur identité de groupe : la mer et la glisse.

Enfin, ces hypothèses convergent avec l'étude du slogan de cette publicité : « Une voiture avec autant d'ailerons, ça doit aller drôlement vite. » En effet, l'esprit léger, ludique et enfantin se traduit par l'adverbe *drôlement* qui insiste par ailleurs sur l'originalité, la bizarrerie même. Pourtant facilement identifiable à un utilitaire par son aspect, *Kangoo* étonne et ne se catégorise pas dans les utilitaires destinés à un public de professionnels tels que les électriciens ou les plombiers. *Kangoo* est un véhicule de tourisme au même titre que

Twingo, Laguna, etc. *Kangoo* utilitaire n'est pour Renault qu'une version de ce modèle mais n'en est en aucun cas le prototype. Les représentations habituelles doivent ainsi être mises à distance pour que *Kangoo* fasse sens : *drôlement* insiste sur la possibilité d'aller vite, et présente cette capacité comme extraordinaire. Renault surprend avec ce modèle qui, finalement, s'adresse à des aventuriers en quête de confort et de sécurité. L'adverbe *drôlement* résonne avec *ailerons*, amplifié par *autant*, pour mettre en valeur la puissance du moteur envisagée en toute sécurité. L'aileron représente le déplacement tant aérien (renforcé en image par les mouettes) qu'aquatique (symbolisé par la plage, la mer, les surfs mais également les mouettes). *Kangoo* peut tourner avec la même aisance qu'un avion ou un oiseau, qu'un poisson, tout en étant jolie et robuste par sa construction (l'aileron pour le milieu aquatique est le plus souvent celui d'un requin). N'oublions pas non plus que l'aileron équipe les voitures de formule 1 et les berlines pour les stabiliser quand elles prennent de la vitesse.

Impossible alors d'envisager *Kangoo* avec les *a priori* générés par une première appréhension du modèle comme un utilitaire, représentant en conséquence un véhicule de faible vitesse, muni d'une carrosserie peu résistante et au confort limité. C'est en réalité une voiture de qualité et de prestations égales aux grandes berlines Renault avec un côté plus « cool », plus « fun » pour rester dans le champ lexical des surfeurs. Il y a ici une première stéréotypie dans laquelle est réinvestie une des représentations véhiculées par *kangourou*, celle de liberté avec l'association par exemple de « prendre son envol », sous-tendue par l'idée que *voler, c'est être libre*. Ceci est ensuite rapporté au kangourou grâce au slogan et par le jeu de dérivation aile/aileron. La mise en contexte et cotexte de cette campagne nous conduit au cliché « libre comme l'air ».

Campagne d'août 2000 En août 2000, *Kangoo* est cette fois co-brandée avec la marque Disneyland, ce qui pose dès lors un univers particulier : celui de Mickey. Féerie, rêve, enfance, amusement, découverte, etc., constituent le monde construit par Disney à travers ses dessins animés et ses parcs d'attractions. Le slogan « Toit ouvrant en série, Partir à l'aventure avec un grand boa autour du cou, c'est tellement plus chic » joue ici sur les sens capitalisés en

langue, en particulier sur l'enjeu sémantique des points de vue avec le mot *boa* qui réunit ce que tout semble opposer, sa polysémie permettant d'articuler le thème de l'aventure et le concept « chic » et coquin.

Pour la première fois, la jungle, normalement perçue comme un univers de tous les dangers dans lequel il faut absolument un homme pour protéger la femme¹ (le boa fait peur aux dames), permet à *Kangoo* de se construire l'image d'une voiture apte à aller ailleurs qu'en ville, accessible aux femmes comme aux hommes et garante malgré tout d'un maximum de confort et d'élégance (le boa est fait pour les dames).

Il y a dans cette campagne une deuxième stéréotypie engendrée par la prototypicalité liée au kangourou. La publicité présente ici une terre d'aventure, de canicule (véhiculée par le toit ouvrant) soit un cadre de danger potentiel, simultanément accentué par *boa*, qui renvoie à un animal dangereux, et corrigé par l'autre potentialité de *boa* coquin et sexy de Régine ou de Zizi Jeanmaire. La mise en contexte du nom *Kangoo* règle le sens d'un véhicule fait pour l'aventure, frissons garantis.

Campagne de février 2001 On mentionnera enfin simplement la campagne de février 2001, qui met en scène en premier plan un cycliste, sur un vélo tout-terrain, avec de la boue projetée uniquement sur son dos. Le cycliste semble se dépasser, ce qu'illustre le slogan « Montrez le meilleur de vous-même. » s'adressant directement au public. La *Kangoo* (série intitulée « Pack VTT ») est au bout du chemin boueux, étroit et tortueux emprunté par le cycliste. Cette publicité invite le public-cible à sortir des sentiers battus envahis par les vététistes et convoque l'idée que l'on montre le meilleur de soi-même avec *Kangoo*, idée renforcée par le dialogisme discursif qui s'imbrique dans la production de sens de *Kangoo* : « en VTT, vous ne montrez pas le meilleur de vous-même ». Renault récuse alors le discours du cycliste qui est persuadé de montrer le meilleur de lui-même dans l'effort.

1. Exemples *Tarzan*, *Indiana Jones*, etc.

Campagne de mai 2001 On se contentera de pointer sa spécificité : elle illustre, par le biais de la représentation de deux enfants au premier plan sur la banquette arrière d'une voiture qui ne peut pas être une Kangoo, la stéréotypie du départ en vacances en période estivale vécu comme un événement éprouvant (bouchons, canicule, énervement), accompagnée du slogan « L'été sans clim, la radio qu'on capte le mieux, c'est la banquette arrière ». Grâce aux campagnes précédentes, mémorisées par le public, Renault peut s'éloigner du dialogisme de la nomination véhiculé par le nom *Kangoo*. Les mérites de *Kangoo*, contre-modèle positif de liberté et de décontraction, apparaissent alors en creux, tout comme la relation à *kangourou*, qui n'a désormais plus besoin d'être explicitée.

Campagne juin 2001 Présentant cette fois la version 4 × 4, la publicité juxtapose deux cadres que tout oppose. L'un propose un dessin de couturier croquant une femme stéréotypiquement bourgeoise (yorkshire, tailleur droit et court, coupe de cheveux stricte, bijoux brillants, physique élancé), accompagné d'un slogan très offensif : « Découvrez le 4 × 4 qui croisera d'autres animaux que les yorkshires et les bécasses », récusant ainsi le snobisme de bourgeoises citadines (les *bécasses*¹ en question) qui constituent la clientèle actuelle des 4 × 4, devenues « voitures de Madame » pour se déplacer au quotidien en ville afin de faire du shopping ou aller chercher les enfants à l'école. L'autre représente, toujours en pâte à modeler, un *Kangoo* 4 × 4, couvert de boue, accompagné d'un slogan qui contraste avec le précédent : « Le 4 × 4 que vous n'êtes pas prêt de voir en ville². » Les deux discours, en personne de rang 5, s'adressent à quiconque refuse la représentation et la catégorisation que l'on fait du 4 × 4 depuis plusieurs années.

La liberté de ton, voire l'aspect provocateur, du slogan conforte l'image d'une Kangoo 4 × 4 partant vraiment à l'aventure, bien loin des bécasses citadines et des yorkshires, et plus seulement pour sor-

1. *bécasse* est la dénomination de : 1. oiseau échassier migrateur, au long bec, à chair très estimée. 2. familier, femme sottte. Renvoi à *bécassine* : 1. oiseau échassier migrateur de petite taille, au bec long, aux pattes dénudées. 2. familier, jeune fille niaise. (*Micro Robert* 1988-1998)

2. Nous précisons que la construction *prêt* de choisie par Renault est vieillie.

tir des sentiers battus, une Kangoo qui n'a absolument pas sa place en ville sauf pour figurer sur les panneaux publicitaires.

À nouveau Renault va en sens contraire de nos représentations en resituant le 4 × 4 dans sa catégorie première et redynamise l'imaginaire qu'il véhiculait autrefois, à savoir des chemins difficiles, des rallyes comme le Paris-Dakar et le trophée Camel. Le 4 × 4 était, avant d'être un phénomène de mode, destiné aux gens passionnés de mécanique et d'aventure extrême, très professionnels, ou réservé aux milieux hostiles tels que la montagne.

Cette cinquième campagne travaille une cinquième stéréotypie : le 4 × 4 est un marqueur social. Cette stéréotypie est dénoncée par la juxtaposition des cadres et le slogan installe une contre-stéréotypie selon laquelle *Kangoo* n'est pas un 4 × 4 comme les autres, contre-stéréotypie finalement présente dans toutes les campagnes précédentes, véhiculée par le nom de produit lui-même : *Kangoo* n'est pas un véhicule comme les autres.

Bilan de l'étude de cas

La récusation des préconstruits traverse les trois premières publicités. L'image du surf sans la mer, de la jungle sans le danger et du tout terrain sans boue conduit à de nouvelles représentations, des sensations extrêmes et de la liberté, du danger et du dépassement de soi. *Kangoo* offre de nouvelles représentations de la liberté et de l'aventure, en continuant à faire ce qui est à la mode mais différemment, à vivre intensément mais en allant à contre-courant de nos représentations actuelles du dynamisme. On s'aperçoit alors que l'ordre des publicités a son importance ; peu à peu, chacune produit de nouvelles représentations qui sont capitalisées dans le praxème *Kangoo*. Dans les deux dernières campagnes, les associations rendues possibles par ce praxème et explicitées lors des campagnes précédentes sont mémorisées par le consommateur, ce qui permet de marquer seulement en creux les notions de liberté, d'aventure, de grands espaces par des contre-modèles. Ainsi on peut dire, après cette étude certes succincte, que la façon dont Renault identifie *Kangoo* semble faire concorder, le nom du modèle, avec son accroche, son slogan et l'illustration iconique proposée.

En guise de conclusion générale

Tout message publicitaire a pour objectif de convaincre le destinataire d'acheter. Si l'entreprise doit identifier très précisément les clients potentiels, le consommateur doit, lui, identifier le produit et l'image sociale qu'il construit. En produisant du sens, par les noms de marque et/ou de produit, mis en contexte et en cotexte, l'entreprise impose, ou du moins propose, ses catégorisations et véhicule ainsi ses représentations du monde, d'elle-même, de sa ou ses marques et de ses produits, des clients potentiels, de la concurrence, etc. Elle se positionne et positionne les autres.

Le nom *Kangoo*, étudié ici sans prétention d'exhaustivité, dans son contexte et son cotexte pointe l'hétérogénéité énonciative. À travers les noms de produit, on peut entendre le nom de marque, l'histoire de l'entreprise, et surtout, sa conception du monde, des autres et de ce qu'elle fabrique, produit et vend, c'est-à-dire autant de voix et de discours. Le client se construit une image de marque à partir de l'identité de marque qui « comprend toutes les idées qui se font, non seulement de la marque elle-même, de ses caractéristiques réelles ou imaginaires, de l'entreprise qui la fabrique, de ses produits de vente, mais aussi de ses utilisateurs présents et passés, du genre de personne que l'on paraît en l'utilisant ou en ne l'utilisant pas » (Cathelat 1976 : 155). Ainsi le nom du véhicule *Kangoo* et ceux de l'ensemble des modèles de la gamme qui ne sont pas prévus pour des besoins semblables, ni pour les mêmes clients, sont tous traversés par des discours antérieurs et à venir et portent tous en eux une part d'identité de la marque, de ses points de vue.

Selon Bakhtine, « à travers le mot, je me définis par rapport à l'autre, c'est-à-dire, en dernière analyse, vis-à-vis de la collectivité. Le mot est une sorte de pont jeté entre moi et les autres. S'il prend appui sur moi à une extrémité, à l'autre extrémité il prend appui sur mon interlocuteur. Le mot est un territoire commun du locuteur et de l'interlocuteur » (1929-1977 : 124). Les noms publicitaires travaillent ce « territoire commun ». Le dialogisme de la nomination positionne l'entreprise, la marque, son ou ses produits et le consommateur-cible. Le nom à lui seul convoque déjà tout un univers et la publicité se charge simplement de régler plus précisément le sens du praxème et/ou d'explicitier les différents programmes de

sens.

Références bibliographiques

- Bakhtine M., 1929-1977, *Le Marxisme et la philosophie du langage, essai d'application à la méthode sociologique en linguistique*, Paris : Minuit.
- Bessis M., Bessis P., 2001, *Name-appeal, Créez des noms qui marquent*, Paris : Éditions Village Mondial, édition mise à jour et enrichie d'une précédente publication intitulée *Les Noms qui gagnent*.
- Bres J., 1999, « Vous les entendez ? Analyse du discours et dialogisme », *Modèles linguistiques*, XX-2, 81-82.
- Cathelat B., 1976, *Publicité et Société*, Paris : Payot, édition refondue de celle de 1968 intitulée *La Publicité*.
- Détrie C., Siblot P., Verine B. (éd.), 2001, *Termes et concepts pour l'analyse du discours, une approche praxématique*, Paris : Champion.

CRÉATEUR D'AUTOMOBILES

RENAULT Kangoo

PSR V7T

C'est tout simple!
pour tous les jours.

Montrez le meilleur
de vous-même.

© Renault 1998

Figure 3. — Montrez le meilleur de vous-même.



Figure 4. — L'été sans clim, la radio qu'on capte le mieux, c'est la banquette arrière.



(a) « Découvrez le 4 × 4 qui croisera d'autres animaux que des yorkshires et des bécasses ».



(b) « Le 4 × 4 que vous n'êtes pas prêt de voir en ville ».

Figure 5. — Campagne juin 2001

Les structures discursives de la doxa

Mariane Eggert de Figueiredo
E.A. 1570 « *Approches comparatives des langues romanes :
discours, lexique, grammaire* »
Université Paris 8-Vincennes-Saint Denis
m_defigueiredo@yahoo.fr

L'hétérogénéité énonciative dans l'actualisation des proverbes : le cas des variantes par réduction de la forme

L'actualisation discursive du proverbe constitue un cas d'hétérogénéité énonciative par la non-coïncidence entre le locuteur et l'instance qui est à la base des propos. En effet, l'utilisateur d'un proverbe ne se pose pas en tant que responsable de l'énonciation, mais il fait entendre par sa voix une autre voix, celle de la « Sagesse des nations ». La nature même du proverbe ainsi que son mode d'insertion dans la chaîne syntaxique contribuent à marquer le clivage énonciatif. Par ailleurs, la fixité de la forme des proverbes, qui paraît *a priori* une évidence, ne résiste pas à une approche discursive, où un ensemble de phénomènes de variation est observé.

C'est à ces phénomènes que nous nous consacrerons ; plus particulièrement à l'hétérogénéité énonciative dans les cas de réduction de la forme proverbiale à un groupe nominal. Si l'hétérogénéité discursive est bien palpable sur le plan syntaxique, qu'en est-il dans le cas de ces « îlots proverbiaux » ?

À partir d'un échantillon de proverbes « réduits » prélevés dans les discours médiatiques français et brésiliens (télévision et presse écrite) entre 1999 et 2001, nous nous interrogerons sur le degré de transparence des voix : celle de la « Sagesse des nations » et celle du locuteur. L'étude se développe en trois parties : définition du proverbe, modes d'insertion dans le discours et, finalement, le phénomène de la réduction et son incidence sur les voix énonciatives.

1. Définition du proverbe

Le champ de la parémiologie, dont les contours se mélangent à la phraséologie, est extrêmement vaste étant donnée la nature complexe des constituants. Ceux-ci sont en effet identifiés selon différents critères, dont le champ d'application (proverbe générique *vs.* dicton restreint), l'origine (proverbe anonyme *vs.* maxime d'un auteur connu), etc. Les définitions de l'objet dénommé « proverbe » sont nombreuses et prennent souvent l'acception de la classe comprenant les différents énoncés parémiologiques¹. D'après Arnaud (1991), il s'agit d'un énoncé lexicalisé, syntaxiquement et discursivement autonome, qui véhicule une valeur de vérité générale lorsqu'il est pris hors discours. Son auteur est souvent anonyme et sa forme est souvent particulière, présentant une structure binaire renforcée par des oppositions, des répétitions, des rimes et assonances. Sur le plan sémantico-discursif, le proverbe n'a pas pour fonction d'apporter une information nouvelle, mais de servir de support à un raisonnement (Anscombe 1994 : 95).

2. L'énonciation proverbiale

L'énonciation d'un proverbe est polyphonique : le locuteur fait intervenir dans son discours des propos émanant d'un « ON-énonciateur » (Grésillon, Maingueneau 1984 : 113). D'après Maingueneau (2000 : 149), le locuteur qui énonce un proverbe fait « entendre à travers sa propre voix une autre voix, celle de “la Sagesse des nations”, à laquelle on attribue la responsabilité de l'énoncé ». Cette polyphonie de l'énonciation proverbiale était déjà pressentie, par ailleurs, dans l'affirmation de Greimas :

On a l'impression que le locuteur abandonne volontairement sa voix et en emprunte une autre pour proférer le segment de la parole qui ne lui appartient pas en propre, qu'il ne fait que citer. (1970 : 309).

1. Voir, par exemple, les définitions du *Trésor de la Langue Française*, du *Grand Larousse*, etc.

Le locuteur dispose de différents moyens pour indiquer cet emprunt au genre parémiologique et marquer le clivage s'opérant entre son énonciation et l'énonciation proverbiale. C'est là l'objet des études¹ qui ont permis de dégager ces moyens sur le plan syntaxique :

- a. des tournures linguistiques, telles que *comme on dit*, *comme dit untel...*, le plus souvent antéposées au proverbe : « ... et comme on dit, il vaut mieux faire envie que pitié² »
- b. des moyens prosodiques ou graphiques, tels qu'un changement d'intonation à l'oral, des guillemets ou des majuscules à l'écrit :
 - Avec une intonation et un débit normaux : « *Ih, agora você já tá exagerando, heim?* »
 - Avec une intonation plus basse : *Como diz a minha mãe*
 - Énoncé très lentement : *Quem usa cuida*
 - Retour à un débit de parole plus rapide : *Vamo pra sala, vai Marcelo*³!
- c. lorsque aucun moyen graphique ou prosodique ne l'indique explicitement, la nature parémiologique des propos peut être décelée par le recours aux connaissances encyclopédiques, les proverbes faisant partie d'un stock d'énoncés mémorisés, d'un savoir partagé par toute une communauté.

Le locuteur emprunte donc un énoncé à cette entité collective qu'est la « Sagesse des nations » pour l'actualiser dans son discours. Cette appropriation peut être l'objet de différentes stratégies de la part du locuteur, qui peut adapter le proverbe (virtuel) et l'actualiser diversement dans son discours. Chaque actualisation peut être à l'origine de changements opérés sur le contenu et, par-là, sur l'orientation du proverbe, d'où les stratégies de « captation » et de « subversion » et les détournements « ludique » et « militant » (Grésillon,

1. On citera, parmi de nombreux autres travaux, ceux de J. et B. Cerquiglini (1976), Greimas (1970), Maingueneau (1984, 2000).

2. Commentaire d'un invité de l'émission *C'est mon choix*, diffusée sur France 3, le 31-01-2001 à 14 : 15.

3. Intervention d'un personnage pendant un feuilleton, que l'on pourrait traduire par : « Oh là là ! maintenant tu exagères ! Comme dit ma mère : Ce sont ceux qui s'en servent qui doivent s'en occuper. Allez, allons donc dans le salon ». « A próxima Vítima », *Rede Globo de Televisão*, 02-03-2000. L'extrait est analysé dans M. E. de Figueiredo, Thèse de doctorat en préparation, Paris 8, soutenance en 2003.

Maingueneau 1984 : 114-115). Ces transformations, qui peuvent être anodines ou témoigner d'une incompatibilité entre les deux discours (celui du proverbe et celui du locuteur qui s'en sert), s'opèrent sur la forme du proverbe actualisé. C'est à l'intérieur des frontières linguistiques du proverbe que l'on peut alors observer un clivage. Charteris-Black (1999) s'attarde sur les variations que les structures linguistiques traduisant un proverbe peuvent subir lors d'actualisations successives. D'après l'auteur, quatre grands types de variation peuvent avoir lieu :

- a. la synonymie : création d'un énoncé nouveau où un ou plusieurs mots sont remplacés par d'autres : *Out of the frying pan and into your wardrobe*, est un détournement de la forme canonique *Out of the frying pan and into the fire*¹
- b. le rajout d'éléments : *Casting synthetic pearls before real swine*, est un énoncé construit à partir de la parémie *Cast no pearls before swine*²
- c. l'antonymie : production d'un énoncé opposé, souvent par omission de la négation : *All that glitters is gold*, est construit à partir de *All that glitters is not gold*³
- d. la réduction, avec omission d'éléments : *When in Rome...*, actualisation incomplète de la parémie *When in Rome, live as the Romans do*⁴

Si tous ces phénomènes sont révélateurs, notre attention porte sur le dernier type, la réduction de la forme proverbiale.

3. La réduction à un groupe nominal et son incidence sur les voix discursives

L'observation de notre échantillon d'environ 200 proverbes prélevés dans les discours médiatiques brésiliens et français, montre que

1. Traduction littérale et forme équivalente en français : *Sauter de la poêle dans votre poche* et *Sauter de la poêle dans le feu*.

2. Trad. litt. et forme équivalente en français : *En jetant des fausses perles aux vrais pourceaux* et *Ne jetez pas vos perles aux pourceaux*.

3. Trad. litt. et forme équivalente en français : *Tout ce qui brille est or* et *n'est pas or*.

4. Trad. litt. et forme équivalente en français : *À Rome...* et *À Rome comme à Rome*.

les réductions opérées sur la forme des proverbes lors d'actualisations successives peuvent atteindre des degrés variés allant jusqu'à la réduction du proverbe, sur le plan syntaxique, à un groupe nominal. Différents niveaux y sont observés :

- a. réduction d'un mot : omission du lexème *cu* dans l'énoncé « *Pimenta no dos outros é refresco*¹ » (Traduction littérale : Le piment dans celui des autres est boisson rafraîchissante) pour le proverbe « *Pimenta no **cu** dos outros é refresco*² » ;
- b. de l'une des parties de la structure binaire : omission de la seconde partie dans l'énoncé « *Falar é fácil* [...]»³ » (Trad. litt. : Dire c'est aisé) pour le proverbe « *Falar é fácil, **difícil é fazer***⁴ » et pour le contexte français : *À bon entendeur* 5..., pour le proverbe *À bon entendeur, **salut***⁶ ;
- c. réduction du proverbe à une expression proverbiale : « ***Sou, por conseguinte, mordido de cobra***⁷ » (Trad. litt. : Je suis, par conséquent, (quelqu'un qui a été) mordu par un serpent) pour le proverbe « ***Cachorro mordido de cobra tem medo de corda***⁸. »
- d. réduction à un groupe nominal : « *o lado fraco da corda*⁹ » (Trad. litt. : Le bout le plus faible de la corde), réduction du proverbe « ***A corda sempre arrebenta do lado mais fraco***¹⁰. » En français, « Autre son de cloche », réduction du proverbe « **Qui n'entend qu'une cloche, n'entend qu'un son** ».

1. João Ubaldo Ribeiro, « Vem, que é mole », *O Estado de São Paulo*, 10-10-99.

2. Équivalent en français : « Chagrin d'autrui semble querelle ». Traduction littérale : « Le piment dans le cul des autres est boisson rafraîchissante ».

3. « Falar é fácil », *Revista Veja*, Edição Especial, São Paulo, Editora Abril, 22-12-99 31.

4. Équivalent en français : « Il est plus facile à dire qu'à faire ».

5. *Question pour un Champion*, France 3, 27-04-1999.

6. Évidemment il s'agit ici d'une forme apparemment déjà réduite, synonyme du proverbe « À bon entendeur peu de paroles », et dont l'une des parties ne se constitue que d'un seul mot, « Salut ».

7. João Ubaldo Ribeiro, « Ai, vida », *O Estado de São Paulo*, 03-01-99.

8. Équivalent en français : « Chat échaudé craint l'eau froide ». Traduction littérale : « Le chien qui a été mordu par un serpent craint les cordes ».

9. « Na luta contra o relógio », *Revista Veja*, São Paulo, Editora Abril, 05-04-00 : 147.

10. Équivalent en français : « Aux chevaux maigres vont les mouches ». Traduction littérale : « La corde rompt toujours par le bout le plus faible ».

Nous nous intéressons donc à cette dernière classe, la réduction à un groupe nominal. Ces formes extrêmement réduites, dont il ne persiste que le groupe nominal pour représenter le proverbe dans le discours, semblent présenter une difficulté supplémentaire dans le degré de visibilité de leur nature (il s'agit d'un type de discours emprunté, marqué, orienté et impliquant des stratégies mises en œuvre par le locuteur) et par-là même, des voix énonciatives. Nous nous interrogeons sur les enjeux liés à ces transformations minimales ou profondes. Est-ce que, dans ces cas, le degré de transformation, et plus particulièrement celui de la réduction à un groupe nominal, exerce une influence sur le degré de visibilité des voix, celle du « ON-énonciateur » et celle du locuteur, qui énonce à son tour la différence ?

Considérons les exemples donnés, « *o lado fraco da corda* » réduction du proverbe « *A corda sempre arrebenta do lado mais fraco* », et « autre son de cloche », réduction du proverbe « Qui n'entend qu'une cloche, n'entend qu'un son », et comparons-les à l'un des exemples extraits des réductions précédentes, tels que « *Pimenta no dos outros é refresco* ». Lors de l'énonciation du proverbe « *Pimenta no cu dos outros é refresco* » sous sa forme canonique ou présentant la variation légère, « *Pimenta no dos outros é refresco* », le locuteur fait parler à sa place l'énonciateur proverbial et cette intervention étrangère est facilement identifiable. Si l'énonciation n'est pas accompagnée de marqueurs linguistiques ou para-linguistiques, la nature de l'énoncé (lexicalisé, mémorisé et actualisé en bloc) contribue à effacer la voix qui l'actualise, à savoir, le locuteur. Celui-ci s'identifie alors à la voix proverbiale. Mais lors des réductions, l'intrusion du locuteur sur la forme classique du proverbe rend l'énoncé proféré unique, portant les marques du genre parémiologique, certes, mais également celles de l'énonciation, d'autant plus que l'énoncé actualisé est sérieusement atteint. Même si dans notre exemple, « *Pimenta no dos outros é refresco* », il y a captation de l'orientation du proverbe, le locuteur fait cependant intervenir sa propre voix à l'intérieur des frontières du proverbe. Il s'oppose à la forme donnée à celui-ci, vraisemblablement motivé, dans cet exemple précis, par un souci d'autocensure. Sa voix prend corps face aux voix des énonciateurs précédents ou à venir : ne porterait-il pas là un jugement sur ce discours venu d'ailleurs ?

Dans « *o lado fraco da corda* » et « autre son de cloche », cet aspect est amplifié : on y observe non plus une voix, celle du « ON-énonciateur » qui parle, mais différentes voix. Rappelons Grésillon et Maingueneau (1984 : 113) selon qui « le *locuteur* du proverbe en est aussi l'*énonciateur*, [...] mais il ne le fait qu'en s'effaçant derrière un autre énonciateur, "ON", qui est le véritable garant de la vérité du proverbe ». Or, dans notre cas, il ne s'efface pas entièrement, si bien que l'on pourrait avoir le schéma suivant :

- a. Eo, le « ON-énonciateur » qui est à la base des propos proverbiaux ;
- b. E1, qui récupère la parole proverbiale à un niveau virtuel : « *A corda sempre arreventa do lado mais fraco* » et « Qui n'entend qu'une cloche, n'entend qu'un son » ;
- c. L, le locuteur, qui exerce la transformation sur le proverbe et qui juge de la pertinence de l'actualisation d'une partie seulement du proverbe : « *o lado mais fraco da corda* » et « autre son de cloche », puisque la forme entière est connue de tous.

Le clivage est d'autant plus prononcé que les réductions portent un déterminant : « *o* » pour « *o lado fraco da corda* » et « autre » pour « autre son de cloche ». Or, ces deux éléments renvoient le discours à un ailleurs, un déjà dit que l'on croit partagé : « *o lado fraco* » puisqu'on connaît la formule selon laquelle un des deux bouts de la corde est fort et l'autre faible, et « autre son » puisque le proverbe « Qui n'entend qu'une cloche, n'entend qu'un son » incite à ce que l'on écoute un autre son.

L'énonciation du proverbe sous une forme réduite est ainsi traversée par d'autres énonciations précédentes : le locuteur fait entendre, par sa voix, la voix de ces énonciations qui peuvent être illimitées, et l'on peut supposer qu'il anticipe des énonciations à venir, tout au moins l'apparition du proverbe dans l'esprit de son interlocuteur, qui doit se rappeler le proverbe. S'il s'efface derrière l'énonciation du « ON-énonciateur », il ne s'efface cependant pas complètement. Par ce procédé de réduction, le locuteur renomme le proverbe qui ne devient, sur le plan discursif, qu'une lexie complexe. Cette possibilité est par ailleurs inscrite dans le proverbe, de par ses potentialités mnémotechniques (nous nous souvenons tous, par exemple,

d'un proverbe à la simple énonciation de l'un de ses éléments constituants) ainsi que linguistiques, la fixité de la forme du proverbe se trouvant à un niveau conceptuel (Conenna 2000 : 27-38), ce qui autorise donc des transformations au niveau linguistique sans que la voix proverbiale, garante des propos du proverbe ne se perde. Les frontières de la parémiologie se rapprochent, par conséquent, de celles de la phraséologie. D'ailleurs, Anscombe (2000) n'a-t-il pas rapproché les proverbes d'autres formes plus vastes, telles les comptines, les fables ?

Conclusion

L'énonciation proverbiale est polyphonique par nature : les proverbes sont cités et l'énonciation porte les marques de cette citation. Le locuteur qui met en scène un proverbe, dont la responsabilité revient à la « Sagesse des nations », prend cependant en charge son actualisation. Celle-ci lui revient et il est maître unique de son énonciation : il laisse parler « l'autre », mais à travers son crible. S'il peut « capter » le sens du proverbe ou le « détourner » sur le plan du contenu, nous espérons avoir pu montrer, par l'étude de ces quelques exemples, qu'il fait également intervenir sa voix sur la forme donnée du proverbe ; il peut ainsi juger de la pertinence de l'énonciation au proverbe tel quel ou il peut le « renommer » par un groupe nominal, lors de la réduction à des frontières minimales. C'est alors à travers le nom que le proverbe entier s'exprime. L'extrême complexité liée au champ parémiologique ne serait-elle pas originaire, justement, de ces différentes énonciations enchevêtrées ?

Références bibliographiques

- Anscombe J.-C., 2000, « Parole proverbiale et structures métriques », *Langages* 139, 6-26.
- Anscombe J.-C., 1994, « Proverbes et formes proverbiales : valeur évidentielle et argumentative », *Langue française* 102, 95-107.
- Arnaud P.-J., 1991, « Réflexions sur le proverbe », *Cahiers de lexicologie* 59-2, 6-27.

- Authier-Revuz J., 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidence du dire*, 2 vols., Paris : Larousse.
- Cerquiglini J. et B., 1976, « L'écriture proverbiale », *Revue des Sciences Humaines*, XLI (163), 359-75.
- Charteris-Black J., 1999, « The survival of English proverbs : A Corpus Based on Account », *De proverbio : An Electronic Journal of International Proverb Studies*, vol. 5, 2. URL : <http://www.deproverbio.com>.
- Conenna M., 2000, « Structures syntaxiques des proverbes français et italiens », *Langages* 139, 27-38.
- Greimas A., 1970, *Du sens*, Paris : Seuil, 309-314.
- Grésillon A., Maingueneau D., 1984, « Polyphonie, proverbe et détournement ou Un proverbe peut en cacher un autre », *Langages* 73, 112-125.
- Maingueneau, D., 2000, *Analyser les textes de communication*, Paris : Nathan.

Aude Lecler
Praxiling, FRE 2425 C.N.R.S.
Université Paul-Valéry — Montpellier III
Cleode23@aol.com

La parodie du discours phraséologique : comment le dialogisme opère dans les noms composés ¹

Le dialogisme, selon Bakhtine, est un processus énonciatif qui se manifeste par le fait que dans un énoncé plusieurs voix se font entendre. Cette problématique est reprise sous des appellations diverses : intertextualité, interdiscursivité, hétérogénéité énonciative, etc. Mais une ambiguïté quant à la traduction du terme russe *slovo* (désignant en français aussi bien *énoncé* que *mot*) jette le doute sur le cadre d'analyse. Si la majeure partie des études traitent le dialogisme dans un cadre énonciatif, Siblot, qui développe les thèses de la praxématique — sur lesquelles nous nous appuyons — oriente son approche vers le dialogisme de la nomination, en faisant l'hypothèse que l'utilisation d'un praxème est déjà à elle seule dialogique :

L'actualisation d'un praxème porte sur des programmes de sens capitalisés en langue, à partir de discours déjà tenus en situation par des locuteurs qui exprimaient leur point de vue et une prise de position. [...] la dialogisation interdiscursive est inhérente à la catégorisation, et à l'expression d'un point de vue qu'implique toute actualisation lexicale. (Déturie, Siblot, Verine 2001 : 86)

Dans cet article, on se propose d'étudier les processus de défigement dans le discours phraséologique dans un corpus publicitaire. À travers l'analyse des marqueurs syntaxiques et des réseaux sémantiques, on s'intéressera aux noms composés et aux procédés

1. Je tiens à remercier vivement Jacques Bres et Jeanne-Marie Barbéris pour la lecture de cet article et leurs précieux conseils. Je remercie également *Toyota* et *César Masterfoods* qui m'ont donné l'autorisation de publier leur publicité (en annexe voir fig.1 p. 327 et fig.2 p. 328).

linguistiques qui entraînent une production de sens défigé. Deux remarques liminaires s'imposent. La première concerne la pensée selon laquelle il peut exister un certain paradoxe à travailler sur la nomination au sein de la phraséologie, puisque certains, comme Dubois, pensent qu'un dictionnaire phraséologique « n'est qu'un sous-ensemble particulier d'un dictionnaire syntagmatique, qui envisage les types de combinaisons les plus courantes d'une langue dans une synchronie donnée » (1994-1999 : 366). L'alternative à ce paradoxe réside dans le choix de la définition de la phraséologie ; nous prenons celle de González-Rey (2002 : 69-74) qui comprend les collocations, les expressions idiomatiques (les locutions et noms composés) et enfin les parémies (proverbe, dicton, sentence...). Il existe des îlots nominatifs, définis autrement que par une récurrence de co-apparition, qui émergent au sein de la phraséologie : les noms composés. Ils peuvent être détournés et sont alors des objets pertinents quant à notre problématique dialogique. Seconde remarque, nous postulons ici que dans le cadre du défigement, il ne s'agit pas de polysémie, mais bien de dialogisme : ce ne sont pas deux sens en présence, mais deux voix différentes¹ : celle de la *doxa* et celle du locuteur qui contre la stéréotypie discursive.

I. Le défigement comme opérateur du dialogisme de la nomination

Le figement est un phénomène linguistique et culturel. Il porte symboliquement la charge de la *vox populi*, il est l'empreinte de la tradition, des mœurs et des pratiques d'une communauté. Lorsqu'on envisage la phraséologie en langue, on considère qu'il existe un seul programme de sens dû aux caractéristiques syntaxiques et sémantiques inhérentes au figement. Les noms composés se défi-

1. À ce propos, Kleiber et Conenna posent déjà que l'utilisation d'une expression figée ne peut nullement faire appel à la polysémie alors même qu'on peut avoir en présence un sens littéral et un sens lexicalisé. Le sens métaphorique intervient sur la forme même de l'unité polylexicale et en fait un objet inapte à produire des polysèmes. La voix de la Sagesse des Nations, le caractère culturel, proverbial et rigide en fait une voix première (2002 : 68-72).

nissent par des propriétés syntaxiques bloquées et un seul sens opaque¹.

On devrait, en discours, retrouver l'actualisation de cet unique sens. Pourtant, il n'en est rien ; on observe un dialogisme de la nomination au sein de la phraséologie². Le défigement est-il alors le second programme de sens du nom composé ? Dans ce cas, fait-il partie des potentialités signifiantes, ou reste-t-il l'exception au programme de sens capitalisé ? En d'autres termes, le défigement peut-il être appréhendé autrement que de manière éphémère ?

Le défigement, considéré comme un jeu de mots, prendra appui sur les caractéristiques de celui-ci. Le comique n'est envisagé que selon un double langage, qui prend des appellations diverses : parodie, dialogisme, double-entendre, contre-discours, détournement, etc. Grojnowski parle de « “double nature contradictoire” pour Baudelaire, “rapport d'incongruité” pour Schopenhauer, sens manifeste et sens latent pour Freud, “bi-sociation” pour A. Koestler » (1997 : 248), ainsi « la double isotopie apparaît comme la condition de la mise en œuvre du risible » (*ibid.*).

Ces termes réfèrent au même phénomène observé en discours : le pointage de la présence de plusieurs voix³ discordantes. On trouve par exemple⁴ :

- (1) « C'est bien la première fois que vous supporterez un coup de griffe sur votre RAV 4. Toyota RAV 4 Pierre Cardin ».
- (2) « César. C'est beau la vie de chien. »

1. L'acception d'*opacité* est celle définie par Gross : « Une séquence donnée est dite opaque quand, à partir des sens des éléments composants, on ne peut pas reconstituer le sens de l'ensemble » (1996 : 155).

2. La nature précise de ce dialogisme reste problématique ; il n'est peut-être pas identique à celui observé sur les praxèmes libres.

3. On nommera « voix » les actualisations faites lors de la production d'un énoncé. Même si en contexte, le réglage de sens définitif ne porte pas sur le figement préalable, on considère que le défigement n'existe que par rapport au figement, et que son actualisation remémore (soit en la précédant, soit en la suivant) celle du figement ; autrement dit que l'énoncé figé, enregistré dans la mémoire discursive, réapparaît en discours.

4. Ces exemples sont extraits de publicités. Un autre exemple : « **Express... et Mat ! Le premier fond de teint qui fait échec à la brillance** » nouveau Express Makeup (fond de teint) anti-brillance de Gemey Maybelline (construit sur Échec et mat!).

Le défigement est donc compris comme une voix subversive, qui reprend le figement en détournant sa forme, sa syntaxe ou son sens. Il s'attaque consciemment à la parole figée et donc à la stabilisation en langue. Mais tout en s'opposant, il dialogue avec le bloc mémorisé qu'est le figement, lui reconnaissant par là son existence. C'est dans la remémoration du syntagme lexicalisé que se construit un premier discours ; le second ne se produit que dans une situation de communication particulière.

Nécessairement dialogique, puisque n'existant que par rapport à un modèle de base, le défigement brise les règles phraséologiques inscrites en langue et dans la compétence linguistique des locuteurs. Il lutte pour renverser l'ordre établi et imposer une nouvelle donne lexicale, syntaxique et sémantique à un énoncé. Notons qu'il existe deux types de défigement. Nous observerons ceux réalisés par composition — où aucun des éléments dans la portée du figement n'est modifié, et où le sens défigé ne se produit que dans un contexte particulier (exemples 1 et 2) — opposés habituellement à ceux effectués par substitution — où le locuteur remplace un ou plusieurs éléments dans la portée du figement (exemple en note 4 page précédente, **Express et mat!**).

L'objectif envisagé est de montrer que le défigement dialogue avec le figement, qu'il représente par sa nature subversive une forme de variation linguistique et qu'il tente de donner une nouvelle dimension sémantique à un énoncé mémorisé. Pour ce faire, nous étudierons les actualisations discursives de deux noms composés : *vie de chien* et *coup de griffe*.

2. Deux sens lexicalisés, une triple construction de voix ?

Notre intérêt se portera uniquement sur le slogan. L'image, bien qu'extrêmement importante et productive, ne viendra qu'en appui de l'analyse, la taille de l'article ne permettant pas d'exposer tous les indices et signes participant au processus du défigement. Notre premier exemple ¹ permet de poser la problématique :

1. Voir la publicité figure 1 p. 327 et figure 2 p. 328.

C'est bien la première fois que vous supporterez un coup de griffe sur votre RAV 4. Toyota RAV 4 Pierre Cardin.

En phraséologie, l'expression *coup de griffe* a un sens opaque défini par Rey et Chantreau¹ comme suit :

Coup de griffe : « attaque, remarque malveillante ou blessante ». Le sens métaphorique « d'agressivité » est assuré depuis la fin du XVII^e siècle (1690, Furetière). Donner un coup de griffe est enregistré à la même époque (1694, Académie).

Cependant, un sens, qui fait figure de sens originel, plus littéral, se dégage également (voire peut-être même en premier lieu) lorsqu'on présente le nom composé hors contexte. Pour le mettre en évidence, observons le sémantisme du mot *griffe* et ses potentialités signifiantes.

Griffe² :

1. Formation cornée pointue et crochue qui termine les doigts de certains animaux (mammifères, oiseaux, reptiles). *Griffes acérées, fixes, rétractiles. Les griffes du chat. Griffes des carnassiers, des oiseaux de proie* (= serre) *Sortir ses griffes* (pour attaquer ou se défendre). *Rentrer ses griffes* (faire patte de velours) *coup de griffe, le chat se fait les griffes*. [...] Loc : *coup de griffe* : attaque, critique malveillante, remarque blessante. [...]
- 2.1. Empreinte reproduisant une signature, ce qui sert à faire cette empreinte. *Apposer sa griffe*. [...]
- 2.2. Marque de la personnalité de qqn dans ses œuvres = empreinte. *La griffe voltairienne*.
- 2.3. Morceau d'étoffe cousue sur un vêtement généralement à l'intérieur, portant le nom de son créateur. *Griffe de grand couturier. Enlever la griffe d'un vêtement* (dégriffé) marque d'un fabricant de produits de luxe. *Vendre divers produits sous sa griffe* (= griffé).

Le praxème *griffe* peut tout aussi bien faire appel à un sens physique/animal (ongle), qu'à un sens figuré de remarque (dans *coup*

1. Les définitions des expressions figées sont extraites du *Dictionnaire des Expressions et Locutions*, 1997, Paris : Les Usuels du Robert, Poche.

2. Extrait de l'article de *griffe* du *Petit Robert*, 1996.

de griffe) ou à une signature/marque laissée par quelqu'un. *Griffe* a donc plusieurs potentialités signifiantes, plusieurs programmes de sens capitalisés. Chronologiquement, la *doxa* repère d'abord le *coup de griffe* en tant que blessure d'un animal (*coup de griffe* du chat), puis par métaphorisation et abstraction à un niveau plus général, elle construit un second sens opaque, celui de remarque malveillante. On peut se poser la question du statut de ces deux *coups de griffe* : sont-ils figés au même degré ? Il semble que l'opacité de la seconde expression en fasse une locution plus facilement repérable pour les spécialistes du sujet (d'où l'unique mention dans le dictionnaire de Rey et Chantreau). Cependant, les caractéristiques syntaxiques et la fréquence discursive de l'utilisation *coup de griffe* au sens de blessure d'un animal, donnent à l'expression une forme certaine de figement. Deux sens possibles peuvent être produits, selon la langue, pour l'expression *coup de griffe*¹ : un sens premier littéral et un second sens opaque. Ce qui constitue un premier postulat qui semble remettre en cause l'univocité sémantique inhérente à la phraséologie.

En discours, pour repérer le dialogisme de la nomination, on part du principe que l'on va pouvoir cerner diverses voix grâce à la construction de plusieurs isotopies. La voix dite figée, s'actualise dans la remémoration du discours représenté par la sagesse des nations. La voix défigée se construira uniquement dans un contexte précis. Le fonctionnement dialogique repose donc sur la dualité de voix : l'une construite en contexte et l'autre voix produite par la remémoration d'une expression enregistrée en langue et dans la compétence des locuteurs.

Dans cette publicité, on ne parle pas de double lecture, mais de triple lecture. Le publicitaire puise dans les potentialités signifiantes de *griffe*, et les répercute sur l'expression figée. Le sens de *coup de griffe* sera dicté par le choix de l'actualisation de *griffe* dans cet énoncé.

1. Le nom composé subit également un figement syntaxique. Gross (1996 : 53-57), qui s'appuie sur la typologie de Buvet, recense plusieurs critères (effacement du second nom, variation en nombre, insertion d'un adjectif, coordination d'un autre complément, etc.) définissant les propriétés syntaxiques relatives au syntagme « Nom de nom ». Pour les deux expressions *coup de griffe*, certaines des modifications sont bloquées, mais la taille de l'article ne nous permet pas d'exposer en détails ces tests transformationnels.

Pour produire les différentes actualisations, le cotexte joue un rôle primordial. Dans l'exemple donné, nous devons donc mettre en rapport *coup de griffe*, *première fois*, *supporter* et *sur*.

- **première fois** : cas où un fait se produit, moment du temps où un événement se produit, qui vient avant les autres dans un ordre.
- **supporter** : [...]
 - 2.1 subir, éprouver les effets pénibles de quelque chose, sans faiblir = souffrir, endurer, accepter. *Supporter une épreuve, un malheur*. [...]
 - 2.2 subir de la part d'autrui sans réagir, sans se rebeller ou sans interdire. *Supporter un affront, une injure, des grossièretés*. [...]
 - 2.3 *supporter qqn* : admettre, tolérer sa présence, son comportement. [...]
 - 2.4 subir sans dommage (une action physique). *Hiver dur à supporter, rigoureux*. *Supporter le bruit*. Fig. Résister à une épreuve [...]
- **sur** : préposition. Marquant la position « en haut » ou « en dehors ».
 1. devant un complément désignant une surface ou une chose qui en porte ou en soutient une autre. [...] syn. où, dessus.
 2. Avec l'idée de mouvement (devant un complément désignant une surface ou une chose atteinte, modifiée). *Frapper, peser, presser sur*. *Recevoir un coup sur la tête* [...]
 3. Abstrait (avec un complément désignant ce qui sert de base, de fondement). [...] *à propos de, quant à, au sujet de*. *Apprendre qqch sur qqn, être fixé sur les intentions de qqn* [...]

Les programmes de sens de ces praxèmes (et du métapraxème *sur*) conduisent à différentes interprétations, qui permettent d'induire diverses potentialités signifiantes pour l'expression *coup de griffe*. Trois voix sont possibles et construites dans l'énoncé publicitaire :

I La remarque malveillante : elle provient de l'interprétation habituelle et figurée de l'expression figée. C'est la voix de la sagesse des nations, de la communauté linguistique qui marque de son empreinte la formation du lexique. Le *coup de griffe* est une critique blessante. L'explication de *supporter* en 2.2 correspond à cette isotopie, la critique venant forcément d'autrui, le lecteur la supporte pour la première fois. Pourquoi la supporte-t-il ? Parce qu'il a une « RAV 4 », il peut bien laisser parler les jaloux. Mais remarquons que la préposition *sur*, qui dans cet exemple peut supporter la paraphrase « faire une remarque sur... », n'est pas utilisée dans les dis-

cours avec l'expression *coup de griffe*¹ au sens de remarque désobligeante. Le sens lexicalisé aura tendance à privilégier des formes du type « le *coup de griffe* contre, de untel, du untel, à, envers ». La présence de cette préposition oriente donc l'interprétation vers le sens d'origine de *coup de griffe*, le sens littéral.

2 La rayure : cette voix est produite par la préposition *sur*, le praxème *supporter* et la présence de la voiture, sur laquelle personne n'aime avoir de rayures sur la carrosserie. Le *coup de griffe* correspond alors à une empreinte faite par un objet pointu, crochu qui a laissé des traces en passant sur la surface de la carrosserie. Le lecteur actualise *coup de griffe* en tant que rayure, qu'il subit sans dommage (ou sans trop de dommage), interprétation qui renvoie au programme de sens de supporter en 2.4².

3 La marque célèbre : cette voix qui parvient au lecteur uniquement à la fin de l'énoncé — quand il lit *Toyota Pierre Cardin* —, est évidemment la plus plausible pour le texte publicitaire. Tout d'abord la présence de l'expression *c'est bien la première fois*, explique pourquoi le lecteur peut supporter le *coup de griffe* : il n'a ici aucune valeur péjorative, dépréciative ou blessante. Au contraire, l'apposition de la marque d'une personne célèbre — un couturier — apporte en prestige, en luxe et en valeur pour une voiture. Le produit vanté bénéficie ainsi de deux marques connues internationalement : *Toyota* et *Pierre Cardin*. La signification de *supporter* est alors celle de « subir sans dommage » (2.4), qu'on peut même paraphraser en « éprouver à un niveau sensoriel ».

Il existe donc un jeu tout à fait efficace dans cette publicité qui invite le lecteur à déjouer les pièges que la langue figée peut l'amener à réaliser. La manipulation repose dans le fait de faire croire à l'utilisation habituelle de l'expression figée (à son sens totalement lexicalisé ou à celui plus littéral) pour mieux montrer le sens défigé qu'elle peut avoir en contexte. L'expression *coup de griffe* est connue, mais ici, elle a une nouvelle acception : l'apposition d'une marque

1. Une recherche par Internet permet de cerner rapidement les cotextes de l'expression figée. Ici, seuls les résultats peuvent être donnés.

2. Les rayures décoratives dessinées sur la carrosserie de la Toyota peuvent d'ailleurs être le point de départ de l'idée publicitaire (voir photographie).

célèbre. Le praxème *griffe* permet de jouer sur plusieurs voix. Et ce n'est que par la possibilité d'invertir les programmes de sens de *griffe* que *coup de griffe* produit ici une nouvelle actualisation (alors même que l'expression ne possède pas en langue un tel programme de sens). S'engager à énoncer des stéréotypes langagiers pour mieux les renverser par la suite, participe à la dialogisation du nom composé et à la reconnaissance d'un positionnement (par rapport à l'objet désigné) du locuteur. On remarque que le message iconique et surtout le cotexte sont indispensables pour repérer cette forme de dialogisme. L'explication et l'environnement de l'expression sont prépondérants dans la production de sens. La situation d'énonciation est donc la force motrice du dialogisme de la nomination, les autres voix et autres sens produits pour *coup de griffe* dépendent de la construction de réseaux sémantiques.

Prenons maintenant un second exemple où le dialogisme ne se marque pas uniquement en sémantique, mais où la syntaxe et la grammaire l'expliquent.

3. La portée du figement décide-t-elle de la dialogisation syntaxique ?

César. C'est beau la vie de chien ¹.

L'expression *vie de chien* a un sémantisme opaque, défini comme suit :

Vie de chien : très pénible. Une vie de chien signifie aujourd'hui « une existence difficile ». À cause de la valeur morale péjorative de *chien*, l'expression signifiait au XVIII^e siècle, « vie de débauche ».

D'autres noms composés sont construits sur le même modèle que *vie de chien* : *vie de bâton de chaise*, *vie de bohème*, *vie de patachon*, *vie de château*, *métier de chien*, *coup de chien*, *caractère de chien*, *temps de chien*, *froid de chien* ; le complément du nom « de chien » a alors une valeur qualificative (comme les autres compléments du nom) et péjorative (dysphorique) en phraséologie.

1. Voir la publicité figure 1 p. 327 et figure 2 p. 328.

Une première question concerne la portée du figement. On remarque dans les discours une prédominance pour l'article indéfini *une* comme déterminant principal de *vie de chien*. Le figement porte-t-il uniquement sur le nom composé ou inclut-il l'article indéfini ? Nous avons tendance à penser que l'expression *vie de chien*, si souvent employée avec *une* n'a pas enregistré l'article indéfini comme déterminant lié à la péjoration (*de chien*) ou au nom composé en entier (*une vie de chien*).

Si c'était le cas, le slogan serait construit sur un défigement par substitution où le publicitaire aurait remplacé un élément dans le groupe lexicalisé. Le syntagme *la vie de chien* ne serait pas compris comme dialogue direct avec *une vie de chien*, mais plutôt comme correspondant littéral de l'expression, visant la référenciation de la réalité « l'existence d'un animal de race canine ».

Nous pencherons pour l'idée selon laquelle le figement a porté depuis longtemps sur *vie de chien*. L'article *une* est compris comme le déterminant le plus souvent rattaché au groupe pour sa valeur d'universel, mais pas forcément toujours exploité, puisque l'on trouve, toujours dans le sens figé, des formes distinctes : « on n'est rien qu'une cible dans cette vie de chien » (chanson *Les Lascars contre le sida*¹), « ce marin à la vie de chien » (poème de Mathues Thomas²), « *Ma vie de chien* » (film de Lasse Hallström sur l'enfance, 1985), « *Quelle vie de chien !* » (titre de livre de Martine Monnier³) ou encore la forme « *chienne de vie* » (article⁴). Cependant, ce figement semble être en phase de modification, et il apparaît qu'il inclut de plus en plus le déterminant indéfini — point sur lequel nous reviendrons.

Pour l'instant, considérons que le figement porte sur *vie de chien* ; le défigement est ainsi réalisé par composition. D'où proviennent alors les diverses voix de cet énoncé, outre celle du figement ?

D'abord, une voix littérale naît de la construction du réseau sémantique « existence canine » effectuée grâce à l'image et au produit vendu⁵, César étant une marque d'aliments pour chien.

1. <http://filoumektoub.free.fr/maghreb/rai/newrai/lascars.htm>.

2. http://www.imageimaginaire.com/concours/textes%20FLM/pages/puvis_.htm.

3. <http://www.amazon.fr/exec/obidos/ASIN/2844221734/artvisitww-f-banniere-20/402-4716488-1114509>.

4. <http://www.chez.com/chiennedevie/>.

5. On ne détaillera pas la production de ce réseau sémantique, les traces dialogiques qui nous intéressent ici portent davantage sur la grammaire et la syntaxe.

Mais on trouve des marques dialogiques plus flagrantes dans la syntaxe, et plus particulièrement dans la mise en relation du thème et du rhème.

Dans le tour : c'est _____ la vie de chien.

La *vie de chien*, annoncé cataphoriquement par le *c'est* ce qui est posé comme connu, autrement dit *la vie de chien* est le thème. Le prédicat, ou rhème, est donc l'élément restant, ici : l'adjectif *beau*. Mais outre la mise en évidence de *beau*, le thème *la vie de chien* est également éclairé par la dislocation à droite, ce qui lui donne une importance¹ notable.

La lutte entre le sens figé, présent dans le thème, et le sens en émergence, donné par le prédicat, est alors évidente. L'adjectif *beau* va à l'encontre même du sens figé, dysphorique.

C'est donc dans la construction du réseau sémantique et dans la formulation syntaxique des éléments qu'on va pouvoir entendre une seconde voix, qui lutte contre la première, éminemment forte puisque mémorisée dans la compétence linguistique et culturelle des locuteurs. Dans ce discours, *vie de chien* n'évoque plus quelque chose de pénible, au contraire, l'expression se charge de valeurs positives.

Mais la présence du dialogisme ne s'arrête pas là. On peut également entendre une troisième voix (après la voix figée et la voix littérale) dans ce slogan : celle qui reprend la formule rituelle *c'est beau la vie*. Formule qu'on retrouve dans de nombreux discours : dans des chansons (Isabelle Aubret, Doc Gynéco), en titre de livre (Dominique Glocheux), titre d'atelier d'art, dans d'autres slogans (*Haribo, c'est beau la vie*), et tout simplement dans des énoncés quotidiens. L'expression *c'est beau la vie* n'est pas figée sémantiquement, mais pragmatiquement. Par ce biais, elle entre dans le cadre de la phraséologie au même titre que *vie de chien*. On note ici la production d'une phrase-valise à partir de ces deux expressions :

C'est beau la vie
vie de chien

1. Riegel, Pellat et Rioul, à ce sujet, disent que « comme le pronom a besoin du groupe nominal pour prendre sa valeur référentielle, il confère au groupe qu'il annonce, détaché en fin de phrase, une certaine importance » (1994 : 427).

Cette construction en phrase-valise semble pouvoir nous éclairer sur le rôle du déterminant défini dans le slogan. Celui-ci sert d'abord d'agent de conservation du sens mélioratif de l'expression *c'est beau la vie*. Il représente ensuite une atténuation de la forme figée dysphorique *vie de chien*, plus souvent associée à *une* (on note ici le rôle de la mémoire interdiscursive). Enfin, en s'éloignant de la lexicalisation, il convoque quelque chose qui appartient au chien. Le complément du nom *de chien* perd son extension par métaphore et redevient un complément du nom libre (désignant un objet non actualisé certes, mais différent de *de chien* lexicalisé). En effet, le programme de sens « animal » redevient virtuel, potentiel. On note ici une manifestation évidente du dialogisme de la nomination puisque la catégorisation de *vie de chien* est retravaillée. On trouvera donc dans le slogan un nouveau point de vue sur l'expression lexicalisée *vie de chien*. L'opposition entre « c'est beau la vie » et « c'est une vie de chien » semble également jouer un rôle dans le choix de l'article. Il semble que l'indéfini *une* soit indicateur d'une existence malheureuse ou quelconque, tandis que les gens heureux atteignent à l'absolu de *la belle vie*.

Ultime remarque sur ce nom composé : il semble que *de chien* ait été perçu de manière péjorative à une époque où le chien était considéré comme sale, errant, ayant alors une existence misérable. Aujourd'hui, les associations de défense d'animaux, la domestication et le sentiment que le chien est le meilleur ami de l'homme (qui se développe depuis la Renaissance) améliore son traitement. D'où l'hypothèse que le déterminant indéfini est en train de se greffer dans le sens figé ancien, et qu'à l'inverse, un nouveau sens mélioratif, positif désignant la vie réelle du chien et par extension une belle vie est en émergence dans *la vie de chien* (qui se pare à son tour d'un réseau sémantique : se faire câliner, ne pas travailler, dormir, manger à sa faim, etc.). On trouve de nombreux exemples de cette utilisation :

« vous allez découvrir la vie de chien que je mène depuis le 8 août 1995¹ » (avec une belle vie décrite)
 « bref, la vie de chien, c'est génial²!! »

1. <http://perso.wanadoo.fr/david.light/>

2. <http://membres.lycos.fr/oscarlaouen/olaccueil.htm>

« quelle vie fatigante... la vie de chien ¹ » (ironie : image d'un chien qui dort, heureux)

« j'ai compris le sens de la vie de chien ² » (amusement)

Le dernier exemple montre en outre clairement deux voix asymétriques mais non discordantes : l'une qui explique que le chien a découvert le sens de sa vie, l'autre qui fait figure de commentaire métalinguistique et montre la lutte entre le sens figé et le nouveau sens, défigé. « Comprendre le sens de la vie de chien », c'est comprendre le sens ancien de l'expression et celui qui émerge par de nouvelles praxis. C'est parce que le syntagme *la vie de chien* se développe que le figement préalable *vie de chien* aura tendance à inclure le déterminant indéfini dans sa portée. De là, l'hypothèse que l'expression lexicalisée est en cours de modification.

Conclusion

En deux brèves analyses, on peut postuler que défiger une expression lexicalisée, c'est autant prendre position par rapport à la *doxa*, aux valeurs que le figement véhicule et aux personnes qui l'exploitent que créer un lien de complicité avec les locuteurs reconnaissant le ludique de l'opération. Se distinguer pour mieux exister, répondre à la mémorisation, briser pour reconstruire, le défigement ne doit pas être confondu avec la polysémie. Il est une voix — bien que la question de la corporéisation de la *doxa* demeure — qui s'élève contre, ou tout contre, le figement.

En conclusion, le défigement lutte de manière éphémère (dans *coup de griffe*) et peut être même de manière durable (dans *vie de chien*) pour l'imposition d'un sens nouveau. En contexte, on repère le dialogisme de la nomination grâce aux réseaux sémantiques mais également à la syntaxe et à la grammaire. Présenté comme le lieu où s'affrontent des forces contradictoires, le défigement ne se repère que sur un modèle préalable (le figement), sur lequel le discours produit un ou des sens variants voire contraires à ceux enregistrés en langue et dans la mémoire interdiscursive. Approcher la nomination dans la perspective dialogique n'est pas un phénomène nouveau —

1. <http://patricia.gimenez.free.fr/reina2.htm>


2. <http://perso.club-internet.fr/erick.vialet/photos3.htm>

Authier-Revuz s'y est penchée depuis les années 70 en introduisant la notion d'*hétérogénéité constitutive* — mais les réflexions praxématiques sur le sens et les marqueurs syntaxiques peuvent apporter de nouvelles méthodes d'analyses. Dans cet article, nous avons ainsi pu cerner des positionnements distincts sur ce que nous croyions être une même désignation de la réalité. En élargissant les conclusions du passage du figement au défigement, nous pensons que, d'une manière générale, nous pourrions relever des marques dialogiques, non plus uniquement entre divers discours, mais dans le passage de la langue au discours.

Références bibliographiques

- Conenna M., Kleiber G.,
2002, « De la métaphore dans les proverbes », in Balibar-Mrabeti, Conenna, *Langue Française : Nouvelles approches de la métaphore* 134, Paris : Larousse, 58-77.
- Détrie C., Siblot P., Verine B. (éd.),
2001, *Termes et concepts pour l'analyse du discours, une approche praxématique*, Paris : Champion.
- Dubois J. et al.,
1994-1999, *Dictionnaire de linguistique et des Sciences du langage*, Paris : Larousse.
- González-Rey I.,
2002, *La phraséologie du français*, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.
- Grojnowski D.,
1997, *Aux commencements du rire moderne : l'esprit fumiste*, Paris : José Corti.
- Gross G.,
1996, *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*, Paris : Ophrys.
- Rey A., Chantreau S.,
1997, *Dictionnaire des expressions et locutions*, Paris : Poche.
- Riegel M., Pellat J.-C., Rioul R.,
1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Robert P.,
1996, *Le Nouveau Petit Robert*, Paris : Dictionnaires Le Robert.

C'EST BIEN LA PREMIÈRE FOIS QUE VOUS SUPPORTEREZ
UN COUP DE GRIFFE SUR VOTRE RAV 4.



TOYOTA RAV 4 *Pierre Cardin*

Il n'y a que Pierre Cardin pour faire du TOYOTA RAV 4 (dès 1.8) si exceptionnel, un véhicule 4x4 sur mesure au style inimitable. Montant central et hayon de roue arrière façon cage grillée. Toit de toit garni couleur orfèvre. Signatures Pierre Cardin intérieures et extérieures. Protection latérale avec inserts en acier. 6 vitres de conception, vitres de toit arrière éliminées. Son de caisse libérée chromée. Entourage chromé de la calandre. Selle de direction façon élite. 7 couleurs (voiture cuir en option). Accessoires façon tout-terrain 1980-1990s. Système à 6 disques d'équipement. Un modèle unique consacré uniquement au plaisir. 4x4. 100% constructeur. Le design sans égalité, un tout-terrain électrique et des jantes en TOYOTA RAV4 Pierre Cardin, le 4x4 exceptionnel de TOYOTA.

Pour savoir tout l'accompagnement de garantie TOYOTA, TOYOTA FINANCIÈRE, TOYOTA LEASING.

TOYOTA
MA TOYOTA EST FANTASTIQUE

Figure 1. — Coup de griffe de Pierre Cardin.

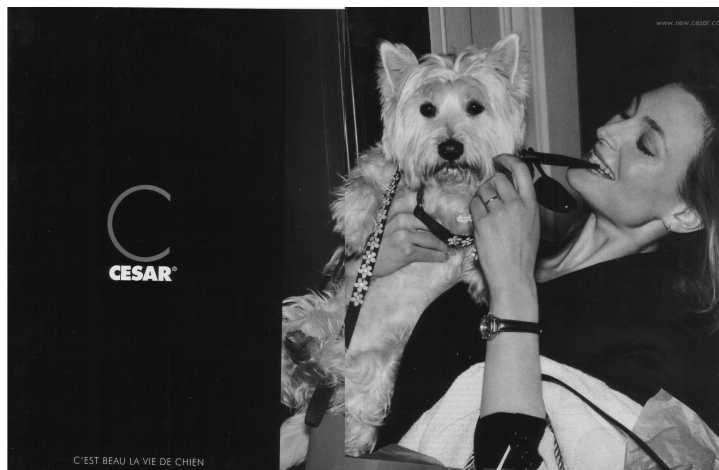


Figure 2. — César. C'est beau la vie de chien.

Postface

Paul Siblot
Praxiling, FRE 2425 C.N.R.S.
Université Paul-Valéry — Montpellier III
paul.siblot@univ-montp3.fr

Du dialogisme de la nomination

1. Les responsables du colloque ont souhaité qu'en clôture des rencontres Sophie Moirand et moi-même soyons les animateurs d'une discussion générale sur la thématique retenue. La plupart des questions débattues au cours de cet échange final sont très clairement évoquées dans l'exposé introductif de Sophie ; il n'y a pas lieu de les reprendre. Mais quelques unes d'entre elles, plus liées à la problématique de la nomination développée à Montpellier, méritent qu'on y revienne de façon plus circonscrite.

Cela pour une raison simple qui vaut pour toute communication en langue naturelle et plus encore pour les échanges scientifiques. La sagesse des nations l'enseigne depuis la nuit des temps, il faut pour se comprendre d'abord s'entendre sur les mots. C'est pourquoi la production de connaissances à prétention scientifique réclame des terminologies spécialisées qui visent à contrôler le contenu des termes techniques, à défaut de le fixer absolument. L'exigence de cette interrogation n'est pas seulement d'ordre méthodologique, elle est aussi pratique. L'acception du terme n'étant pas parfaitement bien établie, ses reprises dans le champ des études du langage donnent matière à confusion. On rencontre maintenant des emplois qui s'autorisent de la diffusion actuelle du terme et de ses effets de mode conséquents pour user indifféremment de *dénomination* ou de *nomination*, alors que ce terme-ci ne fait sens que dans sa différence avec celui-là.

Qu'entendons-nous donc par *nomination*? Le mot n'appartient pas à la tradition linguistique. Celle-ci parle couramment des dénominations, dont elle distribue le recensement à la lexicographie, la réflexion méthodologique de leur étude à la lexicologie, et l'analyse

de leur contenu à la sémantique. Sans doute trouve-t-on auparavant quelques occurrences du terme, mais son usage systématique dans le champ linguistique à partir de 1995 est lié aux propositions de la praxématique comme le montre la bibliographie. D'usage courant chez les psychanalystes attentifs à la parole vive, il était ignoré des linguistes centrés sur l'étude de la langue saussurienne. Et son emploi présent a suivi l'extension des travaux en sciences du langage vers une « linguistique de la parole ». Si le mouvement est celui d'un intérêt général, seule à ce jour la praxématique a avancé un ensemble de thèses qui ne constituent pas encore une théorie mais dessinent une problématique progressivement précisée de la nomination. C'est à celle-ci qu'on s'arrêtera. D'abord pour rappeler le cadre dans lequel les propositions sont élaborées ; on ne présentera pas toute la démarche qui sous-tend le projet d'une linguistique de la production de sens, mais seulement les repères nécessaires à la compréhension de la problématique de la nomination. On rappellera ensuite en quoi consistent ces propositions, puis on examinera certaines des questions soulevées et des perspectives ouvertes.

2.1 Devant les difficultés de la sémantique structurale à rendre un compte satisfaisant des variations de sens observées en discours, Lafont (1978) a proposé de substituer à l'idéalité du signe saussurien et au *lexème* corrélé la notion réaliste de *praxème*. Les sens d'un terme du lexique ne sauraient être déduits de sa seule position à l'égard des autres lexèmes d'un champ lexical ; ils doivent être pensés à partir des relations que les hommes entretiennent effectivement avec le monde. Ce qui contrevient aux postulats du *Cours de linguistique générale* exclusifs de « l'extralinguistique ». Si l'idée semble aujourd'hui aller de soi, elle parut alors hétérodoxe et incongrue. Elle anticipait sur le champ maintenant reconnu des sciences cognitives et posait la question, faussement naïve, de savoir comment avec un mot on produit du sens. La recherche d'une modélisation dynamique de la production nominale de sens découle de cette remise en cause du signe saussurien dont l'expression graphique signifie clairement la clôture, dans la forme d'un *Sé* et d'un *Sa* enserrés dans une bulle. Postulation idéaliste et essentialiste d'un signifié donné, automatiquement associé par le code linguistique à son signifiant vocal que la consultation d'un dictionnaire de langue

invalide immédiatement puisqu'une polysémie généralisée montre à l'évidence la nécessité dans l'actualisation d'un travail de sélection de l'acception pertinente. Aussi la praxématique conteste-t-elle l'immanence du sens au profit de sa *production en discours par actualisation des moyens de la langue*. Cette approche entraîne le rejet d'un système exclusif de pures valeurs, constitutif selon Saussure de la langue. Elle conduit à opter pour un cadre anthropologique, matérialiste ou réaliste, qui réintègre dans le champ du linguistique des constituants que la tradition renvoyait à « l'extralinguistique ». Ainsi du référent dont le langage donne une re-présentation à partir des informations recueillies par le biais des praxis perceptives, des expériences pratiques, des usages sociaux pour en faire des composants sémantiques. Encore faut-il définir ce référent, objet de bien des confusions, ordinairement caractérisé comme « ce dont on parle » sans que l'on sache toujours si on parle du réel dans sa concrétude ou de son élaboration conceptuelle. Partons donc de ce point.

2.2 À la question dont Socrate débat avec Herménogène dans le *Cratyle* de savoir si le langage est à même de nous livrer la vérité du monde, on répondra de façon pragmatique qu'il ne saurait dire le réel « en soi », mais seulement « pour nous ». Qu'il ne peut en dire la réalité intrinsèque, mais seulement les visions et les compréhensions que nous sommes à même d'en avoir. Ce qui introduit entre le réel et sa figuration linguistique *une relativité foncière*, soumise aux praxis, dont les conséquences sont multiples.

Tout d'abord celle du rejet de l'appréhension essentialiste du nom qui depuis l'Antiquité prévaut dans les représentations mythiques ou sacrées, et dont la compréhension archétypale du nom, reconduite par la tradition grammaticale, est toujours présente dans les représentations spontanées de la langue. Poser comme définition du nom que « le substantif est » comme le font Damourette et Pichon, c'est reprendre l'idée que le nom livrerait l'essence des êtres et des choses. Au lieu de cette ultime et inaccessible vérité, il convient substituer une représentation assujettie à la variabilité des déterminations d'ordre historique, social, culturel, individuel. Ce qui présente l'intérêt de faire de la relativité linguistique repérée par l'hypothèse dite de Sapir-Whorf, non plus un motif d'étonnement, mais un effet

normal de la construction de systèmes linguistiques différents. Si les hommes de cultures différentes partagent entre eux nombre de praxis, ils n'ont pas toujours exactement les mêmes. Aussi certaines catégorisations propres à certaines aires culturelles ne peuvent-elles être traduites de manière tout à fait satisfaisante ; elles signalent que, sur certains points, le découpage du réel n'est pas en correspondance d'une langue à une autre. Cette relativité du rapport au réel vaut aussi au sein d'une même culture (ne serait-ce qu'en fonction des stratifications sociales) et conduit à ne plus considérer la polysémie comme une défaillance ou une altération du système, mais comme la conséquence normale du mode de constitution des catégories dans les langues naturelles. Un même objet peut être vu sous des angles différents, selon des points de vue qui privilégient telle ou telle de ses parties, telles ou telles de ses utilisations, selon telle ou telle intention... (tel est le motif des constantes néologies de sens, lesquelles résultent de façons nouvelles de considérer des objets connus).

2.3 Ces idées, posées voilà un certain temps déjà (cf. Siblot 1997), ont été synthétisées sous la forme d'un schéma qui se voulait un substitut au phylactère saussurien. Mais cette figuration graphique restait, par là même, sous l'emprise du modèle contesté. En dépit d'un effort pour dynamiser la figuration (en particulier dans le processus de capitalisation du sens en langue par des « programme de sens », ou dans le « réglage du sens » lors de l'actualisation en discours), le schéma porte encore sur une dénomination isolée : sur un aboutissement et non sur le processus qui l'a produit. La réflexion sur l'actualisation nominale impose un déplacement plus décisif vers *la nomination, entendue comme acte de parole du sujet en situation de communication*. Ce qui introduit de nouvelles relativités. Et d'abord celle à l'objet nommé. Faute de dire l'essence de l'objet, le sujet dit la seule chose qu'il puisse en dire : ce que les relations des hommes à cet objet lui permettent d'en savoir et qu'il inscrit dans la catégorisation linguistique dont il se sert pour le nommer. En outre, il se dit aussi lui-même à travers l'énoncé de ces relations, car elles expriment nécessairement la position qu'il adopte à l'égard de ce qu'il nomme. Et ce n'est pas tout, car le locuteur prend

également position à l'égard d'autres nominations possibles pour le même objet.

L'idée d'un paradigme désignationnel dont le locuteur disposerait pour nommer et au sein duquel il ferait son choix, constitue une première tentative pour rendre compte du travail opéré dans l'acte de nomination. Mais elle découle directement d'une problématique structuraliste, et concevoir un tel paradigme comme une liste de dénominations rabat la réflexion dans le cadre d'une vision lexicaliste qui méconnaît *la dimension dialogique de l'acte de nomination*. Les mots que nous utilisons ne proviennent pas d'un espace logique abstrait mais des discours qui en ont fait usage avant nous. Ils gardent trace de ces emplois et en conservent une « mémoire discursive » qui enregistre et leur associe les prises de position relatives des locuteurs. De sorte que lorsque nous nommons, par l'emploi que nous faisons ou que nous refusons de ces mots, nous nous définissons aussi à l'égard d'autres locuteurs, par rapport auxquels nous prenons position. Par là encore le sujet, pris aux rets des rapports dialogiques, se dit lui-même. C'est là que surgit une dimension de la production lexicale du sens que j'ai proposé d'appeler *le dialogisme de la nomination*.

3.1 La thèse de Bakhtine a dans un premier temps été appliquée à l'analyse d'intertextualités couvrant des segments de discours plus ou moins importants. Elle a ensuite été appliquée par les syntacticiens à l'analyse de marqueurs linguistiques avec la fécondité que l'on sait. La problématique de la nomination l'applique, pour la première fois semble-t-il, au sémantisme même du nom. Bakhtine y pensait explicitement lorsqu'il parlait de *mot* dialogique, *slovo*, dont la traduction fait problème, et à propos duquel ont s'est souvent interrogé sur l'extension qu'il convenait d'accorder au terme. Dans la problématique de la nomination comme acte de parole, le dialogisme apparaît consubstantiel à la production nominale de sens. Son exploration en est encore à ses débuts et requiert des investigations qui pour une grande part restent encore à conduire. On peut toutefois avancer quelques observations.

3.2 Une telle approche a pour premier effet de rapprocher les domaines éloignés de la lexicologie et de l'analyse du discours.

Rappelons que c'est l'observation des récurrences, des reprises, des reformulations ou des récusations entre textes réunis en de grands ensembles qui motive la proposition initiale de la notion de *formation discursive* par Foucault. Ces prises de positions relatives des textes les uns par rapport aux autres impliquent la composante dialogique. Elles manifestent l'effet d'un interdiscours dans lequel s'inscrit un ensemble de prises de positions réciproques. Pécheux souligne de plus le positionnement que dictent au locuteur tout à la fois une conjoncture, des contraintes discursives (« les formations discursives inter-reliées déterminent ce qui peut et doit être dit à partir d'une position donnée dans une conjoncture »), et les intentions qui promeuvent sa prise de parole. Au regard de ces constats, la problématique du dialogisme de la nomination conduit à faire l'hypothèse que la corrélation observée au plan des formations discursives est de même nature que celles qui agissent sur le choix du matériel lexical et sur les régulations internes du sens des mots.

3.3 La relativité impliquée par la problématique de la nomination incite à faire de la notion de *point de vue* un élément central de la prospection sur le dialogisme de la nomination. Car dans les emplois différents d'un même mot au sein d'une formation discursive, se trouvent confrontées différentes façons de voir un même élément du réel. La problématique du praxème a conduit, depuis assez longtemps, à argumenter en faveur d'une *articulation de la prototypicalité lexicale à la stéréotypie discursive* ; celle-ci développant au fil du discours le contenu sémantique que celle-là réunit en langue sous une catégorisation linguistique (cf. Siblot 1992). Dans cette perspective, si on admet que le contenu sémantique est organisé sous une forme interne hiérarchisée, autrement dit sous forme d'un prototype, on est fondé à considérer que l'analyse des développements stéréotypés dans les discours devrait apporter des informations sur des prototypes différenciés correspondant pourtant à une même catégorie nominale. Autrement, à différentes représentations du même objet à partir de points de vue différents. On devrait donc pouvoir, par ce biais, repérer sous des termes identiques des différences entre les prototypes actualisés et, dans *l'écart des points de vue* à partir desquels ces prototypes sont construits, recueillir des informations intéressantes sur le dialogisme de la nomination.

3.4 Si l'hypothèse en était validée, le dialogisme de la nomination offrirait alors un moyen pour analyser l'interdiscours, notamment dans les formations discursives dont le dialogisme particulièrement soutenu constituerait un trait définitoire. Du coup le dialogisme de la nomination offrirait aussi un moyen pour repérer, de manière objectivée, ce qu'on appelle ordinairement « idéologie », sans lui assigner de marques précises.

Ce sont là quelques uns des développements possibles d'une hypothèse qui, comme son nom l'indique, reste à établir formellement ; ce à quoi certaines contributions du colloque s'appliquent.

Références bibliographiques

- Barbérís J.-M., Bres J., Siblot P. (éd.),
1998, *De l'actualisation*, Paris : C.N.R.S. Éditions.
- Détrie C., Siblot P., Vérine B. (éd.),
2001, *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris : Champion.
- Lafont R.,
1978, *Le Travail et la langue*, Paris : Flammarion.
- Siblot P.,
1993, « De la prototypicalité lexicale à la stéréotypie discursive », Plantin C., (éd.), *Lieux communs, topoï, stéréotypes, clichés*, Paris : Kimé, 342-354.
- Siblot P.,
1997, « Nomination et production de sens : le praxème », *Langages* 127, 38-55.

Cet ouvrage a été réalisé par le service des
PUBLICATIONS DE MONTPELLIER III
université Paul-Valéry
publications@univ-montp3.fr
<http://alor.univ-montp3.fr/serpub>

Dépôt légal : 4^e trimestre 2004

Achévé d'imprimer sur les presses de
Document Systems
www.documentsystems.fr

